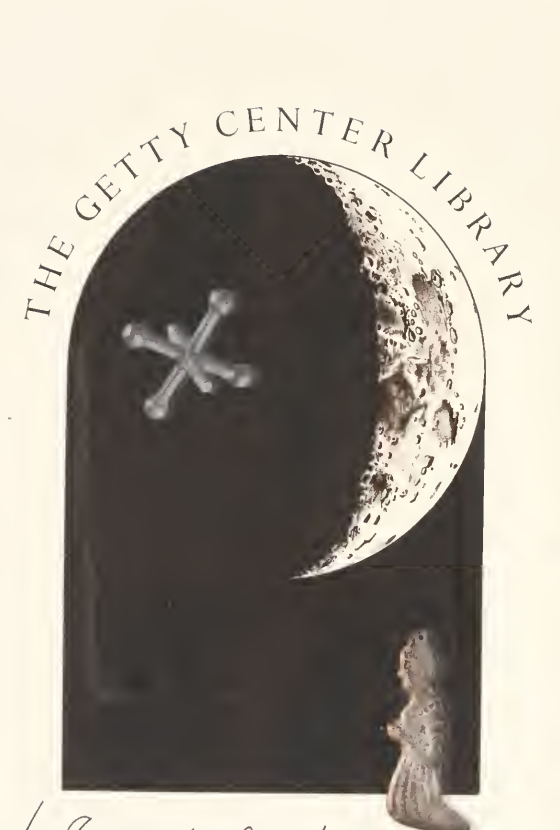

THE GETTY CENTER LIBRARY

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877

Volume 1er de la 6e Série.

1880

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Statuts et règlement intérieur de la Société académique............ 6
Liste des membres résidants faisant actuellement partie de la Société. 21
Liste des membres résidants, qui, reçus pendant la 5e série, sont décédés, démissionnaires ou sont devenus correspondants......... 25
Liste des membres correspondants reçus pendant la 5e série........ 27
Liste des Sociétés savantes avec lesquelles la Société académique est en relations... 29
Allocution de M. Bion, président sortant....................... 33
Allocution de M. Malherbe, nouveau président................. .. 36
Notice nécrologique sur M. Goupilleau, par M. Malherbe père....... 38
Notice nécrologique sur M. Pinson, par M. Malherbe père........... 42
De l'importance qu'il y aurait à supprimer la loi du 20 mai 1838 et l'art. 1641 du Code civil, en ce qui concerne le commerce des animaux domestiques, par M. Abadie.......................... 44
Sur les pulpes de diffusion de la sucrerie de Châtelaudren, par M. A. Bobierre... 64
Rapport sur l'astronomie à la portée de toutes les intelligences (ouvrage de M. Achille Thomas), par M. A. Pellerin............ 71
Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne de M. Couffon de Kerdellech (rapport par M. Prevel)......................... 75
Pierre Brissot, par M. C. Merland.............................. 88
Rapport sur le poème : *Sœur Denise,* de M. Raymond du Doré, par M. C. Merland....................................... 128
A des poètes amis, par M. C. Robinot-Bertrand................... 138
Poésies, par M. Joseph Rousse.................................. 141
Les idées économiques dans les temps modernes, par M. Louis Linyer 149
Le Liban et la Mer, par M. Alcide Leroux........................ 201
Rapport sur les travaux de la Section des Sciences naturelles, par M. Léon Rauturau.............. 300
Rapport sur les travaux de la Section de Médecine, par M. le Dr Simoneau.. 303
Rapport sur les travaux de la Section des Lettres, Sciences et Arts, par M. Ch. Morel.. 311
Discours prononcé dans la séance solennelle du 19 décembre 1880, par M. Malherbe... I
Rapport sur les travaux de la Société académique de la Loire-Inférieure, par M. Louis Linyer................................ XIV
Rapport de la Commission des prix sur le concours de l'année 1880, par M. Alcide Leroux............. XL
Récompense au lauréat du concours de 1880................. ... LV
Programme des prix pour 1881................................... LVI
Bulletins des séances publiques et générales de l'année 1879-1880... LIX
Table alphabétique des noms d'auteurs............................ LXV
Table alphabetique des matières.. LXVI

ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

POUR L'ANNÉE 1881.

1re Question. — Etude biographique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2e Question. — Etudes archéologiques sur les départements de l'Ouest.

(*Bretagne et Poitou.*)

Les monuments antiques et particulièrement les vestiges de nos premiers âges tendent à disparaître. L'Académie accueillerait avec empressement les mémoires destinés à en conserver le souvenir.

3e Question. — Etudes historiques sur l'une des institutions de Nantes.

4e Question. — Etudes complémentaires sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

Nous possédons déjà les catalogues des oiseaux, des mollusques et des coléoptères de notre région, ainsi que

la flore phanérogamique, un catalogue des cryptogames et un catalogue des minéraux.

5e Question. — Des pansements antiseptiques.

6e Question. — De la vaccine.

7e Question. — De l'emploi de l'acide salicylique comme moyen de conservation des denrées alimentaires; avantages et inconvénients au point de vue de la santé publique.

La Société académique, ne voulant pas limiter son concours à des questions purement spéciales, décernera une récompense au meilleur ouvrage :

De morale,
De littérature,
D'histoire,
D'économie politique,
De législation,
De sciences.

Les mémoires manuscrits devront être adressés, avant le 20 août 1881, à M. le Secrétaire général, rue Suffren, 1. Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur.

Tout candidat qui se sera fait connaître sera de plein droit hors de concours.

Néanmoins une récompense pourra être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés, traitant de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement le département de la Loire-Inférieure, et dont la publication ne remontera pas à plus de deux années.

Les prix consisteront en médailles de bronze, d'argent

et d'or, s'il y a lieu. Ils seront décernés dans la séance publique de novembre 1881.

La Société académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus ; mais les auteurs peuvent en prendre copie, sur leur demande.

Nantes, novembre 1880.

Le Président,

Dr Malherbe père.

Le Secrétaire général,

Linyer.

NANTES, IMPRIMERIE DE Mme Ve C. MELLINET, PLACE DU PILORI, 5.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877.

Volume 1er de la 6e Série.

1880

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.



Conformément aux prescriptions de l'article 68 des Statuts et Règlement intérieur de la Société académique

. . . .

les Annales de la Société sont publiées par séries de dix années.

Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du premier volume de chaque série, ainsi que la liste :

1° Des Membres résidants faisant actuellement partie de la Société, classés par ordre de réception ;

2° Des Membres résidants qui, reçus pendant la série précédente, seraient décédés, ou démissionnaires, ou devenus correspondants ;

3° Des Membres correspondants admis pendant cette série ;

4° Des Sociétés savantes avec lesquelles la Société académique est en relations.

STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES ET DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877.

Nota. — Les caractères italiques indiquent les articles des Statuts ; les caractères ordinaires, ceux du règlement intérieur.

Art. 1er. — *La Société académique, fondée en 1798, a pour but de cultiver les lettres, les sciences et les arts, et d'en développer le goût et les applications, à Nantes et dans le département de la Loire-Inférieure, par ses propres travaux et par des récompenses annuelles. (Art. 1er des Statuts.)*

Ses séances se tiennent à Nantes.

Art. 2. — *La Société est administrée par :*

1° *Un Bureau ;*

2° *Un Comité central ;*

3° *Un Comité de rédaction des Annales. (Art. 7 des Statuts.)*

Du Bureau.

Art. 3. — *Le Bureau se compose de sept Membres : un Président, un Vice-Président, un Secrétaire général, un Secrétaire*

adjoint, un Trésorier, un Bibliothécaire-Archiviste et un Bibliothécaire adjoint. (*Art.* 8 *des Statuts.*)

Art. 4. — *La durée du mandat de chaque Membre du Bureau est annuelle avec réélection facultative.* (*Art.* 9 *des Statuts.*)

De la Présidence.

Art. 5. — Les fonctions du Président consistent à régler et maintenir l'ordre dans les séances mensuelles et publiques de la Société, à correspondre avec les diverses Sociétés savantes de la France.

Il communique à la Société, en séance, le résultat de ses relations avec les diverses Académies ; il lui fait part des ouvrages qu'il a reçus pour elle, et lui propose les nominations des Commissions et les Membres qui doivent les composer.

Art. 6. — *Le Président représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.* (*Art.* 18 *des Statuts.*)

Art. 7. — Le Président sortant fait, de droit, partie du Comité central, aux mêmes titres que les Membres du Bureau, pendant l'année qui suit celle de sa présidence.

Art. 8. — Le Vice-Président supplée le Président en cas d'empêchement ; et, en cas d'absence de l'un et de l'autre, le doyen d'âge occupe le fauteuil.

Du Secrétariat.

Art. 9. — Le Secrétaire général rédige les procès-verbaux des séances mensuelles. Il fait, en séance publique, le rapport des travaux des Membres résidants et des Membres correspondants qui ont été adressés à la Société durant l'année qui vient de s'écouler. Il partage avec le Président le soin de correspondre avec les autres Sociétés savantes. Il est chargé des convocations générales et particulières, ainsi que de l'expédition des diplômes aux Membres qui ont été reçus.

Art. 10. — Le Secrétaire adjoint remplace le Secrétaire général, en cas d'empêchement ; et, en cas d'absence de l'un et de l'autre, le plus jeune des Membres présents prend place au Bureau.

Des Finances.

Art. 11. — *Les dépenses sont mandatées par le Président dans les limites des crédits ouverts à chaque article du budget établi annuellement par le Comité central. (Art. 14 des Statuts.)*

Tous les mémoires doivent être visés par le Président ; ceux des fournitures de bureau, des Annales, des achats et reliures de livres, des abonnements aux journaux et aux revues doivent l'être, en outre, par le Bibliothécaire-Archiviste.

Art. 12. — *Le Trésorier administre les finances de la Société et rend compte, chaque année, de sa gestion au Comité central. (Art. 15 des Statuts.)*

Art. 13. — *Les comptes du Trésorier sont joints à la présentation du budget, et le Comité central statue sur cette comptabilité, d'après le rapport d'une Commission nommée à cet effet. (Art. 16 des Statuts.)*

Cette Commission dite de finances se compose de trois Membres nommés par le Comité central même.

La présentation du budget et la reddition des comptes ont lieu au commencement de chaque année.

Art. 14. — *Les comptes annuels rendus et les quittances à l'appui sont déposés dans les archives, après que le Trésorier a été valablement déchargé de sa comptabilité, sur son grand livre, par la Commission des finances. (Art. 17 des Statuts.)*

De la Bibliotèque et des Archives.

Art. 15. — Le Biliothécaire est spécialement chargé du soin de recueillir et de classer tous les livres, mémoires, brochures, journaux, revues, adressés à la Société, ainsi que les rapports des Commissions, les titres d'admission des candidats et les mémoires qui ont concouru pour les prix.

Art. 16. — Tout Membre résidant qui veut prendre en communication un des ouvrages, mémoires ou rapports composant la Bibliothèque, est tenu de le demander au Bibliothécaire, ou, en son absence, au concierge, qui le lui remet. Celui qui reçoit un ouvrage s'inscrit sur un registre propre à

cet effet. L'ouvrage communiqué ne peut être retenu au delà d'un mois.

Du Comité central.

Art. 17. — *Le Comité central se compose :*

1° *Des sept membres du Bureau ;*

2° *Du Président sortant ;*

3° *De représentants des Sections, pris au nombre de trois dans chacune d'elles.* (*Art.* 10 *des Statuts.*)

Les Membres affiliés à une Section ne seront nommés pour la représenter que, lorsqu'après une première élection restée sans résultat, il sera notoire qu'aucun des membres titulaires de ladite Section susceptibles d'être élus, n'est disposé à accepter la fonction.

Art. 18. — Le Comité central se réunit le lundi qui précède de dix jours chaque séance générale.

Ses attributions consistent à délibérer sur toutes les propositions et communications faites à la Société ; sur les prix à distribuer ; sur l'admission à présentation des candidats proposés, soit comme Membres résidants, soit comme Membres correspondants ; sur la fixation de l'ordre du jour de chaque séance générale ; enfin, sur tout ce qui a rapport à l'intérêt général de la Société.

Art. 19. — *Au Comité central, la présence de la moitié des Membres plus un est nécessaire pour la validité des votes.* (*Art.* 13 *des Statuts.*)

Art. 20. — Les procès-verbaux des séances du Comité central sont rédigés par l'un des Secrétaires, sur un registre spécial.

Art. 21. — Le Comité central a la faculté de proposer et de recevoir des questions sur les divers objets dont la Société s'occupe; de les renvoyer à l'examen de Commissions qu'il désigne sur la proposition du Président; et, après leur rapport, en cas d'acceptation, de les soumettre à la sanction de la Société en séance générale.

Tout Membre qui accepte de faire partie du Comité central

est tenu de verser aux mains du Trésorier une somme de 12 fr. et en reçoit, à chaque séance mensuelle à laquelle il assiste, un jeton de la valeur d'un franc.

Conditions et mode d'élection du Bureau et du Comité central.

Art. 22. — *Les Membres du Bureau et du Comité central sont tous nommés en Assemblée générale, au scrutin secret, à la majorité absolue des suffrages, le lendemain de la séance publique annuelle. (Art. 11 des Statuts.)*

Si un troisième tour de scrutin est nécessaire, le ballottage a lieu entre les Membres qui ont obtenu le plus de voix au deuxième scrutin.

Art. 23. — Le Président peut être choisi parmi tous les Membres résidants.

Le Vice-Président ne peut être pris dans la même Section que le Président.

Le Secrétaire général peut être choisi, comme le Président, parmi tous les Membres résidants.

Le Secrétaire adjoint ne peut être élu dans la Section qui a fourni le Secrétaire général.

Le Trésorier et le Bibliothécaire-Archiviste peuvent être choisis entre tous les Membres résidants, pourvu qu'ils n'appartiennent pas à la même Section.

Cette disposition n'est pas applicable au Bibliothécaire adjoint.

Art. 24. — *Les représentants des Sections au Comité central sont nommés pour trois années, de manière à être renouvelés par tiers. (Art. 10 des Statuts.)*

Ils ne sont rééligibles qu'après un an écoulé.

En cas de décès ou démission d'un Membre, le Membre appelé à le remplacer ne conservera les fonctions que pour le reste du mandat de son prédécesseur.

Des présentations et des réceptions.

Art. 25. — *La Société se compose de Membres résidants et de Membres correspondants. (Art. 2 des Statuts.)*

Art. 26. — *Le nombre de ces différents Membres n'est pas limité. (Art. 3 des Statuts.)*

Art. 27. — *Pour être admis dans la Société, comme résidant ou correspondant, il faut être présenté par trois Membres résidants, admis depuis deux ans au moins, et justifier par des titres ou des productions qu'on s'occupe des connaissances mentionnées en l'article 1er. (Art. 4 des Statuts.)*

Les ouvrages imprimés produits à l'appui des demandes d'admission, deviendront la propriété de la Société; mais les ouvrages manuscrits seront rendus aux candidats sur leurs réclamations motivées.

Art. 28. — Le jour même de la présentation d'un candidat, il est nommé une Commission de trois Membres, chargée d'examiner ses titres. Le bulletin de présentation, signé des trois présentateurs, est affiché immédiatement dans la salle de lecture, où il restera exposé jusqu'au jour du scrutin; et les titres seront adressés sans retard à la Commission par le Secrétaire général.

Art. 29. — Le rapporteur ayant terminé son travail, lira au Comité central son rapport signé de lui et des deux autres Commissaires; et si le candidat est admis à présentation, au scrutin secret et à la majorité absolue, le rapport sera mis à l'ordre du jour de la séance générale, qui devra se tenir dix jours après.

Art. 30. — Conformément à l'ordre du jour, le rapporteur donnera lecture de son travail; et si le candidat obtient, au scrutin secret, la majorité des suffrages, il sera proclamé Membre de la Société.

Art. 31. — Les Membres résidants qui auront quitté la ville, deviendront Membres correspondants, sur la demande qu'ils en adresseront au Président.

Tout Membre correspondant qui vient habiter Nantes, doit prendre le titre et supporter les charges de Membre résidant, le droit de diplôme compris; autrement, il est considéré comme démissionnaire.

Art. 32. — Les Membres correspondants sont invités à donner à la Société des mémoires ou observations sur les différents

sujets dont elle s'occupe, et à lui faire part du résultat de leurs expériences.

Admission temporaire et gratuite des étrangers.

Art. 33. — Tout Membre de la Société qui désirerait présenter un étranger, devra en faire la demande au Président, ou, en son absence, au Vice-Président, qui, sur l'avis du Bureau, lui délivrera une carte d'entrée.

La carte d'admission temporaire sera valable pour trois mois.

Art. 34. — Les avantages dont jouissent les Membres de la Société seront acquis à l'étranger admis comme visiteur, sauf le cas de délibération.

Il disposera, mais sans déplacement, des livres de la Bibliothèque.

Art. 35. — Chaque Membre résidant aura la faculté, sous sa responsabilité personnelle, d'introduire un étranger dans l'Académie, mais avec l'obligation de l'accompagner pendant la visite du local que celui-ci aura désiré de faire.

Art. 36. — Aucun étranger ne pourra être admis à une séance de la Société, ou de l'une de ses Sections, s'il n'est présenté par un Membre résidant, et s'il n'a obtenu l'autorisation du Président de la séance.

Art. 37. — Tous les cas d'admission d'étrangers, non prévus par les dispositions ci-dessus, sont laissés à l'appréciation du Bureau.

Des séances mensuelles.

Art. 38. — Il y a une séance générale le premier mercredi de chaque mois. Elle commence à sept heures et demie du soir pour toute l'année.

Les Membres résidants sont convoqués à cet effet. Après la lecture du procès-verbal de la séance précédente et de la correspondance, et après l'annonce des ouvrages envoyés à la Société, il est procédé à la lecture des rapports des Commissions.

Art. 39. — Tout Membre résidant ou correspondant qui se propose de communiquer un travail quelconque à la Société,

dans l'une de ses séances générales, est tenu d'en prévenir le Secrétaire général douze jours à l'avance, afin que cette communication reçoive son rang d'inscription dans l'ordre du jour de la séance.

Art. 40. — Les Rapporteurs seront inscrits, comme suit, à l'ordre du jour des séances générales :

1° Rapporteurs sur la présentation d'un Membre résidant ou correspondant ;

2° Rapporteurs des Commissions nommées par la Société en séance générale ;

3° Rapporteurs nommés par le Comité central, pour tout autre objet que pour l'examen des titres d'un candidat ;

4° Rapporteurs des Sections.

Art. 41. — Chaque lecture ne pourra durer plus d'une heure, et si le même ouvrage exige plusieurs lectures, l'auteur, après l'avoir lu dans une première séance, prendra, pour la séance suivante, le dernier numéro de l'ordre du jour.

Art. 42. — Lorsqu'un auteur aura fait mettre à l'ordre du jour un travail quelconque, et que, après avoir été appelé pour la lecture, il n'aura pas répondu à cet appel deux fois consécutives, sa proposition de lecture sera considérée comme non avenue, et il ne pourra plus être porté à l'ordre du jour sans une nouvelle demande spéciale écrite par lui au Secrétaire général.

Art. 43. — Lorsqu'un Sociétaire aura lu, en séance générale, un ouvrage de sa composition, il sera libre de le faire imprimer, mais il ne pourra mentionner que cet ouvrage a été lu et approuvé en séance, sans un consentement formel de la Société.

Art. 44. — La publication des votes, des rapports et de tous les actes administratifs ou délibératifs de la Société, du Comité central et des Commissions, ne peut jamais avoir lieu sans l'autorisation ou l'ordre exprès du Comité central ou de la Société.

Les ordres du jour des séances générales sont adressées en temps utile par le Secrétaire général aux journaux de Nantes auxquels la Société est abonnée.

Art. 45. — Aucune communication ne peut être faite, dans une séance, par des personnes étrangères à la Société, si, au préalable, elle n'a été autorisée par le Président.

Nulle décision de la Société, sur un sujet quelconque, n'est valable que si le nombre des votants est au moins de quinze Membres à la première délibération. Si le vote ne peut aboutir, la majorité absolue suffira à la séance suivante, quel que soit le nombre des votants.

Des séances publiques.

Art. 46. — *Une séance solennelle à laquelle sont invitées les Autorités publiques, se tient chaque année, indépendamment des réunions mensuelles ou extraordinaires de la Société et des Sections. (Art. 21 des Statuts.)*

Art. 47. — La séance publique annuelle se tient l'un des dimanches du mois de novembre.

Art. 48. — La séance publique se compose du discours du Président, du rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'année et du rapport du Secrétaire adjoint sur les prix à décerner.

Art. 49. — Une Commission dite du cérémonial et composée d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire, est chargée de l'organisation des séances publiques.

Cette Commission, dont le mandat est de trois années, est nommée par le Comité central qui en approuve le règlement.

Art. 50. — Il pourra y avoir, dans le cours de l'année académique, une ou plusieurs séances publiques extraordinaires consacrées à la lecture d'œuvres de Membres de la Société académique seulement.

Les travaux ne pourront être admis à la lecture publique qu'après approbation d'une Commission spéciale de quinze Membres nommés par le Comité central, et qui pourront être pris dans son sein.

Le Comité central reste d'ailleurs chargé d'assurer les voies et moyens d'exécution.

Des Prix.

Art. 51. — La Société pourra décerner des prix d'encouragement à tous les travaux importants exécutés dans le département, de quelque nature qu'ils soient.

Art. 52. — Les Sections devront, chaque année, si les finances de la Société le permettent, fournir au Comité central un certain nombre de questions sur toutes les études dont la Société s'occupe, questions parmi lesquelles le Comité choisira celles qui seront proposées à titre de sujets de prix à décerner, en séance publique, aux auteurs des mémoires jugés dignes de cette distinction.

Art. 53. — Les sujets de concours sont annoncés dans la séance publique de chaque année ; et les prix décernés, soit un an, soit deux ans après, selon que le peut exiger la nature du concours.

Art. 54. — Dans l'un et l'autre cas, les mémoires des concurrents devront être adressés au Secrétaire général de la Société avant l'époque fixée chaque année par le Comité central.

Art. 55. — Dans la séance qui suivra immédiatement le terme fixé pour la remise des mémoires, le Comité central désignera les Membres qui composeront la Commission chargée d'examiner les travaux des concurrents.

Le Secrétaire adjoint fait de droit partie de la Commission, la préside et soumet à son approbation le rapport qu'il est chargé de présenter au Comité central.

Art. 56. — A l'époque fixée par le Comité central, la Commission aura discuté le mérite des travaux soumis à son appréciation, décidé quelle récompense peut être décernée à chacun de ceux qui lui paraîtront dignes de recevoir, soit un prix, soit une mention.

Art. 57. — Le Comité central sera ensuite convoqué pour entendre la lecture du rapport approuvé par la Commission, et en discuter les formes et les conclusions.

Les Membres de la Commission seront appelés à cette séance ;

ils pourront y prendre la parole, mais ils n'auront voix délibérative qu'autant qu'ils feront partie du Comité central.

Les décisions prises dans cette séance seront définitives.

De la cotisation annuelle.

ART. 58. — *Chaque Membre résidant paie une cotisation annuelle et un droit de diplôme. (Art. 6 des Statuts.)*

Cette cotisation, qui doit être versée aux mains du Trésorier dans le 1er trimestre de chaque année, est de 40 fr., dont le montant est employé aux dépenses diverses de la Société.

Le droit de diplôme, fixé à 20 fr., devra être acquitté immédiatement après la réception. Ce droit n'est que de 10 fr. pour les Membres correspondants qui demandent un diplôme.

ART. 59. — On ne paie l'annuel de la première année qu'autant qu'on est admis avant le dernier trimestre de cette année.

Des Commissions.

ART. 60. — Le premier Membre nommé dans chaque Commission est chargé de convoquer ses collègues, pour la première réunion seulement. Dans cette réunion, le Rapporteur est nommé et considéré comme Secrétaire ; il convoque ensuite ses Collègues autant de fois qu'il le juge nécessaire.

Des Sections.

ART. 61. — *Les Membres résidants sont, suivant leurs aptitudes, répartis en quatre Sections :*

1° *Agriculture, Commerce, Industrie et Sciences économiques ;*

2° *Médecine et Pharmacie ;*

3° *Lettres, Sciences et Arts ;*

4° *Sciences naturelles. (Art. 5 des Statuts.)*

Chaque Membre, immédiatement après son admission, est placé par le Comité central dans la Section de sa spécialité. Néanmoins, il peut assister aux séances d'une autre Section avec l'autorisation du Président, sans y avoir voix délibérative. Il peut, en outre, être affilié, sur sa demande, à une ou plusieurs Sections dont il supporte les charges et partage les

travaux. Toutefois, par des motifs de convenance qui ont toujours été appréciés par la Société, la Section de Médecine et de Pharmacie ne peut admettre dans son sein et à ses séances que des docteurs en médecine et en chirurgie, des pharmaciens et des vétérinaires.

Art. 62. — Tout Membre de la Société académique qui désirera passer d'une Section dans une autre, devra, en adressant sa demande de déclassement au Comité central, fournir à l'appui la preuve justificative qu'il s'occupe de travaux relatifs à la spécialité de cette Section. Le Comité, sur l'examen de cette preuve, pourra statuer immédiatement, ou nommer, dans son sein, une Commission chargée de l'éclairer sur l'opportunité de la demande.

Art. 63. — Chaque Section a son règlement spécial, qu'elle soumet à l'approbation de la Société académique.

Les rapports annuels de ces travaux seront lus en séance générale.

Art. 64. — Les Présidents des Sections sont admis aux séances du Comité central, toutes les fois qu'ils s'y présentent, mais seulement avec voix consultative.

Art. 65. — Lorsqu'un ouvrage quelconque est offert à la Société, il est envoyé au Président de la Section qui s'occupe des matières qu'il traite, pour qu'un rapport en soit fait, s'il y a lieu.

Annales de la Société académique.

Art. 66. — La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*. Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société en séance générale mensuelle, ou à l'une de ses Sections. La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur.

Art. 67. — Tout travail lu dans une séance de la Société académique sera remis dans la huitaine au Secrétaire général.

Celui-ci, après la correction des épreuves par l'auteur, vérifiera

si le texte est conforme au texte lu en séance. En cas de changements notables, il en réfèrera au Comité de rédaction.

Art. 68. — Les Annales de la Société paraissent deux fois par an, de six mois en six mois, de manière à former, chaque année, un volume de 500 pages in-8° environ.

Néanmoins, l'impression et la publication de certains travaux particuliers pourront devancer ces deux époques semestrielles, en vertu d'une décision spéciale du Comité central, après avis du Comité de rédaction.

Les Annales de la Société sont publiées par séries de dix années.

Le règlement de la Société est imprimé à la tête du premier volume de chaque série, ainsi que la liste :

1° Des Membres résidants faisant actuellement partie de la Société, classés par ordre de réception ;

2° Des Membres résidants qui, reçus pendant cette série, seraient décédés, ou démissionnaires, ou devenus correspondants;

3° Des membres correspondants admis pendant cette série ;

4° Des Sociétés savantes avec lesquelles la Société académique est en relations.

Du Comité de rédaction.

Art. 69. — *Le Comité de rédaction des Annales se compose du Président, du Secrétaire général, du Trésorier, du Bibliothécaire-Archiviste, Membres de droit, et de deux Membres par chaque Section, élus pour deux ans par le Comité central, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.* (*Art.* 12 *des Statuts.*)

On procédera, chaque année, à l'élection d'un Membre seulement par Section.

Le Comité de rédaction est présidé par le Président de la Société ; en son absence, par le Secrétaire général ; en l'absence de l'un et de l'autre, par le plus âgé des Membres présents.

Dans ce dernier cas, le plus jeune Membre remplira les fonctions de Secrétaire de la séance.

Les décisions du Comité seront consignées sur un registre particulier.

Art. 70. — *Au Comité de rédaction, la présence de la moitié des Membres, plus un, est nécessaire pour la validité des votes. (Art. 13 des Statuts.)*

Art. 71. — Le Secrétaire général réunira les Membres du Comité de rédaction des Annales, dans la dernière quinzaine des mois de juin et de décembre, dans le but d'arriver à la publication, aussi régulière que possible, des deux semestres des Annales de la Société académique.

Du règlement intérieur.

Art. 72. — *Un règlement intérieur, dont l'exécution est confiée au Président, prescrit la date des réunions mensuelles et extraordinaires de la Société, des Sections, du Comité central et du Comité de rédaction des Annales, l'ordre des lectures, la limite du temps qui leur est attribué. (Art. 22 des Statuts.)*

Art. 73. — *En dehors des réunions, les salons de la Société sont ouverts tous les jours à tous les Membres qui veulent lire les revues littéraires et scientifiques auxquelles elle est abonnée, ou qui se proposent de consulter les ouvrages de sa bibliothèque.*

Toutes les distractions des cercles ordinaires sont formellement interdites. (Art. 23 des Statuts.)

Art. 74. — *Le règlement intérieur préparé par le Comité central est adopté en séance générale. (Art. 24 des Statuts.)*

Art. 75. — La liste générale des Membres résidants de la Société sera affichée dans la salle de ses séances; le Règlement sera imprimé et distribué aux Membres entrants, indépendamment de son insertion dans les Annales.

Des ressources de la Société.

Art. 76. — *Les ressources de la Société se composent actuellement :*

1° Du mobilier nécessaire à la tenue des séances, des installations diverses, d'une bibliothèque importante, de collections botaniques, etc.;

2° *Des cotisations mentionnées en l'article* 6 ;

3° *Des subventions du Gouvernement, du Département et de la Ville. (Art.* 19 *des Statuts.)*

Art. 77. — *Les délibérations relatives à l'acceptation de dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du Gouvernement. (Art.* 20 *des Statuts.)*

Art. 78. — *En cas de dissolution de la Société, la dévolution et l'emploi de son avoir tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération du Comité central qui sera soumise à l'approbation du Gouvernement. (Art.* 25 *des Statuts.)*

Toutefois, en raison de leurs apports primitifs et des cotisations particulières que peuvent s'imposer les Sections, il paraît équitable que, dans le cas où le tiers au moins des Membres de l'une d'elles constituerait une Société succédant à la Société académique, cette Société reçoive en partage les livres et les collections se rapportant à sa spécialité.

Les livres qui, dans le délai de trois années révolues, n'auraient pas reçu ainsi leur attribution, seraient dévolus définitivement à la Bibliothèque publique de la Ville, dans laquelle ils auront dû être déposés tout d'abord provisoirement, après inventaire dressé en double expédition.

Art. 79. — *Les présents Statuts ne pourront être modifiés qu'en vertu d'une délibération du Comité central et de l'approbation du Gouvernement. (Art.* 26 *des Statuts.)*

Du Concierge.

Art. 80. — Les attributions du Concierge sont déterminées par le Comité central.

Délibéré par le Comité central et approuvé par la Société, en ce qui concerne le Règlement intérieur, dans la séance du 5 juin 1878.

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

FAISANT ACTUELLEMENT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ

CLASSÉS PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

1835.

MM. DELAMARE, O. I., docteur-médecin.................... 20 juillet.
MALHERBE, père, O. I., docteur-médecin................ id.

1839.

DANIEL-LACOMBE, avocat............................ 6 nov.

1842.

GOUPILLEAU ✻, ancien consul de Hanovre.............. 7 sept.

1843.

DUGAST-MATIFEUX, littérateur........................ 3 mai.

1845.

ANIZON, docteur-médecin............................ 2 avril.
MÉNARD (Anthime), avocat.......................... 3 déc.

1846.

CHENANTAIS, O. A., docteur-médecin.................. 3 juin.

1847.

DE LA TOUR DU PIN CHAMBLY, propriétaire.............. 3 févr.
THOMAS (A.), naturaliste............................ id.
BLANCHET, docteur-médecin.......................... 2 juin.

1848.

ROUXEAU, docteur-médecin .... 2 avril.

1850.

BOBIERRE ✻ C. ✻, O. I., directeur de l'Ecole des Sciences.. 3 avril.

1851.

MM. Lechat ✻, O. A., maire de Nantes .... 5 mars.

1852.

Gautret, avocat.................................... 3 nov.

1853.

Livet ✻ (Eugène), O. I., chef d'institution.............. 5 janv.
Doré (Edmond), avocat............................ id.

1854.

Trastour, O. A., docteur-médecin.................... 1 mars.
Lefeuvre, id. .... 5 avril.
Le Houx, id. .... 3 mai.

1855.

Petit, docteur-médecin............................ 7 févr.
Herbelin, O. A., pharmacien........................ 5 déc.

1857.

Pinson, ancien agent-voyer......................... 7 janv.
Berneaudeaux, docteur-médecin..................... 2 sept.
Vignard (Edmond), id. .... 2 déc.

1858.

Polo (Henri), négociant............................ 5 mai.
Laennec, O. I., directeur de l'Ecole de Médecine......... 7 juillet.
Abadie ✻, médecin-vétérinaire...................... 6 oct.
Viaud-Grand-Marais (Amb.), docteur-médecin......... 1 déc.

1859.

Renou, avocat..................................... 2 févr.
Orieux ✻, agent-voyer en chef...................... 6 avril.
Rousse, banquier .... 7 déc.

1860.

Le Pelletier, docteur-médecin...................... 7 mars.

1861.

Heurteaux, O. A., docteur-médecin .... 9 janv.
Kirchberg, id. .... 7 mars.
Jouon (François), O. A., id. .... 1 mai.
Dufour (Edouard), directeur-conservateur du Muséum.... id.

1862.

Chartier, O. A., docteur-médecin.................... 5 févr.

1863.

Manchon, ancien notaire........................... 1 avril.

1864.

MM. Biou, juge de paix	6 avril.
Robinot-Bertrand, avocat	id.

1865.

Colombel (G.), avocat	4 janv.
Poirier, ingénieur civil des Mines	1 mars.
Andouard, O. A., pharmacien	3 mai.
Bertin, docteur-médecin	8 nov.

1866.

Caillard (Arthur), courtier maritime	6 janv.
Sibille, ancien avoué	7 févr.
Caillard (Frédéric), négociant	6 juin.

1867.

Doucin ✻, O. I., inspecteur honoraire d'Académie	5 janv.
Guilley, président de la Société des Beaux-Arts	4 déc.

1868.

Limon, juge de paix	5 févr.
Linyer, avocat	id.
Hogué, médecin-vétérinaire	4 mars.
Goullin (Gustave), négociant	id.
Dolmetsch, professeur de musique	7 oct.

1869.

Prével (L.), architecte	6 janv.
Merland, père ✻, O. A., docteur-médecin	3 févr.
Raingeard, id.	3 mars.
Lapeyre, O. A., id.	id.

1870.

Rouxel ✻, commissionnaire-adjoint de Marine en retraite	5 janv.
Barthelemy, docteur-médecin	2 mars.
Montfort, id.	id.
Tellais, id.	6 avril.
Maitre, O. A., archiviste du département	4 mai.
Merland, fils, avocat	7 sept.

1871.

Coquet (l'abbé), naturaliste	1 mai.
Gousset ✻, O. I., inspecteur d'Académie	4 oct.

1872.

Menier, pharmacien	5 déc.
Baret, id.	id.
Grimaud ✻, docteur-médecin	id.

1873.

Malherbe, fils, docteur-médecin	....	3 janv.
Thibault, id.	....	id.
Luneau, id.	....	3 déc.

1874.

Porson, docteur-médecin	....	4 févr.
Gadeceau, naturaliste	....	id.

1875.

De la Gournerie ✻, membre de l'Institut	....	6 févr.
Le Grand de la Liraye, docteur-médecin	....	3 mars.
Dianoux, id.	....	7 juillet.
Genuit, id.	....	8 déc.

1876.

Renaud des Spais, docteur-médecin	....	2 févr.
Guillemet, id.	....	4 oct.

1877.

Leroux, avocat	....	6 juin.
Poisson, docteur-médecin	....	1 août.
Simoneau, id.	....	id.
Dupas, id.	....	id.
Ménager, id.	....	5 déc.
Lair, O. I., proviseur du Lycée	....	id.

1878.

Mahot (Henri), docteur-médecin	....	2 janv.
Bureau (Louis), O. A., id.	....	id.
Pellerin, professeur de physique à l'Ecole de Médecine	...	6 févr.
Touchy, architecte	....	id.

1879.

Bibart, professeur de physique au Lycée	....	8 janv.
Hervouët, docteur-médecin	....	id.
Rauturau, pharmacien	....	id.
Herbette ✻, O. A., préfet du département	....	4 juin.
Guénel, docteur-médecin	....	1 oct.
Léonard, pharmacien	....	5 nov.
Morel, O. I., principal de Collége	....	3 déc.

LISTE

DES MEMBRES RÉSIDANTS

QUI, REÇUS PENDANT LA 5e SÉRIE (DE 1870 A 1879 INCLUSIVEMENT),

SONT DÉCÉDÉS,

DÉMISSIONNAIRES OU DEVENUS CORRESPONDANTS.

MM.

De Laleu (O.), naturaliste..........	admis le 5 janvier 1870. démissionnaire le 3 janvier 1877.
Mahot (Maurice), docteur-médecin.....	admis le 2 mars 1870. démissionnaire le 15 juillet 1871.
Bonamy, docteur-médecin............	admis le 6 avril 1870. démissionnaire le 31 déc. 1874.
Even, juge de paix.................	admis le 4 janvier 1871. démissionnaire le 31 déc. 1872.
Pascal (Ernest), préfet du département.	admis le 3 mai 1871. démissionnaire le 31 janv. 1872.
Jouon (Léon), docteur-médecin.......	admis le 4 octobre 1871. démissionnaire le 3 nov. 1874.
Génevier, pharmacien	admis le 4 octobre 1871. démissionnaire le 5 janvier 1876.
Jehan, vérificateur des douanes	admis le 8 novembre 1871. devenu corresp[t] le 6 mai 1874, à Saint-Nazaire.
Ernoul, docteur-médecin............	admis le 8 novembre 1871. démissionnaire le 31 déc. 1874.
Martineau, notaire.................	admis le 6 décembre 1871. démissionnaire le 31 déc. 1874.
Viaud-Grand-Marais, notaire........	admis le 7 février 1872. démissionnaire le 6 mai 1874.
Gaborit (l'abbé), directeur au Petit-Séminaire......................	admis le 3 avril 1872. devenu corresp[t] le 5 fév. 1879, à Saint-Herblain.

MM.

MIGAULT, naturaliste	admis le 5 juin 1872. démissionnaire le 31 déc. 1874.
CORBINEAU, pharmacien...............	admis le 5 décembre 1872. devenu correspt le 11 déc. 1876, à Saint-Nazaire.
PATOUREAU fils, docteur-médecin	admis le 5 décembre 1872. démissionnaire le 7 oct. 1874.
GALLES (René), sous-intendant militaire.	admis le 3 février 1873. démissionnaire le 1er mars 1876.
HECKEL, docteur-médecin............	admis le 3 février 1873. devenu correspt le 4 fév. 1874.
GRUGET, docteur-médecin............	admis le 5 mars 1873. démissionnaire le 5 août 1874.
LE GUAY, préfet du département......	admis le 2 avril 1873. démissionnaire le 31 janv. 1874.
SCHMITT, pharmacien	admis le 4 février 1874. démissionnaire le 3 janvier 1877.
FRUNEAU, avocat....................	admis le 4 mars 1874. démissionnaire le 31 déc. 1874.
LAVEDAN (Léon), préfet du département.	admis le 1er avril 1874. démissionnaire le 31 janv. 1875.
LABRUYÈRE (Julien), avoué...........	admis le 6 mai 1874. démissionnaire le 31 déc. 1879.
MARCÉ, docteur-médecin	admis le 5 août 1874. démissionnaire le 31 déc. 1879.
WELCHE, préfet du département	admis le 3 février 1875. démissionnaire le 30 nov. 1875.
MALHER, préfet du département.......	admis le 8 décembre 1875. démissionnaire le 31 déc. 1877.
JOUSSET DE BELLESME, docteur-médecin.	admis le 7 juin 1876. démissionnaire le 2 janvier 1878.
BOULAY, avoué	admis le 7 juin 1876. démissionnaire le 31 déc. 1879.
THOMAS, docteur-médecin............	admis le 5 décembre 1877. démissionnaire le 31 déc. 1878.
LE Cte DE BRANCION, préfet du département	admis le 6 février 1878. démissionnaire le 31 mars 1879.

LISTE

DES MEMBRES CORRESPONDANTS

REÇUS PENDANT LA 5e SÉRIE (DE 1870 A 1879 INCLUSIVEMENT).

MM.

BUEZ, dr-méd., inspect. des eaux de Martigny-les-Bains (Vosges)	admis	le 5 janvier	1870.
RELIQUET, docteur-médecin, à Paris	—	le 6 avril	—
GILLOT DE KÉRARDÈNE, littérateur, à Guérande.	—	le 6 juillet	—
GAUTRON, docteur-médecin, membre résidant, devenu correspondant	—	le 7 sept.	—
COUTARET, docteur-médecin, à Roanne	—	le 5 avril	1871.
WEIR-MITCHELL, docteur-médecin, à Philadelphie.	—	le 5 juin	1872.
POSADA Y ARANGO, docteur-médecin, professeur d'histoire naturelle, à Médellin (Nlle-Grenade).	—	le 5 nov.	1873.
NADAULT DE BUFFON, avocat général, à Rennes.	—	le 4 mars	1874.
MILLIEN (Achille), littérateur, à Beaumont-la-Verrière (Nièvre)	—	le 1er avril	—
RENAULT DE COUESQUELAN, docteur-médecin, à Rennes	—	—	—
FERREIRA DE LEMOS, docteur-médecin, à Belem-du-Para (Brésil)	—	le 5 août	—
POCARD-KERVILER, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Nazaire	—	le 6 février	1875.
SERRET, docteur-médecin, à Agen	—	—	—
SAINT-GAL, professeur à l'Ecole d'agriculture de Grand-Jouan	—	le 5 mai	—
RAILLARD, docteur-médecin, à Dax	—	le 2 juin	—
BOUCHET, littérateur, à Orléans	—	le 3 nov.	—

MM.		
Houlzé de l'Aulnoy, docteur-médecin, à Lille .	— le 5 janvier	1876.
Vallet, avocat, à Fontenay-le-Comte.........	— le 2 février	—
Simonneau, instituteur à la Barre-de-Monts....	— le 4 oct.	—
Le Cte de Torreno, Ministre de Fomento (Espagne)............................	— le 2 mai	1877.
Michel, littérateur et archéologue, à Lyon......	— le 6 juin	—
Caffarella, avocat, à Toulon (Var)..........	— le 7 nov.	—
Louis, professeur au Lycée de la Roche-sur-Yon.	— le 6 février	1878.
Edelestan-Jardin, inspecteur adjoint de la Marine, à Indret.........................	— le 4 juillet	—
Roussille, professeur à l'Ecole d'agriculture de Grand-Jouan..........................	— le 4 déc.	—
Roussel, médecin de la Marine, à Indret.......	— le 5 février	1879.

LISTE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES

AVEC LESQUELLES

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE EST EN RELATIONS.

ANGERS. — Société industrielle.
— Société d'Etudes scientifiques.
— Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
— Société académique.
ABBEVILLE. — Société d'émulation.
AMIENS. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
— Société des antiquaires de Picardie.
— Société linnéenne du Nord de la France.
AUXERRE. — Société des Sciences historiques et naturelles.
AUTUN. — Société éduenne.
AIX (Bouches-du-Rhône). — Académie des Sciences.
BORDEAUX. — Académie des Sciences.
BOURG. — Société d'émulation.
— Société littéraire, historique et archéologique.
BOULOGNE-SUR-MER. — Société d'Agriculture, Commerce et Arts.
— Société académique.
BERNAY. — Société libre d'Agriculture, Sciences et Lettres.
BESANÇON. — Académie des Lettres, Sciences et Arts.
BÉZIER. — Société archéologique.
— Société d'études des Sciences naturelles.
BREST. — Société académique.
— Société d'émulation.

Bar-le-Duc. — Société des Lettres, Sciences et Arts.
Bayeux. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Caen. — Société d'Agriculture, Science et Arts.
— Société des Beaux-Arts.
— Société linnéenne de Normandie.
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
Cambrai. — Société d'émulation.
Cannes. — Société des Sciences historiques et naturelles.
Chalons-sur-Marne. — Société d'Agriculture et de Commerce.
Cherbourg. — Société des Sciences naturelles.
— Société académique.
Clermont-Ferrand. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Colmar. — Société des Sciences naturelles.
Chambéry. — Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie.
Dunkerque. — Société des Sciences et Lettres.
Dijon. — Comité central d'Agriculture.
— Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Douai. — Société d'agriculture, Sciences et Arts.
Evreux. — Société d'Agriculture, Sciences et Lettres.
Elbeuf. — Société industrielle.
Epinal. — Société d'émulation.
Grenoble. — Académie delphinale.
Lyon. — Société d'Agriculture et des Sciences naturelles.
— Société littéraire, historique et archéologique.
— Société linnéenne.
— Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Le Havre. — Société d'Etudes diverses.
— Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles.
Lille. — Société des Sciences, Agriculture et Arts.
— Société industrielle du Nord de la France.
Le Mans. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Laon. — Société académique.
La Rochelle. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
— Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Le Puy. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
Macon. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

MONTAUBAN. — Société des Sciences, Lettres et Arts.
MAYENNE. — Société d'Agriculture.
METZ. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
— Société des Sciences naturelles.
MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
MONTPELLIER. — Société centrale d'Agriculture.
MOULINS. — Société d'émulation.
MARSEILLE. — Société de Statistique.
— Académie des Sciences, Lettres et Arts.
NANCY. — Académie de Stanislas.
NIORT. — Société de Statistique, Sciences, Lettres, Arts.
NIMES. — Académie du Gard.
NICE. — Société des Lettres, Sciences et Arts.
ORLÉANS. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
— Société d'archéologie.
PARIS. — Société centrale d'Agriculture de France.
— Société protectrice des animaux.
— Société de Numismatique.
— Société philotechnique.
POITIERS. — Société académique.
PAU. — Société des Lettres, Sciences et Arts.
PONT-A-MOUSSON. — Société philotechnique.
PERPIGNAN. — Société agricole, scientifique et littéraire.
REIMS. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
ROCHE-SUR-YON. — Société d'émulation.
ROCHEFORT. — Société d'Agriculture, Sciences et Lettres.
ROUEN. — Académie des Sciences, Lettres et Arts.
— Société centrale d'Agriculture.
— Société libre d'émulation.
— Société des Amis des Sciences naturelles.
— Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.
RENNES. — Société d'archéologie.
SAINT-ETIENNE. — Société d'Agriculture, Industrie et Sciences.
SAINT-QUENTIN. — Société académique.
— Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
SAINT-BRIEUC. — Société d'émulation.

SEMUR. — Société des Sciences naturelles et historiques.
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY. – Société linnéenne de la Charente-Inférieure.
STRASBOURG. — Société des Sciences, Agriculture et Arts.
— Société des Sciences naturelles.
TOULON. — Société des Sciences, Arts et Lettres.
TOULOUSE. — Académie des Sciences, Inscriptions et Lettres.
— Société des Sciences naturelles.
— Société centrale d'Agriculture.
TOURS. — Société des Sciences, Agriculture et Arts.
— Société d'archéologie.
TROYES. — Société académique.
VALENCIENNES. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
VERSAILLES. — Société des Sciences morales, Lettres et Arts.
VALENCE. — Société de Statistique et des Sciences naturelles.
VANNES. — Société polymatique du Morbihan.
VESOUL. — Société d'Agriculture, Sciences et Arts.
VITRY-LE-FRANÇAIS. — Société des Sciences et Arts.

ALLOCUTION DE M. BIOU

PRÉSIDENT SORTANT.

MESSIEURS,

Au moment de quitter une place qui m'a honoré, je tiens à vous témoigner toute ma reconnaissance.

J'ai trouvé dans votre concours bienveillant une aide sur laquelle je comptais, mais qui a été plus complète encore que je n'avais osé l'espérer.

Aucune compagnie n'a donné l'exemple d'une union plus parfaite, d'une courtoisie plus cordiale dans les habitudes, d'un esprit aussi impartial et aussi élevé dans la discussion.

La Société Académique a été déclarée d'utilité publique; et, grâce à vos efforts, elle a justifié et elle augmentera son droit à ce titre d'anoblissement.

Les résultats du dernier concours pour les prix viennent de l'affirmer de nouveau; mais ce qui le prouve encore, c'est l'ensemble des travaux importants qui ont occupé vos séances.

Vous avez rempli dignement le programme inscrit à la

première page de votre Code réglementaire : « Cultiver les » lettres, les sciences et les arts, et en propager le déve- » loppement. »

Si le vœu que j'avais exprimé de l'entreprise d'une grande œuvre collective n'a pas été réalisé, c'est que, sans doute, les circonstances ne l'ont pas permis. Je sais que l'idée fait son chemin et que plusieurs de nos collègues sont disposés à la favoriser. La préparation gagne, d'ailleurs, à être mûrement étudiée.

Notre Société a déjà un long passé, mais son avenir est sans limites : ce qu'elle n'a pu faire jusqu'à ce jour, elle le fera certainement plus tard.

J'ai le devoir, et je m'en acquitte avec bonheur, de rendre un hommage plus spécial à notre Trésorier, dont le dévouement infatigable nous a donné enfin un guide sûr pour retrouver sans peine les ouvrages de 80 années, presque perdus dans nos Annales; à notre Bibliothécaire, animé d'un zèle égal, qui vient d'achever le catalogue de la précieuse collection scientifique de la Section de Médecine.

Je ne dois pas oublier non plus de constater le concours si utile de M. le Secrétaire général et de M. le Secrétaire adjoint.

Vous avez écouté avec le plus vif intérêt la lecture de leurs procès-verbaux, qui constituent des comptes-rendus aussi lucides que complets, permettant de suivre dans leurs développements et d'apprécier à leur juste valeur les œuvres produites.

La Société Académique est dans une voie prospère; vous l'y maintiendrez, Messieurs, non-seulement en apportant le tribut de vos travaux personnels, mais aussi en assistant aux séances avec assiduité.

Il est superflu de vous le rappeler : une apparence d'in-

différence peut refroidir, quelquefois éteindre l'ardeur des plus zélés ; tandis que des encouragements directs sont des stimulants d'un effet certain et durable.

L'honorable collègue que vous avez choisi pour me remplacer réunit toutes les qualités qui peuvent assurer votre succès.

Ses services antérieurs, son mérite personnel, son esprit actif et entraînant, vous offrent toutes les garanties.

C'est donc avec la satisfaction d'une pleine confiance dans votre avenir que je l'invite à s'asseoir au fauteuil de la présidence, qu'il est si digne d'occuper.

Nantes, le 3 décembre 1879.

ALLOCUTION DE M. MALHERBE

NOUVEAU PRÉSIDENT.

Messieurs,

Lorsqu'il y a une vingtaine d'années, j'avais été choisi pour présider la Société Académique, je pensais avoir eu ma part des honneurs que notre compagnie confère à ses membres et mon ambition était satisfaite. Aussi j'étais loin de songer à occuper de nouveau cette place à laquelle vos suffrages viennent de m'appeler; j'y devais penser d'autant moins qu'après avoir été longtemps très assidu à vos séances, que je ne manquais jamais volontairement, je m'en étais éloigné, non assurément que j'eusse cessé de m'intéresser à vos travaux, mais par suite de douloureuses circonstances qui étaient venu rompre mes habitudes; je m'étais renfermé dans le cercle des études nécessaires à ma pratique médicale et à mon enseignement. Vous n'avez pas voulu me laisser dans ma retraite et vous avez décidé que je vous devais encore une part de mon activité; je souscris sans réserve au jugement que vous avez prononcé.

En m'appelant encore une fois à votre tête, vous m'avez donné une preuve d'estime et de confiance à laquelle je ne saurais rester insensible, et j'en suis trop honoré pour hésiter un instant à accepter le mandat que vous voulez bien me confier. J'espère trouver dans mon dévouement à la Société assez de force et de volonté pour m'acquitter de ma tâche à votre satisfaction; je compte, d'ailleurs, pour m'en rendre l'accomplissement facile, sur la bienveillance à laquelle vous m'avez accoutumé.

Qu'il me soit permis, maintenant, de faire appel au zèle et à la bonne volonté de mes collègues, afin que l'année qui commence ne soit pas moins féconde que celles qui l'ont précédée. Nous ne devons pas oublier un seul instant que notre Association a sa principale raison d'être dans son utilité, et que nous ne pouvons lui assurer ce caractère que par de constants efforts et des services réels. Le champ à défricher est sans limites et chaque travail accompli appelle un travail nouveau : il faut donc que jamais notre ardeur ne se ralentisse si nous voulons bien mériter de nos concitoyens.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. GOUPILLEAU

PAR M. MALHERBE PÈRE,

PRÉSIDENT.

Francis Goupilleau, né à Nantes en 1803, fit ses premières études dans sa ville natale, puis alla passer une couple d'années en Allemagne, pour se familiariser avec les langues du Nord, dont il parlait plusieurs avec facilité. Revenu au foyer paternel, il remplit, pendant de longues années, la charge de courtier maritime, que son père avait occupée avant lui.

Il exerça aussi, pendant longtemps, les fonctions de Consul de Hanovre. Plus tard, devenu grand propriétaire, il transmit sa charge de courtier à son neveu et se livra à l'agriculture sur une grande échelle.

Possédant des terrains très étendus dans la commune de Saint-Michel-Chef-Chef, il s'occupa particulièrement de la plantation des dunes, et nous l'avons plusieurs fois entendu parler de la culture des sapins, qu'il avait étudiée dans tous ses détails.

Il mourait à Nantes le 17 septembre 1880, emportant avec lui les regrets sincères de tous ceux qui l'avaient connu de près ou de loin.

Admis, en 1842, au nombre des membres résidants de la Société Académique, Goupilleau n'a cessé, depuis lors, d'en faire partie et de s'intéresser au succès de la compagnie qui le considérait, avec raison, comme un des hommes les plus éclairés du pays, bien qu'il semblât prendre à tâche de dissimuler le mérite réel qu'il possédait, se bornant, en général, à assister régulièrement aux séances des Commissions dont il faisait partie et à leur prêter son concours toujours éclairé.

En 1865, une Commission, composée de MM. Aubinais, Abadie, Fontaine, Renoul fils et Goupilleau, fut chargée de faire un rapport sur un projet d'amélioration de la Loire maritime, communiqué à la Société par M. Georges Demangeat. Des aptitudes spéciales, la connaissance parfaite du sujet, désignaient naturellement pour rapporteur notre collègue, qui prit pour épigraphe de son intéressant travail le passage suivant, de Michel Chevalier :

« Malgré tout leur savoir, nos ingénieurs n'osent pas
» aborder l'amélioration de nos fleuves. C'est à peine s'ils
» ont des idées bien arrêtées sur les meilleurs moyens
» d'améliorer les grands cours d'eau dans leur lit.

» La Loire est celui de tous nos fleuves dont le perfec-
» tionnement porterait les plus beaux fruits. C'est évi-
» demment le bassin de la Loire qui, de tous, doit présenter
» le plus de voies de communication.

» Il y a au moins trente départements à qui profiterait
» l'amélioration de la Loire. »

S'inspirant de ces paroles du grand économiste, Goupilleau, après avoir exposé le système proposé par Demangeat et en avoir fait ressortir les avantages et les incon-

vénients, en tête desquels il faut placer l'énorme dépense qu'il devait entraîner, et, en second lieu, l'incertitude du régime du fleuve, que l'auteur du projet avait, au contraire, considéré comme constant et régulier, arrive à cette conclusion qu'on n'est pas encore fixé sur le meilleur procédé à employer pour réaliser l'amélioration de la navigation de la Loire, reconnue nécessaire depuis si longtemps.

Il fait toutefois remarquer que si les travaux entrepris dans ce but n'ont pas donné tous les résultats qu'on avait espérés, ils n'ont pourtant pas été inutiles, car ils ont réduit dans une très grande proportion l'étendue des seuils ou hauts fonds qui font obstacle au passage des navires d'un fort tonnage.

Il entre ensuite dans d'intéressantes considérations sur l'importance qu'il y a à conserver à la ville de Nantes son rang parmi les grands ports de commerce. Il signale les empiètements sur les intérêts nantais tentés au profit de la nouvelle ville de Saint-Nazaire, qui, naguère encore, n'était qu'une misérable bourgade; il insiste sur la nécessité de combattre cette tendance envahissante, en s'appuyant sur les améliorations obtenues dans le régime du fleuve; d'autant plus qu'on ne doit pas les regarder comme définitives, puisque les travaux sont incessamment poursuivis.

Aux raisons alléguées par Goupilleau, on pourrait ajouter qu'il y aurait injustice à déposséder une population aussi importante que celle de Nantes, au profit d'une agglomération qui, de longtemps, ne saurait atteindre un chiffre bien élevé. Saint-Nazaire, en effet, est un séjour désagréable et malsain, nombre de maisons y sont bâties sur un terrain poreux, où l'eau se rencontre à une très faible profondeur, et pénètre les murs d'une constante

humidité. La disette d'eau potable est un inconvénient plus grand encore, qu'on ne pourrait faire disparaître qu'à grands frais, et cette dernière circonstance plus que toute autre retardera le développement de la nouvelle cité.

Nous pouvons aisément soupçonner ce qu'a dû penser Goupilleau en apprenant la création récente, à Saint-Nazaire, d'une Chambre de Commerce qui est venue enlever indûment à celle de Nantes la connaissance de nombreux intérêts qui relevaient d'elle.

Notre collègue aura dû, d'un autre côté, se réjouir de l'adoption du projet de construction d'un canal latéral partiel, qui doit épargner à la navigation les inconvénients des passes les plus difficiles. Si, en vous rappelant l'esprit du rapport sur l'amélioration de la Loire maritime, nous avons rendu hommage à la haute intelligence de Goupilleau, il nous reste à parler de sa modestie qui, plus encore sans doute que les obstacles qu'il allégua, lui firent refuser la présidence de la Société à laquelle, à l'unanimité des suffrages, il avait été appelé en 1867.

En terminant cette courte notice, ai-je besoin de mentionner les qualités aimables du collègue que nous regrettons; ces qualités, chacun de vous en conserve le souvenir et peut se dire que sa constante affabilité n'avait d'égale que la lucidité d'esprit qu'il manifestait dans l'appréciation de toutes les questions sur lesquelles il avait à se prononcer

---

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. PINSON

PAR M. MALHERBE PÈRE,

PRÉSIDENT.

Né en 1811, le 14 juillet, M. Pinson, sur l'enfance et la jeunesse duquel nous n'avons pu nous procurer de renseignements, remplit les fonctions de géomètre de 1re classe du cadastre depuis l'âge de 24 à 25 ans jusqu'au 17 septembre 1845, époque à laquelle il entra dans le service des chemins vicinaux, c'est-à-dire, pendant dix ans environ.

Dans cette dernière administration, il occupa le poste d'agent-voyer dessinateur jusqu'au 30 mai 1872. Mis à la retraite, il travailla encore pendant plusieurs années comme géomètre pour la Compagnie des chemins de fer nantais. Dès lors, cependant, il souffrait de la maladie de cœur qui devait l'emporter, après l'avoir cruellement torturé pendant ses deux dernières années. Il succomba en novembre 1880, terminant une vie consacrée tout entière au travail, en proie à de longues et pénibles souffrances que pouvaient à peine adoucir les soins constants et dévoués de sa fille, Mme Bretet.

M. Pinson a laissé après lui de nombreux monuments de son activité et de ses habitudes laborieuses : tels un

plan de la ville de Nantes, et une carte du département de la Loire-Inférieure, très justement estimés.

Mais son plus beau titre de gloire, c'est son active collaboration aux cartes cantonales et aux cartes d'arrondissement du département, publiées sous la direction de M. de Tollenare, alors chef du service de la vicinalité.

Les études faites à ce propos sur le terrain par notre collègue lui permirent de recueillir des documents nombreux et précis du plus grand intérêt, au moyen desquels il put composer un *dictionnaire des lieux habités du département de la Loire-Inférieure*. Ce livre, qui représente une somme énorme de travail, et dont l'importance et l'utilité ne peuvent être comprises que par ceux qui l'ont eu entre les mains, fut publié en 1856, par souscription, au prix modique de 5 fr., sous le patronage de la Société Académique.

Le rapport fait à cette occasion par une Commission de trois membres, mentionne cette circonstance que M. Pinson, aussi désintéressé que consciencieux, ne voulait tirer aucun profit de son ouvrage, et désirait en faire l'abandon au département.

Admis en 1857, au nombre des membres résidants de la Société, il n'a cessé depuis lors d'en faire partie.

Nous avons peu connu M. Pinson personnellement, mais ceux qui l'ont pratiqué davantage s'accordent pour rendre hommage à la facilité de son caractère ainsi qu'à sa ponctuelle exactitude comme employé d'administration.

Il ne nous reste plus qu'à adresser un souvenir sympathique auquel vous vous associerez tous, à un regrettable collègue dont l'existence si bien remplie a fini trop douloureusement.

DE L'IMPORTANCE

QU'IL Y AURAIT

A SUPPRIMER LA LOI DU 20 MAI 1838

ET L'ARTICLE 1641 DU CODE CIVIL

EN CE QUI CONCERNE LE COMMERCE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

PAR B. ABADIE,

Vétérinaire du département de la Loire-Inférieure.

I.

MESSIEURS,

L'origine de l'action rédhibitoire remonte aux lois romaines, de même que celle de la plupart des dispositions principales du contrat de vente. Les Romains avaient un nombre considérable de vices rédhibitoires sur les esclaves et les animaux. Ils appliquaient avec une grande sévérité cette idée que « le vendeur doit déclarer tous les vices de la chose, pour que l'achat se fasse en sûreté. » Les mœurs modernes sont moins difficiles ; elles n'exigent pas autant de franchise. De sorte que si l'on peut justement blâmer le vendeur qui a employé des manœuvres pour

cacher des défauts, on est plus indulgent pour celui qui, exposant sa marchandise, a laissé son acheteur l'examiner sur toutes ses faces et libre de l'accepter ou non, après en avoir débattu le prix. C'est sans doute sous l'empire de tels sentiments que le principe de la rédhibition s'implanta dans l'esprit des populations, qui occupèrent notre territoire après la domination romaine. Car les provinces, alors indépendantes les unes des autres, n'admirent qu'un nombre très restreint de vices rédhibitoires, lesquels ont été maintenus et transmis de génération en génération, par la force des coutumes, très variables d'une province à l'autre, même entre provinces proches voisines. Le nombre de ces vices rédhibitoires était de deux, trois ou au plus quatre pour chacune d'elles. La diversité des coutumes s'observant non-seulement sur la nature des vices, mais aussi relativement aux délais, dans lesquels l'action devait être intentée.

Le Code civil lui-même, malgré le libellé de son article 1641, qui semblerait avoir dû en généraliser l'application à tous les vices cachés, laissa subsister l'empire des coutumes et n'apporta ainsi aucune modification à la nature et au nombre des vices rédhibitoires, ni aux délais de la garantie. Aussi la jurisprudence qui leur était appliquée, variait-elle de tribunal à tribunal, si bien que ce qui était rédhibitoire ici, ne l'était pas 10, 15 ou 20 lieues plus loin. Dès lors on comprend le désordre judiciaire qui en devait résulter et les lésions injustes et blessantes que les parties en ressentaient. L'extension des relations commerciales, singulièrement favorisées par l'amélioration prodigieuse et incessante des voies de communication, était bien de nature à augmenter encore les inconvénients de ce fâcheux état de choses.

Si la même coutume avait régi tous les points de la

France, quant au nombre des vices et au délai de la garantie, il est présumable que le besoin de la loi de 1838 ne se serait pas fait sentir. En d'autres termes, je pense que la nécessité de cette loi a paru plutôt afin de substituer l'unité à la diversité que pour la création d'un nombre de vices, supérieur à celui que les coutumes avaient admis.

Cette loi, tout le monde la connaît, elle a pour base la désignation des vices, qui sont les mêmes pour toute la France, et elle établit une semblable uniformité pour le délai de la garantie, fixé à neuf jours pour l'un et à trente pour l'autre ordre de vices. L'expérience qui en est faite depuis 40 ans passés, permet de la juger par ses propres résultats.

Or, en 1868, M. le Ministre de l'Agriculture adressa à la Société centrale de médecine vétérinaire une lettre de laquelle j'extrais le passage suivant : « J'ai l'honneur de » prier la Société de vouloir bien examiner si, d'après » son expérience des effets de cette loi, il n'y aurait pas » lieu d'y apporter quelques modifications dans l'intérêt » de la sincérité des transactions, de la diminution du » nombre des procès et de la défense des producteurs » d'animaux contre les manœuvres des marchands.

» La Société rechercherait s'il ne serait pas utile de » réduire la liste des vices réputés rédhibitoires ; d'abréger » les délais de garantie, ou d'introduire tels ou tels chan- » gements de nature à éviter autant que possible les » contestations et les frais qu'elles entraînent. »

II.

Cette demande avait pour but de procurer au Conseil d'Etat les renseignements nécessaires pour la rédaction

de la partie du Code rural, dans laquelle la loi rédhibitoire avait sa place marquée.

Le projet de ce Code, déposé sur le bureau du Sénat, contient, en effet, une loi rédhibitoire, qui modifie profondément celle de 1838.

Dans ce projet est proposée chez le cheval, l'âne et le mulet, la suppression de la fluxion périodique des yeux, de l'épilepsie, de la vieille courbature et de la hernie inguinale intermittente.

Pour l'espèce bovine, celle de l'épilepsie, de la phthisie pulmonaire et du renversement du vagin et de l'utérus.

Les anciens vices conservés sont :

Pour le cheval, l'âne et le mulet : la morve, le farcin, la boiterie intermittente, le cornage, l'immobilité et le tic.

Pour l'espèce bovine : les suites de la non-délivrance.

Pour l'espèce ovine : la clavelée et le sang de rate.

La pousse chez les équidés, après avoir été débaptisé, est maintenue aussi dans cette nomenclature, sous le nom d'emphysème pulmonaire.

Enfin, le projet comprend, en outre et en addition, la méchanceté et la rétivité, pour les espèces équines, et la ladrerie sur le porc.

Le Conseil d'Etat n'a adopté ces modifications qu'après de mûres réflexions et sur les avis qui lui avaient été transmis par les hommes les plus compétents, surtout par la Société centrale de médecine vétérinaire, dont l'influence sur l'esprit des membres du Conseil d'Etat doit avoir été prépondérante, ainsi qu'en témoignent les termes contenus dans le travail du Conseiller rapporteur.

Il y a donc un véritable intérêt à s'arrêter un instant sur les considérations qui ont déterminé cette Société savante à formuler ses résolutions.

III.

Déjà, en 1858, sur une interpellation du savant et regretté Renault, adressée au non moins regretté Leblanc, de formuler les critiques que celui-ci ne cessait d'adresser à la loi du 20 mai 1838, la Société centrale avait soutenu une longue discussion, non-seulement sur le principe de la loi, mais encore, le principe ayant été accepté sur les modifications dont elle devait bénéficier, d'après l'expérience qui en avait été faite depuis vingt ans.

M. le Ministre de l'Agriculture, dès le début de cette discussion, demanda à la Société de lui transmettre le résultat de ses délibérations.

Quant au principe de la loi, sa suppression et celle de l'art. 1641 du Code civil, en ce qui concerne le commerce des animaux domestiques, furent plaidées avec des arguments d'une grande force, par MM. Huzard, Magne et Sanson; mais cette opinion fut combattue et définitivement écartée.

Passant alors à l'examen de chaque vice, la Société n'en rencontra qu'un, qu'il y eut lieu, suivant elle, de supprimer, c'est la hernie inguinale intermittente.

Mais la docte assemblée crut devoir proposer, pour les espèces équines, deux vices nouveaux : la méchanceté et la rétivité.

Dix ans plus tard, en 1868, quand M. le Ministre de l'Agriculture la consulta dans les termes que je viens d'indiquer, la Société jugea qu'il lui paraissait sage de supprimer quelques-uns des vices anciens. Son choix se fixa justement sur ceux qui donnent le plus souvent lieu à des contestations. Il semble même que cette considération ait été précisément celle sur laquelle elle s'est appuyée pour justifier ses propositions.

Elle proposa de supprimer dans les espèces équines, la fluxion périodique des yeux, l'épilepsie, la vieille courbature, la pousse, la hernie inguinale intermittente.

Dans l'espèce bovine : l'épilepsie, la phthisie et le renversement du vagin et de l'utérus.

Elle ne conservait donc des vices anciens, que :

Pour le cheval, l'âne et le mulet : la morve, le farcin, les boiteries anciennes intermittentes, le cornage, l'immobilité et le tic.

Pour l'espèce bovine : les suites de la non-délivrance quand le part n'a pas eu lieu chez l'acheteur.

Pour l'espèce ovine : la clavelée et le sang de rate.

Mais la Société proposa d'ajouter à la nouvelle nomenclature les deux vices qu'elle avait déjà admis en 1858 : la méchanceté et la rétivité.

Comme on le voit, le Conseil d'Etat n'a fait subir que deux modifications aux propositions de la Société centrale. Il a rétabli la pousse, sous le nom d'emphysème pulmonaire, et introduit la ladrerie de l'espèce porcine.

IV.

En 1878, s'est tenu à Paris un congrès des vétérinaires de France, qui a consacré deux séances à la discussion de la loi sur les vices rédhibitoires. Ce congrès a maintenu, par son vote, le principe de la loi, bien qu'une minorité fort respectable ait plaidé en faveur de sa radicale suppression.

Mais quand il en est arrivé à l'examen de chaque vice en particulier, il a voté le maintien de la fluxion périodique des yeux, de la morve, du farcin, de l'immobilité, du cornage chronique et du tic avec ou sans usure des dents; des suites de la non-délivrance, de la clavelée et du sang de rate et, enfin, de la ladrerie.

Le congrès a repoussé comme vices rédhibitoires :

L'épilepsie dans toutes les espèces, les maladies anciennes de poitrine, la pousse ou l'emphysème pulmonaire, la hernie inguinale intermittente, la boiterie ancienne intermittente, la méchanceté, la rétivité, la phthisie pulmonaire, le renversement du vagin et de l'utérus.

Si, en comparant les décisions que je viens de relater, lesquelles, à la Société centrale, à dix ans de distance, offrent des différences si tranchées, je pouvais rappeler les motifs qui, aux deux époques, furent invoqués, soit pour la conservation, soit pour la radiation des mêmes vices, j'y puiserais les meilleurs arguments, pour appuyer ma thèse de la suppression de la loi. Mais le temps me ferait défaut pour accomplir cette tâche.

V.

Qu'il me soit permis cependant de faire observer qu'en écartant la pousse et la fluxion périodique, comme l'avait proposé la Société centrale, on aurait diminué, au moins des deux tiers, les cas qui, dans la pratique, donnent naissance à l'action rédhibitoire.

J'ajouterai que les mêmes motifs qui ont conduit la Société à proposer cette suppression, pourraient logiquement être invoquées en faveur de la suppression des vices conservés.

Mais j'ai surtout hâte d'exprimer le regret que le Conseil d'Etat n'ait pas cru devoir déférer à l'opinion de la Société centrale, qui avait proposé de supprimer la pousse, rétablie par le Conseil, sous la désignation d'emphysème pulmonaire, désignation qui, assurément, sera, de la part des experts, le sujet de plus grandes contestations que ne l'est celle de pousse, qui ne préjuge aucune lésion

spéciale, mais qui rend bien l'idée de symptômes tangibles aux sens.

Il est donc certain que la substitution d'emphysème à pousse n'atténuera en rien les inconvénients inhérents à ce vice, considéré sous son rapport rédhibitoire. Or, cette pousse est cause de tant de procès injustes et ruineux, entraîne à tant de mécomptes sans compensation, qu'elle a été, de tout temps et de toutes parts, l'objet d'une réprobation générale, et qu'au congrès vétérinaire notamment, sa radiation a réuni une majorité formidable. Là, cependant, les votants opinaient contre leur propre intérêt; mais un devoir de conscience commandait de le sacrifier en faveur de l'intérêt public.

La même majorité du congrès s'est montrée, avec une énergie de résolution très remarquable, quand il s'est agi de se prononcer sur la méchanceté et la rétivité.

Les praticiens les plus considérables, quoique partisans du principe de la loi, n'ont pas hésité à condamner comme une faute grave, le projet d'y introduire ces deux vices, qu'on ne parviendra jamais à définir, de façon à pouvoir dire où finissent la docilité et l'obéissance, et où commencent la méchanceté et la rétivité, ainsi que je me propose de le démontrer dans le cours de cette conférence.

VI.

En théorie, rien de plus attrayant que de sauvegarder l'intérêt de l'acheteur, en lui garantissant l'absence de défauts réputés cachés; mais ce système est très loin d'être exempt d'inconvénients dans la pratique.

Le commerce des animaux est, en France, une source de richesses à laquelle on ne doit pas créer des obstacles. En suscitant à celui qui spécule sur cette branche d'in-

dustrie des difficultés trop minutieuses, en le traitant avec trop de sévérité pour des vices que souvent il peut ne pas avoir connus, on nuit au développement de l'agriculture et du commerce, et on tend à paralyser leur brillant essor. La conduite des Romains, en créant un grand nombre de vices, est peut-être l'une des causes de l'état de langueur dans lequel leur agriculture et leur commerce restèrent plongés et dont ils ne surent jamais les faire sortir. De la sorte, on a quelques procès de plus et des acheteurs ruinés en frais, au lieu d'être simplement trompés par leurs vendeurs.

Quand on compare les vices rédhibitoires admis à certains autres dont les animaux peuvent être frappés, on se demande pourquoi les premiers ont été l'objet d'une telle préférence. A la vérité, les objections présentées par les auteurs mêmes de la loi, pour justifier l'exclusion des autres, sont des armes à deux tranchants que l'on peut, avec autant de raison, retourner contre les premiers.

Je ne m'attarderai pas à établir le parallèle entre les vices admis et les vices exclus, pour démontrer la bizarrerie d'une telle contradiction ; mais cela ne suffit-il pas, pour prouver que les esprits les plus sages reconnaissent la nécessité de ne pas multiplier les vices rédhibitoires. Or, s'il y a un avantage à ne pas les multiplier, il doit exister un intérêt égal à les supprimer tout-à-fait, puisqu'il n'y a rien de plus difficile à justifier, que la préférence qui a été accordée aux uns sur les autres.

Si le commerce n'opérait pas de grands déplacements des animaux qui en sont l'objet, l'action rédhibitoire n'offrirait pas, au même degré, les inconvénients qu'elle présente. L'acheteur préviendrait officieusement son vendeur de l'existence du vice. Celui-ci le ferait vérifier à l'amiable et tout s'arrangerait sans frais ; malheureusement, le plus

souvent, l'animal est conduit au loin, et quand il est arrivé au but, le délai est près d'expirer, ce qui oblige l'acheteur à se mettre en règle, afin de sauvegarder ses droits.

VII.

Même quand les parties sont d'une égale bonne foi, les frais qui résultent de la première étape du procès s'élèvent à une somme souvent égale ou supérieure à celle qui est représentée par la dépréciation causée à l'animal par le vice rédhibitoire. Peut-on dire, d'une loi, qu'elle est juste et équitable, lorsque le ressort, qui doit la faire agir, occasionne, dès les premiers pas de la procédure, une dépense équivalente à la valeur de la revendication qu'elle poursuit ? En effet, en additionnant les frais de voyage occasionnés à l'animal, à l'aller et au retour, ceux du timbre, de l'enregistrement, du greffier, de l'huissier et de l'expert, on arrive à un total qui est égal, s'il ne le dépasse, à celui qui résulte du préjudice causé à l'animal par le vice rédhibitoire. En d'autres termes, quand le vendeur compare les dépenses soldées à la moins-value de la revente de la bête, il constate que les premières dépassent le plus souvent la seconde. Peut-on dire d'une telle loi qu'elle est conforme aux principes d'une saine économie, puisqu'elle soustrait de la bourse des parties des sommes plus élevées que celles qu'elle leur sert à revendiquer ? Car, observez bien, Messieurs, que l'acheteur d'un cheval ne le conserve généralement pas jusqu'à sa complète usure ; il devient ainsi vendeur à son tour. En ce cas, ce que la loi lui accorde d'une main, elle le lui retire de l'autre.

VIII.

J'ai supposé jusqu'ici que les parties, d'une égale bonne

foi, arrêtaient le procès dès son début ; mais il arrive souvent que le vice est contesté, parce que les hommes de l'art ne sont pas d'accord sur sa nature : Oh ! alors, en avant les jugements, les contre-expertises ; d'où résultent les tracas les plus décourageants et une dépense qui équivaut à la valeur totale de l'animal, si elle ne la dépasse ; situation qui s'exprime par cette expression : la bête se mangera, la bête est mangée. — Le bon sens des fermiers, surtout quand il est soutenu par des conseils inspirés par une sage réflexion, excluant toute passion, s'oppose, en général, à la poursuite de tels procès, dont il n'est jamais permis de prévoir exactement l'issue, et qui souvent sont résolus contrairement aux droits réels des parties.

En effet, parmi les vices, il en est dont les signes ne sont pas tellement précis, qu'il soit impossible de les confondre avec ceux d'un mal différent, comme cela arrive pour la fluxion périodique, certaines boiteries, les affections de poitrine, le tic, la pousse, etc. Les experts, dont l'amour-propre, souvent exagéré, les pousse à conseiller la continuation de la lutte, s'aigrissent entre eux, recourent à des discussions dépassant quelquefois les bornes d'une désirable modération, et sèment ainsi des ferments de discorde fort regrettables au double point de vue des intérêts généraux et de la sauvegarde de la dignité professionnelle.

Le champ de l'observation fourmille de faits où les inconvénients que je signale se présentent de telle sorte, qu'en parlant ainsi, je ne commets aucune exagération.

IX.

L'impression que des faits actuels ou récents produisent sur les esprits n'est pas sans influence sur les opinions

des hommes spéciaux, quand ils sont appelés à donner leur avis sur les modifications qu'il y aurait lieu d'introduire dans la loi. — En d'autres termes, il arrive que l'opinion exprimée est souvent le reflet d'un fait qui a fortement agi sur l'intellect, sans que le raisonnement fasse quelque effort pour l'écarter, afin de se reporter sur ce qui se reproduit le plus communément, et de reléguer au second plan les faits exceptionnels, qui ne doivent se renouveler qu'à de longs intervalles.

C'est ainsi qu'il est aisé de comprendre combien les considérations que je viens de développer ont une différence d'application, relativement aux contrées diverses, selon que les chevaux qu'elles possèdent sont de haute, de moyenne ou de basse valeur. C'est pourquoi, dans les pays riches en beaux chevaux, on pourra contester que le préjudice causé par certains vices rédhibitoires ne dépasse pas la somme des frais qu'entraîne la mise en jeu de l'action rédhibitoire. Dans les contrées de grande consommation, on est également porté à ne considérer que l'intérêt de l'acheteur, lui sacrifiant, sans scrupule, celui de l'éleveur. Cependant, il est une loi inexorable, qui finit toujours par faire ressortir son effet : c'est que la production doit rencontrer, dans les bénéfices réalisés, les moyens de couvrir tous les frais prévus et aléatoires inhérents à chaque industrie. Donc l'acheteur, en n'envisageant que son propre intérêt, pour obtenir une satisfaction momentanée, se crée une situation que le producteur fera, dans l'avenir, nécessairement retomber sur lui.

D'ailleurs, la loi doit être faite pour la France entière, sans crainte de favoriser certaines contrées au détriment des autres.

Dans la question que je discute en ce moment, il ne faut pas envisager la population chevaline de telle ou telle

région, ni l'élite de la population dans toutes les régions, mais, au contraire, se reporter à la valeur moyenne des trois millions de têtes répandus sur toute la France. Or, il est incontestable que cette valeur moyenne ne dépasse guère la somme de 400 fr., si elle est atteinte, et c'est sur ce chiffre seulement qu'il faut enceindre le raisonnement. La question ainsi posée, qui pourra prétendre que j'aie commis quelque exagération ?

X.

J'arrive à un autre ordre d'arguments qui me paraissent devoir particulièrement militer en faveur de la suppression de la loi..

Parmi les marchands de chevaux, qui sont si nécessaires comme intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs, il en est malheureusement qui sont peu scrupuleux sur le choix des moyens de s'assurer des bénéfices même illicites. Quand l'animal acheté, conduit au loin, n'a pas immédiatement trouvé une défaite facile, son acheteur écrit au vendeur pour lui dénoncer un vice rédhibitoire purement imaginaire. Il lui demande de venir chercher son animal, si mieux il n'aime renvoyer une partie du prix, comme indemnité pour la moins-value causée par le vice ; faute de quoi, il le menace d'un procès, qui sera intenté à telle heure, de tel jour.

Parmi les vendeurs, il en est qui, convaincus que leur animal ne possède aucun vice, flairent la malice de l'escroc et ne lui font aucune réponse. Pour cette fois, c'est un coup d'épée dans l'eau.

Mais il en est de plus pusillanimes et qui, par dessus tout, redoutent un procès, qu'à tout prix ils veulent éviter : ils se mettent donc en route, munis de quelque renseigne-

ment sur ce qu'ils doivent faire. Ils recourent aux lumières d'un vétérinaire, quand il s'en trouve un dans le voisinage, et bientôt ils acquièrent la conviction que le vice rédhibitoire n'existe pas. Ils rentrent chez eux, allégés des soucis que la menace leur avait suscités, mais ils n'en doivent pas moins supporter les frais de leur voyage et les honoraires de l'homme de l'art, ainsi que la perte de leur temps.

Enfin, il s'en rencontre qui, ennuyés du tracas d'un procès possible, acceptent la proposition qui leur est faite, d'une diminution du prix, et qui envoient la somme réclamée.

Ce genre de fraude, par chantage, est pratiquée sur une grande échelle : pour mon compte, je connais un grand nombre de cas où de malheureux vendeurs ont été honteusement exploités.

XI.

Il est, du reste, une classe de maquignons de bas étage, qui recherchent, sur les foires, des chevaux qu'ils reconnaissent atteints de vices ignorés de leurs propriétaires et qu'ils achètent de préférence.

. Ils ne tardent pas à intenter un procès en rédhibition. Le vendeur se rend aussitôt après avoir reçu son assignation ; mais, quand il est arrivé, on lui apprend qu'il a à payer une cinquantaine de francs de frais, et comme souvent il n'a pas cette somme et celle du prix du cheval, il se trouve ainsi à la merci de son adversaire, qui l'exploite sans pitié et finit par lui extorquer la plus grande partie de son argent, tout en conservant le cheval pour un modique prix.

Mais ce cheval sera bientôt revendu en bonne garantie, car le maquignon raisonne ainsi : De même que mon ven-

deur n'avait su voir que son cheval avait un vice, de même je trouverai un acheteur, qui ne sera pas plus clairvoyant, et qui laissera écouler le délai de garantie, sans aucunement soupçonner le défaut de son cheval. Je connais de ces industriels de bas étage, qui exploitent plus particulièrement ce genre de commerce, lequel, de la sorte, est relativement très productif.

Il ne peut s'appliquer qu'à des animaux de peu de valeur.

Aussi, le congrès vétérinaire, autant pour mettre ordre à ces abus que pour éviter les frais nécessités par l'action rédhibitoire, sur des sujets de petite valeur, a-t-il émis le vœu, à l'unanimité, que la rédhibition ne puisse jamais s'exercer chez les animaux dont le prix d'achat ne dépasserait pas 150 fr.

Mais 150 fr. pour certaines bourses constituent une valeur relativement plus considérable que 1,000 et 2,000 pour d'autres.

N'est-ce pas là un argument irréfutable, qui plaide, avec une brutale éloquence, en faveur de la suppression de la loi ?

En effet, ne pouvant protéger les pauvres, elle servirait seulement à défendre l'intérêt des riches : telle serait sa moralité.

Et cependant, en pratique, quelque contrariété que la raison dût en éprouver, quand même la loi serait maintenue en faveur des riches, j'affirme qu'il y aurait avantage pour les pauvres à n'en pouvoir pas user, par cette seule considération, développée déjà, qu'ici surtout les frais seraient en trop forte proportion, relativement à la valeur de l'objet du litige. Ce serait bien le cas de le dire : Le feu n'en vaut pas la chandelle.

L'un des résultats des manœuvres employées par les

acheteurs contre les vendeurs, a été d'introduire en Basse-Bretagne la résolution, chez les éleveurs, de ne vendre leurs chevaux que contre leur décharge de toute garantie des vices rédhibitoires. Voilà trente ans que cela se pratique. Si les vendeurs acquièrent, de ce chef, une sécurité complète, après la vente, il ne semble pas que les acheteurs aient beaucoup souffert de cette atteinte portée à leurs intérêts ; car ils se rendent de plus en plus vers cette contrée, où ils trouvent, en si grande abondance, les divers types capables de satisfaire leurs besoins.

Les éleveurs ne conduisent jamais un animal au marché, sans être porteurs d'un billet imprimé, qui est rempli et signé par l'acheteur, au moment de la livraison.

D'autres contrées, à l'instar de la Bretagne, prennent contre les acheteurs les mêmes précautions. Il faut citer la Mayenne et l'arrondissement de Châteaubriant, de la Loire-Inférieure.

XII.

Mais la loi ne sert pas seulement les acheteurs pour commettre les fraudes dont je viens de parler. Les vendeurs eux-mêmes ne se font pas quelquefois faute de recourir à elle, pour tromper les acheteurs les plus clairvoyants. Voici comment :

Quand le possesseur d'un animal lui connaît un vice rédhibitoire, il le vend ou le fait vendre par un coupable complaisant ; au moment de la livraison, il donne ou fait donner à l'acheteur un nom qui est inconnu dans la localité qu'il déclare habiter. Aussi, quand l'huissier se présente, il ne trouve personne à qui il puisse valablement remettre l'assignation. Il fait, d'après la loi, un certificat de perquisition en règle ; mais en attendant, l'acheteur en

est pour ses frais, jusqu'à ce qu'il ait pu retrouver son vendeur indélicat. J'ai été témoin, pendant ma longue carrière, de faits de ce genre, jamais le faux nommé n'a pu être retrouvé.

Mais il arrive encore plus souvent que le véritable propriétaire charge un insolvable d'opérer la vente de l'animal. Celui-ci, quand il reçoit son assignation, répond à l'huissier : Prenez ce que j'ai ; tant pis pour l'acheteur, si je ne peux faire mieux. Là où il n'y a rien, le roi perd ses droits, dit le proverbe. L'acheteur est ici victime, non-seulement de la moins-value de l'animal acheté, mais encore des frais qu'il a dû faire pour tenter de le faire reprendre. J'ai vu si souvent des malheureux trompés ainsi, que toutes les fois que j'entrevois quelque chose de louche dans l'issue d'un procès, le premier conseil que je donne, c'est que l'acheteur se rende chez le vendeur, pour s'assurer non-seulement de son identité, mais encore de sa solvabilité.

XIII.

Telles sont les raisons auxquelles je regrette de n'avoir pu donner tous les développements qu'elles comportent, qui me font penser que la suppression de toute loi rédhibitoire serait un bien dans l'intérêt général.

J'avoue que, quelle que soit ma conviction à cet égard, je compte peu que les assemblées de la Chambre des députés et du Sénat résolvent la question dans le sens que je propose. Dans cette éventualité, il faut surtout s'efforcer d'éclairer nos représentants, sur les inconvénients graves de la conservation de la pousse et de l'addition de la méchanceté et de la rétivité.

La pousse est le plus souvent le partage des meilleurs

chevaux. Quand elle est peu grave, elle ne nuit aucunement au service que l'animal doit rendre. Quand, au contraire, elle est arrivée à un degré avancé, elle est assez manifeste pour être constatée par n'importe qui a la moindre habitude des chevaux. Mais encore alors, elle n'empêche pas l'animal de rendre un bon service.

Mais la pousse commençante est souvent confondue avec une altération du flanc, que les uns voient et que les autres ne voient pas, et qui peut tenir à une indisposition passagère, dépendant d'un changement de climat, de régime, d'un travail excessif, d'une maladie récente.

C'est dans des cas de cette nature que les experts sont si souvent en désaccord, ce qui engendre des procès trop nombreux et souvent ruineux ; car, ne l'oublions pas, la pousse, à elle seule, constitue plus de la moitié des cas où l'action rédhibitoire est intentée.

Lui substituer l'emphysème, c'est embrouiller la question plutôt que l'éclaircir. La plupart des experts se diront : Altération caractérisque du flanc et emphysème sont deux altérations inséparables ; de sorte que l'on conclura à l'emphysème, par la seule altération du flanc ; tandis que certains résultats de l'auscultation feront conclure à l'emphysème, même quand les flancs seront réguliers.

Quant à la méchanceté, s'il était possible de définir où elle commence et de circonscrire l'action rédhibitoire à certains cas bien avérés, je serais tout-à-fait d'avis de l'admettre ; mais outre qu'elle peut naître instantanément, sous certaines influences, auxquelles le vendeur sera resté complètement étranger, il n'est pas douteux que des caractères d'une certaine vivacité, irritables, indices de qualités souvent recherchées, et qui actuellement sont parfaitement acceptés, donneront lieu à des procès pour

méchanceté, dans lesquelles les experts ne se mettront jamais d'accord, ce qui placera les Tribunaux dans le plus grave embarras.

La méchanceté n'est pas intermittente, à moins que des manœuvres frauduleuses n'aient été employées pour la masquer momentanément. L'acheteur, en examinant le sujet et lui promenant la main sur la croupe et sur les membres, doit pouvoir s'assurer de sa docilité. S'il néglige cette simple précaution, ce doit être tant pis pour lui. La loi ne saurait en effet lui être substituée pour faire ses affaires. Si, malgré cette précaution, dont il avait obtenu un résultat satisfaisant, il constate, peu après la livraison, que l'animal est réellement méchant, c'est qu'il avait été drogué. Rien de plus facile en ce cas, ainsi qu'en témoignent plusieurs jugements, que d'obtenir promptement la résiliation du marché et des dommages-intérêts. La loi rédhibitoire n'est pas plus nécessaire, dans ce cas, qu'elle ne l'est pour la morve et le farcin, qui placent les sujets qui en sont atteints ou simplement suspects hors du commerce.

La rétivité ne se justifie pas davantage, à cause des cas nombreux qu'on voudrait considérer comme tels et qui ne le sont réellement pas. Du reste, ce vice porté au degré suffisant pour lui donner le caractère rédhibitoire est fort rare. En général, les chevaux désobéissants ne le sont que dans certaines circonstances. Les uns, ne voulant pas se laisser monter, tandis qu'ils s'attellent bien, et *vice versà ;* les autres, n'ayant qu'un départ hésitant, mais qui, une fois partis, marchent à merveille, ou bien refusant de reprendre, quand, après un ou deux essais, la charge leur a paru au-dessus de leurs forces.

Mais ces inconvénients sont le plus souvent le résultat de la maladresse, de l'inexpérience ou de la brutalité des

conducteurs, et sont faciles à corriger par de bonnes leçons.

Ici encore, si la rédhibition pouvait être circonscrite aux cas de rétivité absolue, rien de mieux que de comprendre ce vice dans la loi, quoique, dans la majorité des cas, l'acheteur puisse, par un essai, s'assurer de l'existence ou de l'absence de ce défaut, qui, après tout, n'a rien de caché.

Je termine, Messieurs, cette bien longue conférence, par cette considération : Parmi les acheteurs, il en est fort peu qui, pendant les premiers jours, après la livraison, n'aient rencontré chez le cheval acheté quelque imperfection non rédhibitoire, qui les porterait à le rendre, si le vendeur était disposé à le reprendre. En multipliant les vices rédhibitoires, on ouvre la porte à des procès que les vices invoqués ne justifient que par leur analogie avec l'état de certains chevaux. La rétivité, la méchanceté et la pousse sont surtout dans ce cas. Sous ce rapport, je vous dénonce un mot fameux, lancé à un acheteur mécontent : « Attaquez le vendeur par le flanc et vous aurez chance » de réussir. »

SUR LES PULPES DE DIFFUSION

DE LA SUCRERIE

DE CHATELAUDREN (COTES-DU-NORD).

J'ai eu naguère l'occasion de démontrer que, contrairement à l'opinion qui avait cours dans la Loire-Inférieure, la betterave de Silésie pouvait être cultivée avec succès dans les terrains de la Bretagne. Des analyses nombreuses faites sur des racines dont la graine m'avait été envoyée de Valenciennes, ne me laissèrent aucun doute sur la possibilité d'une culture sucrière dans nos régions. M. Malaguti, après avoir cité mon travail dans son cours de chimie agricole, adhéra pleinement à mes conclusions qui pouvaient être ainsi résumées :

« S'il y a des difficultés à introduire l'industrie sucrière en Bretagne, elles n'ont trait ni à la nature chimique du sol arable, ni au climat, mais bien aux habitudes culturables, aux possibilités financières, et c'est sur ce terrain de discussion qu'il faut porter un problème si intéressant pour notre agriculture locale. »

A l'appui de cette manière de voir, j'ai publié un certain nombre d'analyses se rapportant à la betterave de Silésie : j'ai ultérieurement ajouté à mes résultats ceux que m'ont fourni des betteraves améliorées par M. Vilmorin.

Voici les chiffres auxquels je suis arrivé :

BETTERAVES A SUCRE REMISES PAR DIVERS AGRICULTEURS DU DÉPARTEMENT.

	Lieu de culture.	Matière sèche pour cent.	Eau.	Sucre.	Cellulose, albumine, pectine, etc.	Observations.
Betterave de Silésie améliorée.	Carquefou.	15.40	84.60	11.50	3.90	Remises par M. le Baron de Dion.
id. id. ordinaire.	id	12.90	87.10	8.12	4.78	
id. id. inconnue.	id	11.25	88.76	6.74	4.50	
id. champêtre	Briord	10.70	89.30	4.80	5.90	Remises par M. le Comte de Lautrec.
id. id.	id	10.00	90.00	4.82	5.18	
id. id.	id	11.80	88.00	4.87	6.93	
id. de Silésie améliorée.	id	17.50	82.50	11.40	6.10	
id. id. id	Vendée	19.08	80.92	12.96	6.12	Analysées un mois après l'arrachage.
id. id. ordinaire.	id	11.80	88.20	6.95	4.85	
id. id. améliorée.	Nantes	17.50	82.50	12.50	5.00	Remise par M. Dezaunay.
id. id. (poids 405 gr.) (1).	id	23.80	76.20	17.40	6.40	Cultivée dans le champ du Comice agricole.
id. id.	id	23.80	76.20	17.00	6.80	id.
id. disette	id	10.00	90.00	6.85	3.15	id.
id. globe	id	10.97	89.03	7.35	3.62	id.
id. jaune d'Allemagne.	id	12.80	87.20	7.75	5.05	id.
id. disette	Marais de Saint-Gildas.	12.30	87.70	6.00	6.30	Remise par M. Delozes.
id. id. id	id	10.60	89.40	5.20	5.40	id.
id. globe	Environs de Pontchâteau.	10.70	89.30	6.21	4.49	Remise par M. Leclaire.

(1) Graines de la maison Vilmorin.

RELEVÉ DE QUELQUES ESSAIS DE BETTERAVES DE SILÉSIE ([1]) CULTIVÉES DANS LE CHAMP D'ESSAI DE L'ÉCOLE NORMALE DE SAVENAY.

ENGRAIS EMPLOYÉS.	MATIÈRE SÈCHE RÉCOLTÉE à l'hectare.	MATIÈRE SÈCHE RÉCOLTÉE pour 100 de betteraves.	EAU.	SUCRE.	CELLULOSE, ALBUMINE, PECTINE, etc.
	kilog.				
Terre seule........................	7.613	12.28	87.72	6.77	5.51
—	—	—	—	—	—
Sulfate d'ammoniaque mono-phospho-guano et kainit...........	11.623	19.87	80.13	13.68	6.19
Fumier de boucherie ([2]).........	11.155	16.62	83.38	11.01	5.61
Mono-phospho-guano...........	8.050	16.10	83.90	10.60	5.50
Fumier et mono-phospho-guano.	12.726	15.15	84.85	8.95	6.20
Id. Id.	12.028	14.32	85.68	8.43	5.89
Noir d'Amsterdam............	6.007	13.50	86.50	8.14	5.36

([1]) Graines de la maison Vilmorin.
([2]) Ce fumier vendu par un boucher renfermait du sang et des débris d'os en forte proportion.

Depuis cette époque, les essais de culture ont été poursuivis; des sucreries ont été installées dans les Côtes-du-Nord et à Paimbœuf; Nort, nous l'espérons, possèdera bientôt la sienne, et notre production de viande et de céréales recevra une vigoureuse impulsion de l'industrie nouvelle que l'on s'efforce d'inféoder parmi nous.

Le système adopté par la *Compagnie des Sucreries de l'Ouest* est celui de la diffusion. Voici, d'après mes analyses, la composition des pulpes qu'elle produisait l'an dernier :

	Châtelaudren.		Somme.	Belgique.	Belgique.	Belgique.	Analystes.
Humidité	91.23		87.52	89.27	90.54	89.91	
Matières organiques azotées	0.87		1.00	1.12	1.04	1.08	Somme : M. Barral.
Correspondant en azote à	0.14		0.16	»	»	»	Belgique : M. Petermann.
Matières non azotées moins la cellulose brute	4.88	6.9	10.61	9.12	7.48	8.29	Châtelaudren : M. Bobierre.
Cellulose brute	2.02						
Matières minérales	1.00	( )	0.87	0.49	0.94	0.70	
	100.00		100.00	100.00	100.00	100.00	

Composition de la matière à l'état sec.

	Côtes-du-Nord.		Somme.	Belgique.	Belgique.	Belgique.	Allemagne.	Allemagne.
Matières azotées	9.92		8.01	10.70	»	»	8.33	10.90
Matières non azotées	56.18	78.68	85.02	82.16	»	»	»	»
Cellulose brute	22.50							
Matières minérales	11.40		6.97	7.14	»	»	»	»
	100.00		100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

(1) Renfermant :

Sels alcalins	1.000
Matières solubles dans les acides (où la chaux entre pour 6.40).	26.40
Résidu siliceux et très ferrugineux insoluble	62.60

Dans les pulpes de *presse,* l'eau s'élève à 70.80, 72.48 ou 74.15 °/₀ environ, et les matières azotées varient de 2.69 à 1.68 et 2.18 °/₀, chiffre supérieur à 0.84, moyenne obtenue par l'analyse des cinq pulpes de diffusion mentionnées plus haut ; mais, ramenées par le calcul à l'état sec, ces derniers résidus sont évidemment plus riches en principes nutritifs. Il convient donc que l'agriculteur, dans le calcul des rations, ait égard à la quantité de matière réelle qu'il donne à ses animaux.

Je n'ai pas but d'insister sur l'avantage des pulpes de diffusion sur celles de presse. L'expérience est faite désormais, et les efforts des Ingénieurs ne tendent plus qu'à diminuer la quantité d'eau des nouvelles pulpes, en les soumettant à une pression qui les amène à l'état d'hydratation des résidus de presse. Dans ces conditions nouvelles, les agriculteurs ne seront pas obligés de mélanger les pulpes avec des tourteaux ou des fourrages hachés, et les avantages du nouveau produit ne seront plus l'objet de discussions.

Ce que j'ai voulu surtout mettre en lumière, c'est la nature de la pulpe de diffusion des Côtes-du-Nord comparée à celle des autres lieux ; or, les chiffres suivants sont propres à fixer l'opinion sur ce sujet.

Nous voyons, en effet, que, dans 100 de pulpe ramenée par le calcul à l'état sec, les matières azotées sont :

Somme...........	8.01
Belgique..........	10.70
Allemagne	8.33 à 10.9

Soit, en moyenne, 9.4, tandis que la pulpe de Châtelaudren fournit 9.92.

Je sais que de nombreux chiffres devraient être mis en regard les uns des autres pour que les valeurs comparatives fussent bien fixées, mais la qualité des betteraves qui

alimentent la sucrerie des Côtes-du-Nord a été reconnue très satisfaisante et la richesse de ses pulpes ne saurait être l'objet d'aucun doute, si on la compare à celle des matières similaires des autres sucreries.

Qu'il me soit permis, en terminant, de rappeler les fort intéressantes recherches effectuées en Italie, en Allemagne et en France, pour ramener à sa vraie valeur la prétention de certains savants qui, oubliant l'importance des conditions physiques dans l'acte complexe de l'assimilation, déterminent des coefficients nutritifs à l'aide d'analyses chimiques d'ailleurs insuffisantes.

Des aliments dont les effets utiles sont différents donnent souvent des chiffres identiques à l'analyse. Telle quantité de matière alimentera plus ou moins selon son état d'hydratation ; enfin, pour me placer au point de vue de la chimie pure, je rappellerai avec Sestini, Church, Urich, Menozzi, Wagner et Pellet, que lorsqu'on multiplie l'azote d'un aliment par 6.25, on est souvent fort loin de la détermination exacte de sa richesse en albuminoïdes. Sans parler, en effet, des azotates et des sels ammoniacaux qui existent quelquefois en grande proportion dans les végétaux, il s'y trouve aussi des principes azotés : glutamine, asparagine, bétaïne, leucine, qui sont loin d'avoir, comme aliments, la valeur des albuminoïdes proprement dits. C'est ainsi que, dans la pomme de terre sèche, le dosage de l'azote fournirait environ le double de la substance azotée nutritive faisant réellement partie des albuminoïdes (1) ; résultat

(1) Kellner a démontré que, dans trois coupes de foin de prairie, le tant pour cent d'azote faisant partie de principes autres que les albuminoïdes était ainsi exprimé :

1re coupe.............	31.6
2e coupe..	13.4
3e coupe.............	2.5

analogue pour les carottes. Les betteraves, enfin, analysées par le professeur Church, et qui semblaient contenir 1.76 °/₀ d'albuminoïdes, en multipliant l'azote total par 6.25, n'en contiennent que 0.40. Ce n'est donc que sous réserves qu'il faut accepter tous les chiffres mentionnés plus haut — les miens tous les premiers — malgré la valeur qu'ils peuvent avoir comme éléments de comparaison. Il faut se rappeler aussi que, d'après les curieuses remarques de Menozzi, certaines matières azotées dérivant des albuminoïdes n'ont qu'une existence éphémère et reconstituent ces mêmes albuminoïdes. Ajoutons qu'elles sont diffusibles, c'est-à-dire que leur migration dans le végétal est possible et leur mystérieux rôle rendu désormais facile.

En vous entretenant, Messieurs, de ces questions qui touchent à l'avenir de la Bretagne, j'avais simplement pour objectif l'alimentation par les pulpes de diffusion ; mais le sujet est entraînant ; les lois de la nutrition, que la pratique éclairée, c'est-à-dire le bon empirisme, arrive à comprendre nettement, semblent se dérober à l'absolutisme des théories. Chaque coefficient à fixer, en effet, ne saurait exister qu'en fonction d'éléments multiples. Il en est de ces problèmes de la nutrition animale comme de ceux qui se rapportent au rôle des engrais. Certes, les analyses fournissent de très utiles renseignements, mais ce serait se faire grande illusion que de supposer qu'elles dispensent de l'étude dans le grand laboratoire de la nature. Au début d'une existence consacrée aux recherches scientifiques, on doute peu, on subordonne la physiologie à des formules simples : mais quelques années d'observation et un peu de modestie vous ramènent bientôt à la vérité qui n'est pas le dogmatisme mais la culture raisonnée.

A. Bobierre.

RAPPORT

SUR

L'ASTRONOMIE A LA PORTÉE DE TOUTES LES INTELLIGENCES

(OUVRAGE DE M. ACHILLE THOMAS),

PAR M. A. PELLERIN.

MESSIEURS,

Notre honorable Secrétaire m'a chargé de vous rendre compte d'un ouvrage de M. Achille Thomas portant, entre autres titres, celui de l'*Astronomie à la portée de toutes les intelligences*.

Le livre n'est pas fait pour rien élucider, et la forme en est malheureuse ; mais l'appareil qui nous l'a valu m'a paru ingénieux.

Gautier disait : Je fais des métaphores suivies, voilà mon talent ; ce n'est pas celui de notre auteur, comme vous en jugerez par ces extraits :

« Le *principe* sur lequel *repose* mon mode d'enseignement est *basé* sur la différence entre le temps moyen et le temps sidéral. Avant d'entrer dans les détails relatifs à cet *instrument,* etc. »

« Les personnes dont *l'instruction* a pour *base l'emploi* des instruments de précision... etc. »

Berryer a bien dit un jour : « Renverser la base du lien social, » mais il avait l'excuse de l'improvisation ; puis,

> Quand sur une personne on prétend se régler
> C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Je note encore :

« Pour éviter les difficultés de perception qu'occasionnait l'enseignement de la nomenclature des constellations de la voûte étoilée, mes recherches m'ont amené à la découverte de l'horloge astronomique, etc. »

« Chaque nuit la création nous fournit des éléments immuables de nature à *rafraîchir* notre mémoire, etc. »

De ces exemples, et de quelques autres, je conclurais volontiers avec Courier :

« Dieu, délivre-nous du malin et du langage figuré ; les médecins m'ont pensé tuer voulant me rafraîchir le sang, celui-ci m'emprisonne de peur que je n'écrive du poison... Jésus mon Sauveur, sauvez-nous de la métaphore. »

Un autre défaut du présent opuscule est que les idées n'y sont pas mieux suivies que les images. Voici cependant ce que j'y ai entendu :

Tout mouvement uniforme mesure le temps, les étoiles ont un mouvement uniforme, et le mieux réglé de tous, elles sont gratuitement à notre disposition toutes les nuits, quand le ciel est serein, elles nous donneront l'heure quand nous saurons lire à cette horloge. C'est ce que M. Achille Thomas se propose de nous apprendre, en mettant constamment sous nos yeux une représentation du phénomène.

Mais pour poursuivre notre comparaison avec une horloge, nous dirons qu'ici c'est le cadran qui tourne derrière une aiguille fixe qui est le méridien, ou pratiquement et approximativement le plan passant par une verticale et

l'étoile polaire. Cette horloge est celle des astronomes, celle que consultent nos marins, pour déterminer l'heure du lieu où ils se trouvent, et, par la différence avec l'heure de Paris que garde leur chronomètre, connaître la longitude. Cette horloge donne l'heure sidérale qui présente avec notre heure civile une différence, résultant de la différence de leurs origines, et de ce que le jour sidéral est plus court que le jour solaire moyen de $3^m,56^s$ 1/2.

Les astronomes ont fixé l'origine du jour sidéral au passage par le méridien du point équinoxial de printemps. Ce point se désigne par le signe du Bélier, lequel a été confondu avec le γ grec ; et c'est du nom de « fête du point γ » que s'appelle à l'Ecole polytechnique la célébration du retour du printemps, réminiscence des anciens cultes.

Supposons que ce point soit fixe dans le ciel des étoiles, chacune d'elles sera caractérisée par l'heure de son passage au méridien ; nous aurons des étoiles de une heure, de deux heures, etc. La Chèvre, par exemple, sera une étoile de cinq heures.

Toute carte céleste, faite par projection sur l'équateur, porte sur son pourtour une division en 24 parties, dont les numéros donnent les heures de passage au méridien des étoiles situées sur les rayons correspondants.

En réalité, les points équinoxiaux ne sont pas fixes, mais leurs déplacements, correspondant aux changements séculaires d'aspect de la voûte étoilée et aux déplacements des pôles, sont fort lents ; et une carte céleste peut servir pour plus que la durée d'une vie humaine.

Soit maintenant une pareille carte formant le cadran d'une pendule ; ce cadran tourne, en sens contraire du mouvement des aiguilles d'une montre, derrière un fil vertical tendu devant son centre, et représentant le

méridien ; l'appareil figure ainsi le spectacle changeant qu'a un observateur de notre hémisphère regardant le pôle. Si la pendule était réglée sur l'heure sidérale, la figure d'une étoile y passerait sous le fil à l'instant même où cette étoile passe au méridien.

Mais l'heure sidérale ne nous importe guère, ce n'est pas elle qui règle notre vie, nous consulterions rarement l'instrument et surtout nous ne l'achèterions point. L'appareil de M. Thomas est une pendule destinée aux usages ordinaires, il est réglé sur le temps solaire moyen ; les passages successifs sous le fil des 24 divisions de son cadran marquent les 24 heures du jour ; les subdivisions de l'heure sont données par une aiguille faisant son tour en une heure dans le sens ordinaire. L'observation fréquente de cette pendule, amenée par les besoins journaliers, nous familiarisera avec l'aspect changeant de la voûte étoilée.

Nous apprendrons ainsi, par exemple, quelles sont les étoiles des diverses heures. Quand nous les verrons passer au méridien nous saurons quelle heure sidérale il est ; et un calcul ou des tables nous permettront d'en déduire l'heure civile.

Dans une marche, ayant noté au départ l'heure sidérale, et la notant à l'arrivée, nous saurons combien de temps nous aurons marché.

En résumé, nous aurons appris à connaître le firmament, et quand cela ne nous servirait qu'à savoir nous orienter, ce serait encore d'un précieux secours en certains cas.

RECHERCHES

SUR LA

CHEVALERIE DU DUCHÉ DE BRETAGNE

DE M. COUFFON DE KERDELLECH.

RAPPORT PAR M. PREVEL.

Messieurs,

Au mois de mai 1879, M. de Couffon de Kerdellech faisait hommage à la Société Académique d'un travail qu'il venait de publier et accompagnait cet envoi d'une lettre flatteuse pour notre compagnie. Votre Société, par l'organe de son Président, a pensé qu'en réponse à ce don, un compte-rendu ou rapport en devait être fait, et elle a jeté les yeux sur votre serviteur pour lui en donner l'exposé. Nous ne nous dissimulons pas que la charge que nous avons acceptée, par reconnaissance de vos encouragements sympathiques à nos faibles travaux, ne soit un peu lourde, et peut-être aussi un peu en dehors de nos études habituelles. Mais on ne s'occupe pas d'histoire sans étudier également ses paralipomènes, et c'est sans doute pour

cette raison que votre Président nous a choisi, afin d'être l'interprète de cette œuvre héraldique et généalogique de notre vieille province de Bretagne. Nous allons donc essayer, par des recherches à cet égard, de vous montrer le but, le plan et l'ensemble du livre.

Tout d'abord, il ne faut pas considérer comme une œuvre nouvelle, ce que vient de publier M. de Couffon, sous le titre de : *Recherches sur la chevalerie du Duché de Bretagne, suivies de notices concernant les grands officiers de la couronne de France, qu'a produits la Bretagne ; les grands officiers du Duché de Bretagne, ainsi qu'un grand nombre de chevaliers bretons :* le père Anselme, La Chesnaye-du-Bois, les frères Sainte-Marthe, Toussaint de Saint-Luc, le Laboureur, Du Paz et Moréri en sont, sous des formes différentes, les premiers historiens. Cependant, si la chevalerie est de nos jours tombée, nous ne dirons pas dans le discrédit, mais au moins dans l'oubli, et si, à l'époque où nous vivons, le système féodal sapé dans ses fondements sous Louis XI, ébranlé sous le rude ministère du cardinal de Richelieu, et complètement anéanti en 1789, n'est plus que du domaine de l'histoire et même de la fiction, nous ne pouvons faire un reproche à l'auteur d'avoir essayé l'historique de cette vieille institution. Noblesse oblige, dit-on, dans leur monde, et M. de Couffon, par sa position dans cette classe de la société, ne pouvait mieux faire que de rappeler les origines, les noms, faits et gestes des grands dignitaires et officiers d'un ordre dont il est un des honorables représentants.

Ce qu'on lui doit surtout, c'est d'avoir, par son œuvre, facilité les recherches que les travailleurs ne pourraient tenter qu'avec une grande perte de temps dans les neufs grands volumes in-folios de l'histoire généalogique et chronologique de Pierre Guibours, autrement dit le Père

Anselme de la Vierge-Marie, édition revue et corrigée par François Raffard et Pierre Lucas ou de leurs noms religieux, le Père Ange et le Père Simplicien. Il en a extrait tous les noms qui se rapportaient à la Bretagne, les classant dans le même ordre avec une notice biographique et généalogique et des renseignements parfois nouveaux sur chacun d'eux, pour lesquels il a puisé ses sources dans les preuves ou mémoires pour l'histoire de Bretagne de Dom Morice et dans les chartes conservées dans différents dépôts.

C'est ainsi qu'il nous dit lui-même dans sa préface, qu'il a consulté les historiens Froissart et d'Argentré, les généalogistes Du Paz, Le Laboureur *et la noblesse de France aux croisades,* de Roger, etc. Nous reprocherons toutefois à M. de Couffon d'avoir, lorsqu'il traite d'un personnage, omis d'indiquer les fonds ou dépôts publics dans lesquels il a puisé et trouvé des documents intéressants et peut-être inédits. C'est en effet utile, car ce renseignement peut, pour le travailleur qui le consulte, être l'objet d'une interprétation différente. A part toutefois ces petits *desiderata,* l'idée de l'auteur est bonne ; c'est une compilation, il est vrai, mais une de celles dont l'abbé Trublet, qui fut trésorier de l'église de Nantes, disait : « Voilà pourquoi il » n'y a guère de bons livres plus rares que les bonnes » compilations (1). » L'appréciation de cet abbé est fort juste, et c'était un homme de bon sens, bien que Voltaire ait dit :

Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
L'esprit d'autrui par supplément servait (2).

(1) *Essais sur différents sujets de littérature et de morale,* par l'abbé Nicolas-Charles-Joseph Trublet, trésorier de l'église de Nantes, 3e édit. — Paris, Briasson, 1754, in-12, 4 vol.

(2) *Le Pauvre Diable,* satyre, œuvres de Voltaire, t. II, édit. de Firmin Didot.

L'œuvre de M. de Couffon forme deux forts volumes de plus de 500 pages chacun, avec titre et faux-titre rouge et noir, sortis des presses de MM. Vincent Forest et Emile Grimaud, de Nantes. A la suite de la préface et avant d'entrer dans la longue liste des grands officiers, l'auteur nous donne, sous forme d'introduction, une très bonne étude sur la chevalerie et les origines de la noblesse française. Seulement, nous regrettons que cette origine de la noblesse, qui doit tenir un rang égal à celle de la chevalerie, dans cet ouvrage, se trouve au contraire à la fin du second volume et pour ainsi dire comme supplément. Nul ne pouvait être chevalier qu'il ne fût gentilhomme, c'est-à-dire de noblesse, à l'époque qui nous occupe en ce moment, par conséquent, il faut, pour ainsi dire, traiter ces deux questions ensemble. Cette origine ne peut du reste remonter très haut. Chez les Francs, en effet, il n'y avait point de corps de noblesse héréditaire, mais seulement des distinctions personnelles ne se transmettant pas aux enfants. De même, les peuples qu'ils conquirent ne furent point non plus réduits en esclavage, et conservèrent même toute faculté d'arriver aux premières dignités dans le nouveau Gouvernement. Les fiefs que donna le roi, furent des portions démembrées du fisc ou domaine royal, et les Romains comme les Gaulois, c'est-à-dire les vaincus, en furent pourvus comme les Francs vainqueurs. De là, la possession des fiefs et l'agrégation à l'ordre de chevalerie donnèrent la noblesse qui, dès lors, devint héréditaire avec les fiefs. Quant à la chevalerie, elle ne fut pas seulement, comme le dit M. de Couffon, une institution fondée sur la supériorité du courage, mais bien le type le plus élevé de la bravoure unie à la générosité, à la loyauté et en somme à toutes les vertus.

M. de Couffon nous montre la France comme ayant été

le berceau de la chevalerie, qui y aurait pris naissance vers le commencement du XIIe siècle, d'après les romans qui nous font connaître les paladins d'Arthur et de Charlemagne comme des chevaliers. On pourrait peut-être aussi bien revendiquer ces inventions chevaleresques pour nos contrées bretonnes, c'est-à-dire peut-être l'Angleterre, mais bien certainement la Bretagne, qui a fourni les textes des vieux romans de Lancelot et de Tristan le Léonnais. Quoi qu'il en soit, M. de Couffon, avec juste raison, n'applique nullement au règne de Charlemagne l'institution de la chevalerie aussi bien que de la noblesse, mais bien à l'époque qu'elle doit occuper dans l'histoire, c'est-à-dire à l'édit de Kiersy-sur-Oise rendu par Charles le Chauve, qui établissait en droit l'hérédité des fiefs, par conséquent l'hérédité de la noblesse.

Passant ensuite de l'institution au titre, l'auteur prétend que le seul mot latin *miles,* que l'on trouve dans tous les actes les plus anciens, était la signification latine du mot chevalier, c'est-à-dire soldat par excellence, *unus ex mille electus,* suivant M. de Mandrot, colonel de l'état-major fédéral suisse (1), de quelque arme que ce soit, infanterie ou cavalerie. Nous ne pouvons accepter cette dénomination comme exacte, car ce terme s'employait beaucoup dans tous les actes ou chartes depuis le IXe siècle, époque où l'on ne connaissait pas la chevalerie proprement dite et où ce mot ne pouvait signifier qu'un vassal noble devant le service militaire à son suzerain, soit le roi, soit le seigneur dominant dont il tenait fief. Pourquoi ne pas accepter le terme d'*Eques,* c'est-à-dire cavalier homme qui avait un cheval, d'où les Romains ont pris aussi le titre de chevaliers romains, qui était dès-lors une distinc-

(1) *Revue historique et nobiliaire,* nov. 1866.

tion ? Pourquoi ne vouloir pas descendre de ces chevaliers romains ? La noblesse n'en est pas moins bonne et l'illustration en est plus ancienne. Nous ne voulons pas imposer notre opinion, mais nous ne la trouvons pas plus mauvaise qu'une autre. En tout cas, que les chevaliers proviennent des *Milites* ou des *Equites,* l'honneur de faire partie de cette institution était fort recherché, et nous en avons la preuve dans l'empressement que les rois mettaient à s'en faire investir ; et, à une époque relativement moderne, nous voyons François Ier, roi de France, se faire armer chevalier par le chevalier sans peur et sans reproche, Pierre du Terrail, seigneur de Bayard. Avant lui, les exemples ne nous manquent pas : Arthur de Bretagne fut fait chevalier par Philippe-Auguste, en 1202 ; Jean le Roux, fils de Pierre de Dreux, reçut cette distinction des mains de saint Louis, en 1241 ; Charles de Blois reçoit cet ordre de Charles V, en 1380 ; en 1401, Olivier de Clisson fait chevalier le duc Jean V de Bretagne, qui n'avait alors que 12 ans.

Après les chevaliers, M. de Couffon nous montre les écuyers *armigeri, scutiferi, scutarii,* signifiant un noble portant les armes ou l'écu d'un autre. Les nobles qui avaient ce titre étaient principalement des jeunes gens qui restaient généralement jusqu'à 20 ou 21 ans au service des seigneurs qu'ils avaient choisis, et qui cherchaient sous leurs auspices à se distinguer dans les combats, afin de parvenir au titre ambitionné de chevalier. Rien que ce titre d'écuyer était autrefois fort ambitionné, les représentants mêmes des plus grandes maisons de Bretagne ne prenaient que ce titre. C'est ainsi qu'en 1419, Guillaume d'Avaugour, bailli de Touraine, chambellan du Dauphin, figure dans une montre avec la qualité d'écuyer, tout en ayant sous ses ordres deux chevaliers et seize écuyers.

Nous croyons devoir ici combler une lacune que nous trouvons dans ce travail, c'est l'assimilation des différents fiefs aux diverses dignités de la chevalerie. Nous avons dit plus haut que les fiefs étaient l'origine de la noblesse ; or, il y avait des dignités dans les fiefs : duchés, marquisats, comtés, baronnies, bannières ou *Vexillariæ,* bachelleries ou *baccalariæ ;* fiefs d'écuyers, *feuda scutifera* ou *feuda Vavassinorum,* après lesquels venaient encore les *feuda serventium* ou sergenteries féodales, *sergenteriæ feodales.* Le mot baron, qui, dans les premiers temps surtout, est employé fort souvent, est pris en général pour les grands seigneurs, *barones pro magnates et proceribus regni ;* mais la baronnie doit cependant suivre, dans l'ordre hiérarchique, le comté, apanage du comte, dont le vicomte et le vidame sont les substituts ou remplaçants.

Les fiefs de chevaliers ou de haubert, nommés *feuda Militum, feuda Loricata,* ou simplement *Loricæ, feuda haubertica,* devaient le service par armes pleines, c'est-à-dire que le seigneur était tenu de se présenter complètement armé, avec cheval, haubert ou cuirasse, écu, heaume et lance. Ces fiefs étaient encore appelés chevaleries et bachelleries, pour les distinguer des chevaleries bannières.

Le fief d'assise, en Bretagne, était synonyme de fief de chevallerie, ce qui s'entendait des fiefs qui se gouvernaient par l'assise du comte Geoffroy, faite en 1185.

Quant aux marquis, ces seigneurs étaient, dans le principe, les officiers chargés spécialement de la garde des frontières ou Marches, mais ce fut par la suite un titre tout-à-fait honorifique. Pour le comté, son relief était double de celui de la baronnie, et celui de la baronnie quadruple de celui de la chevalerie. En Angleterre, comme en Bretagne, du reste, il fallait treize fiefs et un tiers de fief de chevalerie pour faire une baronnie. Trois baronnies

renfermaient quarante fiefs de chevalerie et valaient deux comtés, chaque comté étant composé de vingt fiefs de chevalerie (1).

Dans la première pratique des fiefs, la qualité de comte, baron ou chevalier n'était accordée que conjointement avec la seigneurie en titre : « On ne créait ainsi, dit Hévin (2), non plus de chevalier sans chevalerie que de comte sans comté. » Pour les baronnies et comtés, l'usage se conserva longtemps ; mais de bonne heure on créa des chevaliers sans chevaleries, de sorte qu'il y eut des chevaleries de deux sortes : l'une réelle et féodale, l'autre personnelle. La chevalerie personnelle, qui dénotait le mérite individuel, a été longtemps dans le plus grand honneur, et, dès l'an 1344, les chevaliers étaient qualifiés de don, sire, messire, monseigneur, et leurs femmes de dame ou madame, tandis qu'on ne donnait à celles des écuyers que le titre de damoiselle, et à eux-mêmes celui de monsieur ou de damoiseau (3). L'histoire, du reste, offre des exemples où le titre de chevalier était tellement considéré, qu'il était préféré à tous autres ; aussi, voyons-nous, lors du festin donné par Charles V à l'empereur Venceslas, un héraut d'armes faire cette proclamation : « Que ceux qui ne sont que princes ou ducs, qui ne sont pas chevaliers, se gardent bien de s'asseoir à la table du roi (4). » Cependant, dès 1300, les seigneurs bretons affectent de prendre la qualité de bacheliers, pour se distinguer des chevaliers qui n'avaient que la dignité personnelle, laquelle était déjà devenue fort commune, et également pour faire supposer

(1) D. Morice, *Hist. de Bret., Preuves* t. II. Préface.

(2) Hévin. *Consult.*

(3) *Ordonnances des rois de France,* vol. II.

(4) Monteil. *Histoire des Français,* t. II, p. 140.

qu'ils étaient du lignage des barons, les chevaleries étant pour la plupart des éclipses ou juveigneries des baronnies. Souvent aussi, les titres de bannerets et de bâchelier étaient confondus tant ils étaient approchants. Cela peut s'expliquer par la diminution de richesse d'un chevalier qui restait bachelier jusqu'à ce qu'il pût remettre en acte son titre de bannière [1].

Si nous nous sommes un peu étendu sur cette matière, que nous ne croyons pas avoir été traitée assez largement par son auteur, c'est que nous pensons que cette appréciation de l'assimilation des fiefs aux dignités de la chevalerie devait avoir sa place dans une semblable étude. Maintenant, revenons à notre auteur et voyons la suite de son important travail.

Dans différents chapitres, M. de Couffon, après avoir donné quelques détails sur la manière dont on devenait chevalier et sur les cérémonies avec lesquelles se conférait cet ordre, sur les armes, leurs costumes et leurs prérogatives, en arrive également à nous montrer les punitions qu'ils pouvaient encourir, entre autres, la dégradation. Il nous conduit ensuite dans les tournois, les pas d'armes, les emprises ; nous décrit un tournoi qui eut lieu à Nantes, en 1459, sur la place du Bouffai, et cite quelques-uns des chevaliers bretons qui s'y distinguèrent et parmi lesquels se montrent de nos chevaliers nantais, tels que Olivier de Rougé, le seigneur de Derval, Hervé de Blain, Pierre de Tournemine, Godefroy de Châteaubriant et autres. Il nous passe en revue ensuite les nombreux combats singuliers auxquels prirent part les chevaliers bretons et, entre autres, le fameux combat des Trente, où, comme tout le monde le sait, trente chevaliers

(1) Hévin. 106e *consult. Lacurne de Sainte-Palaye,* p. 306.

anglais luttèrent de force et de courage contre trente chevaliers bretons qui remportèrent la victoire. Nous n'avons pas à parler de cet héroïque combat que la prose aussi bien que la poésie nous ont chanté.

Après cet historique, M. de Couffon nous donne sous forme, non de dictionnaire, mais par ordre de rang ou de dignité, les grands officiers de la couronne de France, aussi bien que du duché de Bretagne, et à chaque personnage, il joint une notice succincte, faisant connaître leur caractère, leur généalogie quand il en trouve l'occasion, de même que leur biographie.

Il nous donne la liste des *grands officiers de la couronne de France produits par la Bretagne,* et en première ligne, les connétables, parmi lesquels nous voyons figurer Bertrand-Duguesclin, Olivier IV, seigneur de Clisson, et un troisième, Henri d'Avaugour, qui n'est connu dans cette charge que par une ancienne romance, relative à la fondation du couvent des Cordeliers de Dinan, que M. de Couffon rapporte, non comme un titre authentique, mais seulement par respect des traditions et dans laquelle se trouve ce couplet :

Tous ensemble d'une bonne alliance
S'en partirent pleins du divin amour,
Avecques eulx connestable de France,
Monsieur Henri, le baron d'Avaugour.

Cet Henri d'Avaugour est, suivant D. Morice, Henri II, comte de Goëllo, qui, le premier, prit le nom d'Avaugour, et mourut cordelier, en 1281.

Après, ce sont les maréchaux de France, dont la plupart sont de notre pays ou des départements limitrophes, où figurent : Jean II, sire de Rieux et de Rochefort ; Pierre de Rieux, sire de Châteauneuf et d'Assérac ;

Gilles de Laval, baron de Rais, plus connu sous le nom de Gilles de Retz, le *Barbe-bleue* de la légende, et le compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, qui expia ses forfaits et ses crimes honteux sur un bûcher, dans l'île de Biesse, en 1441. Après, vient un autre membre de la même famille, André de Montfort, dit de Laval, seigneur de Lohéac, de Retz et de Lanvaux, plus connu sous le nom de maréchal de Lohéac. Pierre de Rohan, dit maréchal de Gyé ou Gié, la victime sans raison de l'altière duchesse Anne de Bretagne ; Jacques de Goyon, seigneur de Matignon, qui se signala sous le roi de France, Henri II, à la défense de Metz, d'Hesdin, ainsi qu'à la journée de Saint-Quentin, en 1559. Jean de Beaumanoir, en 1595, le fils du fameux Beaumanoir qui commandait les Bretons au combat des Trente.

Après lui, viennent successivement : Jean-Baptiste Budes, seigneur de Guebriant ; Jacques Rouxel, baron de Medavy ; Charles-Auguste de Goyon Matignon ; Jacques-Léonor Rouxel de Medavy ; Alain-Emmanuel de Coëtlogon et Charles de Rohan, prince de Soubise.

M. de Couffon nous montre ensuite les maréchaux de France, appartenant à des familles étrangères, mais possesseurs en Bretagne de seigneuries ou terres érigées en dignité. Puis les amiraux de France, parmi lesquels figurent André de Montfort, dit de Laval, sieur de Lohéac ; Prégent de Coëtivy, seigneur de Retz et de Taillebourg, qui avait épousé Marie de Laval, fille de Gilles de Retz ; enfin, Jean, sire de Montauban et de Landal.

A la suite, viennent les grands maîtres de France, appelés autrefois *souverains maîtres de l'hôtel du roi,* et ayant le commandement et la surintendance sur les officiers de bouche de la maison du roi, qui leur prêtaient serment. Parmi eux, nous trouvons Tanneguy du

Chastel et François de Montfort, dit Guy XIV, comte de Laval.

Ce sont après, les grands écuyers de France, Tanneguy du Chastel, vicomte de la Bellière, neveu du précédent, et Alain Goyon, seigneur de Villiers. Les grands bouteillers et grands échansons, dont il serait trop long d'énumérer les noms. Les grands veneurs, où l'on trouve plusieurs seigneurs de Rohan. Les grands fauconniers, les grands maîtres des eaux et forêts, les grands maîtres de l'artillerie ; enfin, les grands aumôniers de France, et parmi eux, Pierre du Cambout de Coislin, cardinal, évêque d'Orléans ; Armand, Gaston, Maximilien, cardinal de Rohan, évêque et prince de Strasbourg ; Armand de Rohan-Soubise, cardinal, archevêque et duc de Reims ; Louis-Constantin de Rohan, évêque et prince de Strasbourg ; et, enfin, le cardinal prince de Rohan-Guémené, également prince et évêque de Strasbourg et, de plus, membre de l'Académie française. A la suite, viennent les grands chambellans de France où on ne trouve qu'un seul personnage, le prince de Rohan-Guémené.

Des grands officiers de France, M. de Couffon passe aux grands officiers du duché de Bretagne, parmi lesquels nous voyons, comme en France, les maréchaux de Bretagne qui existaient, au dire du Père Du Paz, dès 1140 ; les maréchaux nommés en 1379, pendant l'absence du duc, par la noblesse de Bretagne, pour repousser l'agression du roi de France. Puis les amiraux, vice-amiraux, chanceliers, vice-chanceliers, sénéchaux, grands maîtres d'hôtel, maîtres d'hôtel des ducs et duchesses, grands chambellans, premiers chambellans et chambellans des ducs ; grands écuyers, premiers écuyers d'écurie et écuyers tranchants, écuyers des ducs et duchesses ; grands maîtres de l'artillerie de Bretagne, grands veneurs,

grands fauconniers, premiers bouteillers et échansons des ducs ; premiers panneliers et grands maîtres des eaux et forêts de Bretagne.

Il détaille ensuite tous les officiers des princes et princesses de Bretagne avec lesquels il termine son premier volume et entame le second par la liste de tous les chevaliers bannerets et bacheliers du commencement de l'institution de la chevalerie jusqu'au XVIe siècle inclusivement. Il termine par la liste des gentilshommes bretons qui ont appartenu à divers ordres de chevalerie avant 1532, époque de la réunion de la Bretagne à la France, tels que les chevaliers de l'Hermine, du Porc-Epic ou du Camail, de Saint-Michel ou de l'Ordre du roi et de Saint-Jean de Jérusalem.

Pour terminer nous aussi, ce compte-rendu, peut-être un peu long, nous dirons comme nous le prétendions plus haut, que ce travail n'est qu'une compilation ou plutôt un extrait du grand travail du Père Anselme, en ce qui concerne la Bretagne. On doit, toutefois, tenir compte à l'auteur de cette publication, des nombreuses recherches auxquelles il lui a fallu se livrer, dans les ouvrages d'où il a extrait ce qui regardait la Bretagne, et dans les dépôts publics et archives particulières qui lui ont fourni des documents intéressants et quelquefois uniques.

Ce livre, en somme, sera pour la Société Académique un ouvrage utile et un véritable instrument de travail, dans lequel ses nombreux Sociétaires pourront trouver bien des renseignements nécessaires à leurs travaux variés et intéressants.

PIERRE BRISSOT

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE A LA SORBONNE,

PUIS PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

Par C. MERLAND.

Si nous ne savions pas à l'avance que, de tout temps, mais particulièrement au XVI[e] siècle, la poésie, abusant de la permission qui lui a été donnée de sortir du cercle de la vérité pour se complaire aux rêves de l'imagination, tantôt voyage au pays des chimères dans la description des choses, tantôt s'arrête aux hommes pour exagérer leur force ou leur faiblesse, leur science ou leur ignorance, leurs vertus ou leurs vices ; nous devrions considérer Brissot comme un des plus grands génies que la terre ait enfantés. Cent ans après sa mort, un savant médecin, René Moreau, publia une édition nouvelle du seul petit ouvrage qu'il nous ait laissé, et aussitôt, les poètes de la Faculté, — Apollon est le père des muses comme il est le dieu de la médecine, — de célébrer à l'envi, dans des vers dont ils empruntent les accents à la langue de Virgile, et l'œuvre et l'écrivain.

C'est d'abord Denys Guérin qui l'appelle, « la Splendeur » de la médecine, le véritable Apollon, l'honneur et la » gloire de la Faculté. »

. . . .

« Il n'y a pas d'astre qui puisse t'être comparé, tu brilles » sur la médecine, comme la constellation de la Petite- » Ourse brille sur la mer. » (1)

Puis vient Turnérius partageant son admiration entre Brissot, dont le livre allait périr, et Moreau, qui l'a tiré de l'oubli :

« Les écrits de Brissot, dignes de passer à la postérité, » gisaient abandonnés comme une perle fine dans de sales » immondices. Un livre si remarquable allait, par l'incurie » de notre siècle, disparaître peut-être au milieu d'ignobles » chiffons. O Moreau ! tu n'as pas voulu que ce crime » s'accomplît. D'une main magistrale, tu l'as rendu à la » lumière, et l'honneur lui est revenu en même temps. » Ton génie ajoute encore à son mérite, et son éclat est » plus grand qu'il ne l'était auparavant. De même qu'un » diamant a toujours sa valeur quoiqu'il soit dans sa » gangue, mais devient plus plus précieux quand il a été » poli par un habile ouvrier. » (2)

(1) Petreus splendor medicorum, verus Apollo,
Et decus et nostri gloria rara Chori.
. . . .
Brissote, ô sidus quovis præstantior astro
In medico fulges seu cynosura mari.

(2) Cedro digna, diu, Brissoti scripta manebant,
Ut rara obscœno gemma sepulta luto,
Tam cultus potuit (pro nostri incuria sæcli)
Inter quisquillas penê perire liber.
Non sines hoc, Morelle, nefas, atque arte magistro
Das operi lucem, restituis que decus ;
Ecce tuo tersum ingenio locupletius exit,
Major que est illi, quàm fuit ante nitor
Cara suo pretio est, turpe licet abdita saxo
Carior artifici gemma proplita manu.

Renchérissant sur tous les autres, Moreau ne se contente pas de l'édition qu'il publie, il l'annote de sa main, et la fait précéder d'une pièce de vers, vrai modèle du genre hyperbolique :

» Sur la résurrection de Brissot dans la centième année » après sa mort. Il mourut, en effet, dans l'année 1522 » et il ressuscita dans l'année 1622. »

« Lorsque la Grèce croit que le phénix va renaître de » ses cendres, elle reste dans une sorte de contemplation » pour le voir au moment où il va revivre. Mais, une fois » mort, ce n'est qu'après dix siècles qu'il est appelé à une » vie nouvelle, tant cet enfantement est pénible.

» Brissot, cet autre phénix, la fleur et l'orgueil de la » Faculté, ne met pas tant d'années à revenir au monde; » il reparaît dans les limites d'un siècle, plus brillant » qu'autrefois, le front étincelant d'une nouvelle auréole; » soit que la terre de Paris lui soit plus favorable que ne » l'est au phénix la terre d'Arabie, soit que la lumière de » notre soleil lui soit meilleure. Un seul siècle s'est écoulé, » ô Lutèce! et voilà que ton Brissot, la gloire incomparable de l'école, revit avec une splendeur nouvelle.

» Vous n'osez pas proclamer sage, quiconque n'a pas » reçu la consécration de cinq siècles, et vous voulez que » l'éternel oiseau ne revive qu'au bout de mille ans, mais » cela n'est plus de mise parmi nous, la terre de France » enfante un prodige plus étonnant. » (1)

(1) In restitutum Brissotum.

Anno ab ejus obitu centesimo : obiit enim anno 1522, *restituitur anno* 1622.

Græcia phænicis redituris suscipit ortus.
Dum cinere ex imo surgere credit avem,
Non nisi post decimum renovatur mortua sæclum
Hœc volueris, tantæ molis obitur opus!
Tam multos phænix non fit redivivus in annos

Pierre Brissot, professeur de philosophie et de médecine à l'Université de Paris, est né à Fontenay-le-Comte, en 1478. Parmi les hommes distingués que le Bas-Poitou a donnés à la France, c'est un des premiers noms qui, par sa date, se rencontre sous ma plume. Il est un de ceux qui ouvrent cette ère savante dont la ville qui lui donna le jour doit être fière et où il n'occupe pas la dernière place.

Son père, avocat de mérite et grand homme de bien, prit un soin extrême de son enfance, et, pour que le fruit devînt exquis à sa maturité, s'attacha à le cultiver dans sa fleur. René Moreau, auquel nous ferons de nombreux emprunts, nous apprend que de bonne heure il s'attacha à developper son intelligence et fut son premier maître. Au sortir du berceau il s'en empara et voulut que nul autre que lui ne commençât son éducation. Les dispositions extraordinaires que le jeune élève montrait pour les sciences, trouvèrent un aliment dans les vastes connaissances dont l'esprit de son professeur était orné. L'enfance de Pierre Brissot eut donc un caractère tout particulier. « A l'âge » en effet où d'autres se laissent prendre à l'appât d'un » gâteau, s'occupent de poupées, se plaisent aux jeux de » noix et se vantent de leurs espiègleries, lui, au con-

Brissotus, medici flos que decus Chori,
Uno contentus sæclo formosior exit,
Ora gerens nitidis conspicienda notis,
Seu quod Panchaicâ melior Lutætia terra,
Seu magis eximium luceat axe jubar.
In micat exacto, tuus, ô Lutœtia Sœclo
Brissotus medicæ gloria rara Scholæ.
Non nisi qui quinto sapientem dicitis ævo
Et decimo æternam surgere vultis avem.
Parcite, nam nostris non sunt hœc congrua terris ;
Nescio quid majus Galliæ terra parit.

» traire, s'arrêtait devant les peintures, avait grand plaisir » à regarder un tableau, caressait les livres, se plaisait » à former des lettres, préférait enfin les choses sérieuses » aux amusements puérils. » (1)

Ces heureuses dispositions se développèrent bien vite, et, dans ses humanités, Pierre Brissot fit de tels progrès qu'il laissa bien loin derrière lui tous ses condisciples. Son père alors songea à compléter ses études en l'envoyant à Paris suivre les cours de l'enseignement supérieur.

Quoiqu'elle eût traversé sous Louis XI, qui ne l'aimait guère, des jours d'épreuves et d'angoisses, l'Université, cette fille aînée de nos rois, n'avait encore rien perdu de ses privilèges. Le grand aplanisseur avait eu la prétention de s'ingérer dans ses affaires, et, dans la discussion entre les réalistes et les nominaux, s'était fait casuiste au profit des premiers, en rendant une ordonnance qui prononçait l'exclusion de l'Université et même le bannissement contre tout maître qui enseignait les doctrines des seconds. Des hommes, il avait étendu sa proscription jusqu'aux livres ; personne n'en pouvait prendre connaissance. Enchaînés dans des bibliothèques dont les portes étaient fermées, leur vue était même interdite au public. Cette rigueur contre les nominaux ne fut que passagère ; bien avant l'avènement de Charles VIII au trône, toute liberté d'enseignement était rendue à l'école naguère persécutée, et la police laissait circuler ses livres.

Louis XI avait porté à l'Université un autre coup qui lui avait été plus sensible, en restreignant l'élection du

(1) Cum enim in cœtate ferri soleaut in crustulâ gestire in puppis, ridere in nucibus, et in nequitiis gloriari. Ille contra immorari picturis, simulacris allici, blandire libris, efformandis litteris delectari, et in hujusce modi rebus seriis potius quam ludicris puerilibus deliciari. (René Moreau.)

Recteur à un regnicole, en forçant le célèbre Corneille Houdendick à se démettre de cette charge, sous prétexte qu'il était Flamand. Cette interdiction ne lui survécut pas. Sous son successeur, l'Université rentra dans la plénitude de ses droits.

A part cette restriction dans le choix de son chef, l'Université conservait ses prérogatives : toutes les places y étaient électives; celle de Recteur se renouvelant tous les trois mois, devenait par ce seul fait une cause incessante d'intrigues et de cabales (1). L'Université, comme nous l'avons dit dans notre étude sur Pierre Bersuire, avait en outre sa juridiction particulière, juridiction souvent bien indulgente pour ceux qui étaient traduits devant son tribunal. Elle jouissait de grands pouvoirs, avait le monopole de l'enseignement, sa place aux Etats généraux, et n'était un appui pour la royauté, qu'à la condition que celle-ci ne touchât pas à ses privilèges.

L'Université possédait d'ailleurs des armes puissantes dont elle savait se servir au besoin. Se croyait-elle attaquée dans ses droits ? elle interdisait les sermons jusqu'à ce qu'elle y eût été rétablie. C'est ainsi qu'elle agit quand, d'accord avec le pape, le roi voulut frapper ses membres d'un impôt. Loin de se soumettre à l'autorité royale, le corps tout entier résista à l'atteinte portée à ses immunités, encouragé par la Faculté de théologie qui avait déclaré nulle la bulle d'excommunication lancée par le pape. Ses membres avaient aussi des prérogatives honorifiques. Dans toutes les cérémonies publiques, et en par-

(1) Les nominations à l'élection se conservèrent même pendant une partie du XVIIIe siècle. Bien qu'à cette époque, ils eussent perdu beaucoup de leurs privilèges, les étudiants de l'Université choisissaient encore leur Recteur. En 1739, ils appelèrent à en remplir les fonctions, un jeune homme de leur âge, l'abbé de Ventadour, qui n'avait que vingt-deux ans.

ticulier dans les processions, leur place était réservée, le Recteur y marchait à côté de l'évêque. Charles VIII enfin avait pris ce corps en si grande estime qu'on le vit plus d'une fois honorer de sa présence les séances où se discutaient les thèses pour le doctorat. Ce ne fut qu'après le concordat de Bologne que sa voix ne fut plus écoutée, François Ier ayant sacrifié, dans un intérêt personnel, la Pragmatique Sanction, il fut passé outre sur l'opposition qu'y fit l'Université.

En 1495, au moment où Brissot devenait un de ses écoliers, des réformes un peu tardives et devenues indispensables lui avaient été imposées. Un règlement, en date de 1488, y avait interdit les danses, les chansons obscènes, les travestissements sous lesquels les choses les plus respectables étaient le moins respectées. Il avait été défendu aux écoliers de marcher en tête des processions, où ils se permettaient des désordres aussi graves que ceux qui, près de 300 ans plus tard, au moment où l'esprit de tolérance pénétrait dans la société, conduisirent au supplice l'infortuné Labarre. L'entrée du Pré aux Clers, arène journalière des duels les plus sanglants, leur avait été également interdite ; enfin, si l'on tolérait encore les représentations théâtrales dans lesquelles les écoliers remplissaient des rôles, il fallait, avant d'être jouée, que la pièce eût été soumise à la censure. Il est vrai que si nous en jugeons par ce qui nous est resté des pièces dont ils autorisaient la représentation, personne ne pourra accuser les censeurs d'avoir été trop sévères. Il arriva même un jour que la censure s'endormit tout-à-fait. Les écoliers, plus irrespectueux que jamais, en profitèrent pour faire paraître sur la scène toute la Faculté de théologie qu'ils criblèrent de leurs traits les plus piquants. Le scandale fut tel que l'Université tout entière s'en émut, et qu'en 1521, les

trois Facultés supérieures réunies interdirent la scène comique aux écoliers.

Mais l'Université portait dans son sein d'autres éléments de discorde. Au trop peu de durée des fonctions de recteur, source continuelle de tumulte et de luttes, se joignait le mode d'enseignement. Dans les argumentations publiques, tout ne se passait pas de la manière la plus parlementaire, et la faiblesse des maîtres chargés de présider aux discussions laissait toute liberté aux plus grands écarts. A en croire Vivès : « on criait à s'enrouer, on se » prodiguait les grossièretés, les injures, les menaces; on » en venait aux coups de pied, aux soufflets, aux morsures. » La dispute dégénérait en rixe, et la rixe en combat; des » blessés et des morts restaient sur le carreau. »

C'était surtout la philosophie qui passionnait les esprits. Les questions de morale devenaient l'objet d'une controverse si animée, que le pugilat était presque toujours de la partie. Les choses en vinrent au point que les argumentations publiques furent interdites, et que la plupart des Principaux de collége les enfermèrent dans leur maison.

Tout l'enseignement universitaire était compris dans les quatre Facûltés : Faculté de Théologie; Faculté des Arts, des Sciences et des Lettres; Faculté de Droit et Faculté de Médecine. La philosophie était toujours celle d'Aristote, l'Université, depuis sa fondation, n'en ayant jamais professé d'autre. La théologie et la scolastique avaient bien eu la prétention de la dominer et de la renfermer dans un cercle dont elle ne put pas sortir, mais elle s'y était trouvée assez au large pour enfanter plus de sectes que la Grèce n'en avait jamais mis au monde. D'ailleurs, elle avait été souvent mal comprise, et si, avec saint Bonaventure et saint Thomas-d'Aquin, on l'avait vu reparaître dans toute sa pureté, l'école arabe, qui eut la prétention d'être l'école

péripatéticienne par excellence, comme nous la verrons en médecine prétendre à l'héritage d'Hippocrate et de Galien, vint au contraire la défigurer ; il s'y mêla je ne sais quelle science occulte et mystérieuse ; la cabale et la magie envahirent l'Italie et l'Allemagne ; plusieurs y associèrent l'astrologie et l'alchimie.

La raison finit par protester contre ces extravagances ; une réaction eut lieu en faveur de la philosophie d'Aristote, dans ce qu'elle avait de plus vrai et de plus élevé. Un grand événement lui vint en aide. Si la prise de Constantinople avait été un malheur pour la civilisation en Orient, au point de vue de la science, elle fut un bonheur pour l'Occident. Les savants bysantins s'enfuirent devant les cohortes des barbares, et, pour la plupart, vinrent en Italie, emportant avec eux les ouvrages des philosophes grecs que l'on ne connaissait plus en Occident, tant ils y avaient été défigurés par des traducteurs ou des copistes infidèles. La découverte de l'imprimerie les répandit rapidement et les mit à la portée de tous ceux qui voulurent en faire une étude sérieuse. Ils eurent de glorieux interprètes, dont plusieurs quittèrent l'Italie pour venir en France se livrer à l'enseignement. La scolastique, si longtemps en faveur, disparut devant eux. Son principe excessif d'autorité, ses formes si singulières, son style burlesque, l'écartèrent sans qu'elle eût été sérieusement attaquée. Elle mourut de sa bonne mort. La pédagogie, quoiqu'on en ait dit, devait lui survivre.

La philosophie n'avait donc pour le moment qu'une école dans l'Université de Paris, l'école péripatéticienne revenue à sa source. Nous verrons tout-à-l'heure que la discorde ne tarda pas à y pénétrer. En dehors de l'enseignement, les fortes croyances s'ébranlaient dans la société. Avec Rabelais, était née la raillerie audacieuse et impie ;

le scepticisme n'attendait pas la venue de Montaigne pour lever la tête, et, aux yeux de l'observateur attentif, il était évident qu'en même temps que le champ de l'intelligence s'agrandissait, une révolution allait s'accomplir dans les esprits.

Avec son goût pour l'étude et ce que nous savons déjà de son caractère, on pense bien que Brissot ne se mêla point à cette jeunesse tapageuse qui, de tout temps, a fait le désespoir des maîtres et des parents. Venu à Paris pour y suivre les cours de philosophie, il s'attacha aux leçons d'un professeur célèbre auquel personne alors ne contestait le premier rang dans l'enseignement. Villemor, c'est le nom du maître dont je veux parler, avait les connaissances les plus étendues. Non-seulement il cultivait les lettres, mais il était versé dans toutes les sciences et avait une inclination toute particulière pour la médecine, qu'il devait embrasser un jour.

Entre le savant professeur et l'élève intelligent et laborieux, des rapports journaliers ne tardèrent pas à s'établir. Voyant Brissot si assidu et si attentif à ses leçons, si tourmenté du besoin d'apprendre, marchant avec une grande persévérance à la découverte de la vérité, faisant enfin de grands progrès dans l'étude de la philosophie qu'il lui enseignait, Villemor se prit d'une grande amitié pour ce jeune homme et l'admit dans son intimité. Il n'avait pas tardé à remarquer son aptitude toute particulière pour les sciences naturelles, et il était convaincu qu'il s'y ferait un grand nom, si elles devenaient jamais l'objet de ses études.

Il chercha donc à lui faire comprendre qu'un magnifique avenir l'attendait dans cette carrière; qu'il lui appartenait plus qu'à tout autre de lui rendre son ancienne splendeur et d'y ajouter encore. Villemor n'eut pas besoin de grands

efforts pour entraîner Brissot vers une science où le portait son goût et son inclination. D'ailleurs, pour beaucoup de grands esprits, la philosophie et la médecine, loin d'être exclusives, ne pouvaient pas marcher l'une sans l'autre. Aristote, le prince des philosophes, avait étudié la médecine, et Galien, après Hippocrate, le prince des médecins, s'était adonné à la philosophie. Les médecins arabes eux-mêmes, à leur tête Avicenne et Rhazès, que Brissot ne devait pas tarder à combattre, avaient eu la prétention de posséder et d'enseigner ces deux sciences.

Le maître et l'élève suivirent la même voie dans leurs études, et lorsque, en 1510, le premier se fit recevoir docteur en médecine, il y avait déjà six ans que le second professait la philosophie. Il n'en avait que 26, lorsqu'il fut appelé à remplacer Villemor dans sa chaire. La foule attentive des écoliers qui accourut à ses leçons prouva qu'il était à la hauteur de la position qui lui était faite. Toute sa personne, d'ailleurs, lui attirait la sympathie de son auditoire. Si son visage était un peu austère, l'élégance et la distinction de son geste, sa voix haute et vibrante, sa parole d'abord un peu lente, mais se précipitant et devenant entraînante à mesure qu'il s'animait, donnaient à son enseignement un charme tout particulier.

Il ne faut donc pas s'étonner si, comme professeur, il obtint un grand succès.

On publiait alors à Venise une édition complète des œuvres d'Aristote ; Brissot s'en empara pour démontrer que les Arabes, qui en avaient fait plusieurs traductions dans leur langue, n'y avaient rien compris et que c'était une étude à recommencer pour ceux qui les avaient cru sur parole. Attaqués de bien des côtés, les Arabes furent battus sur toute la ligne ; mais la division ne tarda pas à pénétrer dans le camp des vainqueurs. Deux systèmes se

trouvaient en présence : le premier, fondé sur la théologie, le second sur l'histoire naturelle. Les Alexandristes et les Averroïstes reparurent, les uns prétendant que les deux sciences se trouvant en opposition, tout devait céder aux principes de la théologie ; les autres, ne consentant pas à humilier la raison devant le dogme de l'autorité. Les médecins, portés en général vers le naturalisme, entendaient conserver toute leur indépendance, tandis que les théologiens, soupçonnant d'hérésie tout ce qui paraissait porter la moindre atteinte aux croyances de l'église, auraient volontiers appelé sur la tête de leurs adversaires les foudres de Rome.

Brissot, s'il faut en croire René Moreau, se rangea du côté des théologiens. Sa passion pour l'histoire naturelle et les sciences exactes s'inclina devant la tradition ; la guerre qu'il faisait à la doctrine des Arabes, l'entraînant au point de le rendre infidèle à ses principes. Est-ce à cause de cette divergence entre sa pensée intime et les obligations de son enseignement public que, plus tard, on le vit abandonner l'enseignement de la philosophie pour celui de la médecine? On serait tenté de le croire, en songeant qu'il ne pouvait pas quitter sans regret une chaire à laquelle il devait une si brillante réputation de professeur. Rien, en effet, ne manquait à sa gloire, puisque, dans une Université qui ne comptait point de rivale, il était devenu le plus célèbre des maîtres, celui dont la parole avait le plus d'autorité. (1)

Quoiqu'il en puisse être de cette supposition, Brissot n'abandonna pas immédiatement la haute position qu'il

(1) In quo officio satis est ad ejus commentationem et gloriam dixisse, eum ad id muneris eo tempore erectum quo florentissimâ Academiâ, solâ docentium auctoritate et celebritate triumpharet. (René Moreau.)

occupait. Pendant plusieurs années, il mena de front l'enseignement de la philosophie et l'étude de la médecine.

A la fin du XVe siècle, il ne fallait pas jouer trop souvent la comédie ou se livrer à d'autres distractions, quand on prétendait au bonnet de docteur en médecine de la Faculté de Paris; on n'y pouvait arriver que par un travail long et opiniâtre. Pendant que dans les autres Universités les grades de bachelier, de licencié et de docteur se conféraient dans une seule année à Paris, il fallait, comme pour la philosophie, quatre années d'étude, après lesquelles commençaient les épreuves, qui ne duraient pas moins de deux ans. Il y en avait de publiques, d'autres étaient privées. Le nombre des premières n'était point connu à l'avance, elles dépendaient du nombre des candidats qui les subissaient en même temps. Chacun d'eux devant être argumenté par tous les autres, il arriva souvent que les joutes se renouvelèrent jusqu'à trente ou quarante fois pour une seule série. Dans ces tournois de la parole, la langue latine était seule de mise, aussi, ceux qui s'y préparaient avaient-ils dû préalablement s'en pénétrer et la parler comme leur langue maternelle. Venaient ensuite les examens des professeurs qui, roulant sur toutes les matières enseignées, exigeaient les connaissances les plus variées et les plus étendues. Ces examens étaient fort sévères, et ceux qui en sortaient victorieux pouvaient, à bon droit, s'enorgueillir de leurs succès. René Moreau s'étonne qu'aux médecins formés à une telle école, les gens du monde, ceux-là même dont l'esprit était le plus orné, ceux encore qui occupaient les plus grandes positions sociales, leur préférassent souvent les charlatans de la foire. Hélas! les choses n'ont guère changé depuis! Quoique nous soyons bien fiers de nos progrès, quoique nous nous vantions de vivre dans le siècle des lumières, le public accorde encore la préférence

à l'ignorance menteuse et effrontée, sur le mérite qui se respecte et ne fait pas étalage de ses connaissances et de ses hauts faits.

Brissot mit à étudier la médecine la même ardeur qu'il avait mise à étudier la philosophie. En 1512, il eut à lutter contre de redoutables concurrents, dont l'histoire a conservé les noms; c'étaient Thomas, Hourdel et Legrain. Mais, quel que fût le mérite de ses compétiteurs, il leur fut proclamé bien supérieur par ses maîtres. En 1514, il recevait le bonnet de docteur et quittait sa chaire de philosophie pour enseigner la médecine.

L'étude de la philosophie lui avait appris que les Arabes n'avaient rien compris aux ouvrages d'Aristote; l'étude de la médecine lui fournit la preuve qu'ils n'avaient pas été plus heureux en ce qui concernait Hippocrate et Galien. Profondément versé dans les langues grecque et latine, très instruit dans les sciences naturelles, il préféra, pour remonter à la source de la vérité, parcourir un chemin depuis longtemps abandonné et lire Hippocrate et Galien dans l'original, que d'accepter sans les discuter les interprétations que les Arabes en avaient données. Ce n'était pas la table rase de Descartes, ce n'était pas l'appel à la seule raison. Brissot se soumettait un peu trop aveuglément aux deux autorités les plus respectées, devant lesquelles ceux même qui ne comprenaient pas leurs ouvrages s'inclinaient avec humilité. C'était beaucoup, ce n'était pas assez de rétablir le texte original, il était bien permis de discuter la valeur de l'œuvre et, à la gloire d'avoir fait revivre Hippocrate et Galien, on pouvait, sans manquer à leur mémoire, arriver, par l'étude de l'anatomie et de la physiologie, à signaler quelques-unes de leurs erreurs et à enrichir la science de nouvelles découvertes.

Il ne lui fallut pas longtemps pour reconnaître qu'Oribase,

le premier, avait, dans ses livres, mal interprété Hippocrate et Galien; que les Arabes, copistes des Grecs modernes, s'en étaient emparés de confiance, et que, transportés en Occident, les écrits d'Avicenne, de Rhazès et de Mésué étaient venus offrir, comme appartenant aux deux grands hommes qui sont restés l'honneur de la médecine, une doctrine qui leur était complètement étrangère. Brissot se promit alors de ne pas laisser accréditer plus longtemps des erreurs qui n'avaient passé que sous le seing dont elles avaient été couvertes, de déchirer le déguisement qui les travestissait, d'appeler la lumière sur ces prétendus oracles de l'école Arabe. Il ne suffisait pas, pour cela, d'une protestation en faveur d'Hippocrate et de Galien, de signaler comme faussaires ceux qui s'étaient abrités sous leurs noms, il fallait administrer la preuve des altérations dont ils s'étaient rendus coupables. Il commença à faire imprimer à ses frais la thérapeutique de Galien suivant la version de Laonicenus, puis, texte en main, démontra dans des leçons publiques toute la différence qu'il y avait entre l'onde pure prise à sa source et l'eau altérée dans son cours. Les vieux exemplaires de Galien, accommodés à leurs idées et à leur pratique par les Arabes, ressemblaient si peu à la traduction de Laonicenus, que l'on n'aurait jamais pu croire qu'il s'agissait des mêmes ouvrages.

Ce ne fut pas tout. Depuis longtemps la physiologie était bannie de l'enseignement de la Faculté, disons plutôt qu'elle n'y avait jamais été qu'un mot sous lequel s'étaient accréditées les erreurs les plus grossières, et qu'il ne fut donné qu'au XVIIe siècle d'en découvrir les premiers éléments. Pour ramener la médecine aux beaux jours de la Grèce, Brissot eut pourtant la prétention d'appuyer la pratique, non-seulement sur l'expérience, mais aussi sur la théorie, et de trouver ainsi toutes les indications de

l'art de guérir. Ce fut à cette intention qu'il fit des lectures publiques du livre de Galien : Περι Της τεκτης ιατρικης, en les accompagnant d'explications et de commentaires. Ce travail fut si complet et fait avec un tel soin, qu'un de ses élèves, le docteur Akakia, un des médecins les plus distingués de la Faculté de Paris, n'eut qu'à recueillir ses leçons pour publier sur le livre de Galien dont il est question, les interprétations les plus savantes.

L'esprit de Brissot embrassait toutes les parties de la science. Après l'enseignement de la physiologie, Dieu le lui pardonne! il professa la matière médicale, la pharmacopée et la thérapeutique. C'était alors le traité de Mésué qui faisait loi et dont il n'était pas permis de s'écarter. Brissot trouva qu'il laissait beaucoup à désirer. D'abord, les médicaments y étaient prescrits avec une sorte d'empirisme, sans que l'auteur songeât à leur mode d'action sur l'économie des organes. Ensuite des passages ambigus, obscurs, prêtant beaucoup à l'équivoque et ne ressemblant guère à l'élégance et à la simplicité grecque, en rendaient l'étude fastidieuse et sans grand profit pour ceux qui s'y livraient. Il songea donc à une grande réforme, et pour cela, à s'instruire par des voyages, dans la connaissance des plantes et de leurs propriétés. Mais, avant de mettre ce projet à exécution, il attaqua résolument une doctrine que, depuis des siècles, les Arabes avaient importée en Occident, et qui, dans ce moment, régnait en souveraine à Paris. Je ne m'écarterai pas sur cette question de la version de René Moreau, lui laissant bien entendu toute responsabilité et faisant mes réserves sur lesquelles je reviendrai plus tard.

C'était une règle et presque une loi pour la médecine, à cette époque, dans le cas de pleurésie, de saigner du côté opposé à l'inflammation, à droite, si la pleurésie occupait

le côté gauche ; à gauche, si elle occupait le côté droit. Les Arabes, grands partisans de ce système, non-seulement prétendaient en démontrer l'excellence par le raisonnement, mais s'appuyaient encore sur l'autorité d'Hippocrate et sur celle de Galien. Brissot se sentit pris d'indignation contre les ignorants qui invoquaient, sans la comprendre, la doctrine des deux grands médecins de l'antiquité. Autant pour venger leur mémoire effrontément calomniée, que pour être utile à l'humanité [1], il commença par déclarer dans ses leçons, qu'à cette question comme à tant d'autres, les Arabes n'avaient rien compris, que cette fatale pratique leur appartenait en propre, que seuls ils devaient en être responsables. Ses explications étaient si claires, ses preuves si décisives, toujours suivant René Moreau, que les médecins de la Faculté de Paris en furent ébranlés. Mais tel est l'empire de l'habitude ou plutôt de la routine que, tout en avouant qu'ils traitaient leurs malades contrairement aux préceptes d'Hippocrate et de Galien, ils ne pouvaient pas se décider à faire autrement. Seul, Brissot rompit avec une pratique qui avait bien pour elle la consécration du temps, mais qui ne lui en paraissait pas moins contraire à la raison ; il osa ouvrir la veine du côté où la plèvre était enflammée. De brillants succès vinrent justifier ce que l'on considérait comme une grande audace, et, de ce jour, il redoubla d'acharnement dans la guerre qu'il avait déclarée à Avicenne et à Rhazès. Le théâtre de cette guerre était principalement dans la salle où il faisait son enseignement,

[1] Non potuit Brissotus, libris Galeni et Hippocratis examinatis et ponderantis, tam atrox facinus non detestari, tam perniciosam doctrinam exosam nam habere, tamque insignem calumniam ab Hippocrate et Galeno (quos omnino arabicos videbat adversos) publicæ utilitatis causa non propulsare. (René Moreau.)

et c'est du haut de la chaire du professeur qu'il lançait ses anathèmes contre l'hérésie médicale.

Un événement malheureux vint mettre en évidence l'excellence de sa méthode. Dans les années 1515 et 1516, une grave épidémie de pleurésie fondit sur Paris. Tous les malades confiés aux soins de Brissot ou à ceux de son disciple, même les malheureux qui, au début de la maladie, s'étant adressés aux praticiens de la vieille école, étaient tombés dans un état presque désespéré, guérirent quand ils furent entre leurs mains. Des succès aussi éclatants finirent pourtant par ouvrir les yeux aux moins clairvoyants. Villemor, son ancien maître, Guiscard et Hélinus furent les premiers qui abjurèrent leur erreur et se convertirent à la doctrine nouvelle. Villemor avait à soigner un jeune moine de haute naissance dont l'état lui donnait de grandes inquiétudes. Ayant eu de cruelles déceptions avec l'ancienne pratique, il se décida à recourir à la nouvelle ; il saigna son malade du côté où la pleurésie s'était déclarée. Cependant, la famille, dans son anxiété, voulut avoir une consultation et appela trois médecins partisans de la médecine arabe. Ceux-ci ne furent pas plutôt arrivés, qu'apprenant ce qui s'était passé, ils s'écrièrent tout d'une voix, que c'était un homme mort, que tout traitement devant être désormais inefficace, il ne leur restait qu'à se retirer. Il arriva pourtant que le malade en appela de cette condamnation, au lieu de mourir dans une heure, comme les médecins consultants l'avaient assuré ; huit jours après, il quittait son lit, riant beaucoup des docteurs qui lui avaient ordonné de partir pour l'autre monde au moment où il était hors de danger.

Il avait fallu à Guiscard l'observation de plus de quinze malades réunis dans la même maison dont l'état devenu des plus graves à la suite de saignées pratiquées de la

manière intempestive que l'on sait, s'améliora rapidement sous l'influence de la méthode opposée, pour le décider à entrer dans la bonne voie.

Hélinus avait près de quatre-vingts ans quand Brissot lui apprit que la saignée telle qu'on la pratiquait généralement était une importation arabe, qu'Hippocrate et Galien n'avaient jamais recommandée. Hélas ! mon cher Brissot, lui dit le malheureux vieillard, c'est cette pratique maudite qui m'a enlevé mon fils unique. A quoi Brissot ayant répondu un peu brutalement, qu'il devait être plus affligé de la mort de tant de citoyens que de celle d'un seul homme, alors même que cet homme était son fils, Hélinus lui montra le plus profond repentir d'avoir persévéré si longtemps dans une pratique que l'expérience venait de condamner.

Presque tous les autres médecins, voyant que l'inflammation s'étendait le plus souvent du côté malade au côté sain, quand ils suivaient les anciens errements, ce qui n'arrivait pas quand ils agissaient autrement, firent comme Villemor, Guiscard et Hélinus. Ainsi peu à peu le culte d'Hippocrate et de Galien fut restauré dans toute sa pureté ; la médecine arabe, chassée de nos écoles, prit honteusement le chemin de l'exil, et le glorieux enseignement de la Grèce triompha.

Brissot n'avait point renoncé à l'idée de réformer et d'enrichir la pharmacopée, mais avant que d'enseigner, il voulait apprendre et pour cela voyager. Il n'y avait guère plus de 20 ans que Christophe Colomb avait le premier abordé les côtes du nouveau monde, et depuis, l'Amérique était devenue l'objet de toutes les ambitions et de toutes les convoitises. Chaque souverain voulant avoir des colonies puissantes pour le commerce de ses états, s'était arrogé le droit de propriété sur les terres

où il avait planté son drapeau, pendant que les particuliers ne songeant qu'à ces mines inépuisables dont les récits merveilleux qu'on en faisait venaient troubler leur sommeil, quittaient leur patrie pour courir, au travers des mers, après la fortune. Comme au temps des Croisades où, au cri de Dieu le veut, elle s'arrachait de ses fondements pour se précipiter sur l'Asie, l'Europe, animée de sentiments moins héroïques, se précipita sur l'Amérique, comme sur une proie qui appartenait au premier occupant.

Ce n'était point la soif de l'or dont Brissot se sentait consumé, quand il s'apprêtait à quitter les bords de la Seine, pour des rivages lointains ; il obéissait à un entraînement plus noble et plus désintéressé. Pour lui, les trésors de la science étaient bien préférables à ceux du Mexique et du Pérou. Couvertes de plantes inconnues à l'Europe, dont quelques-unes pouvaient avoir des propriétés médicinales merveilleuses, l'Amérique lui offrait le champ d'études le plus vaste et le plus intéressant. Aussi pendant que d'autres se préparaient à s'enfoncer dans les entrailles de la terre pour en arracher les métaux précieux, lui songeait à parcourir le sol, à pénétrer dans les forêts vierges, pour leur demander les plantes que la main de la nature leur avait prodiguées avec tant de libéralité. Les richesses, les trésors qui flattaient son ambition, ce n'étaient pas des lingots d'or et d'argent, mais des fleurs, des feuilles, des écorces, des racines propres à enrichir la pharmacopée.

C'est dans cette intention qu'en 1518, il se rendit en Portugal pour s'embarquer sur un vaisseau qui le conduisit en Amérique. Il était arrivé à Evora et se disposait à poursuivre sa route jusqu'au port de Lisbonne, quand un événement inattendu le ramena à l'exercice de la

médecine. La pleurésie, après avoir fait de grands ravages à Paris, avait franchi les Pyrénées et s'étant étendue comme un réseau sur cette partie du Portugal, ne s'y montrait pas moins meurtrière.

Les habitants d'Evora accueillirent Brissot comme un ange venu du ciel. Ils n'eurent pas plus tôt appris qu'un médecin parlant une langue qui n'était pas la leur, était au milieu d'eux, que tous, comme il arrive presque toujours en pareil cas, se pressèrent autour de lui et mirent à réclamer ses soins une telle insistance qu'il fut obligé de se rendre à leurs désirs. Bien entendu qu'il employa le traitement qui lui avait si bien réussi à Paris, et qu'il n'eut qu'à s'en féliciter. Mais il n'avait pas compté sur un adversaire que sa position rendait redoutable. Denys, médecin d'Emmanuel, roi de Portugal, ayant appris qu'un étranger se permettait de prescrire un traitement opposé à celui qu'il préconisait, déclara qu'il n'entendait pas recevoir de leçons, et écrivit à Brissot une lettre si longue qu'elle eût fait tout un volume. Brissot releva le gant, et, dans l'*Apologetica disceptatio,* prouva qu'Hippocrate et Galien n'avaient jamais fait autrement qu'il ne faisait lui-même. La discussion fut des plus vives et retint Brissot plusieurs années dans la péninsule. Son livre allait être publié, et son auteur partir enfin pour l'Amérique, quand il fut pris de la dyssenterie à laquelle il succomba en quelques jours. Il n'avait que 44 ans, et, dans toute la force de l'âge et du talent, promettait, s'il eut vécu davantage, de jeter de nouvelles lumières sur une science dont il était un des maîtres les plus distingués. Un de ses amis, Antonius Luceus Lusitanus, médecin à Evora, fit imprimer son manuscrit à Paris, et le dédia au cardinal Alphonse, frère du roi de Portugal.

Les autres écrits de Brissot, ceux qu'il avait composés

sur la philosophie d'Aristote, ceux aussi qu'il avait préparés sur Galien et sur Mésué, ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

La discussion ou plutôt la dispute entre les Dionysiens et les Brissotins, loin de s'éteindre à la mort de Brissot, ne fit que s'animer davantage. Evora était une des nobles villes de la Péninsule, ayant un évêché et une Université. Les esprits s'y trouvèrent partagés et ne purent s'entendre. Soit pour cause de ce que l'on appelle de nos jours suspicion légitime, soit que les lumières de l'Université d'Evora ne jetassent pas un grand éclat, soit plutôt que le partage des voix fût égal des deux côtés, la question fut portée devant celle de Salamanque. Celle-ci prit son temps pour discuter tous les points d'une controverse aussi importante. Pendant le long examen qu'elle en faisait, l'intrigue y avait pénétré par des voies souterraines, et les partisans de Denys avaient extorqué un arrêt qui défendait la saignée du côté malade, quand les partisans de Brissot, arrivés en grand nombre, déclarèrent et firent accepter que la doctrine que l'on voulait proscrire était bien celle de Galien et d'Hippocrate, qu'elle était, par conséquent, inattaquable. Denys ne se tint pas pour battu, il voulut porter l'affaire devant l'empereur Charles-Quint lui-même, armer contre la doctrine de Brissot le bras séculier, et faire trancher par la force une question qui ne devait être tranchée que par la lancette.

Pour arriver devant cette nouvelle juridiction, je ne sais quel dogme les Dionysiens invoquèrent, toujours est-il qu'ils prétendirent que la doctrine de Brissot, sur le lieu d'élection de la saignée, n'était rien moins qu'une attaque contre la religion, une hérésie plus dangereuse que le Luthéranisme. Ils poursuivirent des plus gros mots ceux qui l'avaient adoptée, les appelant des Erostrates et des Luthériens. On ne sait trop comment la chose se serait

passée, si les Brissotins ne s'étaient pas fait une arme de guerre de la mort d'un prince du sang, qui avait succombé à une pleurésie à la suite d'une saignée pratiquée suivant la prescription des Arabes. (1) En même temps, des publications faites en Espagne, en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, élucidèrent tellement la question que la pratique de Brissot devint générale et que personne n'osa plus la combattre. (2)

Nous avons, parmi les admirateurs de Brissot, commencé par les poètes, — à tout seigneur tout honneur, — finissons par les historiens. Pour ne pas parler la langue des dieux, ils ne restent guère, dans leurs éloges, au-dessous des favoris d'Apollon.

Lisez plutôt :

« Ramener dans nos écoles la médecine ancienne, y
» faire refleurir les beaux jours de la Grèce et de Rome,
» était un travail si prodigieusement difficile, que je ne
» puis comparer qu'à Hercule arrachant Cerbère des té-
» nèbres de l'enfer, celui qui l'a accompli. (3)

(1) René Moreau et, après lui, Dreux du Radier, prétendent que ce prince était Charles III ; mais Sprengel fait observer avec beaucoup de raison que l'histoire vient leur donner un démenti. Le duc Charles mourut effectivement en 1553, dans un âge déjà assez avancé, et l'édition de Brissot parle de sa mort précoce : *Medici pleuritudine geminam induxerunt præcipitum que interitum et immaturatum accesserunt.* Ce fut plutôt un fils de ce prince élevé à la cour de Charles-Quint, lequel prince mourut fort jeune en 1525. Ajoutons qu'en 1553, les controverses entre Dionysiens et Brissotins étaient, croyons-nous, terminées.

(2) Je n'ai pas besoin de rappeler que j'ai laissé la parole à René Moreau, ne prenant point la responsabilité de ce qu'il raconte.

(3) In hoc scio non minori negotio quam Hercules Cerberum ad superas revulsit auras, antiquam medicinam in Scholas vestras retrinxistis, nec minore invidiâ, tantæ molis erat, tanti operis ex altissimâ græciâ romanam quasi post liminio quodam reducere medicinam. (TRIVERIUS.)

» Je m'empresse de reconnaître que je dois beaucoup » aux travaux de Laonicenus, de Brissot et de Menardus; » aussi, toutes les fois qu'il m'est arrivé de leur faire » quelque emprunt, pour le transporter dans mes écrits, » me suis-je empressé de leur en restituer l'honneur. Mais, » avant tout autre, je dois placer Brissot. Pourquoi Dieu » ne nous a-t-il pas conservé plus longtemps cet homme » dont l'érudition tenait du prodige ? (1)

» C'est ainsi que nous instruisait d'une façon si brillante » maître Pierre Brissot (que son âme soit en paix), doc- » teur en médecine de la Faculté de Paris, notre ancien » professeur. Aussi versé dans les langues grecque et » latine que ceux qui en ont fait leur unique étude, nul » ne lui était supérieur en philosophie et en médecine. (2)

» Quoi ! Pierre Brissot, de tous les médecins le plus illustre » depuis Galien, n'a pas rougi de s'abaisser jusqu'à faire » des leçons publiques sur la pharmacopée de Mésué. (3)

» De combien de milliers d'hommes Avicenne et les » autres médecins arabes n'ont-ils pas à se reprocher la » mort, pour les avoir saigné dans la pleurésie et dans

(1) Semper falsus sum fateor que hodie me Laoniceni ; Brissoti ac Menardi laboribus non parum adjutum esse, neque unquam ex illorum monumentis quicquam in usum meum transtulisse, ubi non simul eorumdem honorificam mentionem facerem : à multo autem diligentius quàm à Petro Brissoto homine ad miraculum erudito quem utinam Deus nobis diutius esse superstitum voluerit. (Fuschius.)

(2) Quemodmodum ante nos clarissime demonstravit magister Petrus Brissot (quem Deus absolvat) quondam doctor medicus parisiensis et preceptor noster, vir non solum græcarum litterarum et latinitarum gnarus, quales hodierna die multi sunt qui præter linguas nihil Sciunt, sed etiam philosophiæ et medicinæ peritissimus. (Putaneus.)

(3) Quid ! quod Petrum Brissotum, omnium que post Galenum floruerunt medicorum clarissimum non piguit pharmacopæis Mesuem publicè interpretari. (Sylvius.)

» d'autres phlegmasies, du côté opposé au siège de l'in-
» flammation, comme Pierre Brissot, mon maître, cet
» homme d'un génie divin l'a démontré. (1)

« C'est lui, c'est-à-dire Denys, médecin du roi de Portugal,
» contre lequel le français Brissot, si digne d'une plus
» longue existence, écrivit le plus savant des traités (2). »

« Un des premiers qui s'éleva contre une méthode
» adoptée par tous les médecins et alluma la guerre entre
» eux, fut Pierre Brissot, de Paris, écrivain nourri de
» bonnes lettres, qui fit à ce sujet un livre plein d'élé-
» gance et de savoirs. (3) »

« *Traité de l'incision de la veine dans la pleurésie,*
» par Pierre Brissot, médecin français, un des prodiges
» de notre temps, par l'étendue de sa science. (4) »

« Entre autres avantages, Brissot possède en propre
» l'honneur d'avoir le premier remis sous son véritable
» jour la doctrine d'Hippocrate, d'avoir dissipé l'erreur
» des médecins, d'avoir enfin sauvé l'humanité tout entière
» de l'issue fatale que lui réservait la pleurésie. (5) »

(1) Quot hominum millia unâ Avicenne aliorum que Arabum, de sanguinis missione ex opposito latere in pleuritide, aliis que internis corporis inflammationibus opinio evulgavit. (Akakia.)

(2) Is est ille (Dionysium regis Lusitanæ medicum intelligit) contra quem Brissotus Gallus vir longior vita dignus doctissimam apologiam evulgavit. (Cæmatus Lusitanus.)

(3) Imprimis qui illum medicorum communem consensum et veluti pacem pertubaverunt, reposuerim ego petrum Brissotum parisriensem, verum sane bonarum litterarum non ignarum qui libellum ea de re doctum sane et elegantem edidit. (Trincavellius.)

(4) Petri Brissotti Galli medici nostri temporis ad miraculum docti, liber sive Apologia de incisione venæ in pleuretidis morbo. (Scenkius.)

(5) Hoc sibi Brissotus jure suo assumit preter cœtera, quod primus Hippocratem a contumelia, medicos ab ignorantia, mortales omnes a fatali pleuritidis pernicie vindicavit. (Sim. Pietre.)

De ce concert de louanges, pourquoi faut-il qu'après trois siècles, une voix discordante, celle d'un compatriote, vienne troubler l'harmonie ? Hélas ! la vérité a des accents plus rudes que l'erreur, et ce sont les seuls qu'il me soit permis de faire entendre. D'ailleurs, depuis longtemps, le silence s'est fait autour d'un nom jadis si retentissant, et si je viens le rompre, ce n'est pas pour exalter Brissot, comme l'ont fait ses contemporains. Ce petit livre de 140 pages si gros de science ; ce livre qui devait porter sa gloire jusqu'à la postérité la plus reculée, qui donc prend la peine de le lire aujourd'hui ? Moi seul peut-être, et encore est-ce pour combattre bien plus souvent que pour défendre les propositions qui s'y trouvent contenues. Mais, avant que d'entamer une discussion en règle, je prends Brissot à son point de départ, à la fameuse épidémie qui lui mit la plume et la lancette à la main, et je me demande si ce furent bien des pleurésies qui firent de si affreux ravages en France et en Portugal, qui détruisirent tant de milliers d'hommes, *quot hominum millia !* ainsi que le dit Akakia. Comment, voilà dans la même maison plus de quinze personnes qui vont succomber infailliblement, parce qu'elles n'ont pas été saignées dans toutes les règles, et qui n'échappent à la mort que lorsque l'on a recours au seul moyen de salut qui reste encore, à la saignée directe ? Quelle gravité exceptionnelle avait donc la pleurésie à cette époque ? De quinze pleurésies abandonnées à elles-mêmes, combien de nos jours auraient une terminaison fatale ? Le plus petit nombre assurément, et la saignée générale pratiquée à un bras plutôt qu'à un autre n'augmenterait pas le chiffre des décès. Mieux vaudrait assurément la saignée locale dont Brissot ne dit pas un mot. Il y a lieu de croire qu'au commencement du XVIe siècle, malgré le caractère épidémique de la maladie,

circonstance qui pouvait, sans doute, ajouter à sa gravité, les choses n'ont pas dû se passer si différemment que la mort ait été la règle et la guérison l'exception, dans le cas où la saignée n'était pas faite du côté malade. Il est donc permis de supposer que Brissot, à l'appui de sa thèse, a pu exagérer les insuccès de ses adversaires ou méconnaître la maladie qu'il avait à combattre ; qu'il a pris pour des pleurésies, des pneumonies de la plus mauvaise nature. Nous en sommes réduits sur ce point à des conjectures, car Brissot, qui a chanté bien haut sa victoire, et qui va nous faire connaître comment et pourquoi il l'a obtenue, a oublié de nous parler des symptômes d'une maladie qui eussent pu nous fixer sur sa nature et sur son diagnostic.

Mais, du fait en lui-même sur lequel il nous est impossible de ne pas jeter quelque doute, passons au traitement et à l'explication si triomphante qu'en donne Brissot. Aujourd'hui, que des différentes saignées naguère encore prescrites, il ne reste plus que la saignée du bras, aujourd'hui que beaucoup ignorent qu'au XVI[e] siècle, le lieu d'élection a passionné tous les esprits, on serait bien étonné si un professeur de thérapeutique ouvrait son cours par les paroles suivantes :

« La question qui va nous occuper est assurément la » plus importante de toutes celles dont vous aurez à vous » instruire. C'est pour l'avoir mal comprise que les méde- » cins arabes ont tué plus d'hommes dans leur lit, que les » conquérants sur les champs de bataille : je veux parler » de la veine que l'on doit choisir pour pratiquer la » saignée, suivant le siège qu'occupe l'inflammation. Je » ne comprends pas que, trompés pendant plusieurs siècles, » par des traducteurs infidèles, les médecins d'autrefois » trouvent encore aujourd'hui des confrères qui refusent » d'ouvrir les yeux à la lumière. N'ai-je pas démontré

» jusqu'à l'évidence que Galien et Hippocrate, contraire-
» ment à l'interprétation des Arabes, avaient recommandé
» la saignée directe, c'est-à-dire la saignée pratiquée du
» côté où se trouve la phlegmasie ? Ainsi, dans le cas où
» une épistaxis n'aura pas été arrêtée par des ventouses
» appliquées à la partie postérieure de la poitrine, du côté
» de la narine par laquelle le sang s'écoule, il conviendra
» de recourir à la saignée du bras droit, si le sang
» s'échappe par la narine droite ; du bras gauche, s'il
» s'échappe par la narine gauche ; et, dans le cas où il
» sortirait en même temps par les deux narines, bien
» s'assurer de celle qui en donne en plus grande abon-
» dance et saigner de son côté. Dès lors, tout dissentiment
» devrait s'éteindre entre médecins de bonne foi, puisqu'il
» n'est pas plus permis de discuter les deux grands
» maîtres que je viens de nommer, qu'il n'est permis de
» toucher aux choses saintes. L'expérience et le raisonne-
» ment viennent encore à l'appui de ce que nous ont appris
» les oracles de Cos et de Pergame. Il est bien vrai que
» la veine cave qui nourrit les côtes, se bifurquant pour
» fournir aux bras les voies de communication qu'elle
» entretient avec eux, la distance, dans une pleurésie entre
» le point de côté et les deux plis du coude, semble la
» même. Dans ce cas, comme le remarque un illus-
» tre médecin , Nicolas Florentinus, il n'y aurait pas lieu
» de donner raison aux Arabes, et il faudrait invoquer
» l'expérience qui les condamne. Mais cette égalité de
» distance est bien plus apparente que réelle ; les fibres,
» les filaments, les villosités des veines en changent la
» disposition et y précipitent le sang quand elles procèdent
» de la manière qu'Hippocrate appelle *rectitudo*. C'est
» précisément ce qui arrive dans la pleurésie. Il est donc
» de la dernière importance de faire la saignée au bras

» correspondant au point de côté, pour que le sang impur
» s'en échappe avec plus de promptitude, en raison de la
» rectitude.

» Qu'advient-il, au contraire, quand, pour pratiquer la
» saignée, on a le malheur de choisir le côté opposé à la
» maladie ? Le sang impur, ralenti dans son cours, infecte
» les parties avec lesquelles il reste trop longtemps en
» contact, et engendre à gauche, si la pleurésie est à
» droite ; à droite, si la pleurésie est à gauche, une nou-
» velle inflammation plus grave que la première.

» Je ne saurais trop vous recommander encore de ne
» pas pratiquer la saignée en des points trop éloignés de
» la phlegmasie, aux extrémités des membres, par exemple,
» parce qu'alors le sang impur, n'arrivant pas jusqu'à
» l'ouverture de la veine, pourrait déposer dans son cours
» des ferments de maladie, et qu'il n'en sortirait que du
» sang pur dont la perte affaiblirait le malade, sans qu'il
» put d'ailleurs en tirer aucun profit. » (1)

Voilà pourtant ce qui était professé au XVIe siècle, aux applaudissements d'un auditoire enthousiaste !

Il est inutile, j'imagine, d'aller plus loin pour faire comprendre quelles étaient les idées de Brissot touchant la circulation et le lieu d'élection de la saignée. C'étaient bien véritablement celles d'Hippocrate et de Galien, et, s'il était vrai qu'il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli, et que la science, comme bien des choses humaines, tourne continuellement dans le même cercle, Brissot, qui ne fut, au fond, qu'un restaurateur beaucoup trop servile, aurait pu revendiquer le titre de novateur. Mais le champ de la science est sans limites, et ceux qui le cultivent aujourd'hui avec le plus de fruit seront dépassés demain par leurs succes-

(1) Traduction d'un passage de la *Disceptatio apologetica*.

seurs. Brissot semble l'avoir ignoré. Il crut que la science avait dit son dernier mot avec Hippocrate et Galien. L'Europe entière partagea son erreur. Il lui fallut bien du temps pour en revenir, car cent ans plus tard, c'est-à-dire trois ans après l'immortelle découverte de Harvey, René Moreau n'admettait pas que la doctrine dont Brissot s'était fait l'apôtre fût attaquable, et voilà dans quels termes il lui rapportait l'honneur d'avoir fait reparaître dans toute leur pureté les figures d'Hippocrate et de Galien :

« Or, quelque graves qu'aient été les controverses
» élevées entre les médecins, touchant la doctrine de
» Brissot, il n'est pas hors de propos de déclarer, en com-
» mençant, que sa pratique et son autorité, acceptées
» maintenant de tout l'univers, ne sont jamais fatales aux
» malades. En présence de si grands services rendus à
» l'humanité, il n'appartient qu'à la postérité de dire
» quelles grâces doivent être rendues, quels hymnes
» doivent être chantés, quels honneurs doivent être
» décernés à sa mémoire et aussi à celle de l'Ecole de
» Médecine de Paris, qui éleva et instruisit ce grand
» homme, le vengeur et le restaurateur de la doctrine
» hippocratique et galinienne. » (1)

La postérité aurait trop à faire, si elle répondait à tous ceux qui font appel à son jugement. Brissot a-t-il eu beaucoup à s'en plaindre ? En lisant son étrange théorie de la circulation, ne devrait-on pas craindre que, si elle

(1) Porro quam gravis controversiæ ex illa Brissoti doctrina inter medicos ortæ sunt, non erit ab instituto alienum declarare, quo ejus viri auctoritas et medendi usus toto nunc orbi receptus omnibus innotescat, ex quo discunt etiam posteri quæ referenda. Sit Brissoto gratia, quæ epinicia canenda, qui decernendi honores pro tanta utilitate humano generi collata, et scholæ parisiensi quæ talem tantumque virum Hippocraticæ et Galiniæ doctrinæ vindicem ac reparatorem aluerit et erudiverit. (René Moreau.)

ne l'avait pas oublié, au lieu de lui édifier un temple, elle n'eût brisé les autels que le XVIe siècle lui avait élevés ?

Ne soyons pourtant pas trop sévères. Les hommes ne doivent pas être jugés sans qu'il leur soit tenu compte de l'état où ils ont pris la science. Les œuvres des savants les plus illustres des temps passés sont aujourd'hui délaissées, les maîtres de notre jeunesse eux-mêmes ne sont plus à la hauteur des connaissances du jour, et la science ne bâtit que sur les ruines qu'elle a faites. Ce palais magnifique, que d'habiles architectes embellissent et enrichissent chaque jour davantage, le plus humble ouvrier peut y apporter son grain de sable. Lorsque nos pères nous en ont laissé l'héritage, il était loin d'avoir une pareille splendeur, mais ce n'en est pas moins un grand honneur pour eux d'avoir travaillé à sa construction. Quand ils n'auraient fait que nous donner des matériaux informes, nous leur devrions la même reconnaissance que le fils doit aux parents dont il a reçu un patrimoine agrandi et amélioré par leurs mains, bien que les ronces y croissent encore.

Ce n'est pas chose facile de rompre avec les vieilles doctrines et les vieilles traditions, et, si l'on veut bien se reporter au commencement du XVIe siècle, on verra de combien d'erreurs étaient encombrées les voies qui devaient nous conduire à la vérité.

Pour ce qui est de la médecine, M. Daremberg nous en a retracé le tableau mieux que je ne saurais le faire :

« Lorsqu'on s'est efforcé pendant vingt siècles de
» prouver que le cœur n'est pas fait pour la circulation ;
» que le poumon est chargé de rafraîchir le cœur ; que
» l'estomac est fabriqué pour triturer ou pour cuire les
» aliments ; que les nerfs sont, en grande partie, créés
» pour tendre aussi bien que pour sentir ; que les artères
» doivent recevoir un peu de sang mêlé à un peu d'air ;

» que la rate fournit l'atrabile ; que le chyle se confec-
» tionne dans le foie ; que ce viscère est l'origine des
» veines ; que le fœtus est le produit de deux semences ;
» qu'il y a dans l'utérus des loges spéciales pour les
» mâles et pour les femelles ; que les affections de la
» poitrine, du ventre, même de la hanche, viennent
» des catarrhes qui descendent de la tête ; quand on a
» disputé pendant presque autant de siècles sur le lieu
» d'élection de la saignée, sur la spécificité de l'action des
» purgatifs, eu égard aux diverses humeurs, combien ne
» faut-il pas d'expériences d'abord, de raisonnements
» ensuite, puis de luttes terribles, pour terrasser de si
» grosses et si nombreuses erreurs ? »

Ajoutons qu'à cette époque, l'étude et l'enseignement se prêtaient peu au progrès de la science, et qu'à l'Ecole de médecine, fondée rue de la Boucherie en 1481, il était difficile qu'on fît de grandes découvertes anatomiques, quand il ne s'y trouvait même pas une salle de dissection. La science n'arrive pas par intuition, il ne faut donc pas s'étonner si Brissot ne fit que rétablir la vérité historique, sans toucher à l'Arche sainte.

S'en suit-il que sa réputation ait été complètement usurpée et qu'après avoir été célébré pendant plus d'un siècle, il faille aujourd'hui ne pas plus faire cas de son nom que de la fameuse doctrine à laquelle il a été attaché ? Il y aurait injustice à prononcer une sentence aussi sévère, à le condamner à un éternel oubli. Non, ce n'est pas un médiocre service rendu à la médecine que d'avoir substitué les Grecs aux Arabes, d'avoir su interpréter Hippocrate et Galien. Si la science n'y a pas gagné en découvertes nouvelles, si elle n'a pas été transformée, elle a du moins laissé de côté les figures et les images pour ne faire entendre qu'un langage simple et naturel. Oui, le

style net, précis, débarrassé d'une vaine pompe et des mots vides et sonores est véritablement celui qui convient à la science, et, en pareil cas, le fond et la forme sont loin d'être étrangers l'un à l'autre. Pour arriver à son but, la science n'a que faire de divagations interminables, elle ne demande pas à parcourir des sentiers détournés et pleins de fleurs, elle va droit devant elle, et s'il lui arrive quelquefois de s'égarer, qu'elle ait au moins pour demander son chemin un langage que tout le monde puisse comprendre.

Voilà le mérite de l'*Apologetica disceptacio.*

Laissons de côté le fond du livre, la saignée révulsive et la saignée dérivative, l'excellence de l'une et les effets pernicieux de l'autre, les singuliers trajets que parcourt le sang, sa pureté ou sa corruption ; faisons grâce au lecteur de la théorie sur la cause de la douleur (1), et ne mentionnons pas l'aliment que Brissot prescrit dans le régime alimentaire de la convalescence (2) ; passons au style, c'est de ce côté que l'auteur montre sa véritable supériorité.

Dès les premières lignes, le genre d'argumentation y révèle l'ancien professeur de philosophie. « Si je te com-
» prends bien, dit-il à Denys, la première indication
» dont tu parles est si évidente qu'elle n'a pas besoin
» de preuves, et qu'elle doit être acceptée par tous les
» bons esprits ; et cependant tu t'efforces de la démontrer

(1) La douleur naît de l'intempérie de l'air ou d'une solution de continuité, soit que nos organes se trouvent corrodés par l'âcreté des humeurs, soit que les humeurs et les gaz viennent à les distendre.

Dolor nascitur ex intemperaturâ aut continuitis solutione, ut ob acrem humorem erodentem, aut distendentem vel humoris vel flatus. (Apologetica disceptatio.)

(2) Les lantilles froides vinaigrées.

» et de la rendre plus brillante que le soleil. Mais cette » manière d'argumenter est bonne pour ceux qui n'ont » ni logique ni mathématiques ; qui ne savent pas *quid* » *est priùs aut posterius,* qui n'établissent aucune diffé- » rence *inter propositionem dialecticam et demonstra-* » *tionem :* qui, en fait d'autorité, s'inclinent devant le » premier venu. » (1)

Si le syllogisme s'y trouve avec ses prémisses et ses conséquences, si tout y sent l'école, le style reste clair, serré, nerveux, et, chose bien rare au XVIe siècle, sans emphase et sans étalage d'érudition. C'est à peine si, comme marque du temps, on y lit plus de deux ou trois citations de Virgile et de Martial. La phrase est celle qui convient à une discussion scientifique, simple, naturelle, l'affirmation étant toujours suivie de la preuve. Ainsi, s'il prend pour arbitres souverains Hippocrate et Galien, s'il s'étudie à les bien expliquer et à les faire comprendre, s'il a tort de poser en principe leur infaillibilité, s'il discute toutes les autres doctrines au point de vue de leur école, il ne manque pas d'arguments *a priori,* et il n'appelle ces savants maîtres que pour être témoins de sa victoire. C'est donc, dans certaine mesure, un esprit indépendant, soumis, il est bien vrai, plus que personne à ses chefs, mais seulement parce que leur enseignement lui paraît plein de sagesse.

A la solidité du raisonnement, il ne dédaigne pas d'ajouter au besoin l'ironie et le persifflage ; sa polémique tourne quelquefois au pamphlet, et je ne lui en fais pas un crime. Attaqué violemment et sans raison, il a bien le droit de se servir d'armes acérées ; mais ce que je ne comprends pas, c'est que son éditeur, René Moreau, exalte tant et sa modération et sa courtoisie.

(1) Trad. de l'*Apologetica disceptatio.*

On en jugera par les passages suivants :

« Tu veux, dit-il à Denys, que je me nourrisse de tes
» commentaires sur Galien, et que je sache bien que tu
» l'as admirablement interprété. Permets-moi de rire un
» peu de ta prétention. Oui, toutes tes propositions sont
» vraies, car, à l'exception de la dernière, tu les as prises
» dans Galien. Veux-tu que je te dise où commence
» l'erreur, c'est dans le développement que tu leur donnes.
» Mais je veux être généreux et les tenir pour irrépro-
» chables : Allons, en avant, du courage, et prends
» bien garde de tomber de ton âne, comme dit le pro-
» verbe. » (1)

Et ailleurs :

« O sagesse et admirable intelligence de l'homme ! car
» il faut rendre justice à tout le monde. La règle posée,
» il (Denys) énumère les exceptions, imitant en cela ces
» grammairiens soigneux dont les règles du discours
» étant arbitraires et filles de l'usage et de l'observation,
» ne peuvent devenir générales, et qui, cependant, pour
» que l'art n'en reçoive pas une forte atteinte, ne per-
» mettent pas de trop nombreux écarts ; semblables, en
» cela, à des soldats batailleurs qui veulent encore guer-
» royer quand la paix est faite. Mais dis-moi, je te prie,
» cette loi et ses exceptions, où les as-tu prises ? Est-ce
» dans l'expérience et l'observation ? Est-ce par le raison-
» nement que tu les as découvertes ? Si la pratique t'a
» fourni des preuves, la pratique aussi devra te faire com-

(1) Itaque hanc solam provinciam mihi committis, ut edam in Galenum commentariis, simulque doceam a te perperam intelligi. Verum ut paulisper in re proposita laudamus. Vera sint hæc omnia postulata, nam e Galeno (præter ultimum) scripta sunt, quamvis cum incipient esse tua, simul incipiunt esse falsa, sint tamen utcumque vera, volumus esse liberales. Age, procede, et cave cadas, ut diei solet, ab asello. (*Apologetica disceptatio.*)

» prendre la pleurésie. Tu affirmes, à la fin de ta thèse, » que ce n'est pas à l'expérience que tu t'en rapportes, et » en vérité, je craindrais de te faire injure en t'appelant » un médecin empirique. C'est donc en remontant aux » principes et à la nature des choses que la démonstration » a été faite par toi ou par quelque autre. Mais dis-moi » de grâce, où donc as-tu appris la logique, soit que tu » veuilles l'appeler méthode de dissertation, soit que tu » veuilles qu'elle soit l'art démonstratif ? On ne peut pas » douter que celui qui te l'enseigna ne fut un savant » homme. Quel qu'il fût, il est parvenu à trouver des » dérogations au principe de la démonstration et aux » propositions démontrées, et, par ce moyen, à intro- » duire des exceptions comme pour des choses contin- » gentes et particulières. Mais pour peu que tu eusses » étudié à Paris la méthode de discuter, tu saurais que » toutes ces choses sont générales, et qu'elles ne souffrent » ni dérogation, ni exception. Il te suffirait, pour en être » convaincu, de connaître les premiers éléments de la » dialectique, et ensuite d'être quelque peu versé dans l'art » de la démonstration ; enfin, il vaudrait mieux pour toi » apprendre ces choses comme nous les avons apprises, que » de feindre une médecine rationnelle et t'élever témérai- » rement contre ceux qui peuvent justement y pré- » tendre. » (1)

(1) O hominis stupendam sapientiam pariter que diligentiam, ne quis aliquid calumniari possit ! Posita regula, exceptiones enumerat seductissimos grammaticos imitatus, quorum leges loquendi cum sint arbitrariæ, ut pote ex usu et observatione sumptæ, fieri non potest ut sint omnino universales, et proinde ad artis absolutionem, pauca aberrantia enumerant ; sic ab hac lege paucos, veluti rebelles milites exhausthorasti ut omnia essent pacotiaura. Verum dic, quæso, hanc legem et has exceptiones unde rescisti ? Ab experientia et observatione, an potius in rei natura per demonstrationem. Si per

Puis encore :

« Mais peut-être qu'il conviendrait mieux à tes ma-
» lades d'avoir une constitution assez robuste pour
» résister, non-seulement à la maladie, mais encore au
» médecin. » (1)

Est-ce en souvenir de ce trait ironique que Lisfranc nous disait : — Il y a trois manières de guérir : on guérit par le médecin, on guérit sans le médecin, on guérit malgré le médecin.

Enfin, il appellera Denys un ignorant qui ne comprend rien aux œuvres de Galien et qui n'a pas la moindre notion d'anatomie. Brissot s'érigeant en professeur d'anatomie ! Ceux qui ont lu l'*Apologetica disceptatio* doivent être édifiés sur ses connaissances en cette matière. Il prend pourtant la chose au sérieux et, comme il ne pêche pas par un

experientiam invenisti, aut judicatis per experientiam inveniris excipiendam esse et pleuretidem. Sed experientiæ credendum non esse in fine tui codicis affirmas, et vereor ne sim tibi injurius, si te medicum empiricum appellavero, vel etiam dubitavero logicus enim medicus et sive rationalis, non autem expertus sive empiricus. Hæc igitur ea ipsa rei natura per demonstrationem. Vel tu invenisti, vel ab aliis inventis judicasti. Cæterum ubi logicum dicisti, obsecro, sive rationem disserendi, sive artem demonstrandi velis appellare ? Neque enim dubitandum est, quin sub aliquo valde erudito preceptore studueris, quisquis ille fuerit qui te docuit vel demonstrationis principio, vel demonstrabiles propositiones instandum pati et ab ipsis tanquam contingentibus aut particularibus facere exceptiones. Atsi parisiis ratione differendi operam vel medicinam novasses, scires hæc omnia esse universalia, neque instantiam aut exceptionem pati unquam. Quo proficisci, et imprimis rudimentis dialecticæ primum exerceri, inde in penitiore artificio demonstrandi, demum (ut nos fecimus), docere eadem nunc tibi conveniret magis quam rationalem medicinam simulare, ut in eos qui talia fecerunt imprudentia inveni. (*Apologetica disceptatio.*)

(1) At tuis ægrotantibus fortasse plerumque optandum foret quod eorum natura adeo robusta esset, ut eum possit superare morbum, possit etiam mali medici errata corrigere. (*Apologetica disceptatio.*)

excès de modestie, voilà dans quels termes il parle de sa personne : « Avant moi, personne que je sache n'avait » trouvé les raisons que je donne sur la théorie de la » saignée. Bien d'autres choses, dans mon livre, m'appar- » tiennent en propre ; je les ai enseignées, il y a quelques » années, à Paris, au milieu d'un concours extraordinaire » de jeunes auditeurs. » (1)

En lisant les citations que j'ai faites de la polémique de Brissot, ne croirait-on pas avoir sous les yeux quelques pages de ce vaillant médecin du XVIIe siècle, dont les écrits, je devrais dire les pamphlets, ont surnagé au fleuve de l'oubli, de Gui-Patin, auquel Sainte-Beuve a consacré deux de ses lundis.

Après avoir parlé de Brissot comme philosophe, comme médecin et comme écrivain, il ne nous reste plus, pour compléter notre étude, qu'à faire connaître ses goûts, ses habitudes, son caractère.

Le travail et l'étude avaient pour lui tant de charmes, que lorsqu'il avait un livre entre les mains, il ne pouvait pas s'occuper d'autre chose: *Laboris tam patiens, studiis tam avidus, ut libris tanquam taxis polypus adheresceret.* (René Moreau.)

Il eut un tel amour des sciences et des lettres, que son cœur resta insensible à tout autre et qu'il ne songea jamais à se marier.

Il avait si peu de souci d'augmenter son patrimoine et de faire fortune, qu'au dire de Nicéron, de Dreux du Radier et de Dezerineris, s'il avait seulement deux écus dans sa

(1) Nemo ante nos quod certe sciam, ad sanguinis mittendi rationem deduxerat, ut pleraque alia in hoc libello de nostro adjecimus, et ut superioribus annis, medicinam Parisiis enarrantis, magno juventutis concursu. *(Apologetica disceptatio.)*

poche, il refusait d'aller voir les malades qui réclamaient ses soins. Si ce refus prouve en faveur de son désintéressement, il ne fait guère honneur à un plus noble sentiment, à celui de l'humanité. Heureusement, pour sa mémoire, que cette assertion n'est rien moins que fondée. Les deux derniers auteurs que je viens de nommer ont probablement copié le père Nicéron, qui me semble avoir très mal compris la phrase de René Moreau, dont il a donné la traduction. J'en fais juges ceux qui prendront la peine de me lire. Voici le texte de Moreau : *Rei familiaris tam negligentissimus habitus, tam parum promovendæ rei domesticæ sollicitus, ut si ad ægros invisandos vocaretur, dicitur inspicere crumenam et recusare lucrum quandiù in ea duo nummi capitati continerentur.* — *Recusare lucrum* veut dire refuser des honoraires, et il faut chercher à ces deux mots un sens bien détourné, pour y trouver le refus d'aller voir les malades. N'est-ce pas le cas de dire : *Traduttore, traditore?*

Une circonstance de sa vie vient protester contre cette accusation d'insensibilité et prouver, au contraire, que personne mieux que lui ne méritât de l'humanité.

Parti pour le Portugal dans l'intention, comme nous l'avons dit, de s'y embarquer et d'aller étudier l'histoire naturelle en Amérique, il se trouve, au moment de son arrivée à Evora, en présence d'une épidémie qui fait de terribles ravages dans cette ville, et, au lieu de mettre à la voile, son cœur s'ouvre à la pitié. Il reste au milieu des malades et prodigue ses soins à ceux qui les réclamaient. » (1)

(1) Et vero inter alia morborum genera tunc temporis levissima pleuritidis totæ pene Lusitaniæ celerius omni spe, Brissotum advenam et hospitem ad factitandam medicinam compulerunt. (René Moreau.)

Sa passion était l'enseignement. Il professa publiquement la philosophie pendant dix ans et la médecine pendant quatre. S'il suspendit ce dernier cours, ce fut avec l'espérance de le reprendre après avoir enrichi son esprit de nouvelles connaissances.

Il était si profondément versé dans les langues anciennes, qu'à ses leçons il traduisait en latin les œuvres de Galien, et il donnait une telle extension à l'application des mathématiques, qu'elles entraient dans ses argumentations de philosophie, et aussi, comme on peut le voir en lisant l'*Apologetica disceptatio,* dans la démonstration de quelques questions touchant la médecine.

S'il eut beaucoup d'admirateurs, il ne compta pas un moins grand nombre d'amis, parmi lesquels nous trouvons les plus grands noms de l'époque. La seule de ses œuvres qui nous soit restée ne suffit pas, sans doute, pour expliquer tous les éloges qui furent prodigués à son auteur ; mais n'oublions pas qu'elle parut au XVIe siècle, qu'elle lui survécut et qu'elle eut des admirateurs jusque dans le XVIIe siècle. Parmi les savants ouvrages qui se publient de nos jours, combien s'en trouvera-t-il qui, après un siècle, auront, comme l'a eu l'*Apologetica disceptatio,* les honneurs d'une édition nouvelle ? Suivons les quais de la Seine ; les étalages en plein vent nous apprendront quelle estime on fait aujourd'hui de ceux que naguère on admirait tant.

RAPPORT

SUR

LE POÈME : SŒUR DENISE

DE M. RAYMOND DU DORÉ,

PAR C. MERLAND.

Si elles sont bien clair-semées les heureuses natures qui, bravant les outrages du temps, conservent, jusque dans un âge avancé, la fraîcheur de sentiments, apanage ordinaire de la jeunesse, on en rencontre pourtant encore quelquefois. Sans les aller chercher au loin, ne trouvons-nous pas, sous le même toit qui nous abrite, un de ces esprits privilégiés dont le nombre devient de plus en plus restreint. Il y a bien longtemps que M. Raymond du Doré a vu s'évanouir son beau printemps, l'hiver a même blanchi ses cheveux, mais son esprit n'a point vieilli, son imagination n'a rien perdu de sa vivacité et de sa richesse, son amour des lettres ne s'est point refroidi, et tous les jours la muse lui accorde des faveurs nouvelles.

En 1874, sous le nom de *Poésies dernières,* M. du Doré publiait un recueil de poésies charmantes pleines d'une douce mélancolie et de l'admiration des merveilles dont la

main du Créateur a enrichi nos campagnes. Que leur a-t-il manqué pour que, franchissant l'espace, elles aient été partout acclamées? Ce n'est pas le mérite assurément. Mais, pour devenir le favori de la multitude, le mérite ne suffit pas aujourd'hui, il faut un appui bien autrement puissant, celui de la presse. Pour l'obtenir, on ne doit point reculer devant les démarches; on doit aussi se faire des amis dans le monde de la critique. Plus encore qu'au temps de Molière, il se trouve de petits cénacles, grands distributeurs de renommées, dont les personnages se disent entre eux :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

On va jusqu'à assurer, ce que nous nous refusons à croire, tant la chose nous paraît honteuse, qu'il existe des écrivains qui ne prodiguent leurs éloges qu'à beaux deniers comptants, qui les mesurent à la rétribution qu'ils en reçoivent. M. du Doré n'est pas de ceux qui les recherchent à pareil prix. Nous croyons assez le connaître pour affirmer qu'il briserait sa plume plutôt que de courir après la gloire frelatée que donnent ceux qui trempent la leur dans l'encre de la petite vertu.

Ajoutons que le moment est peu propice aux productions de l'esprit; que, généralement, les idées se portent ailleurs, et qu'à part quelques hommes d'élite qui préfèrent à toutes les autres les jouissances de l'âme et du sentiment, le monde des affaires et le monde politique règnent en souverains. Les exceptions, je suis heureux de les trouver autour de moi. En nous offrant un exemplaire de son poème, M. du Doré donne à notre Société une grande marque d'estime, il nous porte à croire qu'il ne serait pas indifférent au jugement que nous en pourrions porter. C'est que, en fait d'appréciations littéraires, le suffrage

universel n'est pas celui que l'on doit le plus rechercher. Comme vous tous, M. du Doré, au nombre, préfère la qualité, aussi s'appliquerait-il volontiers cette maxime : *Non numeranda sed ponderanda.*

Je regrette, Messieurs, qu'une plume bien autrement autorisée que la mienne, celle d'un de nos anciens présidents, M. Lambert, ne soit plus là pour poursuivre l'étude qu'il avait commencée. Vous avez tous présent à la mémoire son gracieux travail sur les *Poésies dernières.* Après lui, il y aurait témérité à moi d'y revenir. Je ne vous les rappellerai que pour vous dire que le mot *dernières* n'a été qu'une menace que, bien heureusement, leur auteur n'a pas mise à exécution, détourné qu'il en aura été, sans doute, par ses lecteurs, qui ne lui auraient pas pardonné un silence anticipé.

Aussi, quand il écrivait :

Ce livre où ma voix expire,

Cette voix qu'à ses doux accents, on aurait pu croire celle du cygne mourant, devenait au contraire plus vibrante et plus harmonieuse que jamais, et promettait de se faire entendre longtemps encore.

Le sujet du poème de M. Du Doré est des plus simples.

Sœur Denise est une de ces saintes filles qui passent leur vie à soigner les malades, à soulager toutes les souffrances, ne demandant à la terre aucune des jouissances matérielles dont nous sommes si avides. Comme il est arrivé à bien d'autres, son cœur n'a pas été toujours fermé aux douces émotions de la jeunesse, et cet amour de l'humanité, aujourd'hui tout céleste, a eu ses jours de tendresse personnelle. Avant de s'appeler sœur Denise, la garde-malade, la consolatrice des affligés, se nommait Yvette. Née sur les côtes de la Bretagne, d'une famille de

pêcheurs, elle était encore enfant et n'avait d'autre occupation que de garder sa chèvre, quand son père et ses deux frères périrent dans une tempête. Sa pauvre mère mourut du coup, et la jeune fille orpheline allait rester abandonnée sur la terre, quand, à la prière de sa nièce qui tenait sa maison, le bon curé de la paroisse la recueillit et lui donna asile au presbytère. Là, ses attributions s'étendirent : la garde d'une vache, d'une chèvre et les soins du ménage partagèrent les heures de la journée, et, le soir venu, elle reçut de Zabeth, la nièce du curé, des leçons de lecture et d'écriture. Le vieux prêtre étant mort, Zabeth épousa un brave ouvrier du voisinage et Yvette était de nouveau menacée d'un complet abandon, quand une grande dame, Eva de Ferloyal, lui ouvrit les portes de son château et en fit sa demoiselle de compagnie. C'était pour la jeune fille une existence toute nouvelle. De la cabane du pêcheur et du modeste presbytère, Yvette passait dans un château féodal que le comte de Ferloyal avait relevé de ses ruines, et qui, riche de souvenirs, présentait l'aspect le plus pittoresque. Yvette échappa aux séductions du luxe et de l'opulence. La châtelaine avait les goûts les plus modestes; préférant aux splendeurs du monde, la chaumière du pauvre qu'elle visitait souvent et secourait dans sa détresse, elle voulut qu'Yvette restât toujours simple dans sa toilette, et qu'elle n'oubliât point — ce que d'ailleurs elle n'aurait jamais fait, son riche cœur le lui défendait, — ceux dont elle avait reçu le jour.

La comtesse de Ferloyal n'avait pas compté sur un danger bien autrement redoutable. Son mari, mort sur le champ de bataille de Waterloo, ne lui avait laissé qu'un fils, objet de toutes ses tendresses. Agénor n'avait jamais quitté sa mère. Arrivé à l'âge d'homme, mais jeune encore, s'il avait toute la fougue de son âge, si la chasse et l'exer-

cice du cheval occupaient toutes ses journées, le soir, il ne manquait jamais de se trouver au foyer domestique, auprès de celle qu'il aimait autant qu'il en était aimé. Pour lui, Yvette était une sœur avec laquelle il faisait de longues promenades, sans qu'un autre sentiment que celui de l'amitié se glissât dans son cœur, sans qu'en mère prévoyante, la comtesse qui les accompagnait dans leurs excursions soupçonnât qu'il pouvait bien en être différemment de la jeune fille. Il lui fallut pourtant ouvrir les yeux à la lumière. Comprenant à sa tristesse que le cœur d'Yvette avait reçu une cruelle atteinte, et sachant qu'un premier amour est toujours difficile à vaincre, elle voulut éloigner celui qui bien innocemment l'avait inspiré : en agissant ainsi, elle espérait que l'absence et le temps seraient pour Yvette, sinon un baume consolateur, du moins un adoucissement à sa souffrance. Elle prétexta de l'âge avancé et de la maladie d'un frère qui, sentant sa fin approcher, désirait avoir près de lui, au moment de sa mort, le neveu qu'il chérissait. Bien qu'il préférât sa brumeuse Bretagne au beau ciel de l'Italie où son oncle était allé demander le retour à la santé ; bien qu'il préférât aussi le château de Ferloyal au riche héritage qui lui était promis, Agénor n'opposa aucune résistance à la volonté de sa mère. Seulement, avant que de dire adieu à sa chère Armorique, il voulut se signaler par un exploit cynégétique en mettant à mort un sanglier fameux qui faisait le désespoir des cultivateurs de la contrée, qui, dix fois blessé, et plus vigoureux que jamais, semblait défier meutes et piqueurs. Si cette chasse fut fatale au terrible solitaire, elle le fut également à Agénor que la détestable bête blessa mortellement en tombant sous ses coups. Transporté au château, le malheureux jeune homme n'entendait pas la voix de sa mère qui le suppliait d'implorer les secours de la religion. Yvette

fut plus heureuse : en la voyant en pleurs et en prières, le mourant se tourna du côté du prêtre et lui dit : Venez.

Six mois après, la comtesse allait rejoindre son fils, et Yvette prenait le voile sous le nom de sœur Denise. A partir de ce jour, elle ne quitta plus le lit du malade. C'est elle qui, dans un moment d'abandon, fait à un jeune homme qu'elle veille le récit d'une vie qui fut, hélas ! de trop courte durée. Quelque temps après, en effet, elle mourait à Baltimore, où le fléau de la fièvre jaune qu'elle était venu combattre, terminait sa noble carrière.

La poésie jette à pleines mains les fleurs sur la route qu'elle parcourt, elle embellit tout ce qu'elle touche, elle charme non-seulement l'oreille, encore mieux que le peintre, elle met sous nos yeux l'ensemble des beautés de la nature et aussi mille particularités séduisantes, depuis les forêts vierges et séculaires dont la cime des arbres s'élève vers le ciel, jusqu'à l'insecte presque imperceptible qui rampe sur le sol ou vole dans les plaines de l'air.

C'est particulièrement dans le genre descriptif qu'excelle M. du Doré. Bien qu'il paraisse s'y complaire et qu'il y revienne souvent, la marche du récit n'en est point ralentie. Aussi préférons-nous sa brillante peinture, ou si sa modestie ne veut pas accepter ce mot, son agréable esquisse des quatre saisons, au long poème de Saint-Lambert qui, pour renfermer des beautés incontestables, n'en est pas moins froid et monotome. Ecoutons sœur Denise parler du mois de mai, dont le soleil vient dorer de ses rayons nos champs et nos bois.

« C'était le mois des fleurs, des verdoyantes feuilles.
» Les lilas se berçaient auprès des chèvrefeuilles ;
» Les œillets argentés et les jonquilles d'or
» De leurs riches couleurs étalaient le trésor ;
» La rose avec dédain regardait ses voisines ;

» Au faîte des piliers serpentaient les glycines ;
» La jacinthe inclinait ses coupes de saphir ;
» Les jasmins parfumaient l'haleine du zéphyr ;
» Et parmi ces splendeurs blanches, jaunes, vermeilles,
» Volaient cent papillons, bourdonnaient mille abeilles.
» Tandis que j'admirais ce tableau printanier,
» Devant moi s'arrêtait Pierre, le jardinier.
» — Vraiment, me disait-il, voilà de belles choses ;
» Mais un chou bien pommé vaut mieux qu'un tas de roses. »

Les chaleurs du mois d'août se font-elles sentir? Nos arbres perdent de leur fraîcheur et nos prairies se dessèchent.

« Quand l'été vint tarir la source des cascades,
» Il fallut renoncer aux longues promenades ;
» Les oiseaux sans amour se taisaient ; le grillon
» Seul fredonnait encor sur l'aride sillon ;
» La prairie attristée avait perdu ses herbes,
» Les bœufs du moissonneur avaient rentré les gerbes,
» Et le berger, suivi de son troupeau bêlant,
» Cherchait au Nord des bois un souffle moins brûlant.
» Les plantes languissaient, de chaleur abattues.
» Pierre qui prodiguait l'eau fraîche à ses laitues,
» N'arrosait qu'à regret nos brillants dahlias,
» Nos massifs de verveine et de pétunias. »

A l'approche de la fête des morts, nouvelle transformation de la nature.

« Après l'été d'azur vient la brumeuse automne.
» Les arbres agités d'un souffle monotone,
» Semblaient, en se berçant, murmurer des regrets,
» Mais leurs rameaux flétris n'étaient point sans attraits.
» L'ormeau se diaprait sous les froides bruines,
» Le mérisier prenait des teintes purpurines,
» L'érable frissonnait dans son feuillage d'or
» Et le grand chêne pâle était superbe encor.
» Toutes les fleurs avaient disparu de la fête,
» Hormis l'humble bruyère et l'ajonc dont la tête,

» De bouquets radieux couronnés en tout temps,
» Embaume tour à tour zéphyr et les autans.
» Si notre vieux donjon pleurait les hirondelles,
» Les choucas familiers lui demeuraient fidèles;
» Si le doux rossignol ne charmait plus nos bois,
» Le plaintif rouge-gorge y modulait sa voix. »

Enfin, l'hiver arrive avec ses bourrasques et ses tempêtes.

« De la cime des bois en foule détachées,
» Autour de moi tombaient les feuilles desséchées ;
» Et je regardais fuir leur pâle tourbillon,
» Qu'emportait en sifflant le rapide aquilon.
» J'écoutais les rumeurs lamentables, lointaines
» De la mer qui battait les falaises hautaines,
» Tandis que nos sapins roulés confusément,
» Rendaient comme les flots, un long mugissement.
» Le soleil terne et froid s'éclipsait sous la nue ;
» La tristesse régnait dans la vaste étendue ;
» Tout souffrait l'Océan et la terre et le ciel,
» Et mon cœur partageait le deuil universel. »

Après les grands tableaux de la nature, le portrait, dessiné par une main amie, par la main de la jeune fille dont le cœur avait battu si fort en présence du jeune homme dont elle reproduisait les traits.

« Agénor, le dernier d'une race de preux,
» Avait été doué par un ciel généreux.
» En lui, tout était force et grâce sympathique.
» Ses traits purs rappelaient ceux d'un camée antique ;
» De ses grands yeux d'azur le regard franc et clair
» Tantôt dormait rêveur, tantôt lançait l'éclair ;
» Sa voix, légèrement voilée et caressante ,
» A captiver les cœurs était toute puissante ;
» Ses blanches mains de femme avaient des nerfs d'acier ;
» Nul avec moins d'efforts ne domptait un coursier ;
» La bonté souriait sur sa mâle figure ;
» Tous nos gars enviaient sa blonde chevelure,
» Et, lorsque le dimanche arrivait Agénor,
» A leur porte sortaient les filles de Kernor. »

Pour être écrit avec une grâce simple et naturelle qui exclut la pompe prétentieuse du style, le poème de M. du Doré n'en renferme pas moins les grandes pensées qui viennent du cœur. Comme dans toutes ses œuvres, le sentiment religieux y domine, sentiment de l'idéal le plus pur et le plus élevé, d'où s'échappe avec une grande puissance le sentiment poétique. C'est surtout quand ils s'en sont inspirés que nos deux grands poètes, Lamartine et Victor Hugo, ont été véritablement sublimes.

La prière d'Yvette est un de ces accents de l'âme que donnent seuls la foi et l'espérance.

« Une inspiration que j'appelle divine,
» Une inspiration soudaine m'illumine.
» Auprès du crucifix je me jette à genoux
» Et prononce tout bas ce vœu terrible et doux :
» Seigneur, accorde-moi le salut de cette âme !
» Sauve, sauve Agénor de l'éternelle flamme !
» Qu'il fasse l'humble aveu commandé par sa foi,
» Et, pour prix du pardon que j'obtiendrai de toi,
» J'irai m'ensevelir dans ces tristes demeures
» Où l'homme endolori compte en pleurant les heures.
» A nos frères souffrants prodiguant mes secours,
» Je leur consacrerai mes nuits comme mes jours ;
» J'asservirai mon corps aux jeunes, au cilice,
» Et si ma vie entière, offerte en sacrifice,
» Ne te satisfait pas Dieu des ressentiments,
» J'accepte après la mort un siècle de tourments. »

Voilà l'œuvre du poète, œuvre qui, sous la plume de M. du Doré, a pris une allure tour à tour enjouée, pittoresque et sentimentale.

Dans le court aperçu que je viens d'en donner, si j'avais fait la part de la critique, j'aurais pu trouver qu'au moment où il ne doit y avoir place que pour les pleurs et les sanglots, le récit que fait de la catas-

trophe finale le piqueur Jonic, peut paraître un peu long. Faisons observer toutefois que le même reproche a été adressé à Racine pour le récit de la mort d'Hippolyte, ce qui n'empêche pas que ce récit est si émouvant, qu'il renferme de telles beautés, que la tragédie de Phèdre y perdrait beaucoup s'il en était retranché. Est-il un écolier de quinze ans qui ne le sache par cœur? Peut-être bien aussi qu'au point de vue de la prosodie, il y aurait, dans le poème de M. du Doré, quelque chose à reprendre. En épluchant les vers, je pourrais signaler deux rimes qui ne me semblent pas irréprochables. Mais ce détail est si insignifiant qu'il ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête. Pour vous faire apprécier le poème à sa juste valeur, j'ai pris, je crois, le meilleur parti, je lui ai fait de nombreux emprunts qui, bien mieux que tout ce que j'en aurais pu dire, le graveront dans votre mémoire.

Il me reste en terminant à exprimer un regret et une espérance. Le regret : c'est que M. du Doré ne fasse pas partie de notre compagnie, qu'il n'ajoute pas par sa collaboration à l'intérêt de nos séances ; l'espérance : c'est que sa muse, qui prend souvent un vol si élevé, montera un étage ; qu'en voyant nos portes ouvertes à deux battants pour la recevoir, elle y pénétrera et nous fera entendre sa douce voix.

A DES POÈTES AMIS.[1]

O poètes amis, ô frères qui portez
Dans l'âme l'étincelle ardente qui fait naître
Les hardis dévoûments et les belles fiertés
Et toutes les splendeurs dont s'ennoblit notre être,
O poètes, amis, ô chercheurs de clartés,

Penseurs joyeux et vous, penseurs au front austère,
Vous le rire divin et vous les divins pleurs,
Vous qui savez la vie humaine et son mystère,
Et dans les cœurs blessés, comme un parfum des fleurs,
Versez de vos chansons le baume salutaire,

Vous qui venez de loin, tendant les mains vers nous,
Et qui, nous appelant et nous disant : courage !
Cheminez sans vertige et parlez sans courroux,
O pionniers pour qui le ciel n'a point d'orage,
Soyez les bienvenus, lutteurs vaillants et doux !

Soyez les bienvenus, car votre œuvre est bénie ;
Elle est faite d'honneur et d'amour ; vous venez
Montrer le but, guider sur la route infinie
Le groupe haletant des marcheurs obstinés,
Et sauver le talent, peut-être le génie.

(1) Ces vers destinés à fêter *La Pomme,* Société qui, présidée par M. Monselet, devait venir à Nantes le 4 octobre 1879, furent composés un mois avant cette époque.

Soyez les bienvenus, la Bretagne comprend
Votre élan généreux, elle s'y mêle et l'aime;
Le devoir vit toujours marcher au premier rang
La Bretagne, aujourd'hui la Bretagne est la même;
Elle vole vers tout ce qui se fait de grand.

La Bretagne est toujours le pays des poètes;
Ecoutez! les chansons s'élèvent de ses bois;
Elle a ses mœurs, ses jeux, ses costumes, ses fêtes;
Et les tendres récits font entendre leurs voix
Près des sombres écueils où grondent les tempêtes.

C'est là que de René le front pâle d'ennui
Se penchait écoutant la mer harmonieuse;
Là que Lamennais vit se dresser devant lui
En songes éclatants sa pensée anxieuse,
Songes que notre histoire accomplit aujourd'hui.

C'est là qu'errait Brizeux, le poète de l'âme,
Là que Boulay-Paty murmurait en rêvant
Ses vers mélodieux comme un soupir de femme,
Là qu'un poète vaste et superbe, Péhant
Sculpta les actions de sa *Jeanne la Flamme.*

Péhant! nom glorieux et cher! nom vénéré!
Il était notre appui, notre conseil, notre aide;
Et, jeune, ayant ainsi que nous désespéré,
De toutes nos douleurs il savait le remède.
Péhant! ce nom vivra, par le temps consacré!

Lui qui combattit seul, dont la jeunesse, éprise
D'idéal, s'engagea seule en l'âpre chemin
Au bout duquel la gloire immuable est assise,
Comme sa main, amis, eût pressé votre main!
Comme il eût accueilli votre œuvre et l'eût comprise!

Il n'est plus. C'est à moi de vous parler. Amis,
Allez, persévérez dans l'œuvre commencée ;
Vous les forts, soutenez les pas mal affermis
De vos frères souffrants, élus de la pensée
Et que les cruautés du sort n'ont point soumis ;

Au-dessus des douleurs que votre voix s'élève ;
Qu'elle aille jusqu'à ceux qui, lassés de l'effort,
Ont au combat vaillant substitué le rêve,
Et dorment un sommeil plus triste que la mort
Dans l'ombre où leur destin inutile s'achève ;

Eveillez, appelez à vous de toutes parts
Ces âmes autrefois brûlantes d'héroïsme,
Groupez autour de vous les poètes épars,
Et, contre la mollesse et le lâche égoïsme,
De vos cœurs aguerris faites-leur des remparts,

Afin qu'après l'épreuve amère et la souffrance,
Dans la féconde paix, dans l'art, dans la clarté,
Libre et pure, abritant des fils pleins d'espérance,
Parmi les nations qu'éblouit sa beauté,
Comme un cèdre immortel croisse toujours la France.

C. Robinot-Bertrand.

POÉSIES

PAR M. JOSEPH ROUSSE.

A PROPERCE.

Properce, ta Cynthie était belle sans doute,
Puisque tes vers ardents ont décrit sa beauté
Et que ta muse aimait à compter goutte à goutte
Les pleurs que te coûta son infidélité.
Quand tu lui promettais de la rendre immortelle,
Poète, tu savais le pouvoir de tes chants.
L'image que ton art voulut nous tracer d'elle
Est fraîche encor malgré les siècles impuissants.
Se parant des tissus de Cos et de Syrie
Qui voilaient ses contours sans les cacher aux yeux,
Les cheveux parfumés de myrrhe d'Arabie,
Nous la voyons passer près des temples des Dieux
Assise sur un char soulevant la poussière,
Ou bien seule avec toi cherchant l'ombre légère
De l'arbousier qui croît dans un site écarté
Aux bords silencieux du Clitumne argenté.
O charmes de l'amour ! puissance du génie !
Ils ont transfiguré cette femme flétrie
Qui creusait d'un regard bien des gouffres profonds,
Qui fit répandre l'or et le sang et les plaintes,
Et dont le seuil peut-être a subi les affronts
Des couronnes de fleurs et des torches éteintes !

LE CIMETIÈRE DU CROISIC.

A MA SŒUR MARIE.

Comme dans ma jeunesse, au milieu des salines
Dont l'argile rougit sous les eaux cristallines,
Ce matin j'ai chassé l'alouette de mer.
Près des pignons aigus d'une vieille chapelle
La tour de Batz au loin se découpait dans l'air.
Tout le ciel était bleu ; pas un arbre autour d'elle ;
Partout des talus gris et des marais brillants
Où s'entasse le sel en petits monceaux blancs.

Je me pris à rêver de mes jeunes années.
Parmi mes souvenirs de fraîches matinées,
Je me rappelais celle où j'entrai curieux
Dans le grand cimetière où dorment mes aïeux.
J'y vis un beau lys rose éclos entre les tombes
Et fuyant d'un cyprès un couple de colombes.
La mer verte grondait sur les rochers voisins,
Et j'entendais jouer dans un des vieux moulins
Dont les tours de granit dominent le rivage
Un air de biniou gracieux et sauvage.
J'avais douze ou treize ans ; j'étais seul en ce lieu.
Ce beau lys, ces ramiers fuyant dans le ciel bleu,
Ce chant mélancolique et doux de cornemuse
M'émurent, et ce fut là que naquit ma muse.

SOLITUDE.

Les bouleaux argentés se mirent dans l'eau claire
D'une petite mare au milieu des taillis.
Les chênes sont encor desséchés et rougis,
Mais la jacinthe bleue et la blanche stellaire
Fleurissent les gazons qu'avril a reverdis.

En filant sa quenouille, une vieille Bretonne
Garde un maigre troupeau dans la clairière épars.
Elle chante ; sa voix tremblante et monotone
Dans l'air frais du matin paisiblement résonne.
Sur elle son chien noir attache ses regards.

La bécassine vient sans crainte à côté d'elle
Boire à l'étang limpide, et les verdiers jaseurs
S'y baignent à loisir, puis vont sécher leur aîle
Sur un rameau de saule ou sur une asphodèle
Dont leur poids fait plier la pyramide en fleurs.

Tu chantes pauvre femme, oubliant ta misère,
Tes enfants disparus de ta froide maison.
Attendant que la mort ferme ta bouche amère
Et te couche auprès d'eux doucement sous la terre,
Tu berces ta douleur dans ta vague chanson.

L'ATELIER D'UN SCULPTEUR.

A LA MÉMOIRE D'AMÉDÉE MÉNARD.

Le sculpteur était mort et l'atelier désert.
Un jour triste tombait d'un ciel pâle et couvert
Sur les grands bas-reliefs et les blanches statues
En désordre rangés près des murailles nues.

J'allais le cœur serré, mais d'un œil curieux,
Parmi tous ces héros, ces nymphes et ces Dieux.
Que de rêves, d'efforts pour atteindre la gloire !
Il avait tout tenté, la légende et l'histoire,
Pauvre artiste vieilli dans l'ombre et les soucis.
Voilà le roi Grallon sur son cheval assis,
Près d'Alain Barbe-Torte, à l'âme frémissante,
Qui dresse vers le ciel sa main reconnaissante ;
Baco, le vaillant maire au cœur républicain ;
Puis *le Forban* guettant un navire lointain ;
Sainte Anne qui bénit les marins de Bretagne
La *Loi* calme et debout, *la Force* sa compagne ;
Et chef-d'œuvre élégant de l'artiste breton,
Un Mercure, agaçant de son léger bâton
Deux serpents amoureux qui relèvent la tête
Et s'enroulent ensemble autour de la baguette
Devenant caducée aux mains du jeune Dieu.

Durant ses derniers jours, quand il vint dire adieu
A ces êtres muets, enfants de sa pensée,
Le vieux sculpteur, devant cette foule pressée,
Sur son front dut sentir passer un souffle fier.
Entre les hauts clochers dentelés de Quimper,
Il vit son roi Grallon chevaucher dans les nues,
Les villes et les bourgs peuplés de ses statues,
Et pour se consoler, put croire que son nom
Vivrait dans l'avenir cher au peuple breton.

L'OISEAU BLEU.

A MA PETITE ANNE-MARIE.

Tu tends tes petites mains blanches
Vers l'oiseau bleu, couleur du ciel,
Que j'ai frappé d'un plomb mortel,
Au bord de l'eau, parmi les branches.

Tu lui parles bien tendrement
De peur qu'au loin il ne s'envole;
Mais il n'entend pas ta parole;
Ses yeux sont fermés tristement.

Il est mort. Quand tu veux des roses,
Par le fer il faut les cueillir.
Ainsi, l'homme pour en jouir
Fait mourir les plus douces choses.

LETTRE A MA MÈRE.

Sous le ciel du Midi, par l'hiver exilée,
Tu presses de tes vœux le retour du printemps.
Les Alpes, aux sommets de neige immaculée,
Les monts de l'Estérel et leurs pins murmurants,
Cannes et ses palmiers, son beau golfe et ses îles,
Sa grève où les canots restent couchés tranquilles
Dès que le vent ternit l'air pur et les flots bleus,
Rien ne fait oublier à ton cœur et tes yeux
Ta petite maison dans ton bourg de Bretagne,
Pornic et son château de lierre tout vêtu,
Son môle de granit par l'Océan battu,
Les blés verts, les ajoncs qui couvrent sa campagne.
Notre âme est ainsi faite. En nous sentant vieillir,
Nous n'aimons plus quitter le toit où nous vécûmes,
Où notre cœur a pris ses goûts et ses coutumes,
Où nous avons souffert, où nous voulons mourir.
Quand aux jours pluvieux et sombres de l'automne,
Nous te vîmes partir avec ta pauvre enfant,
Fuyant les vents glacés de la côte bretonne,
Nous étions agités d'espoir et de tourment.
Enfin, voici vos champs de roses qui fleurissent ;
L'anémone s'entr'ouvre aux pentes des coteaux ;

Parmi vos oliviers, les amandiers verdissent,
Semant de blancs débris le sol rouge et les eaux.
Vous allez revenir. Ici la terre est grise ;
La gelée a flétri tous les gazons des prés ;
Point d'hirondelle encor sur la tour de l'église ;
Mais le saule a déjà ses beaux chatons dorés,
Et des souffles si doux arrivent sur nos plages
Qu'on les dirait venus de vos tièdes rivages.

LES IDÉES ÉCONOMIQUES

DANS LES TEMPS MODERNES

PAR LOUIS LINYER [1].

I.

Il en est de l'histoire économique comme de l'histoire politique ; certains faits, par leur importance, peuvent être considérés comme le commencement d'une ère nouvelle ; telle est la découverte de l'Amérique.

Tous les faits qui peuvent fournir à l'activité humaine un aliment nouveau et lui donnent l'occasion de produire des richesses ignorées sont partie intégrante du domaine de l'économie politique. Cette science considère nécessairement comme la réalisation d'un progrès chaque pâture nouvelle fournie aux appétits des hommes, et, conséquemment, chaque nouveau marché où les producteurs et les consommateurs se rencontrent pour atteindre ce but que poursuit sans cesse l'humanité : la satisfaction des besoins.

Ces considérations suffisent pour justifier l'importance

(1) Voir dans les volumes 1878 et 1879 (2e semestre), *les Idées économiques dans l'antiquité* et *les Idées économiques au Moyen-Age*.

économique de la découverte du Nouveau-Monde. Quels n'en ont pas été les résultats ? Que de produits nouveaux qu'ignoraient nos ancêtres ! Quel abaissement dans les prix de denrées inabordables autrefois, même pour les classes aisées, et qui sont aujourd'hui à la portée des classes les plus humbles ! Que d'aliments nouveaux fournis à des industries languissantes autrefois, et que la découverte de l'Amérique a rendues prospères !

Le sucre, classé au Moyen-Age parmi les produits pharmaceutiques, en raison de sa rareté, est aujourd'hui devenu une denrée vulgaire, et serait littéralement à bas prix, sans les tarifs douaniers qui en éloignent systématiquement les consommateurs. Le coton, que nos ancêtres considéraient comme une étoffe de luxe, réservée aux classes riches, est aujourd'hui consommé par les classes les plus humbles, et c'est le vêtement habituel des habitants de la campagne. La marine, dont le rôle exclusif, au Moyen-Age, se réduisait au grand et au petit cabotage, a pris désormais des allures indépendantes ; et c'est par milliers que les navires sillonnent l'Atlantique, transportant le sucre des Antilles, le cacao du Para et le coton des Etats-Unis, où ils rapporteront, en échange, les produits de notre vieille Europe.

En somme, un immense marché ouvert aux productions de l'ancien monde, et, en même temps, un grand centre producteur de richesses nouvelles ; tel a été le résultat de la découverte de l'Amérique. Il est inutile d'insister pour en démontrer l'importance.

Il ne faudrait pas imaginer que la découverte de l'Amérique ait occasionné, immédiatement et sans transition, les merveilleux résultats que l'on signalait tout-à-l'heure. Les progrès de cette nature ne peuvent se réaliser que lentement ; et, en fait, ils ont été produits par les efforts successifs des quatre siècles qui nous séparent de ce grand

fait géographique. Mais enfin, il n'en convient pas moins de noter la découverte de l'Amérique comme le point de départ de ces améliorations continues et progressives.

Auprès de ces conséquences générales de la découverte de l'Amérique, il est nécessaire d'indiquer des conséquences plus particulières, mais dont l'importance n'est pas moins considérable ; et, notamment, en première ligne, les modifications profondes produites dans le régime économique de l'Europe par l'affluence soudaine d'une énorme quantité de numéraire.

Au moment où l'Amérique fut découverte, les métaux précieux étaient devenus fort rares. L'immense quantité de numéraire accumulé à Rome par le pillage et les exactions avait singulièrement diminué. La chute de l'empire romain et les invasions des barbares avaient dispersé toutes ces richesses, en même temps qu'elles en rendaient le renouvellement impossible, par la suppression complète du travaïl dans les mines.

La statistique donne à ce sujet des indications précieuses, bien que très approximatives. Au commencement de l'ère chrétienne, le numéraire en circulation dans le monde civilisé atteignait le chiffre de neuf à dix milliards. A partir de cette époque jusqu'en 482, ce chiffre s'était abaissé progressivement, au point de n'être plus que d'un milliard, à cette dernière date.

Ce mouvement fut subitement enrayé par la découverte de l'Amérique. La recherche de l'or fut le but que poursuivirent presque exclusivement les conquérants du Nouveau-Monde. L'on se rappelle leur émerveillement à la vue de l'immense quantité d'objets d'or et d'argent qui s'offraient à leurs yeux cupides. L'on se rappelle aussi leur avidité, leur soif de l'or qui, pour s'assouvir, ne reculait ni devant les tortures, ni même devant les derniers supplices ; et

l'histoire, qui n'oublie rien, a enregistré dans les annales de l'humanité, parmi les forfaits les plus exécrables, les sanglantes exactions des Pizarre et des Fernand Cortès. Grâce à ces spoliations et à une exploitation plus régulière des mines, les Espagnols purent transporter en Europe une si grande quantité de métaux précieux, qu'en moins d'un siècle la circulation comprit une masse de numéraire douze fois plus considérable qu'auparavant.

Il n'en faudrait pas conclure que la richesse publique se fût accrue dans les mêmes proportions. Rien n'est plus faux que d'imaginer, comme on le fait communément, que l'or et l'argent constituent la richesse. Prise en soi, la monnaie est impuissante à satisfaire aucun besoin ; l'Arabe de la fable allemande meurt de faim dans le désert, auprès d'un sac de perles ; et, pour prendre un exemple plus général, nous citerons l'Espagne qui, ayant eu pendant deux siècles le monopole exclusif des mines américaines, n'en a pas moins vécu, depuis le règne de Charles-Quint, dans une condition misérable.

On ne saurait se lasser de le répéter : le numéraire n'est autre chose qu'une marchandise comme les autres ; son utilité spéciale consiste à faciliter les transactions en simplifiant le phénomène de l'échange. Au lieu de changer du sucre contre du blé, ou du charbon contre de la toile, on échange ces produits contre du numéraire, marchandise courante, facile à transporter et à conserver, peu susceptible de dépréciations rapides et ayant cours sur tous les marchés du monde. L'on peut donc tenir pour constant que la multiplication des métaux précieux, conséquence de la découverte de l'Amérique, n'eut pas pour résultat d'enrichir directement l'ancien monde, par cet excellent motif que la détention du numéraire n'équivaudra jamais à la richesse. Mais cette abondance de métaux précieux facilita

singulièrement la production et surtout la circulation de la richesse, en permettant de multiplier à l'infini les échanges, dont le numéraire est l'agent le plus actif.

Il faut d'ailleurs reconnaître que si l'augmentation rapide du numéraire rendit les services qui viennent d'être signalés, la rapidité avec laquelle elle se produisit engendra une crise économique qui s'est souvent reproduite depuis, et qui se reproduira toutes les fois que le numéraire subira des accroissements soudains et considérables.

L'or et l'argent, disait-on précédemment, sont des marchandises; conséquemment, comme toutes les marchandises, l'or et l'argent sont sujets à des fluctuations qui dépendent de leur rareté ou de leur abondance. De même que la valeur du blé augmente ou diminue suivant qu'il est abondant ou rare, de même le numéraire voit sa valeur augmenter ou diminuer en obéissant à la même loi. Quand le numéraire en circulation ne dépasse pas un milliard, la pièce d'or, supposons-le, équivaut à un sac de blé. Si la circulation vient à atteindre deux milliards, en supposant que la production du blé demeure stationnaire, il est manifeste que la valeur de la pièce d'or aura diminué de moitié; et, par conséquent, il en faudra désormais deux pour acquérir le sac de blé qu'on se procurait auparavant avec une seule. Résumons en deux mots ces observations : Comme toutes les marchandises, les métaux précieux augmentent ou diminuent de valeur suivant qu'ils sont abondants ou rares; et leurs fluctuations ont pour conséquence nécessaire une fluctuation identique et parallèle des prix.

Le programme de cette étude ne permet pas d'entrer dans des détails historiques qui seraient l'éclatante confirmation de la loi qui vient d'être posée. Du moins, sans essayer de faire un exposé complet, il semble indispensable de citer quelques faits caractéristiques.

A Rome, les capitaux étaient fort abondants ; l'empereur Sévère put distribuer, lors de son avènement au trône, trente-cinq millions de gratifications. Aussi, les prix étaient-ils fort élevés à Rome, et, du temps de Cicéron, les objets de consommation usuelle atteignaient une élévation de cours de nature à nous surprendre. Par contre, au Moyen-Age, le numéraire était devenu très rare ; si rare, que la rançon du roi Jean ayant été fixée à 30 millions de francs, la France ne put payer d'un seul coup une somme aussi considérable ; on dut échelonner les paiements par cinquièmes ; et, quarante ans après, alors qu'une nouvelle guerre éclatait entre la France et l'Angleterre, le dernier terme n'avait pas encore pu être payé. Il suffit, pour provoquer des réflexions utiles, de rapprocher ce fait de la facilité avec laquelle, en 1871, nous avons successivement payé plusieurs milliards. Avec cette rareté du numéraire au Moyen-Age, coïncide un abaissement extraordinaire des prix ; et l'on peut affirmer qu'au moment de la découverte de l'Amérique, on acquérait, avec une pièce d'or, des objets qui, au temps des Romains, en coûtaient deux, et qui en coûteraient aujourd'hui plus de vingt.

Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de l'élévation des prix à notre époque, élévation qui nous étonne surtout quand nous nous reportons aux prix des siècles précédents. Il serait facile de citer à ce sujet une foule de faits caractéristiques.

Vers l'an mil, le prix d'un cheval était d'environ 70 fr. ; celui d'une vache, 8 fr. ; celui d'un mouton, 1 fr. 50 c. On sait, par les comptes qui ont été conservés dans la cathédrale de Strasbourg, que les salaires des maçons employés à la construction de ce monument étaient, par jour, de trois à quatre centimes de notre monnaie. Dans la chronique d'un bourgeois de Paris, l'auteur signale

comme un signe de cherté sans précédent le prix d'une livre pour un demi cent de fagots ou de deux sous pour la livre de viande. Enfin, pour donner une idée des prix à cette époque, il suffira de citer un dîner payé par les capitouls de Toulouse, il y a quatre siècles, c'est-à-dire précisément au moment où l'Amérique allait être découverte. Il s'agit d'un repas de cent couverts.

« Compte des objets qui servirent à faire le repas de la gaie
» science, donné le 2 mai 1451, et où se trouvèrent les main-
» teneurs, les poètes distingués, les membres les plus émi-
» nents de la Cour du Parlement, etc., etc., traduit sur le
» compte original présenté aux capitouls, et dont ils ordon-
» nèrent le payement par mandement qui y est attaché :

» 12 *paires de gélines, ci*...........	1 #	10 s	4 d
» 12 *paires de colomats, ci*.........	1	13	»
» 6 *chapons à haute graisse*........	1	5	»
» 4 *paires d'oies*...................	1	7	4
» 4 *chevreaux*......................	1	3	4
» *Mouton et bœuf, pour le potage*...	»	4	7
» 120 *œufs, pour le potage, les tourtes et les talamones*........................	»	6	10
» 50 *pégas de vin blanc*............	2	10	»
» 100 *oranges*......................	»	10	»
» 6 *livres de miel pour l'hypocras*...	»	4	»
» *Pour le pain*......................	»	12	»
» *Travail des pâtissiers : façon de* 5 *pâtés de chapons, de* 16 *tartes,* 28 *talamones et la cuisson de* 3 *foies de veau*.	»	7	6
» *Travail de maître Boby-le-Coq et de son valet*........................	1	»	»
» 2 *fromages, pesant* 9 *livres*.......	»	7	6
» 100 *pommes blanduses*............	»	10	» [1].

[1] Monselet. *Lettres gourmandes*, page 155.

Si l'on passe un grand nombre d'articles insignifiants, pour arriver au total, on trouve un chiffre de 21 livres et 10 sous pour un dîner de 100 personnes.

Il aura suffi de ces renseignements sommaires sur les rapports du numéraire avec les prix, pour faire apprécier la crise économique produite en Europe par l'affluence subite des métaux précieux. Les prix augmentèrent, subitement et sans transition, dans des proportions invraisemblables ; ils devinrent triples, d'après certains économistes ; sextuples, d'après les autres ; et, dès cette époque, cette élévation des prix provoqua des lamentations analogues à celles qui se produisent de nos jours. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que cette transformation des prix ne se produisit pas sans occasionner des conséquences douloureuses. Les premiers moments furent rudes à ceux qui vivaient d'un revenu fixe ou d'un salaire limité ; et l'on vit éclater la crise dont notre siècle a donné l'exemple alors que, les salaires demeurant les mêmes, le prix des choses augmenta considérablement par l'affluence des métaux précieux de l'Australie. Mais alors, comme de nos jours, la hausse des salaires suivit progressivement l'élévation des prix ; et, après un moment pénible, comme il y en a toujours à la suite de chaque transformation sociale, l'équilibre finit par être rétabli. L'on put alors apprécier à leur valeur les merveilleux résultats de la découverte de l'Amérique. D'une part, un prodigieux développement donné à l'industrie européenne, par suite de débouchés nouveaux ; d'autre part, la circulation d'une grande quantité de numéraire, c'est-à-dire une augmentation précieuse de l'agent le plus actif des transactions commerciales.

Il a semblé utile d'insister sur les conséquences de la découverte de l'Amérique, non-seulement en raison de son influence sur le régime économique de l'ancien monde,

mais encore parce que ce grand fait coïncide avec une transformation éclatante des idées économiques. Faut-il attribuer ce changement aux conséquences matérielles de la découverte du Nouveau-Monde, et notamment à l'accroissement du numéraire ? Faut-il en faire honneur au développement atteint déjà par la civilisation et au progrès des esprits ? Toujours est-il que, dans l'histoire des idées économiques, la découverte de l'Amérique constitue un point de repère, une halte, une division tranchée. Auparavant, nous l'avons établi, les idées économiques ne préoccupaient pas plus les gouvernements que les penseurs. Après, nous voyons éclore immédiatement la pensée économique. Ce ne sera pas, dès le début, une science ; cette préoccupation se traduira d'abord par des actes plus raisonnés des gouvernants et par des modifications importantes dans le régime économique des nations. Puis, cette préoccupation, insaisissable jusque-là au point de vue scientifique, agitera sous Louis XIV l'esprit sagace des penseurs ; enfin, fécondée successivement par les efforts des philosophes du XVIIe siècle, elle deviendra une théorie raisonnée dans les mains de l'illustre Quesnay, pour atteindre un développement définitif dans les ouvrages immortels de l'écossais Adam Smith.

Laissons de côté le règne de Charles-Quint considéré, par beaucoup d'économistes, comme une des plus tristes époques de l'histoire moderne ; le bruit des armes étouffait la voix de la raison, et il n'y avait pas de place pour une science qui, pour s'épanouir, a besoin du calme et de la paix.

Pour retrouver la trace des préoccupations économiques, il faudra descendre encore le cours de l'histoire et s'arrêter au règne du roi Henri IV.

C'est là un nom populaire ; nous aimons à parler du bon

roi Henri, et de la poule au pot qu'il espérait voir un jour sur la table du plus humble des laboureurs. Il faut pourtant bien le reconnaître ; en admettant que Henri IV ait réellement exprimé le souhait qui l'a rendu populaire, si des efforts ont été tentés pour le réaliser, ce n'est pas tant au roi qu'il faut en attribuer le mérite, qu'à Sully, qui, sous un titre plus modeste, fut le véritable bienfaiteur du peuple. Le règne d'Henri IV a été une longue lutte entre ces deux hommes ; Henri IV gaspillant l'argent, et le jetant, sans compter, à ses courtisans et à ses maîtresses ; Sully essayant de limiter ces prodigalités, et les reprochant au roi avec une franchise presque brutale. Ce que l'on ne saurait refuser à Henri IV, et ce qui est sa véritable gloire, c'est la déférence absolue avec laquelle il écoutait cet homme qui contrariait tous ses goûts et toutes ses habitudes; alors que tant d'autres rois se fussent empressés d'éconduire cet austère ministre, Henri IV suivait docilement ses avis et abandonnait, pour l'écouter, les occupations les plus graves. Un jour, Sully envoya au roi un programme rédigé de sa main et qui contenait l'exposé de ses idées économiques. Le roi se rendait à la messe ; mais à peine eut-il reçu le mémoire, qu'il fit appeler Sully pour en causer avec lui, et aussitôt qu'il le vit, il s'écria : « *Allez dire aux capucins qu'on retarde ma messe, car il faut que je m'entretienne avec cet homme-là, qui n'est pas un homme à messe.* »

Il faut avouer que Sully, par ses vues intelligentes, méritait bien d'occuper les moments du bon roi Henri. Chargé à 36 ans de réorganiser les finances du royaume, il déploya dans cette tâche difficile les plus remarquables qualités. Il commença par rétablir l'ordre, et l'on sait que c'est lui qui dressa le premier budget qui ait jamais servi de base à la comptabilité publique. Puis, il tenta de

raviver la source de la fortune de la France, en stimulant l'activité de la production. Il comprenait à merveille que le numéraire ne crée pas la richesse, et l'on se rappelle ses paroles célèbres : « *Le labourage et le pâturage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou.* »

Aussi, s'efforça-t-il d'améliorer la situation des agriculteurs, non-seulement en les préservant des exactions des gens de guerre, mais encore en leur prodiguant des encouragements directs. Malheureusement, ce grand ministre, doué d'une âme stoïque et d'une austérité exagérée, avait conçu pour le luxe une haine profonde qui lui fit méconnaître l'importance des manufactures. Tout ce qui, de près ou de loin, touchait au luxe, soulevait chez lui une répulsion invincible. On sait les querelles qu'il eut avec Henri IV, au sujet des plantations de mûriers encouragées par ce prince.

Il essayait d'arrêter la marche du luxe en décrétant des lois somptuaires qui, comme toutes les lois somptuaires, n'atteignaient pas le but qu'elles se proposaient. Lui-même prêchait d'exemple, allant vêtu d'un pourpoint gris, et se moquant de ceux qui, disait-il, « portaient sur leurs épaules leurs moulins et leurs bois de haute futaie. » Sa haine contre le luxe le conduisit si loin, qu'il se livra parfois, en présence des manufacturiers, aux scènes les plus regrettables. Les marchands de soie de Paris étaient venus réclamer auprès de lui, à l'occasion des lois somptuaires, il les reçut d'une manière qui mérite d'être rapportée. « Le sire Henriot, chargé de la harangue, ayant mis genou à terre, avant de la commencer, Sully le releva brusquement, et, après l'avoir tourné de tous côtés pour contempler à l'aise son habit à l'antique, doublé de soieries de diverses couleurs, selon les habitudes de sa

profession : « Eh ! là, mon bonhomme, venez-vous ici avec votre compagnie pour vous plaindre ? Mais vous êtes plus beau que moi ! Comment donc ? voici du taffetas, voici du damas, voici du brocart ! » Et il se moqua de la députation, sans l'entendre, d'une manière si cruelle, que les marchands confus disaient en s'allant : « Le valet est plus rude et plus glorieux que le maître. (1) »

Sans aucun doute, cette manière d'agir était éminemment regrettable, puisqu'elle avait pour résultat de décourager les producteurs d'une des sources principales de notre richesse nationale. Mais, pour l'excuse de ce grand ministre, il faut se rappeler qu'il était conduit à cette haine exagérée du luxe par un sentiment de réaction bien naturel. Le luxe avait alors envahi la France ; il prédominait à la Cour et tarissait les sources auxquelles s'alimente la prospérité du pays. C'était pour Sully l'ennemi contre lequel il avait à soutenir des luttes quotidiennes ; et, comme il arrive toujours en pareil cas, il dépassa le but qu'il se proposait d'atteindre.

Ce n'est pas par ce côté défectueux qu'il faut envisager Sully ; si l'on veut avoir de ce grand homme une opinion exacte et admirer la sagesse de ses vues, il faut consulter l'exposé qu'il remit au roi sur sa demande, et qui contient le résumé de ses opinions économiques.

« Pour voir si mes idées se rapportaient aux siennes, le
» roi voulut que je lui donnasse une note de tout ce que
» je croyais capable de renverser ou simplement de ternir
» la gloire d'un puissant royaume. Je la présente ici
» comme un abrégé des principes qui m'ont servi de
» règle. Ces causes de la ruine ou de l'affaiblissement des
» monarchies sont les subsides outrés ; les monopoles,

(1) Blanqui. *Histoire de l'économie politique*, t. I, page 356.

» principalement sur le blé ; le négligement du commerce,
» du trafic, du labourage, des arts et métiers ; le grand
» nombre de charges ; les frais de ces offices ; l'autorité
» excessive de ceux qui les exercent ; les frais, les lon-
» gueurs et l'iniquité de la justice ; l'oisiveté, le luxe et
» tout ce qui y a rapport ; la débauche et la corruption
» des mœurs ; la confusion des conditions ; les variations
» dans la monnaie ; les guerres imprudentes et injustes ;
» le despotisme des souverains ; leur attachement aveugle
» à certaines personnes ; leur prévention en faveur de
» certaines conditions ou de certaines professions ; la
» cupidité des ministres et des gens en faveur ; l'avilisse-
» ment des gens de qualité ; le mépris et l'oubli des gens
» de lettres ; la tolérance des méchantes coutumes et
» l'infraction des bonnes lois ; la multiplicité des édits
» embarrassants et des règlements inutiles. »

C'est en appliquant ces principes que, dans l'espace de douze années, Sully parvint à transformer les finances de la France, et, tout en réduisant les impôts, en améliorant les routes et les fortifications, et en augmentant le domaine public, sut éteindre une dette énorme et fournir au Trésor une réserve métallique qu'il n'avait jamais contenue.

Pour la première fois, dans les temps modernes, Sully avait essayé de soumettre les actes de son administration aux lois économiques, dont il reconnaissait l'existence sans qu'il fût cependant suffisamment éclairé sur leur nature. Nous allons voir cette préoccupation grandir encore avec le siècle de Louis XIV et le ministère de Colbert.

Plus encore que Sully, Colbert a bien mérité de la France, car il a poursuivi, avec plus d'intelligence et plus de ténacité, la réforme économique tentée par le ministre d'Henri IV. Il a eu, sur celui-ci, l'avantage incontestable d'avoir un système plus arrêté, plus nettement défini et

plus conséquent dans toutes ses parties. Non pas que ce système fût complet ; mais, tel quel, il n'en constituait pas moins un progrès immense.

Il avait pris soin d'exposer lui-même son système dans un mémoire présenté au roi, et dont la formule peut se résumer ainsi :

« Réduire les droits à la sortie sur les denrées et sur les manufactures du royaume ;

» Diminuer aux entrées les droits sur tout ce qui sert aux fabriques ;

» Repousser, par l'élévation des droits, les produits des manufactures étrangères. (1) »

En somme, il se proposait de favoriser nos fabriques en leur procurant, à bas prix, les matières premières, et en éloignant du marché les produits manufacturés provenant de l'étranger. Il convient de noter que, tout en entourant ainsi nos industries naissantes de tarifs protecteurs, Colbert n'avait pas l'aveugle prétention d'exclure du marché les produits étrangers. Il savait que les tarifs engendrent des représailles, et il fit tous ses efforts pour en atténuer les effets désastreux. Malheureusement, les économistes qui vinrent après lui exagérèrent son système et le transformèrent en ce système de protection absolue qui compte tant de partisans, et auquel, bien à tort, on a donné le nom de Colbertisme.

Ce n'est pas seulement par des théories que Colbert manifesta son intention de réformer le régime économique de la France ; il serait impossible d'énumérer tout ce qu'il fit pour l'industrie, le commerce et la marine ; rien n'échappait à sa vigilance, et son attention se portait jusque sur les plus petits détails. Parmi les mesures qu'il sut prendre

(1) Blanqui. *Histoire de l'Economie politique,* t. I, page 375.

pour améliorer la situation des marins, des commerçants et des manufacturiers, on doit placer en tête les deux ordonnances célèbres de 1664 sur la marine, et de 1673 sur le commerce, qui ont été la base de notre Code de Commerce. Le résultat de ces mesures intelligentes fut immédiat ; le commerce et la marine prirent subitement un essor considérable, et l'on put légitimement espérer que la France saurait acquérir la puissance coloniale acquise de nos jours par l'Angleterre. Il suffira, pour le démontrer, de rappeler ces grandes compagnies de commerce que le siècle de Louis XIV enfanta, et dont la Compagnie des Indes fut la plus célèbre.

Du reste, l'esprit de Colbert rayonnait sur toutes les questions qui intéressent la société ; aucune ne lui était indifférente. L'on se bornera à dire un mot de la persévérance avec laquelle il poursuivit l'extinction du paupérisme, ce fléau qui s'attache au flanc des nations modernes comme une plaie qu'elles ne peuvent guérir.

On ne pourra jamais dépeindre l'état dans lequel étaient tombés les pauvres à cette époque. Il semble qu'on fût revenu aux plus mauvais jours du paganisme. Dans la plupart des pays de l'Europe, on n'avait trouvé d'autre remède à la mendicité que le fouet ou la mutilation. Aussi, au milieu de ce profond dédain des pauvres, c'est avec une émotion profonde que l'on voit Colbert revenir aux vrais principes et faire appliquer en France les grandes lois de charité proclamées par l'Evangile.

Dans l'édit de 1656, il ordonne d'établir à Paris une maison de refuge pour recevoir les pauvres comme membres vivants de Jésus-Christ et non comme des membres inutiles à l'Etat.

Dans l'édit de 1662, il veut qu'en chaque ville et bourg du royaume on fonde un hôpital pour les pauvres malades,

mendiants et orphelins qui y seront instruits aux métiers dont ils pourront se rendre capables. Et, ce qui doit attirer l'attention, ce ne sont pas seulement ces mesures, si sages en elles-mêmes, c'est encore, et surtout, les préambules qui accompagnent chaque édit et qui en font autant de véritables traités de morale et d'économie politique.

Est-ce à dire que les institutions de Colbert aient produit tout le bien qu'on en pouvait attendre ? Non, il est une chose qu'il ne faut pas oublier; c'est que les malheurs des temps ont conduit parfois ce grand ministre à dépasser le but et à exagérer son système, afin de se procurer des ressources; par dessus tout, il ne faut pas oublier que Colbert n'était qu'un ministre, impuissant à contenir les désirs du souverain le plus absolu qui ait jamais existé. Après avoir conduit la France à ce haut degré de prospérité qu'elle avait atteint dans la première moitié du règne de Louis XIV, les mesures administratives imaginées par Colbert devinrent impuissantes à conjurer le péril. La dissipation des finances, les guerres désastreuses, les actes impolitiques, et par dessus tout, la révocation de l'Edit de Nantes, firent de la fin du règne de Louis XIV une période de ruines et de misères dont l'histoire a gardé le souvenir impérissable.

Il n'y a peut-être pas, dans toute l'histoire de France, un fait plus déplorable, au point de vue économique, que la révocation de l'Edit de Nantes ; ce fut l'expulsion de centaines de milliers d'hommes, réfugiés à l'étranger avec leurs capitaux, leurs talents et leur industrie. L'on est forcé de reconnaître que la prospérité de plusieurs pays, notamment de la Prusse, date de cette époque funeste ; de même que, pendant la guerre fatale de 1870, parmi les officiers supérieurs de l'armée ennemie, on éprouvait

le chagrin de rencontrer un grand nombre de noms français ; c'étaient les descendants des réfugiés de l'Edit de Nantes, portant les armes contre la patrie d'origine, pour soutenir la patrie nouvelle qu'un acte de religion mal éclairée avait contraint leurs pères de choisir.

C'est à ces causes réunies que doit être attribuée la misère affreuse des dernières années du règne de Louis XIV. Si les mesures les plus sages de l'économie politique n'avaient pu éviter ces désastres, du moins, ce fut l'économie politique qui éleva la voix pour indiquer le remède.

Il y a, à la fin du siècle de Louis XIV, comme une clameur qui s'élève ; une foule de voix éloquentes se font entendre et protestent, au risque d'encourir la colère royale. C'est Fénelon, développant dans son immortel Télémaque, des théories absolument fausses au point de vue économique, mais dénotant du moins un ardent amour de l'humanité ; c'est Boisguillebert, écrivant son livre du *Détail de la France sous Louis XIV*, et dépeignant la misère publique sous les couleurs les plus vives ; c'est, avant tout, l'illustre maréchal de Vauban, moins remarquable peut-être par les admirables fortifications dont il avait entouré la France, que par la franchise avec laquelle il faisait entendre d'austères vérités.

Ces voix éloquentes ne furent pas écoutées : les services de Vauban pas plus que ceux de Fénelon ne purent les préserver de la colère royale ; les abus subsistèrent ; le malheur public s'accrut ; et la France passa, dévastée et ruinée, des mains dissipatrices de Louis XIV aux mains plus prodigues encore du Régent.

Les dépenses exagérées de Louis XIV avaient tellement épuisé la France qu'elle ne semblait pas pouvoir faire face à ses échéances ; on calcule que la dette atteignait trois

milliards. Il fut sérieusement question de faire banqueroute ; l'on représenta même au Régent que la banqueroute était le seul moyen qui permît au pays de sortir de sa détresse ; le Régent refusa d'écouter ces conseils déshonnêtes ; mais il n'en fallait pas moins chercher un remède.

C'est alors que parut l'écossais Law, dont le nom restera à jamais célèbre dans les fastes financiers de la France, et dont le tort unique, peut-être, fut de vouloir développer, sans mesure et prématurément, une idée dont le principe était fécond en conséquences avantageuses.

Law était imbu de ce préjugé que le numéraire constitue seul la richesse ; il s'imaginait, en outre, qu'on pouvait émettre sans limites du papier-monnaie, qui équivaut au numéraire : conséquemment, rien n'était plus facile que d'enrichir indéfiniment le pays : il suffisait de fonder une vaste banque qui aurait pour but de jeter dans la circulation une masse énorme de papier.

L'idée de Law était juste, en ce sens que, dans une certaine mesure, le papier des banques peut remplacer le numéraire ; mais, pour qu'il joue ce rôle, il est indispensable de conserver une réserve métallique suffisante pour faire face aux demandes de remboursement qui peuvent se produire.

Law ne sut pas se renfermer dans ces justes limites ; après avoir fondé, sous les auspices du gouvernement, une banque immense, il la soutint par des moyens propres à en surélever promptement les cours, mais destinés à produire, tôt ou tard, un désastre. Pour lui donner plus de crédit, il joignit à sa banque la Compagnie des Indes occidentales, avec ses chimériques établissements du Mississipi. La complicité du gouvernement lui permit de faire illusion aux esprits, au point de provoquer l'engoue-

ment célèbre qui occasionna un agiotage dont il n'y a jamais eu d'exemple; pour le caractériser, il suffira de dire qu'en quelques mois les actions de 500 fr. émises pour un capital de 100 millions, représentèrent un capital de 10 milliards. — On en vint à prêter des fonds à l'heure.

Toute cette prospérité éphémère s'écroula un beau jour par suite des demandes de remboursement, et la France dut subir la banqueroute.

Il n'en faudrait pas conclure que la crise économique provoquée par le système de Law n'ait engendré que des conséquences désastreuses : il est dans la destinée des choses humaines de présenter le remède auprès du mal, et il est rare que les faits les plus douloureux ne contiennent pas quelques résultats salutaires. Les opérations de Law eurent l'avantage de provoquer une circulation très active de la richesse ; les terres, centralisées aux mains de grands propriétaires, furent l'objet d'une répartition plus avantageuse au point de vue économique ; enfin, après une crise aussi grave, on s'occupa de chercher le remède, et cette recherche occasionna la naissance de l'économie politique. — Jusqu'ici, l'on a étudié les faits économiques ; désormais, l'on étudiera l'histoire de la science elle-même.

II.

L'esprit humain est ainsi fait, qu'une longue suite de prospérités lui devient fatale ; il s'endort, et, pour le réveiller, il faut une de ces crises qui, périodiquement, s'abattent sur la société et semblent compromettre son existence. Il n'y a pas, pour l'esprit humain, de stimulant plus énergique ; toutes ses facultés se raniment sous l'ai-

guillon du malheur, et l'histoire, justifiant ces considérations, nous apprend que les grandes crises sociales ont toujours été suivies d'une marche nouvelle dans la voie du progrès.

C'est à cette invariable loi de l'humanité que l'économie politique a dû de devenir une science.

La France avait subi, coup sur coup, les désastres de la fin du règne de Louis XIV, la ruine de l'administration du Régent et l'immense banqueroute de Law. De toutes ces causes était née une misère profonde qui affectait vivement les esprits sérieux ; l'on se préoccupa d'en rechercher l'origine et d'en empêcher le retour.

De ces recherches, qui coïncidaient d'ailleurs avec le grand mouvement qui, au XVIIIe siècle, entraînait les esprits vers l'étude des sciences sociales, naquit l'économie politique.

Non pas que l'on puisse soutenir qu'avant le XVIIIe siècle aucun esprit sérieux n'eût fait des idées économiques le sujet de ses études : l'histoire serait là pour infliger un démenti énergique. Il suffirait de rappeler les noms de Platon, de Xénophon et surtout d'Aristote, dont on a signalé la clairvoyance économique. L'on n'a pas oublié non plus à quel point la science en question préoccupait l'esprit des grands philosophes chinois. Au Moyen-Age même, l'on a rencontré quelques vérités économiques ; enfin, il suffit de citer les noms de Sully, Vauban, Colbert, Boisguillebert, pour établir, qu'avec le temps, le goût de l'économie politique s'était singulièrement développé en France. L'on n'aura garde d'oublier, dans cette énumération, le nom à jamais illustre de Montesquieu. Bien que Montesquieu ait été plutôt un politicien qu'un économiste, il voulut considérer les lois sous tous leur rapports et ne méconnut pas leur influence sur la richesse des

nations ; mais il ignorait les lois qui président à la production de la richesse, et ses ouvrages, si justement célèbres au point de vue philosophique, contiennent, au point de vue économique, d'étonnantes erreurs et de surprenantes contradictions.

Il ne faudrait pas croire que, dans les temps modernes, les idées économiques eussent exclusivement agité l'esprit des penseurs de notre pays. L'on doit même reconnaître, à peine d'injustice , qu'ils avaient été précédés dans cette voie par les philosophes italiens.

Dès le XVIe siècle, Scaruffi et Davazanti avaient publié des observations fort justes au sujet de la monnaie. Botero, à la même époque, s'était occupé de rechercher les véritables sources de la prospérité publique.

En 1613, Antonio Serra avait fait un traité dans lequel il signalait la puissance productive de l'industrie. Belloni et Algarotti, au commencement du XVIIIe siècle, avaient publié d'ingénieux aperçus sur le rôle de la monnaie et les avantages du commerce. Enfin, à une date contemporaine de l'époque que nous allons étudier, il convient de citer Genovesi, Verri et l'abbé Galiani, que ses relations avec les philosophes français ont rendu si justement célèbre.

Mais ce qui permet, néanmoins, de fixer la naissance de l'économie politique au milieu du XVIIIe siècle, c'est que les auteurs dont on vient de citer les noms n'avaient pas, dans leurs ouvrages, donné un exposé complet et général de la science économique. Leurs travaux consistent plutôt en études sur des points particuliers; ce sont, à proprement parler, des monographies. De plus, on y relève des inexactitudes sans nombre et l'absence regrettable de procédés scientifiques. Enfin, chose plus grave, presque tous les économistes antérieurs au XVIIIe siècle ont adopté pour principe une idée fausse qui a égaré toutes leurs

déductions et les a conduits à adopter un système économique commun, connu sous le nom de système mercantile, dont le nom est emprunté au mot italien *mercante,* qui signifie *marchand.*

Il est indispensable de connaître ce système, dont les économistes ont péremptoirement démontré le vice, et qui n'en a pas moins conservé, sur les gouvernements contemporains, une influence désastreuse.

Les partisans de ce système imaginaient que l'or et l'argent constituent exclusivement la richesse; par conséquent, leur unique but était l'accumulation des matières précieuses, puisque, suivant eux, la nation la plus riche était celle qui possédait la plus grande abondance de numéraire. Ils avaient cru trouver le moyen d'obtenir ce résultat, dans l'extension du commerce extérieur, pourvu que ce commerce amenât une différence entre les importations et les exportations. Il fallait, pour que leurs vœux fussent réalisés, que la balance du commerce extérieur inclinât du côté des exportations. Qu'arrivait-il, d'après eux, en pareil cas? C'est que la différence se soldait par un envoi de métaux précieux, conséquemment par un accroissement de la richesse du pays.

En somme, la formule du système mercantile se réduit à ce simple terme : absorber les métaux précieux des autres nations en leur envoyant plus de produits qu'on n'en reçoit. L'idéal de ce système serait d'exporter toujours, sans jamais rien recevoir en échange, si ce n'est des métaux précieux destinés à accroître la somme du numéraire.

En dernière analyse, le système de la balance du commerce repose sur deux suppositions :

La différence entre les importations et les exportations se paie toujours en numéraire.

Le solde ainsi payé en numéraire est la véritable source de la richesse d'un pays.

Or, ces deux suppositions sont également inexactes; il est facile de le démontrer.

D'abord, c'est une chimère que d'imaginer qu'entre les importations et les exportations d'un pays, il y ait une différence qui se paie toujours en numéraire. Nécessairement, les exportations et les importations doivent présenter des chiffres identiques. S'il y a, en effet, quelque chose de certain, c'est qu'on n'échange jamais quelque chose contre rien; et, par conséquent, ce qui entre à l'importation est nécessairement le résultat de ce qui est sorti à l'exportation et réciproquement. Sans doute, il peut arriver, de temps en temps, et par accident, que les envois et les rentrées se soldent par un envoi de métaux précieux; mais ce n'est jamais qu'un appoint très rare et d'une valeur limitée. Il n'y a pas, en effet, de pays assez productif de métaux précieux pour être à même de solder tous ses achats en numéraire; et, presque invariablement, quand nous expédions des produits à l'étranger, ce sont des produits étrangers qui viennent compenser notre expédition. On peut affirmer comme une règle presque invariablement constante, que, lorsqu'une caisse de vin de Champagne part de nos ports pour les Etats-Unis, c'est une balle de coton qui nous reviendra en échange.

Voilà ce que le bon sens et l'observation démontrent; et si les tableaux fournis par le Ministère du Commerce présentent des résultats différents, c'est qu'ils sont dressés d'une façon très arbitraire et ne peuvent servir de base à des renseignements sérieux, tout au moins au point de vue de la balance du commerce. Ainsi, ces tableaux, à l'importation comme à l'exportation, ne comprennent, ni les marchandises qui entrent en contrebande, ni les espèces

qui sont aux mains des voyageurs, ni surtout les virements de crédit qui se font de nation à nation, au moyen de la lettre de change, et dont l'importance est devenue capitale, depuis que les pays riches ont pris l'habitude de disséminer leur épargne dans les pays du monde entier.

Les tableaux du Ministère du Commerce ont même une tendance inévitable à augmenter la colonne des importations, et ils doivent cette tendance au système vicieux qu'on emploie pour apprécier la valeur des marchandises. C'est ainsi que les produits exportés sont cotés à la valeur qu'ils représentent à leur sortie du port d'expédition, tandis que les produits importés sont cotés, au contraire, à la valeur qu'ils représentent à leur arrivée en France; c'est-à-dire qu'à leur valeur intrinsèque, on ajoute, sans s'en apercevoir, les frais de transport et le bénéfice des intermédiaires qui en surélèvent le prix. Soit une caisse de vin de Champagne qui est expédiée de France en Amérique; au Havre, à la sortie, l'administration lui attribue une valeur de 100 fr. qu'elle fait figurer au tableau des exportations. La caisse de vin arrive en Amérique, et là, se vend 150 fr., car, à sa valeur, il faut ajouter le coût du fret, des assurances, les droits d'entrée et le bénéfice des intermédiaires. Pour ces 150 fr., on achète une balle de coton qui, arrivée en France, sera évaluée, avec les frais, 200 fr.

Sortie.	100 fr.
Entrée.	200
Perte de l'exportation.	100 fr.

Voilà le résultat qu'enregistrera l'Administration; et cependant, rien de plus inexact, puisque, en somme, la valeur est la même, et que la balle de coton n'est autre chose que la représentation exacte de ce que valait la caisse de vin de Champagne. Et voilà comment, en repro-

duisant toujours la même erreur, on arrive à déprécier les exportations au profit des importations. Rien n'est d'un maniement plus dangereux que les tableaux fournis par le Ministère du Commerce; on en peut tirer des conséquences absurdes, si on les prend à la lettre.

Supposons que dix navires chargés de marchandises françaises, estimées 10 millions à la sortie des ports français, périssent en route : il est clair que ce sera pour nous une perte sèche de 10 millions, puisque nous n'aurons rien reçu en échange. Et cependant, si l'on suivait le système de la balance du commerce, et si l'on s'en référait aux statistiques officielles, on verrait dans cette perte un accroissement de la richesse nationale. Effectivement, le tableau des exportations a compris ces marchandises pour 10 millions, qui s'ajoutent ainsi au chiffre total de nos exportations; et, comme aux importations, rien ne figure en échange, puisque les marchandises ont péri en route, les partisans du système mercantile doivent se réjouir ; la balance du commerce penche vers les exportations; donc il y a accroissement de la richesse publique.

L'on voit à quelles conséquences absurbes arrivent logiquement les partisans du système mercantile. Aussi, Bastiat les raille-t-il fort spirituellement dans un de ses pamphlets, en leur disant : « La France a un moyen tout » simple de doubler à l'instant ses capitaux. Il suffit, » pour cela, qu'après les avoir fait passer par la douane, » elle les jette à la mer. En ce cas, les exportations seront » égales au montant de ses capitaux; les importations » seront nulles; et nous gagnerons tout ce que l'Océan » aura englouti. [1] »

On le voit, la première supposition sur laquelle repose

[1] Bastiat. *Sophismes économiques*. Balance du commerce, page 52.

la balance du commerce est absolument chimérique et impossible à réaliser; les exportations ne peuvent, en règle générale, être supérieures aux importations, puisque ce qui arrive n'arrive qu'en paiement de ce qui est sorti.

La seconde supposition n'est pas moins chimérique, et elle est plus dangereuse encore. Il est absolument inexact de prétendre que la richesse consiste dans la possession des métaux précieux. On l'a déjà fait remarquer : l'or et l'argent sont des marchandises comme les autres; mais ce sont des marchandises qui n'ont d'autre utilité que celle de faciliter les échanges en raison de certaines qualités qui les font accepter sur tous les marchés du monde. L'or et l'argent ne peuvent, en eux-mêmes, satisfaire aucun besoin ; le pays qui possède un nombreux numéraire n'est pas plus riche pour cela que les autres; car, pour posséder ce numéraire, sauf le cas très rare et nécessairement passager où il l'aurait tiré du sol, il a dû expédier des produits qui en sont l'exacte représentation. En somme, le seul intérêt qu'ait un pays à la détention du numéraire, c'est précisément la facilité qu'il offre pour l'achat des marchandises; et si vous supposez qu'à un moment donné une nation ait importé beaucoup de métaux précieux, vous pouvez être sûr que le premier emploi qu'elle en fera sera de les réexporter pour se procurer, au moyen de l'importation, les marchandises propres à satisfaire ses besoins: sans cela elle serait dans la situation de l'avare qui meurt de faim, couché sur son trésor.

La possession du numéraire est si peu un signe de richesse, que l'Angleterre, le pays le plus riche de la terre, est peut-être le pays qui possède, proportionnellement, la plus faible quantité d'or et d'argent, et, pour réfuter, d'un seul coup, tous les arguments du système mercantile,

il suffira de faire remarquer, avec l'histoire, que c'est toujours après les crises et les désastres que la balance du commerce penche du côté des exportations. Qu'arrive-t-il alors, en effet ? Le pays a souffert ; il a des dettes à payer, et, pour se procurer du numéraire, il se prive ; au lieu de consommer beaucoup, il exporte ; et, toujours dans le même but, il importe des métaux précieux dont il ne jouira pas, au lieu d'importer des marchandises destinées à le satisfaire.

N'oublions pas que la richesse consiste dans la possession des choses utiles ; or, qui procurera ce résultat, sinon l'importation qui fournit des marchandises propres, soit à satisfaire directement les besoins, soit à être fabriquées et réexportées, pour procurer des marchandises d'une autre nature ? Aussi, si l'on ne craignait de paraître paradoxal, on pourrait affirmer, à l'encontre du système mercantile, que le pays le plus riche est loin d'être celui qui reçoit le moins de produits étrangers ; c'est bien plutôt, au contraire, celui qui en reçoit le plus.

Aujourd'hui le vice fondamental du système mercantile a si bien été démontré qu'il n'est plus personne qui ose le soutenir ouvertement ; mais il n'en a pas moins eu sur le passé une influence désastreuse, qu'il est loin d'avoir perdue ; car si les gouvernants n'osent pas le défendre en théorie, ils ne se font guère scrupule de le mettre en pratique. C'est lui qui a conduit les nations à s'entourer de douanes et de barrières ayant pour but de faciliter la sortie des marchandises nationales et d'empêcher l'entrée des marchandises étrangères. Et, comme chaque peuple a voulu agir de la même façon, à un moment donné, l'Europe a présenté ce singulier spectacle : les nations renfermées dans leurs tarifs douaniers, chacune voulant vendre toujours et ne jamais acheter : par suite, les mar-

chandises étrangères éloignées systématiquement des consommateurs réduits à s'en priver, alors qu'elles s'accumulaient vainement à leur porte. C'était la négation même de cette loi de solidarité et de division du travail qui est la base de l'économie politique. Cette science pose en effet en principe que chaque peuple a ses aptitudes, chaque nation sa spécialité ; le sucre est le produit naturel des climats des tropiques ; c'est dans les pays du Nord que le chanvre arrive à maturité, et ce sont les climats tempérés qui fournissent en abondance le blé, l'aliment le plus nécessaire. Or, pour que tous ces produits circulent et viennent alimenter les existences disséminées à la surface de la terre, il faut la liberté, il faut l'absence de tarifs rigoureux ; sans quoi le sucre restera confiné dans les tropiques, le chanvre pourrira dans les provinces de la Baltique, et le froment s'accumulera inutilement dans les greniers de la Crimée.

Ainsi la privation des consommateurs, la réunion stérile d'amas d'or et d'argent, voilà les résultats du système mercantile ; et encore l'on passe sous silence les guerres injustes et désastreuses provoquées par son application.

C'est contre ces abus que vint, dès sa naissance, protester la science économique, et, bien qu'à son point de départ elle ne fut pas appuyée sur des principes incontestables, telle fut néanmoins l'étendue de sa puissance, qu'elle parvint à détrôner le système mercantile.

Nous avons la consolation de pouvoir affirmer que le fondateur de l'Economie politique est un Français dont le nom demeurera à jamais célèbre dans les fastes de la science ; nous voulons parler de Quesnay. Malheureusement, on pourrait adresser aux Français ce reproche qu'adressait à Annibal un de ses lieutenants : « Tu sais

vaincre, mais tu ne sais pas profiter de la victoire. » Que d'inventions et de découvertes dont nous pouvons nous proclamer les auteurs, et dont le bénéfice est cependant passé entièrement dans les mains des nations voisines! Il en est de même de l'Economie politique, et nous avons relégué à l'écart une science que nous avons organisée et que nos voisins ont su rendre populaire.

Quesnay naquit à Merey, à quelques lieues de Versailles, le 4 juin 1694, et ne montra pas pour l'étude des dispositions précoces ; il ne sut lire qu'à l'âge de onze ans, en partie grâce au jardinier de la maison, qui le faisait étudier dans la *Maison rustique*. Il regagna d'ailleurs promptement le temps perdu, et bientôt le besoin de s'instruire le domina à tel point, qu'on le vit plus d'une fois partir de Merey au lever du soleil, venir à Paris acheter un livre, reprendre le chemin de Merey en le lisant, et y arriver le soir, après avoir fait vingt lieues dans sa journée.

Quesnay se décida de bonne heure à embrasser la carrière de la chirurgie et prit des leçons d'un praticien du voisinage qui exerçait sans diplôme. Cet enseignement offrit une particularité curieuse. Quesnay avait l'habitude de consigner par écrit le résultat de ses études et de ses réflexions. Ayant trouvé par hasard le cahier sur lequel il inscrivait ses notes, son professeur le présenta à Paris comme le fruit de son travail personnel et fut ainsi reçu, grâce aux leçons de son élève.

Quesnay continua ses études à Paris, et après les avoir terminées, il se fixa à Mantes, où il se créa une clientèle. Des succès répétés et une série de circonstances heureuses le conduisirent à Paris, où il devint d'abord secrétaire de l'Académie de Médecine, puis premier médecin du Roi. Il devint même son ami ; Louis XV, au milieu de ses folles dissipations, sut apprécier le vrai mérite, et il s'at-

tacha à Quesnay qu'il appelait son penseur. Il lui donna des lettres de noblesse et choisit lui-même ses armes consistant en trois fleurs de pensée avec cette devise : *Propter excogitationem mentis.*

Quesnay demeurait à Versailles, dans le palais du roi qui prenait plaisir à imprimer ses ouvrages. Rien n'est plus sujet à contraste piquant que l'existence de ce vieux philosophe, vivant ainsi au milieu des intrigues de la Cour, aussi indifférent et aussi tranquille, dit Marmontel, que s'il eût été à cent lieues de là.

Quesnay ne se mêla jamais à aucune intrigue, et mourut à l'âge de 80 ans, laissant un nom vénéré dans toute l'Europe (1).

La plupart des idées économiques de Quesnay ont été énoncées par lui dans des morceaux détachés qui parurent dans l'Encyclopédie ou dans des recueils périodiques. Son ouvrage le plus important est son célèbre tableau économique imprimé à Versailles, de la main même du roi.

Du reste, ce qui a fait la célébrité de Quesnay, ce sont moins ses écrits que ses principes et l'école qu'il a formée. Il avait en effet rallié autour de lui un grand nombre de disciples, profondément animés comme lui de l'amour du bien, et manifestant une fois de plus l'alliance intime qui existe entre la morale et l'économie politique. Malesherbes, de Gournay, l'abbé Morellet, Mirabeau le père, Dupont de Nemours, Mercier de la Rivière, tels sont les plus connus parmi tous ces hommes honnêtes qui contrastèrent singulièrement, par leur sagesse, avec la folle dissipation du règne de Louis XV.

(1) Ces détails biographiques, comme tous ceux qui figurent dans cette étude, sont empruntés, pour la plus grande partie, au *Dictionnaire de l'Economie politique.*

La réunion de ces disciples autour d'un maître vénéré et leur communauté d'idées économiques portent dans l'histoire de la science le nom d'école des *Economistes,* auquel a succédé depuis une dénomination qui a le mérite d'être moins vague : Ecole des *Physiocrates,* provenant du nom de *Physiocratie,* donné en 1768 à un recueil des écrits de Quesnay.

L'école physiocratique est célèbre à trop de titres pour qu'on puisse négliger d'étudier ses principes, ne fût-ce que pour se rendre compte des progrès accomplis sur le passé et des erreurs que devait réfuter l'avenir.

En cherchant l'origine de la richesse, il semblait aux Physiocrates qu'elle provenait d'une source unique qui est la terre ; c'est la terre en effet qui fournit la subsistance des travailleurs et même les matières premières de toute industrie. Quand un travailleur a appliqué son travail à la terre, il en retire, disaient les Physiocrates, non-seulement de quoi subvenir aux besoins de son alimentation, mais encore un excédant qui va augmenter la masse des richesses. A cet excédant, qui était le résultat du travail agricole, déduction faite des frais de production, les Physiocrates donnaient le nom de *produit net.*

Or, d'après eux, en dehors de la terre, le travail était improductif et stérile ; les mains-d'œuvre successives appliquées aux matières premières ne créaient pas de richesses nouvelles, parce que, en dehors du travail agricole, il ne pouvait y avoir ni produit net, ni création d'un excédant matériel quelconque. Aussi, considéraient-ils comme stériles, toutes les professions qui ne s'appliquaient pas exclusivement au travail agricole ; partant, ils rangeaient dans la catégorie des industries improductives, l'industrie manufacturière, l'industrie voiturière, l'industrie commerciale, et toutes les carrières libérales.

En pratique, les conséquences de ce système étaient fort graves.

Au point de vue social, c'était la suprématie des propriétaires fonciers sur les autres citoyens ; d'ailleurs, les Physiocrates n'y répugnaient pas, leurs idées politiques étant autoritaires et aristocratiques.

Au point de vue de l'application de l'impôt, les conséquences de ce système étaient plus graves encore.

Il est de principe, en effet, que l'impôt ne peut être prélevé sur la subsistance des travailleurs ; il doit être exclusivement perçu sur le résultat du travail, après qu'on en a déduit les frais de production ; en fait, la portion du résultat du travail qui est indispensable à l'existence, doit nécessairement échapper à l'application de l'impôt. Or, les Physiocrates déclaraient que les travailleurs industriels ou manufacturiers ne produisaient rien et que leur travail n'avait d'autre résultat que de leur assurer la subsistance ; ils étaient donc contraints, par la logique, de déclarer que ces travailleurs devaient échapper à l'application de l'impôt. L'impôt ne devant être perçu que sur le produit net, et le travail agricole produisant seul un produit net, c'est la propriété foncière qui devait seule supporter tout le poids de l'impôt.

Aussi, les Physiocrates demandaient qu'il n'y eût qu'une seule taxe, grevant la terre, et ils réclamaient l'abolition de toutes les taxes indirectes.

Le système physiocratique reposait sur une erreur dont, pour le moment, il suffit d'indiquer le vice. Il est absolument arbitraire de créer des distinctions entre les industries, au point de vue de l'excédant matériel et du produit net, attendu que l'agriculture, pas plus que les autres genres de travail, n'est susceptible de produire quelque chose de matériel. Quel que soit l'effort accompli par l'homme, on

peut le mettre au défi de créer une molécule de poussière ; tout ce qu'il peut faire, c'est transformer les choses, les rendre utiles, et créer ainsi de la richesse, puisque richesse et utilité, c'est la même chose. Or, toute espèce de travail peut créer de l'utilité, et, par suite, de la richesse ; par conséquent, il est inexact de créer des catégories, et il faut reconnaître que les industries de toute espèce peuvent être aussi productives les unes que les autres.

Il faut d'ailleurs songer, pour l'excuse des Physiocrates, au sentiment naturel de réaction qu'avait dû provoquer dans leur esprit le développement inouï du système mercantile, attribuant au commerce le monopole de la richesse. Il faut par-dessus tout songer aux désastres du système de Law, et ne pas s'étonner lorsqu'on voit que, dégoûtés pour longtemps des valeurs industrielles, les esprits s'étaient reportés vers la terre, comme vers le seul bien qui fût à l'abri des catastrophes.

Disons en outre que si, sur l'origine même et la formation de la richesse, l'école physiocratique s'est singulièrement trompée, elle a nettement perçu une foule de vérités économiques, et que son influence s'est exercée de la manière la plus heureuse. C'est elle qui a porté les plus rudes coups au système mercantile et à l'erreur de ses partisans qui considéraient l'or et l'argent comme les seuls éléments de la richesse ; c'est elle qui a demandé la suppression des douanes et des barrières ; c'est un de ses adeptes, de Gournay, qui, le premier, a prononcé ces mots célèbres : « *Laissez faire, laissez passer ;* » c'est enfin dans les écrits des Physiocrates que, pendant longtemps, les hommes d'Etat ont cherché les règles de l'administration et des finances.

L'on ne saurait donc trop reconnaître l'influence heureuse des doctrines physiocratiques, tant sur le développement

de la science que sur l'amélioration de la condition du peuple.

Il faut dire d'ailleurs, pour expliquer l'étendue de cette influence, que, par un concours de circonstances particulières, l'économie politique était devenue à la mode, précisément au moment où s'épanouissait l'école des Physiocrates. Non-seulement les peuples, mais encore les gouvernants s'enthousiasmaient pour ces principes nouveaux dont la justesse était contestable, mais qui respiraient un ardent amour de l'humanité. Un grand nombre de souverains tournaient les yeux vers la France, et écoutaient respectueusement l'enseignement des philosophes. Catherine II, en Russie, Joseph II en Autriche, le grand duc de Toscane, le margrave de Bade partageaient les opinions des Physiocrates et les mettaient en application. Il faut ajouter, pour être juste, que le XVIIIe siècle avait fourni une pépinière d'hommes remarquables qui avaient dirigé leurs aptitudes vers l'étude des sciences morales et politiques, et qui prêtaient ainsi aux économistes le secours de leurs lumières et de leur autorité. D'Alembert et les encyclopédistes, Marmontel, Condorcet, Raynal, Condillac se passionnaient pour l'économie politique. Jean-Jacques Rousseau apportait à son étude les illusions d'un esprit préconçu et partait, comme presque toujours, d'un principe faux dont les conséquences nous eussent ramenés aux jours des Républiques de l'ancienne Grèce. Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui, à défaut de science, ne jugeât à propos de faire de l'esprit, et ne commît des paradoxes charmants comme le conte de l'*Homme aux quarante écus*.

C'est à toutes ces circonstances que doit être attribué le succès de l'école physiocratique ; succès si complet, que, quelques années après sa naissance, Turgot, un de ses disciples, devenu ministre, n'hésitait pas à appliquer ses théories.

Turgot, le plus grand ministre que la France ait jamais eu à sa tête, naquit à Paris, en 1727, d'une ancienne famille écossaise. Il fut élevé en vue de l'état ecclésiastique. Après des succès éclatants remportés au collège, il entra successivement au grand séminaire de Saint-Sulpice, puis à la Sorbonne, pour y prendre ses grades. Doué d'une merveilleuse intelligence, prodigieusement apte à l'étude de toutes les branches de la science, à 22 ans, Turgot était déjà un homme complet, ayant réussi à se former une opinion sur la plupart des questions et les exposant dans des ouvrages où la méthode philosophique ne trouve rien à critiquer. Turgot quitta promptement les établissements ecclésiastiques, malgré les avantages qu'on faisait reluire à ses yeux, et il entra dans la magistrature du Parlement. Là, son esprit plus à l'aise, épuisa toutes les questions, se livrant successivement à l'étude des sujets les plus disparates. Il prit notamment une grande part à la rédaction de l'*Encyclopédie,* dans laquelle il inséra des articles relatifs à des matières fort diverses ; mais c'est surtout vers l'économie politique que le portaient ses goûts et la nature de son esprit.

Ami intime de Quesnay et de De Gournay, il partageait leurs idées et participait à leurs travaux. Après avoir composé plusieurs monographies, il publia un ouvrage plus volumineux, dans lequel il exposa une théorie générale, sous le titre de : *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses.* La première partie de cet ouvrage est un sommaire clair et précis de la doctrine des Physiocrates ; la seconde contient une admirable analyse de la nature, du mécanisme et des emplois du capital.

Les œuvres de Turgot suffiraient à rendre son nom célèbre, en l'inscrivant dans la catégorie des économistes les plus distingués ; mais c'est ailleurs surtout qu'il faut

chercher la cause de l'illustration éclatante qui environne le nom de Turgot comme d'une auréole ; c'est dans les immenses services qu'il rendit en qualité d'administrateur. Conduit par un ardent désir de faire le bien, Turgot avait, en 1761, abandonné la magistrature pour entrer dans l'administration. Il avait été nommé intendant général à Limoges, refusant, pour cette généralité, celle de Lyon, beaucoup plus lucrative, mais où il y avait moins de bien à faire. Il serait impossible d'énumérer tous les actes utiles de sa bienfaisante administration. On la caractérisera en rappelant un mot prononcé à cette époque : « *Grâce à l'administration de Turgot, le Limousin ressemblait à un petit Etat fort heureux, enclavé dans un empire vaste et misérable.* » Aussi, quand à la mort de Louis XV, son jeune successeur voulut réagir, par le choix d'un ministre, contre les scandales déplorables du règne précédent, le nom de Turgot se trouva sur toutes les bouches ; et, en 1774, il entrait au ministère, résolu à faire le bien et à ne point transiger avec ses principes.

Son plan financier, la partie principale de sa tâche, était établi sur des bases qu'il avait soumises à l'approbation du roi. « Point de banqueroute, point d'augmentation des impôts, point d'emprunts. » Pour concilier l'équilibre du budget avec des déclarations aussi nettes, il n'y avait qu'un moyen : réduire les dépenses. Turgot l'essaya résolument. Il attaqua les abus, face à face, successivement, et il détruisit sans ménagement les pots de vin, les privilèges, les corvées, les monopoles sur le vin et sur le blé, les corporations, qui, utiles au Moyen-Age, pour fortifier notre industrie naissante, étaient devenues, avec le temps et la réglementation excessive, un obstacle infranchissable opposé au libre développement du travail. Indépendamment de ces réformes, Turgot améliorait les routes, l'industrie,

les transports, et parvenait progressivement à diminuer le déficit des finances. Jamais on n'avait vu une transformation plus éclatante, et Turgot disait avec raison au roi : « J'ose répondre que dans dix ans la France ne sera plus reconnaissable. » Malheureusement, ces dix ans ne lui furent pas accordés. La guerre aux abus est une guerre dirigée contre les intérêts de ceux qui en profitent, et Voltaire, qui prévoyait le résultat, avait dit un jour : « *Ce ministre fera tant de bien qu'il finira par avoir tout le monde contre lui.* » Les parasites qui vivaient des abus, les possesseurs de privilèges ou de monopole, les courtisans, la magistrature, le clergé, le peuple même, avec son aveugle injustice, s'acharnaient contre ce grand homme, et demandaient son renvoi, en suppliant le roi de mettre un terme « *aux débordements économiques.* »

Turgot, en entrant au ministère, avait bien prévu ces attaques, et il les avait signalées au roi qui lui avait promis son concours absolu et lui avait dit : « *Je vous soutiendrai toujours.* »

Louis XVI résista d'abord ; mais la faiblesse de son caractère finit par l'entraîner, et en 1771, Turgot dut quitter le ministère.

En abandonnant la Cour, il se réfugia dans ses chères études, correspondant avec tous les hommes célèbres de l'époque, d'Alembert, Lavoisier, Condorcet, Franklin, Adam Smith, et manifestant, dans ses écrits comme dans ses actes, cet ardent amour de la justice qui avait dirigé toute sa vie.

Il mourut en 1781, quelques années seulement avant cette grande crise sociale qu'il avait probablement prévue et dont son administration hardie, sage et libérale, aurait su peut-être éviter les périls.

III.

La Révolution française est, dans l'histoire économique, un fait d'une extrême importance, qui mérite d'arrêter la réflexion ; mais, pour être fidèle à l'ordre chronologique, il convient au préalable d'abandonner momentanément le sol français et de passer en Angleterre; l'on y rencontrera l'illustre Adam Smith dont les ouvrages immortels vont procurer à l'économie politique un développement inespéré.

Adam Smith naquit en Ecosse, dans un village voisin d'Edimbourg, le 3 juin 1723. Son enfance n'offre aucun détail digne d'attirer l'attention, si ce n'est un incident qui établit, une fois de plus, la fragilité des destinées humaines; à l'âge de trois ans, Adam Smith jouait devant la porte de la maison paternelle, quand il fut enlevé par une bande de chaudronniers ambulants; et, si son oncle, rassemblant ses amis, n'eût atteint les ravisseurs, le prince futur de l'économie politique eût passé sa vie dans la pratique des plus humbles travaux manuels.

En dehors de cette particularité, on ne trouve rien dans la jeunesse d'Adam Smith qui soit de nature à fixer l'attention. Après de fortes études, il se consacra à l'enseignement, et les succès qu'il obtint, le conduisirent à occuper en 1752 la chaire de philosophie morale de l'Université de Glascow. Dans son cours, qui devint promptement célèbre, Adam Smith traitait accessoirement des sujets qui se rattachent à l'économie politique. Ce fut le point de départ de ses études économiques.

En 1763, il abandonna l'enseignement pour accompagner sur le continent le fils du duc de Buccleugh. Il se lia étroitement, pendant son séjour en France, avec les écono-

mistes de l'école physiocratique : Quesnay, Dupont de Nemours, Turgot furent ses amis et entretinrent avec lui une correspondance suivie ; aussi, bien qu'on ne le puisse l'établir par des preuves positives, il est probable que cette fréquentation eut sur les idées d'Adam Smith une influence décisive.

De retour en Angleterre, il y demeura dix ans dans la retraite et livra enfin à la publicité, en 1776, son livre à jamais célèbre : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.*

L'on ne saurait mieux établir la haute idée qu'Adam Smith avait conçue de Quesnay qu'en signalant une particularité curieuse : il avait l'intention de lui dédier son grand ouvrage, et la mort seule de Quesnay l'empêcha de mettre son idée à exécution.

De la vie d'Adam Smith il ne nous reste plus qu'à signaler sa mort, survenue en 1790, après une existence consacrée exclusivement à l'étude.

Ce qui permet d'appeler Adam Smith le véritable fondateur de l'économie politique, c'est que c'est lui qui, le premier, a su découvrir la base sur laquelle repose la science tout entière, la source de la richesse.

Les partisans du système mercantile avaient cru trouver la richesse dans la possession des métaux précieux ; les physiocrates l'avaient attribuée à la fécondité du sol ; Adam Smith déclara que la source exclusive de toute richesse, c'était le travail. Au début de son grand ouvrage, il pose ce principe, qui est la base de sa doctrine : « *Le* » *travail annuel d'une nation est le fonds primitif qui* » *fournit à sa consommation annuelle toutes les choses* » *nécessaires et commodes à la vie, et ces choses sont* » *toujours ou le produit immédiat du travail, ou ache-* » *tées des autres nations avec ce produit.* »

C'est là un principe dont, à plusieurs reprises, la démonstration a été faite. La richesse, a-t-on dit, consiste dans la possession des choses utiles ; or, où est la source de toute utilité, sinon dans le travail qui rend la terre productive, qui transforme les matières premières, et, par des manœuvres successives, leur imprime un caractère d'utilité qu'elles n'avaient pas auparavant ? Sans le travail, pas d'utilité ; or, richesse et utilité étant deux termes identiques, Adam Smith avait raison de dire, à l'encontre du système mercantile et de l'école physiocratique, que c'est le travail qui est la source de toute richesse.

A ce sujet, Adam Smith développe une idée qui se rencontre en germe dans les œuvres d'Aristote et dont la conséquence est une distinction devenue classique. L'utilité développée dans les choses par le travail peut être considérée sous deux points de vue : d'abord au point de vue de l'avantage qu'on peut retirer directement de la chose en s'en servant, manger un pain, par exemple ; ensuite, au point de vue de l'avantage qu'on en peut retirer indirectement, en échangeant l'objet utile contre d'autres choses utiles : changer le pain contre une bouteille de vin.

Cette distinction est fondée sur l'observation et le raisonnement, et il est facile d'en faire la démonstration. L'utilité d'une chose varie si bien suivant qu'on l'envisage à l'un ou l'autre de ces deux points de vue, qu'une chose peut être d'une grande utilité au point de vue de l'usage direct et ne présenter au point de vue de l'usage indirect, c'est-à-dire de l'échange, qu'une utilité très restreinte. La réciproque n'est pas moins vraie ; et, tel objet ne sera que d'une très médiocre utilité au point de vue de l'échange, qui, au contraire, sera très utile au point de vue de l'usage direct.

Prenons l'exemple qu'Adam Smith a choisi lui-même.

Un diamant n'a pas, au point de vue de l'usage direct, une très grande utilité ; sa possession satisfait exclusivement les jouissances de l'amour-propre, et l'on en a retiré tous les avantages possibles quand on le porte à son doigt ou qu'on l'admire dans son écrin; et cependant, ce diamant qui, au point de vue de l'usage direct, n'a qu'une très minime importance, est au contraire très utile au point de vue de l'échange ; car on peut, en l'échangeant, se procurer une foule d'objets propres à fournir des satisfactions.

Au contraire, l'eau, du moins dans les conditions normales de la vie, ne présente pas, au point de vue de l'échange, une utilité sérieuse : qu'échangerait-on contre un verre d'eau ? Et cependant, au point de vue de l'usage direct, l'eau a une utilité presque illimitée ; elle est en effet, non-seulement utile, mais encore nécessaire à la satisfaction d'un grand nombre de nos besoins.

De ces observations, Adam Smith a tiré une conclusion qu'il est bon de retenir, parce qu'elle jette sur la science une clarté qui dissipe bien des nuages ; c'est qu'il y a deux espèces de valeur des choses : la valeur d'usage qui est l'utilité d'une chose au point de vue de l'usage direct qu'on en peut faire ; et la valeur d'échange qui est l'utilité d'une chose au point de vue des avantages qu'on en peut retirer par l'échange. La valeur d'usage d'un diamant consiste dans l'usage direct qu'on en peut faire : le porter, le regarder ; sa valeur d'échange, c'est sa valeur considérée au point de vue des choses qu'on peut se procurer en l'échangeant.

Cette distinction est devenue classique, et à juste raison, car elle repose sur une idée essentiellement juste. Reste à savoir si les termes dont se sert Adam Smith sont exacts, et s'il n'eût pas mieux valu en employer d'autres. Les

économistes contemporains semblent avoir désigné plus nettement les éléments de cette distinction, quand ils se sont bornés à appeler *valeur* ce qu'Adam Smith appelait *valeur d'échange,* et *utilité* ce qu'Adam Smith appelait *valeur d'usage.*

Ainsi, au lieu d'employer ces termes composés, valeur d'échange, valeur d'usage, on se borne à dire valeur, utilité. C'est plus simple et plus facile à comprendre ; cette simplification est d'ailleurs parfaitement justifiée. L'utilité, en effet, c'est la qualité qu'ont les choses de pouvoir servir à satisfaire nos besoins ; c'est précisément cette qualité qu'Adam Smith désigne sous le nom de valeur d'usage ; or, il est bien plus simple de rétablir la dénomination d'utilité. Quant aux mots, valeur d'échange, ils n'ont été imaginés évidemment que pour faire opposition à l'autre espèce de valeur ; du moment qu'on restitue à l'utilité son vrai nom, il semble infiniment préférable, l'une des deux espèces de valeur ayant disparu, de se borner à employer cette expression simple à la place de l'expression composée d'Adam Smith, dont le sens est le même ; et désormais, grâce à cette simplification, tout en maintenant la distinction imaginée par Adam Smith, nous aurons deux expressions qui auront le mérite d'être à la fois plus simples et plus justes : l'*utilité* qui sera la qualité qu'ont les choses de pouvoir satisfaire nos besoins ; la *valeur* qui sera le rapport d'échange qui existe entre les choses utiles.

Quoi qu'il en soit de ces critiques de détail, l'idée d'Adam Smith n'en est pas moins une idée lumineuse par excellence ; c'est la base de toute doctrine économique raisonnée. Désormais, il est certain que le travail est la source de la richesse, car il est certain que le travail seul peut conférer aux choses de l'utilité ou de la valeur ; or, comme

tout ce qu'une nation possède de richessse consiste dans l'accumulation de choses ayant de l'utilité ou de la valeur, il en résulte que le travail est la source de toute richesse.

Les conséquences de la découverte de ces principes ont été illimitées ; d'abord, c'était la réhabilitation des travailleurs ; il était démontré désormais que, en dehors de l'industrie agricole, le travail pouvait créer, augmenter, accumuler de la richesse. Puis, au point de vue pratique, c'était la transformation radicale du système des impôts. Chaque citoyen étant apte à créer de la richesse devait supporter désormais une part des charges publiques. Au lieu de la taxe unique que les physiocrates faisaient peser sur la propriété foncière, c'était l'emploi des taxes indirectes, ayant le double mérite d'être plus productives et plus équitables.

Il ne faudrait pas croire que la découverte de ces grands principes soit le seul titre d'Adam Smith à la reconnaissance des économistes. Il est peu de points de la science qu'il n'ait approfondis et auxquels il n'ait donné des développements inconnus jusque-là ; et s'il était permis de faire un choix parmi tous ces travaux, il faudrait noter surtout les observations qu'il a présentées sur les avantages de la division du travail, le rôle du capital et le fonctionnement de la monnaie.

Faudrait-il en conclure qu'après Adam Smith, l'économie politique eût atteint son développement définitif, et qu'il ne restât plus rien à faire ? Ce serait commettre une bien grossière erreur ; aujourd'hui encore, à cent ans d'Adam Smith, l'économie politique est encore une terre immense dont une partie seulement est défrichée. Il n'est pas donné à un homme de porter une science, par l'effort de son génie, de sa naissance à son épanouissement

complet. Nécessairement, dans une œuvre comme celle d'Adam Smith, il se trouve des erreurs ou des lacunes.

Ce grand économiste a notamment négligé de comprendre dans le domaine de l'économie politique les richesses immatérielles, considérant ainsi comme des travailleurs improductifs, les médecins, les artistes, les ingénieurs, les avocats, bref, tous ceux qui exercent des carrières libérales. Il n'a rien de bien complet sur la manière dont les richesses se distribuent dans la société, et il n'a pas peut-être suffisamment apprécié l'influence du commerce et sa manière d'agir sur la production générale.

Mais le plus grave reproche qu'on puisse lui faire, c'est de manquer de méthode et de clarté ; il se lance trop souvent dans des digressions qui le rendent inintelligible pour ceux qui n'ont pas des notions étendues de la science économique.

Après tout, ce sont des défauts inhérents à la nature humaine ; Adam Smith n'en occupe pas moins la première place parmi les économistes, et l'on peut dire avec Jean-Baptiste Say que « quand on lit Adam Smith comme il » mérite d'être lu, on s'aperçoit qu'il n'y avait pas, avant » lui, d'économie politique. »

Précisément, au moment où mourait le grand homme dont on vient de résumer l'histoire et les doctrines, se produisait en France un événement dont les conséquences politiques ont été incalculables, et qui, peut-être, a produit, au point de vue économique, des résultats plus importants encore.

Il ne faut pas, en effet, se le dissimuler : la Révolution française a été avant tout une Révolution économique.

Quel fut, en effet, l'occasion qui la fit naître? Une question économique par excellence : le déficit des

finances et l'étude des moyens propres à y remédier. Quel but se proposaient surtout les instigateurs de cette grande crise? Sans doute, ils se proposaient d'obtenir l'égalité politique, mais auprès, et presque sur la même ligne, on se proposait de réaliser des réformes économiques telles que la suppression des dîmes, l'égalité devant l'impôt, la destruction des douanes intérieures.

Aussi, à l'aurore de la Révolution française, sur quoi vont porter les premiers coups? Sur l'édifice social, bien plus que sur l'édifice politique; et, de toutes les conquêtes de la Révolution, ce qui nous frappe le plus et ce qui mérite avant tout notre reconnaissance, ce sont les résultats obtenus dans l'immortelle nuit du 4 août 1789, alors qu'on vit disparaître successivement les corporations, les droits féodaux et les inégalités fiscales.

La Révolution française a si bien été une révolution économique, qu'on est embarrassé pour énumérer toutes les réformes économiques dont elle a été la source et parmi lesquelles il suffira de citer l'unité des poids et mesures, la suppression du droit d'aînesse, l'égalité des partages, etc.

Si la Révolution française n'avait engendré que des résultats de cette nature, elle mériterait la gratitude sans réserve des économistes. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et auprès de ces réformes éminemment utiles, on rencontre des mesures déplorables à tous les points de vue.

Au moment où la Révolution française éclata, on était encore soumis à l'influence de l'école physiocratique; un grand nombre des hommes que la Révolution a illustrés se faisaient gloire de compter parmi les disciples de cette école. Cette situation des esprits eut, sur l'organisation des impôts, une fâcheuse influence; on adopta le principe de

la taxe directe sur la propriété foncière et on écarta le système des impôts indirects qui eussent peut-être relevé les finances.

Mais le plus grave reproche que l'on puisse faire à la Révolution française, c'est la manie de la réglementation poussée à l'extrême. Par un contraste singulier, profondément épris de la liberté politique, les hommes de cette illustre époque ont dédaigné son corollaire, la liberté économique. Il est vrai que, pour leur excuse, on pourrait invoquer les nécessités du moment et la coalition européenne qui exigeaient, pour sauver la patrie, des mesures exceptionnelles. Néanmoins, on est surpris de voir renaître à cette époque des erreurs économiques à peine excusables au Moyen-Age.

A l'imitation de Philippe le Bel, la Convention décrète le maximum et n'aboutit, comme ce prince, qu'à la surélévation artificielle des prix. Comme les partisans du système mercantile, la Convention imagine que la détention du numéraire équivaut à la richesse ; et, partageant l'erreur de Law, elle lance dans le pays une telle quantité de papier-monnaie, que le discrédit s'en empare et que les assignats en arrivent à ne plus valoir que la demi-centième partie de leur valeur nominale, un assignat de mille francs ne valant que cinq francs en numéraire.

A l'extérieur, la Révolution française exagéra encore les erreurs économiques qui viennent d'être signalées ; elle transforma notamment les douanes en instruments de guerre contre l'Angleterre et les autres puissances ennemies.

Ces erreurs furent partagées par les gouvernements qui suivirent la Révolution française. Napoléon Ier les développa jusqu'à leurs plus extrêmes conséquences et elles le conduisirent à adopter le système du blocus continental.

En employant ce moyen extrême, il en percevait nettement le vice capital, et il jugeait à propos de s'excuser d'employer de pareilles armes. C'est ainsi que dans un message adressé au Sénat le 21 novembre 1806, nous trouvons ces lignes caractéristiques : « Il nous en a coûté » de revenir, après tant d'années de civilisation, aux » principes qui caractérisent la barbarie des premiers » âges des nations, mais nous avons été contraints à » opposer à l'ennemi commun les mêmes armes dont il » se servait contre nous. [1] »

Ce système rigoureux, que Napoléon considérait comme un régime d'exception et de combat, est entré dans la pratique des choses, et son influence sur les régimes économiques suivants a été désastreuse. Effectivement, le blocus continental avait eu pour résultat de supprimer la concurrence, en écartant de notre sol les produits de l'Angleterre ; grâce à cette situation exceptionnelle, nos industriels et nos commerçants avaient vu se produire en leur faveur une prospérité purement artificielle, mais dont cependant ils recueillaient le bénéfice. Cette prospérité s'évanouit le jour où le blocus continental disparut ; mais les fabricants qui en avaient joui s'étaient habitués à vivre de protection ; ils fatiguèrent les gouvernements par leurs doléances, et finirent par obtenir l'application de systèmes restrictifs dont les consommateurs ont supporté tout le poids. Et, en somme, l'on a pu dire, avec vérité, que la source des idées restrictives est évidemment au fond du système continental.

Au moment où Napoléon Ier décrétait le blocus continental, il y avait auprès de lui un homme qui, plus que personne, eût été à même de lui en faire comprendre les

[1] Blanqui, *Histoire de l'économie politique,* II, p. 159.

dangers, et qui est une des lumières sinon les plus éclatantes, du moins les plus nettes de la science économique.

Jean-Baptiste Say naquit à Lyon, en 1776, d'une famille de négociants ; bien que ses instincts le portassent vers la littérature, il dut, pour satisfaire aux désirs de sa famille, se consacrer à l'étude du commerce. Il fit, dans ce but, un long voyage en Angleterre, et en profita pour développer, non-seulement ses idées commerciales, mais aussi ses idées économiques. Il revint à Paris, au moment où éclatait le grand mouvement de 1789, se lia avec les hommes les plus considérables de l'époque et devint rédacteur en chef d'un journal périodique où les matières étaient relatives à la littérature, la philosophie et la politique. Il s'y fit remarquer par ses articles économiques ; aussi, lors de l'institution du Tribunat, fut-il un des premiers désignés pour en faire partie.

Mais J.-B. Say était d'un caractère indépendant qui ne savait pas se plier aux caprices de l'homme absolu et omnipotent qui dirigeait alors les destinées de la France. Aussi fut-il promptement rayé de la liste des tribuns. Cependant, sa réputation était telle, qu'on n'osa pas le destituer sans compensation ; on le nomma Directeur des Contributions directes. Say était sans fortune et chargé de famille ; bien des motifs le conduisaient à accepter ; il refusa cependant, ses idées économiques n'admettant pas le système fiscal dont on voulait le faire l'agent.

A la suite de ce refus, il se trouva dans une situation qui eût découragé un homme d'un caractère moins bien trempé ; il était privé des fonctions publiques ; d'un autre côté, la carrière de l'écrivain lui était fermée, l'Empereur ayant interdit l'impression de ses ouvrages. Il se réfugia dans l'industrie, et, grâce à ses aptitudes exceptionnelles, il voyait déjà la fortune lui sourire, quand la Restau-

ration lui rendit la liberté de ses allures. Il reprit le cours de ses études économiques et en fit connaître le résultat soit par le moyen de la presse, soit par le moyen du professorat, jusqu'au moment de sa mort, survenue en 1832.

En 1803, il avait publié son *Traité d'économie politique,* qui avait obtenu un immense succès. Il put, la liberté lui étant rendue, publier des ouvrages nouveaux, fruits, pour la plupart, du travail préparatoire de ses cours publics. Quelques jours avant sa mort, il professait encore au Conservatoire les doctrines économiques ; et il n'y aurait rien de particulier à relever dans son enseignement, sans un fait qui met en lumière un préjugé très répandu qui durait encore il y a quelques années : le mot *politique* épouvanta, à ce point, le Gouvernement, qu'on crut devoir le remplacer par le mot *industriel,* et J.-B. Say se trouva ainsi professer l'*économie industrielle,* désignation sans aucune signification logique.

Le principal mérite de Say est un mérite qui dénote, avant tout, des qualités essentiellement françaises : l'ordre et la clarté. Jusqu'à lui, les divers économistes, Adam Smith aussi bien que les autres, avaient confondu la science économique avec les sciences qui l'avoisinent : la morale, la politique, l'administration ; de plus, ils avaient employé une méthode défectueuse, à ce point que les esprits les plus abstraits pouvaient seuls étudier fructueusement leurs ouvrages.

Say, au contraire, a commencé par isoler nettement l'économie politique des sciences qui semblent se confondre avec elle ; il a su exposer ses doctrines avec une méthode et une clarté qui en rendent l'étude accessible à tous ; enfin, au lieu de se perdre dans des spéculations nuageuses, il a su, grâce à son expérience commerciale et à son esprit

pratique, se renfermer dans des procédés purement scientifiques.

Le mérite de Say n'est pas exclusivement contenu dans ces généralités qui suffiraient cependant à assurer sa réputation. Il a, en outre, approfondi une foule de points particuliers demeurés dans l'ombre jusqu'à lui. Personne n'a mieux analysé les divers phénomènes auxquels donne lieu la distribution de la richesse ; il a démontré péremptoirement que le travail donne naissance à la richesse, non-seulement quand il s'applique aux objets matériels, mais encore quand il s'exerce sur les objets immatériels, réhabilitant ainsi toutes les professions libérales, discréditées par Adam Smith et les économistes antérieurs.

Enfin, l'économie politique lui doit la théorie des débouchés.

Le but de cette théorie est de démontrer que les produits s'échangent toujours contre des produits, et que, par conséquent, les lois qui défendent à une nation d'acheter lui défendent en même temps de vendre. Say a mis ainsi en lumière cette étroite solidarité qui existe entre toutes les nations et qui fait que leur prospérité croît ou décroît suivant des règles communes, chaque perte éprouvée par un peuple ayant nécessairement son contre-coup chez les autres.

Il semble inutile d'insister sur les conséquences politiques de cette théorie ; ne fournit-elle pas l'argument le plus puissant qui soit destiné, sinon à supprimer la guerre, du moins à la rendre plus rare ? Il est certain que la diplomatie intervient quand on voit, qu'en cas de guerre, ce ne sont pas les belligérants seulement qui souffrent, mais encore les spectateurs, comme dans un duel où les témoins seraient atteints.

La méthode générale de Say a été employée depuis par

un grand nombre d'économistes; on ne peut pas dire de lui, cependant, qu'il ait formé une école; mais enfin, ses procédés scientifiques ont été imités par un grand nombre d'écrivains distingués qui vivaient dans la première moitié de ce siècle et dont la réunion peut porter le nom d'école Française.

Les plus célèbres, parmi ces économistes, sont, en première ligne, Sismondi, né à Genève en 1773, et mort en 1842, auteur de deux ouvrages : *De la Richesse commerciale* et *Principes d'économie politique;* Droz, qui a rendu à la science économique un service tout particulier en l'élucidant et en la mettant à la portée des gens du monde; Charles Comte, gendre de Say, célèbre par son *Traité de Législation;* Dunoyer, de la Borde, Rossi, de Villeneuve-Bargemont, qui a envisagé l'économie politique à un point de vue fort élevé dans son économie politique chrétienne; Storch qui, bien qu'étranger, se rattache à l'école de Say, par la clarté de sa méthode.

C'est également à cette source qu'a puisé un homme plus illustre encore, Frédéric Bastiat, né à Bayonne en 1801. Issu d'une famille de négociants, Bastiat se destina d'abord au commerce; puis il l'abandonna pour l'agriculture, qu'il vint pratiquer sur ses propriétés à Mugron, dans le département des Landes. Dans cette solitude, il étudia avec passion l'économie politique, dont il puisa les premiers éléments dans le *Traité de Législation* de Charles Comte. Il raisonna toutes les parties de la science et sut se former si complètement qu'ayant écrit, en 1844, dans le *Journal des économistes,* il acquit, du coup, la célébrité. Sa vocation fut décidée, et, dès lors, il ne cessa d'écrire sur les matières économiques. Libre-échangiste convaincu, il accepta les fonctions de rédacteur en chef d'un journal créé à Paris par les libres-échangistes de France. Succes-

sivement membre de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative, il épuisa ses forces dans la lutte contre le socialisme et mourut avant cinquante ans, perte irréparable pour la science économique.

Les ouvrages de Bastiat sont nombreux; le principal est demeuré inachevé sous le nom d'*Harmonies économiques*.

Le titre de cet ouvrage fait pressentir le plan adopté par son auteur. Bastiat a essayé de démontrer, en examinant successivement toutes les parties de la science, que tout s'harmonise dans la création, et que, notamment, il n'est pas une vérité morale qui ne soit en même temps une vérité économique. — Jamais l'économie politique n'a inspiré des vues plus larges ni des sentiments plus élevés.

Malgré la haute valeur des *Harmonies économiques,* on doit peut-être leur préférer une série de pamphlets créés, au jour le jour, par Bastiat, sur toutes les questions qui passionnaient les esprits, et qu'on a réunis en volumes sous ce titre : *Sophismes économiques*.

C'est là surtout qu'on appréciera Bastiat et qu'on le jugera; on n'a rien écrit qui soit plus merveilleux de clarté et plus pittoresque, ni plus spirituel dans l'allure.

Si Bastiat n'a pas laissé de successeurs, du moins l'économie politique n'a point péri avec lui, et les vrais principes ont été vaillamment défendus depuis par une foule d'économistes distingués dont la plupart vivent encore.

Cette circonstance commande la réserve et oblige à terminer ici ces études sur les idées économiques dans les temps modernes.

Nantes, 1880.

LE LIBAN ET LA MER

BEYROUTH. — BALBEK. — DAMAS.

PAR ALCIDE LEROUX.

BEYROUTH.

Hinc Tyrus est opulens et Berytus optima...
AVIEN. *Descr. Ter.*

Atque humilem Libanus claudit, protentus in ortum.
PRIS. *Peri.*

Lo sommo er'alto che vincea la vista,
E la costa superba più assai
Che da mezzo quadrante a centro lista.

Gli occhi prima drizzai a'bassi liti
Poscia gli alzai al sole ed ammirava
Che da sinistra n'eravam feriti.
DANT. *Div. Co.*

Quand on arrive à Beyrouth, après avoir traversé les montagnes désolées et les plaines silencieuses de la Palestine, après avoir longé les rivages sablonneux et brûlants où dorment ensevelis les restes de Tyr, de Sidon et d'Ornithopolis, on est tout heureux de rencontrer une côte moins aride et plus hospitalière, une ville orientale où la civilisation européenne règne presque en souveraine, en tout cas, force la barbarie musulmane à s'incliner devant elle.

Longtemps avant d'avoir pénétré dans les faubourgs de

Beyrouth, et en suivant ce sentier à peine dessiné dans le sable entre les montagnes et la mer, on commence à apercevoir cette reine du littoral environnée de ses bois de sapins et mollement étendue sur les premiers degrés de la chaîne du Liban. On sent qu'on approche d'un grand centre de population : on marche toujours dans le sable, mais les sentiers sont bordés de bois d'orangers et de haies de nopals qui sembleraient gigantesques sous nos latitudes. Puis, les sentiers deviennent de vastes allées, spacieuses comme celles de notre bois de Boulogne, et tracées en ligne droite, au milieu des sapins qu'on a plantés à rangs serrés et sur une grande étendue, pour mettre une barrière, insuffisante hélas ! aux envahissements du sable que chasse le vent d'ouest.

A peine a-t-on mis le pied dans les rues qu'on est tout surpris d'y voir circuler des voitures, des chevaux attelés, d'y rencontrer des costumes européens, des toilettes qui semblent venir en ligne droite de Paris et qui ne sont pas trop en retard sur la mode, des magasins, des hôtels avec des inscriptions en français, etc.

Si l'on entre dans un hôtel, on y trouve des garçons parlant passablement notre langue, une chambre et un lit : toutes choses qui sont bien prosaïques et dénuées d'intérêt, quand on en parle six mois après son retour en France, mais qu'on apprécie bien quand on a passé une trentaine de journées à cheval, sur cette terre pareille à celle que le prophète appelait *deserta, invia et inaquosa*, et qu'on a dormi une quinzaine de nuits sous la tente, tantôt dans un cimetière musulman ou dans une vallée dont le silence n'est troublé que par le cri des chacals, tantôt près d'une ville où quinze factionnaires suffisent à peine pour vous rassurer contre les attaques nocturnes des disciples du Coran, ou bien enfin sur un rivage exposé

aux coups du mistral qui fait tous ses efforts pour vous enlever votre faible abri et vous faire passer une partie de la nuit en plein air sous le beau ciel d'Orient.

Enfin, si d'une fenêtre de l'hôtel où vous avez trouvé un gîte, vous jetez un regard sur le port ou plutôt sur cette rade immense de Beyrouth, vous sentez votre cœur battre en présence de ces beaux navires que vous n'avez pas vus depuis longtemps, et qui se balancent ou qui dorment en attendant le jour du départ pour l'Europe. Les divers pavillons flottent au vent ; vous reconnaissez le pavillon français parmi ceux des autres nations ; l'émotion vous gagne ; il vous semble que la patrie est là ou du moins qu'elle s'est rapprochée. Le port de Beyrouth ne vous apparaît plus que comme un port de mer d'Italie ; il en a du reste tous les charmes : l'eau bleue et la brise du soir ; il a, en outre, des montagnes pour ceinture et une température moins élevée que celle des autres villes du littoral.

Cependant, Beyrouth n'est point une ville européenne. Sans pénétrer dans les ruelles et les bazars du quartier arabe, sans vous égarer dans ce dédale de passages obscurs, étroits et malpropres qui caractérisent l'intérieur de toute ville d'Orient depuis Jérusalem jusqu'à Constantinople, si vous l'embrassez d'un coup-d'œil du milieu de la rade et en vous portant à un kilomètre du rivage, vous êtes frappé du contraste des divers éléments qui la composent. Les minarets se dressent çà et là, en face des églises des disciples de Phocius, la croix grecque vous apparaît dans le lointain à côté de la croix latine ; les élégantes habitations des riches mahométans se dessinent au fond du tableau, à côté des villas européennes et tranchent sur la teinte verte des collines auxquelles elles sont adossées. Beyrouth est une ville où l'Europe et l'Asie se donnent la

main. Ce mélange bizarre est loin d'être disgracieux, et cette ville, digne d'être comparée à Smyrne, est bien la plus belle de la côte de Syrie. A la voir, ainsi assise les pieds dans la mer et à demi renversée sur les premiers contre-forts du Liban, elle ressemble, disent volontiers les Orientaux, à une sultane accoudée sur un large coussin vert.

Il serait intéressant de faire l'histoire de la ville de Beyrouth qui n'est autre chose que l'ancienne Béryte (1), citée par les prosateurs et les poètes de l'antiquité ; mais cette histoire a été écrite cent fois par des hommes érudits et compétents. Comme celle de Damas et même celle de la mystérieuse Balbek dont j'ai aussi l'intention de parler, elle se trouve dans tous les voyages en Orient et dans ces manuels savants qu'on appelle des guides et qui tendent à tout remplacer chez nous depuis quelques années. Je renvoie donc à ces précieux ouvrages tous ceux qui voudraient avoir des détails historiques sur Beyrouth et les autres villes du Levant, car je n'ai ici d'autre prétention que de jeter sur le papier des souvenirs déjà un peu effacés par le temps et les soucis de chaque jour. Je ne veux que dire ce que j'ai vu et quels ont été mes sentiments en parcourant ces pays fameux. Je suis en cela l'exemple de ces peintres qui représentent un paysage déjà cent fois reproduit et qui prétendent que leur œuvre ne sera pas tout-à-fait inutile parce que, disent-ils, chacun voit avec une âme et des yeux différents, chacun en traduisant son impression ne fait qu'ajouter un trait à

(1) Beyrouth, jadis Béryte, était, comme Tyr, fille de Sidon. Fondée 900 ans avant Jésus-Christ, elle fleurit sous les Romains et reçut dans son enceinte les empereurs Vespasien et Titus. Elle fut plus tard occupée par les Sarrazins et tomba aux mains des Croisés. En 1187, Saladin y fut couronné sultan de Damas.

une description commencée depuis longtemps et toujours à peine ébauchée.

J'ai comparé Beyrouth à Smyrne; cependant, il faut l'avouer, Smyrne est plus gracieuse encore, plus encaissée à l'extrémité de son golfe profond de trente lieues; sa température est plus chaude, son port plus tranquille; elle est plus en amphithéâtre et moins répandue, plus coquette avec sa citadelle pour couronne, avec ses deux bois de cyprès hauts comme nos peupliers et ses deux vastes cimetières au milieu desquels elle sourit comme un enfant à côté d'un cercueil; avec ses collines grandes comme des montagnes qui l'entourent et qui semblent se serrer autour d'elle, pour la mettre à l'abri des vents de l'Asie.

Mais si Smyrne est plus souriante, Beyrouth a peut-être plus de grandeur : d'un côté, elle s'avance jusque dans la mer, sur une sorte de promontoire à la courbe insensible qui lui sert d'escabeau; de l'autre, elle se relève et se penche par-delà les hauteurs qui forment le premier plan à l'horizon, et va cacher sa tête dans les massifs verts au milieu desquels la nature, moins avare pour elle que pour ses compagnes du littoral, s'est plu à l'encadrer. Ce qui lui donne surtout un aspect particulièrement majestueux, un aspect que n'ont ni Naples, ni Smyrne, ni Gênes, ni Palerme, c'est cette immense écharpe de neige que le Liban étend au-dessus de son front, et qui paraît toutefois un peu trop grande pour elle.

La chaîne du Liban a peut-être quelque chose de monotone et de trop régulier à la vérité; elle ne saurait être comparée aux Alpes surtout vues du côté de la Lombardie, ni même aux Pyrénées, vues de Pau; mais elle se teint de si jolies nuances violettes et rose tendre au coucher du soleil; elle suit si complaisamment le rivage de la Méditerranée qu'elle semble s'être concertée avec

elle pour donner au navigateur de ces contrées le spectacle de toutes les grandeurs et de toutes les magnificences à la fois.

Le plus violent désir que l'on éprouve à la vue des montagnes, c'est assurément celui d'aller voir de près, de toucher du doigt ces glaciers resplendissants, ces vallées creusées dans la neige, ces lacs qui n'ont jamais servi de miroir qu'aux étoiles, ces dômes et ces sommets autour desquels rampent si amoureusement les nuées argentées, ces aiguilles qui ne craignent que la foudre et qui n'ont jamais entendu que sa voix. C'est surtout quand du flanc d'une montagne dont le pied est dans la brume, nous apercevons le front de la montagne opposée, sortant radieux de cette mer de nuages, semblable à un monde céleste égaré dans sa course et venu trop près de nous, que nous voudrions prendre notre vol vers ces champs de neige éternelle (1). Mais ce désir n'est qu'un rêve; l'homme se sent cloué à la terre, et les cimes les plus élevées et les plus magnifiques sont encore vierges de toute trace humaine. La plupart des voyageurs et des touristes sont obligés de se borner à des excursions devenues banales à force d'être répétées; encore faut-il de longs préparatifs et des dé-

(1) Jamais je n'ai plus vivement éprouvé ce désir que lors d'une excursion qu'il m'est arrivé de faire aux environs de Chamonix, dans le courant de l'année 1879.

Je m'étais aventuré seul sur la montagne de la Flégère et j'avais dépassé la région et le châlet où s'arrêtent ordinairement les touristes. Le temps était pluvieux; de gros nuages gris se succédaient sans cesse à mes pieds, remplissant la vallée riante et profonde et voilant à mes yeux la mer de Glace, le Montanvert et les fières aiguilles dont l'une a été gravie, pour la première fois, par un de nos compatriotes (M. de Bouillé), et le Mont-Blanc dont la base et les glaciers viennent mourir à deux pas des habitations, tandis que sa tête radieuse se retire au loin dans des régions presque inaccessibles.

Depuis longtemps déjà, tout était submergé par ces flots légers et

penses de force considérables qui enlèvent à ce qu'on appelle une ascension la plus grande partie de son charme.

Eh bien! le Liban, ainsi que l'Anti-Liban, a ceci de particulier qu'on peut en faire l'ascension la nuit, le jour, rapidement et sans fatigue. Ces beaux nuages dans lesquels se jouent les derniers rayons du soleil couchant, vous pouvez les traverser et vous y plonger. Ces nappes de neige qui fascinent vos yeux, vous pouvez les fouler sous vos pas sans vous exposer aux dangers ni aux fatigues d'une excursion pénible.

Il existe, en effet, depuis six ans, une route magnifique entre Beyrouth et Damas, à travers les deux Libans. La distance est de trente lieues. C'est à la France que revient l'honneur d'avoir ouvert cette voie de communication importante. C'est une compagnie française qui en a entrepris la construction et y a établi un double service de diligence. Pour les voyageurs qui visitent l'Orient, cette route cause une surprise d'autant plus agréable qu'elle est la seule voie carrossable dans toutes ces contrées. La route de Jaffa à Jérusalem, dont on parle quelquefois, est absolument impraticable pour les voitures; c'est ce que nous appelons un chemin de traverse. Quant aux autres voies qui existent en Palestine, non-seulement elles sont impraticables pour les voitures, mais elles le sont absolument pour les chevaux de selle

mobiles, quand tout-à-coup le vent soufflant avec plus de force, balaya les nuées les plus élevées. Alors, ce fut un spectacle indescriptible. Les aiguilles se dressèrent victorieuses, perçant la brume et cherchant le soleil; le Mont-Blanc m'apparut dans toute sa splendeur, comme détaché de la terre et plongeant sa cime dans l'azur à plus de 12 lieues du point ou j'étais placé. Les nappes de neige rayonnaient d'un éclat incomparable. On eût dit qu'un coin du ciel venait de s'ouvrir ou que la lune ou quelque planète indocile aux lois qui gouvernent les mondes était venue nous visiter à travers les espaces sans fin.

de nos pays. Les chevaux arabes, les mulets habitués à grimper sur les rochers et les chèvres peuvent seuls y marcher le plus souvent; encore la prudence oblige-t-elle le cavalier à descendre de cheval et à marcher à pied dans les passages difficiles.

Quand on va de Beyrouth à Damas, après être sorti des faubourgs de la ville maritime, on tombe dans une vallée très large, ou plutôt dans une plaine ondulée dont le bord opposé se relève lentement et va se confondre avec les courbes qui descendent, par degré, du flanc de la chaîne et des sommets couronnés de neige. C'est le pays qu'on a appelé par extension le Liban et qui est habité par des populations irréconciliables, les Maronites et les Druses. La campagne, où la route s'enfonce d'abord, ressemble à celle qu'on rencontre à l'approche d'une grande ville; c'est là le principal lieu de promenade pour les Européens qui habitent Beyrouth, et aussi pour les riches indigènes. On y croise à chaque pas des voitures qui sont loin de se distinguer par leur élégance et qui ont beaucoup de rapport avec la berline d'autrefois; mais ce sont des voitures et il y a si longtemps qu'on en a vu! Parmi les personnages qui les conduisent ou qu'elles transportent, il est bien rare que tous aient le même costume. La redingote noire y contraste souvent avec le pantalon bouffant, le fez et le turban avec le chapeau de soie, le chapeau de dame inventé chaque mois par la coquetterie française, toujours transformé et toujours perfectible, avec le voile disgracieux de la musulmane. Ce défilé ne laisse pas d'avoir son côté pittoresque.

Vous n'êtes pas longtemps à franchir la vallée sinueuse, car le service se fait très rapidement; les chevaux sont vigoureux et en parfait état; les relais fréquents et tous les départs à heure fixe. L'ennui n'est donc pas à craindre. Les conducteurs parlent presque tous le français; ils l'ont

généralement appris chez les Jésuites [1] ou chez les Lazaristes de Beyrouth, de Ghazir et d'Antourah. Comme tous les Maronites dont la vieille amitié pour notre patrie remonte aux Croisades, ils se montrent pleins d'égards pour les Français et vous donnent volontiers les renseignements qui peuvent vous être utiles.

Aussi, quoique le trajet dure de dix à onze heures, on n'est pas tenté de se plaindre de la longueur du voyage. Vos compagnons de route, qui appartiennent, d'ordinaire, à la classe aisée du pays, vous font volontiers les honneurs de la politesse orientale; le fanatisme diminue sensiblement, cela se remarque chaque jour. Ils ne vous demandent pas la permission de manger, ni de fumer; mais ils ne fument pas sans vous offrir une cigarette et ne prennent pas leur frugal repas sans vous inviter à le partager avec eux. Plusieurs ont appris l'italien dans les ports voisins et sont heureux de lier conversation avec vous pour peu que vous sachiez manier cette langue. Leur seul tort, c'est qu'ils supportent difficilement de rester longtemps assis à l'européenne; ils ne peuvent dissimuler leur malaise et finissent même par céder au besoin de s'asseoir à l'orientale en se plaçant les pieds sur le siège et les genoux sous le menton.

D'ailleurs, sur la route de Beyrouth à Damas, la société la plus agréable est celle qui vous parle le moins et vous laisse admirer. Toute autre vous semblerait importune : les sites à travers lesquels la voiture vous emporte éblouissent vos regards et absorbent votre pensée. A mesure qu'on avance, à mesure qu'on s'élève sur le penchant de la chaîne, le tableau s'élargit et devient immense. Devant

[1] Les Pères Jésuites ont à Beyrouth un très bel établissement où ils donnent l'instruction à plus de trois cents jeunes gens de la localité et des principales villes environnantes.

vous, le Liban grandit, mais paraît à peine se rapprocher; en arrière, Beyrouth semble plutôt descendre sous vos pieds que s'éloigner. Seulement, tandis que les objets se rapetissent et s'enchâssent plus complètement dans la verdure, votre regard s'étend à gauche sur les dunes de sable et sur ce désert en voie de formation qui se prolonge vers Saïda ; à droite, sur les falaises qui se dessinent au-delà de l'embouchure de l'ancien Lycus ou fleuve du Chien.

Puis, c'est le port avec ses navires énormes qui ne paraissent pas plus gros que des oiseaux de mer dormant dans la rade. Enfin, c'est la mer immense, bleue; l'horizon où le regard plonge avec délice et sans rencontrer d'obstacle, le *cœruleum æquor,* de Virgile ; la πολύφλοισβος θαλάσσα, d'Homère ; le *mare magnum,* de la Bible. C'est la mer qui vit fleurir Tyr et Sidon et qui maintenant joue, insouciante, avec leurs fûts de colonnes tombés dans ses ondes ; la mer qui réfléta l'incendie de Troie et engloutit les vaisseaux d'Enée ; la mer peuplée de divinités, de tritons et de sirènes ; la mer d'Amphitrite et de Neptune ; celle qui balança sur ses flots pour ainsi dire toutes les puissances et toutes les gloires, tous les génies et tous les héros, depuis Homère à Virgile, depuis Xercès à Annibal, depuis Alexandre à Napoléon, depuis Godefroi de Bouillon à saint Louis. Puissance merveilleuse que celle du souvenir ! Tout-à-l'heure c'étaient les cimes neigeuses qui vous fascinaient ; maintenant c'est le gouffre qui vous attire ! Si elle pouvait parler, cette mer, que de grandeurs, que de trésors elle a engloutis !

Le sentier va toujours en s'élevant. Bientôt, on arrive à des hauteurs où le Liban se divise, où ses cônes qui, de loin, paraissaient confondus, se détachent les uns des autres et deviennent tellement abrupts que la route a été forcée de les tourner pour se frayer un passage à

travers leurs groupes gigantesques. La voiture monte alors lentement, puis tout-à-coup disparaît entre deux sommets. C'en est fait; vous voici en pleines montagnes; le spectacle que vous aviez sous les yeux, il n'y a qu'un instant, vous est dérobé; plus rien que le ciel au-dessus de vos têtes et des remparts énormes faits par la nature, autour de vous. L'air fraîchit d'une façon sensible et devient extrêmement vif; la végétation devient languissante, les plantes rares, les arbustes chétifs. Vous approchez de la région des neiges. Et pourtant vous êtes loin encore des hauteurs où passent les sentiers que l'on ne peut suivre qu'à cheval, loin de la région des Cèdres bibliques. N'importe; le tableau est admirable. Ce sentiment de la solitude qui règne sur les hautes montagnes vous envahit; les pensées se pressent dans votre âme et le recueillement y descend pour ainsi dire malgré vous.

Surtout quand c'est la nuit que vous traversez le Liban pour la première fois; quand la lune vient baigner de sa fantastique lumière les arêtes sombres qui se dressent au-dessus de vos têtes ou les plaines de neige qui se déroulent sous vos pieds, que voulez-vous qu'il manque à la scène? Ces masses blanchissantes veinées de larges bandes noires qui descendent des sommets; ces dômes et ces croupes immenses qui ressemblent de loin à des fantômes de montagnes et qu'on croit voir s'animer et grandir; ces vallées de neige où votre regard s'abîme sans en voir le terme; et par-delà ces sommets d'autres monts aux proportions plus majestueuses, aux contours plus voilés, plus indéterminés, et derrière ces vallées, d'autres vallées plus larges et plus profondes; et ce véhicule étroit qui vous emporte, vous « roseau pensant, » comme dit Pascal, à travers ce monde féerique fait pour des géants; tout prend l'aspect d'un rêve; et quel rêve! Il semble que l'âme

humaine a été obligée de s'étendre dix fois et de tripler ses facultés pour l'embrasser d'un seul coup.

Mais tandis que les chevaux gravissent lentement une des côtes abruptes de cette route qui rampe et se tord au flanc des monts; qui s'élève, descend et puis remonte pour descendre encore; si vous vous recueillez dans le silence et dans la nuit, si vous prêtez l'oreille à la voix des souvenirs, que sera-ce donc ?

A gauche, à quelques lieues de vous sur la même montagne, voici les Cèdres du Liban, chantés par les prophètes; les ravins et les défilés qui vous environnent ont retenti du bruit de leur chute, quand Hiram les abattait pour les envoyer à Salomon ; aujourd'hui, quelques-uns sont encore debout. Du même côté, dans la plaine qui sépare les deux Libans, voici Balbek toujours radieuse, toujours superbe au milieu de sa solitude et des obscurités de son histoire. A droite, toutes ces gorges, où votre regard cherche en vain à se reposer sur quelque chose de nettement déterminé, se prolongent au loin vers la vallée du Jourdain, vers le lac de Génézareth et la mer Morte, vers ces solitudes toutes remplies des souvenirs des deux Testaments de Dieu, vers la ville des Rameaux et du Calvaire, vers le Saint-Sépulcre et la vallée de Josaphat. Ecoutez ! par instant ne vous semble-t-il pas entendre ces déserts répéter encore les accents de la voix redoutable de Jéhovah ou ceux de la voix consolante du Christ ? Ne vous semble-t-il pas que sur quelque dôme lointain, vous allez voir passer l'ombre de Dieu lui-même ? Regardez et écoutez, et dites s'il est possible d'accumuler plus de grandeurs, plus de souvenirs de la terre et du ciel pour étonner l'âme et l'élever au-dessus du monde réel !

Hélas ! l'homme n'est pas fait pour vivre à de pareilles

hauteurs; le vertige le prendrait vite. Et puis ce corps qu'il traîne, ou plutôt, qui forme la moitié de lui-même ne tarderait pas à souffrir des éléments, à cette altitude où la route de Damas coupe la montagne. A l'ombre, la température y est au moins celle de la glace, puisque la neige n'y fond pas. Quand le sommet de la chaîne est dans les nuages, d'ailleurs, on ne marche plus qu'à travers une masse de brumes humides et glacées; tout devient invisible autour de vous; vous n'apercevez plus que quelques spectres de montagnes qui glissent et vous effleurent en courant, ou le commencement d'un précipice dont vous n'entrevoyez même pas la profondeur. Le froid vous saisit. Une vague frayeur et le sentiment que fait naître la souffrance et les ténèbres vous envahissent.

Il faut avoir passé ainsi une nuit en plein air à traverser le Liban, pour se faire une idée exacte de l'aspect des choses et de la peine qu'on y endure, quand la voiture met deux heures à gravir au pas l'un ou l'autre versant, et que le vent chasse cette pluie fine et vous en fouette le visage. Alors, on serait bien tenté de prendre en haine ce corps pesant et fragile, si l'on n'était obligé de se souvenir qu'il est le compagnon de l'âme et qu'il partage ses destinées. Alors, on a hâte de redescendre dans la vallée; les chevaux marchent trop lentement. Depuis longtemps déjà vous avez dépassé le point culminant de la chaîne; depuis longtemps, la voiture roule avec la rapidité du chemin de fer, et vous n'apercevez rien encore, rien que cette masse impénétrable qui se résout en pluie au-dessus et au-dessous de vous.

Enfin, le voile se brise, vous voici hors de la région des nuages. Si le soleil vient à se lever à ce moment, comme vous êtes dédommagé, à la vue du panorama qui s'étend à 2,000 mètres au-dessous de vos pieds! Vous êtes glacé; mais, comme un oiseau qui secoue ses ailes après la

tempête, vous renaissez. Vous jetez un regard sur ces amas de vapeurs brumeuses que vous venez de traverser. De ce côté aussi, tout sourit : les nuées sont argentées par le soleil levant ; la neige étincelle ; les champs verts, les villages s'échelonnent, s'étagent gracieusement et servent de piédestal à toutes ces splendeurs. Et il en est souvent ainsi ; tandis que le rivage et la plaine jouissent d'un ciel serein, la montagne est couverte de ces nuages dont l'éclat vous séduit. C'est d'en bas qu'il faut les regarder ; quand vous y êtes parvenu, vous voyez qu'ils ne portent dans leurs flancs que l'humidité glaciale et la nuit.

Il faut à peu près six heures pour aller de Beyrouth à la plaine de Balbek, qui sépare les deux Libans. Lorsqu'on a pris la voiture qui part de Beyrouth à six heures du soir, il est environ minuit quand on arrive à ce point où la route commence à s'incliner franchement vers la vallée. La pente est si rapide, que la route a dû se replier plusieurs fois sur elle-même pour ne pas être trop dangereuse.

Cette partie du voyage s'exécute avec une vitesse étonnante ; d'instant en instant, les montagnes semblent devenir plus hautes autour de vous, tandis que vous les contournez en vous approchant de leurs bases ; la température s'élève ; le sol change d'aspect ; le sentier se borde de peupliers élancés et pleins de sève. A la clarté de la lune, vous reconnaissez une vallée fertile et paisible. Autour de vous, tout prend l'aspect d'un pays habité et charmant ; des jardins, quelques maisons presque coquettes attirent vos regards. Vous vous croiriez tombé, comme par enchantement, dans un de ces villages suisses que l'on rencontre en allant de Genève à Chamonix. Le conducteur fait claquer son fouet comme les postillons d'autrefois dans nos pays ; encore un instant, et les chevaux s'arrêtent ; vous êtes à Chtora.

BALBEK.

> Huic (Libanus) par, interjacente valle, mons adversus Antilibanus obtenditur, quondam muro conjunctus.
>
> PLIN. MAJ.

> Et tous les souvenirs, qu'à ton front taciturne
> Chaque siècle en passant versera de son urne,
> Leur reviendront au cœur.
>
> V. HUGO.

Chtora (1) est le point de départ des voyageurs qui veulent profiter de leur excursion à Damas pour visiter Balbek sans passer par les sentiers plus intéressants, mais beaucoup plus difficiles qui traversent le Liban du côté des Cèdres et l'Anti-Liban, du côté d'Aïn-Fidjéh. A Chtora, vous trouvez un hôtel passable où vous pouvez séjourner et où l'on vous fournit un cheval et un guide pour le trajet. Tous les voyageurs prêts à partir ensemble forment ordinairement une même caravane et n'ont qu'un guide pour tous. La distance de Chtora à Balbek est d'environ neuf lieues; la route est assez bien frayée pour qu'on puisse faire tout le parcours au trot, ce qui est d'une rareté inouïe en Syrie.

Après un voyage nocturne de plusieurs heures sur le

(1) Chtora est une localité très peu importante et de création toute récente, que l'on commence à peine à figurer sur les cartes.

haut des montagnes, il n'est pas sans charme de se réveiller, par un beau jour du mois d'avril, dans la plaine de la Cœlé-Syrie, quand on a en perspective une excursion intéressante comme celle de Balbek. Je ne savais rien ou à peu près rien de l'histoire de Balbek ; je n'en avais guère entendu parler, mais j'avais vu au stéréoscope des photographies de ses monuments principaux. Il faut dire que l'instrument donnait aux objets au moins leur grandeur naturelle.

De ce jour-là j'avais ardemment désiré de voir Balbek.

La passion du stéréoscope paraît un peu enfantine, mais n'importe, je fais de cet instrument un très grand cas et je le considère comme aussi précieux que les jumelles et la lorgnette. C'est grâce à lui que vous faites revivre des tableaux que vos yeux n'eussent jamais revus ; il leur donne un éclat que la réalité n'a pas elle-même et, en outre, il laisse le champ libre à l'imagination, en ne fixant point de bornes aux proportions que l'œil veut donner aux objets.

Donc, la vue de Balbek, au stéréoscope, m'avait laissé un éblouissement dans les yeux et, au cœur, un violent désir de voir de près ces belles et mystérieuses ruines. Aussi, quoique je n'eusse consacré au repos que la seconde moitié de la nuit à peine (1), je fus prompt à quitter ma chambre et à sortir sur la grande route. Mon premier regard fut pour ces montagnes d'un abord un peu farouche que j'avais traversées six heures auparavant et qui, maintenant,

(1) Je m'étais proposé, en commençant ce récit, de ne point parler à la première personne. Je n'ai pas tardé à voir que cela crée de grandes difficultés et entrave la marche du discours. Je me décide donc à changer de méthode, non point, je crois, poussé par le désir de me mettre en scène, mais par celui de raconter plus simplement ce que j'ai vu et ce qui m'a frappé.

semblaient sourire d'un air familier au soleil levant et à la vallée.

Cependant, rien ne m'apparaissait encore qu'à travers le massif de peupliers dont j'avais hâte de m'éloigner pour élargir mon horizon ; mais malgré mes instances auprès du drogman, je ne pus partir dans la matinée. Il me fallut attendre jusqu'après le passage de la voiture de Damas, qui amène souvent des voyageurs pour Balbek. Enfin, à une heure nous étions à cheval ; quelques instants plus tard, rien ne mettait plus obstacle à ma curiosité ; je voyais se dérouler devant moi cette vaste plaine de la Cœlé-Syrie, (Syrie-Creuse).

Mon guide ne savait pas un mot de français, mais la pensée ne me vint pas de m'en plaindre. Il y a des moments où l'on a besoin de solitude et de recueillement. Je venais de quitter une caravane nombreuse avec laquelle j'avais fait agréablement le voyage de la Judée et de la Galilée. Faut-il le dire ? la société la plus intéressante perd de son charme au bout de quelques semaines de vie, pour ainsi dire, commune et au milieu des mille tracasseries inséparables des longs voyages. Les véritables épreuves pour les caractères sont les voyages et les maladies ; c'est une remarque faite depuis longtemps. Ce jour-là j'étais seul, j'étais libre de toute discipline pour la première fois depuis six semaines au moins; mon cheval semblait dispos ; je n'éprouvais aucune fatigue ; le temps était magnifique et j'allais voir Balbek. Que me fallait-il de plus ?

Il est vrai que nous marchions lentement.

Mais comment regretter de marcher lentement quand les yeux sont ravis? La plaine de Balbek s'étend à perte de vue entre ces deux chaînes de montagnes dont l'une s'appelle le Liban à gauche, l'autre l'Anti-Liban à

droite, quand on va vers le nord. De l'une à l'autre chaîne, la distance ne paraît guère être que de quatre à cinq lieues.

Pline l'Ancien nous apprend qu'elles étaient autrefois reliées par une muraille. A mon grand regret, je n'ai remarqué aucune trace de ce travail qui devait être prodigieux ; mais les deux chaînes sont bien telles qu'il les décrit. Toutes deux ont le même aspect nu, monotone et incolore sur les deux versants qui regardent la Cœlé-Syrie et se regardent l'un l'autre. Abruptes, grises comme des murailles prodigieuses bâties par la nature, elles courent du nord au sud et se prolongent, presque aussi loin que le regard peut les suivre, sans irrégularités frappantes de la ligne horizontale qu'elles tracent sur le ciel et restent sensiblement parallèles entre elles le long de la plaine qu'elles bornent. Cette rigidité jointe à leur couleur grise les ferait comparer aux Montagnes d'Arabie, vues du rivage opposé de la mer Morte, montagnes que Châteaubriand a si bien décrites.

Qu'il y a loin de la physionomie des faces internes des deux Libans à l'aspect vivant et varié des deux versants extérieurs ! Du côté de la mer, le Liban, du côté de Damas et du désert, l'Anti-Liban, présentent des surfaces doucement inclinées, vertes et fécondes, peuplées de villages et couvertes de végétation presque jusqu'à leur sommet. Là, au contraire, c'est la terre nue avec une teinte rougeâtre comme si elle portait les traces d'un récent incendie. N'était la vallée fertile qui s'interpose, *interjacens,* comme dit Pline, dans sa langue concise et pittoresque, on dirait d'une seule chaîne de montagnes qui vient d'être ouverte de la base jusqu'au sommet, brisée dans toute sa longueur par une commotion souterraine, dans une crise du globe, et scindée en deux systèmes

désormais distincts. Il faut remarquer cependant que, même vu du côté de la vallée, le Liban conserve un aspect moins aride que son rival et l'emporte encore sur lui.

D'ailleurs, qu'importe le cadre quand le paysage est magnifique ? Et puis, ce cadre terne et poudreux, mais immense, ne sied peut-être pas mal à ce large tableau dont une grande cité, morte et néanmoins restée debout, forme le sujet principal. Au reste, n'allez pas croire que ce paysage manque absolument de variété. La plaine de la Cœlé-Syrie est trop uniforme, mais elle est fertile et partout cultivée. Les champs de blé dont elle est couverte presque tout entière, au mois d'avril, lui donnent cette couleur vert tendre des feuilles qui viennent de s'ouvrir à la même époque sous nos latitudes. Dans nos contrées, la campagne est d'un vert beaucoup plus sombre qu'en Italie, il n'y a pas de comparaison ; mais en Orient le feuillage et les plantes sont d'une nuance beaucoup plus claire encore qu'en Italie.

Aussi, quand le soleil verse à flots sa lumière sur cette nature aux couleurs vives et fraîches qui contrastent si bien avec l'aridité des montagnes, on sent que l'astre du jour y règne en souverain et on s'explique qu'une population à l'imagination ardente lui ait élevé des temples merveilleux. Le soleil ne suffit pas, il est vrai, pour féconder la terre ; il lui faut la fraîcheur bienfaisante des ruisseaux. Or, la plaine de Balbek est arrosée dans toute sa longueur par plusieurs petits cours d'eau qui y portent la fécondité et la vie ; l'un d'eux prend sa source un peu au-delà des ruines et passe à leurs pieds ; c'est l'ancien Léontès.

Un pays aussi fertile ne pouvait rester inhabité. C'est pour cela sans doute que tant de villages parsèment cette campagne, tantôt assis dans la vallée, tantôt adossés au pied

des monts. Il faut compter parmi les plus importants, Malaga, la nouvelle Balbek et Zahleh, au pied du Liban, que je n'ai pas eu le temps de visiter, et où les Jésuites enseignent le français et instruisent le clergé de ces populations si déshéritées qu'on appelle les Maronites.

Ce sol a donc sa beauté; mais la plupart des peuples qui y ont établi leur séjour sont peu dignes d'intérêt. Fanatiques et farouches, ils se montrent peu hospitaliers et détestent également les Maronites et les Chrétiens ou les Francs, comme ils les appellent; ignorants et barbares, ils ne lèvent même pas les yeux sur ces ruines magnifiques que l'on vient visiter de douze ou quinze cents lieues de distance. Ces monuments, ils les ont sapés ou plutôt rongés pour en bâtir leurs plates habitations et, aujourd'hui encore, les colonnes de marbre arrachées de leurs socles leur servent de rouleaux pour battre leurs chétives récoltes ou pour aplanir la terre pétrie de leurs terrasses quand les pluies l'ont détrempée.

Au reste, ne nous plaignons pas ; les beautés ressortent des contrastes. Pour moi, il ne me déplait nullement de rencontrer ces populations déchues au pied des Murs Cyclopéens, et près des débris de l'ancienne Héliopolis. On met un Lapon à côté d'un colosse pour mieux faire ressortir la taille et la force de ce dernier. La ville des géants me paraît plus fière et plus superbe ainsi entourée de ces bandes de pygmées qui l'attaquent depuis des siècles sans pouvoir la détruire.

Nous n'avions pas encore parcouru la moitié du chemin ; il était environ trois heures, lorsque nous rencontrâmes un drogman ramenant de Balbek à Chtora deux voyageurs qui se rendaient à Damas. Il échangea quelques mots avec notre guide ; les deux voyageurs continuèrent leur route et lui tourna bride pour revenir avec nous à Balbek. C'était

un jeune homme du pays ; il avait appris le français chez les Jésuites de Beyrouth. Au bout de quelques instants, il me demanda si je ne voudrais pas faire au galop une partie de la route qu'il nous restait à parcourir, afin d'arriver de jour à Balbek. Voyager au galop, au moins de temps en temps, c'était ce que j'avais inutilement désiré pendant plusieurs semaines, alors que nous faisions péniblement une lieue à l'heure en Palestine. Aussi, j'acceptai la proposition avec enthousiasme et nous partîmes au galop, tandis que le moukre (1), qui montait un mulet, suivait au pas avec quelques bagages.

La chaleur était terrible. Au bout de vingt minutes, je ne dissimulai pas que j'aurais volontiers ralenti la marche pendant quelques instants. Le jeune drogman ne refusa pas ; mais comme le galop du cheval était un amusement pour lui, il voulut repartir presque aussitôt. Un peu par amour-propre, un peu aussi parce que ce violent exercice me divertissait, je repris ma course sans m'inquiéter de la fatigue. Il faut dire que le temps, le paysage, le but du voyage, tout était fait pour entraîner.

Tout-à-coup, nous arrivons sur le sommet d'une ondulation de terrain que forme la plaine. La route, en cet endroit, se dirige obliquement de gauche à droite et se rapproche de l'Anti-Liban, au pied duquel se trouvent situées l'ancienne et la nouvelle Balbek. Depuis longtemps, je plongeais mon regard vers l'extrémité de la plaine, pour découvrir les ruines fameuses. Tout-à-coup, j'aperçus dans le lointain les six colonnes du Temple de Jupiter. « Balbek ? » dis-je au guide. « Oui, » me répondit-il. J'avais reconnu du premier coup ces six colonnes qui se

(1) On appelle *moukres* tous ceux qui sont employés au service d'une caravane, sous les ordres du *drogman* ou guide principal.

dressaient à l'horizon à trois ou quatre lieues de distance. Ma mémoire avait conservé avec une sorte de fidélité enfantine le souvenir de ces merveilles vues à travers un stéréoscope. Mon cœur battit et mon visage dut s'épanouir, comme à la vue d'une ville que l'on connaît déjà et dont on a longtemps cherché la véritable situation. Je les aimais ces ruines, comme si je les eusse déjà visitées et admirées bien des fois. A la distance où je me trouvais, elles me parurent bien peu élevées et bien noires auprès de ce que mon imagination avait rêvé ; mais cette fois, c'était la réalité. J'allais voir de mes yeux, toucher de mes mains ces masses énormes et élégantes, remuer ces fragments de marbre et la poussière foulée par un peuple étonnant et disparu.

Je ne cherchai point à me rappeler les lambeaux de l'histoire de cette ville entourée d'énigmes ; je ne me demandai point si les Phéniciens avaient commencé ses plus beaux édifices, ni si ces édifices avaient été achevés sous les Antonins ; si le culte des idoles, le culte de Baal, en particulier, y avait fleuri. Je jetai volontiers un voile sur les mystères hideux qui s'y célébrèrent, dit-on, à une certaine époque. Que m'importait à ce moment l'histoire ? Ce que je voulais revoir, ce que je m'efforçais de reconstruire dans mon imagination, c'était cette cité merveilleuse consacrée au soleil, bâtie et habitée par des hommes dont la force devait être celle des géants, dont l'intelligence devait atteindre les proportions du génie, dont les richesses devaient être colossales. L'histoire est lugubre et ne révèle souvent que des catastrophes ou des infamies, des égorgements et des fléaux, et l'imagination a tant besoin parfois de fantômes gracieux et puissants ! Laissez-lui donc une partie de ses illusions ; elles sont les fleurs de la vie. L'histoire sera trop horrible, si vous déchirez tous les voiles.

Cependant, nous avancions rapidement ; déjà nous nous étions rapprochés de l'Anti-Liban, les ruines nous apparaissaient maintenant avec leurs véritables proportions, un peu réduites, toutefois, comme tous les monuments situés dans les montagnes. Le soleil, presque à son déclin, les éclairait dans toute leur hauteur ; leur teinte jaunâtre tranchait avec le feuillage des peupliers qui croissent à l'entour. Le Temple de Jupiter se dessinait lui-même très nettement au-dessous et à droite des six colonnes du Temple du Soleil. Nous n'étions plus qu'à une demi-lieue. Nous étions à peu près exténués, les chevaux l'étaient encore plus, mais nous avions le cœur content et nous étions au terme.

Sans mettre pied à terre, je m'écartai un instant de la route, pour visiter une sorte de monument turc fait avec de superbes colonnes de granit rouge d'Egypte, simplement posées à terre sans soçle ni soutien, et surmontées d'une corniche de forme hexagonale. Le tout a été improvisé sans art, avec des débris d'Héliopolis. Les Arabes eussent beaucoup mieux fait de laisser ces débris à la place où ils étaient tombés, que de les transporter là pour en faire une œuvre sans goût. Quelques instants plus tard, nous passions auprès des carrières d'où furent tirées les pierres de Balbek et où l'on voit encore l'énorme pierre taillée que les Arabes appellent la *Pierre du Midi*.

Enfin, à cinq heures, je me reposais de ma course un peu forcée dans une modeste chambre où me conduisit le jeune guide ; elle était située au rez-de-chaussée, mais tout y avait un cachet oriental, et, de la fenêtre, je pouvais à loisir contempler les ruines.

Après m'être reposé pendant quelques instants sur le divan peu moelleux et très simple qui composait, avec mon lit, à peu près tout le mobilier de ma chambre; après

avoir pris de suite plusieurs verres de limonade qu'on venait de me préparer sur-le-champ avec de l'eau de la source voisine, des citrons du pays et quelques morceaux de sucre venus d'Europe, je m'essuyai le front et je me dirigeai seul vers les ruines.

Je suivis d'abord un sentier bordé de clôtures de pierres amoncelées presque sans ordre et tracé au milieu de jardins où croissaient des pommiers en fleurs et quelques plantes potagères assez peu différentes de celles de nos contrées ; et, au bout de cinq minutes, j'arrivai au bord d'un des affluents du Léontès, si l'on peut appeler affluent un petit ruisseau frais et limpide coulant à dix pas des ruines et faisant mouvoir un moulin à eau de très modeste apparence, la seule chose qui trouble le silence de ces lieux et y marque encore la présence des hommes.

Cette fois j'étais au bout de ma course ; j'étais au pied de l'enceinte qui renferme les débris des deux temples que j'allais visiter. Une large brèche a été ouverte dans la partie qui regarde le sud, c'est-à-dire l'Anti-Liban et la nouvelle Balbek. De jeunes peupliers croissent à sa base et plongent dans le ruisseau leurs racines toutes frêles encore, tandis que leurs tiges et leur feuillage tremblant se projettent comme un rideau sur les murs jaunis par les siècles. Les fragments et les pierres détachées jonchent le sol et embarrassent cette entrée ouverte sans doute par une catastrophe.

Je m'arrêtai involontairement pour jeter un regard étonné sur le spectacle qui s'offrait à ma vue et pour en saisir le premier aspect. Du point où j'étais arrivé et qui est de plus de dix mètres au-dessous de la plate-forme intérieure on découvre à merveile tout un côté du Temple de Jupiter, celui du midi, avec ses colonnes pour la

plupart renversées, brisées et éparses sur le plan incliné au pied duquel coule le Léontès.

Un instant après je franchissais les obstacles et les décombres qui s'opposaient à mon passage et j'arrivais dans l'enceinte proprement dite. J'étais enfin au milieu des ruines. Je demeurai immobile et muet ; et aujourd'hui je me sens incapable de dire quelle fut alors mon impression. Mon but, quand j'ai osé prendre la plume pour écrire ces lignes, était surtout de parler de ces restes fameux, d'essayer de décrire Balbek ; et maintenant, pareil à ces visiteurs timides qui ont demandé et obtenu une audience d'une reine et qui tremblent une fois arrivés à la porte, j'hésite et je suis tenté de renoncer à mon entreprise.

J'avais les yeux tournés vers le levant. Devant moi s'étendait un espace de forme sensiblement rectangulaire de 300 mètres de long sur 100 à 150 mètres de large [1], assez uniforme, couvert d'un pauvre gazon, jonché de débris de toute sorte, borné de tous côtés par une muraille épaisse et crénelée comme celle d'une forteresse. Vers l'est les débris étaient plus nombreux et plus accumulés qu'au centre : c'était là que se trouvaient l'entrée principale et les propylées dont pas une colonne n'est restée debout.

A ma droite, à quelques pas en avant, le Temple de Jupiter m'apparaissait dans sa majestueuse solidité qui a

(1) S'il est une chose qui étonne quand on cherche à se faire une opinion exacte sur les véritables dimensions des monuments de Balbek, de leurs emplacements, de leurs différentes parties, c'est la contradiction existant entre les auteurs qui en ont parlé. Il est fort rare qu'ils soient d'accord sur les chiffres qu'ils apportent et souvent l'erreur est considérable. C'est ainsi que quelques-uns disent que la citadelle de Balbek a 4,000 mètres de tour, lorsqu'elle n'a guère plus de 300 mètres dans sa plus grande longueur ; et que d'autres donnent à la *Pierre du Midi* une longueur de plus de 24 mètres, tandis qu'elle n'a qu'une longueur de 20m80.

presque bravé les outrages du temps, des hommes et des révolutions souterraines, et qui semble prêt à les braver pendant des siècles encore. Presque toutes les colonnes qui portaient la voûte du péristyle du côté du midi et de l'ouest sont renversées ; leurs fûts gisent pêle-mêle au pied du temple avec les débris de la voûte. L'une des colonnes, déplacée de sa base du côté du sud, s'est inclinée, sans se briser, vers la *cella,* et reste ainsi, depuis des années, la tête appuyée contre la muraille avec laquelle elle partageait autrefois le poids de la voûte du péristyle. La plupart de celles qui ornaient la façade septentrionale, au contraire, de même qu'une partie de celles qui formaient ce qu'on appelait le πρὸναον du côté de l'est sont encore debout et à peine endommagées. Ces dernières sont cannelées ; elles étaient disposées sur trois rangs.

A ma gauche et sur une sorte de plate-forme élevée de sept à huit mètres au-dessus du sol de la grande cour, sur un soubassement en tout digne de l'édifice auquel il servait de piédestal, se dressaient six autres magnifiques colonnes, entières, superbes, radieuses. Elles portent encore leur entablement avec sa frise et sa corniche ; il est intact du côté du midi et formé de blocs énormes. C'est là tout ce qui reste du Temple du Soleil, l'un des plus grands et des plus beaux que nous ait légués l'antiquité. Devant moi, derrière moi, à mes côtés, partout c'étaient des fûts, des chapiteaux à demi recouverts par le sol et les décombres.

Je reportais mes regards du Temple de Jupiter aux six colonnes du Temple du Soleil. L'astre du jour, dont le culte fleurit si longtemps dans ces lieux maintenant solitaires, inondait encore de ses rayons les débris altiers de ce monument qui lui fut consacré et qui s'est doré sous sa chaude et puissante action prolongée pendant tant

de siècles. Le silence le plus solennel régnait autour de moi. Seule, la brise qui balayait la plaine de la Cœlé-Syrie faisait entendre un murmure strident et métallique dans les chapiteaux et les corniches et chassait, sans les effrayer, les corneilles grises qui voltigeaient, insouciantes, autour de la frise. Un âne chétif paissait à 100 pas de là. Il me parut si petit au milieu de ces grandeurs, que je le pris d'abord pour un chevreau. Il ne s'émut nullement de mon arrivée. Je murmurai quelques paroles ; il ne daigna pas relever la tête ; pas plus que les corneilles qui habitaient ces ruines, il ne s'aperçut de la présence d'un inconnu rêvant dans ces lieux.

A ce moment je sentis je ne sais quel frisson me passer dans les veines ; j'étais envahi par une émotion calme et puissante à la fois ; j'étais comme écrasé sous le poids des siècles écoulés et sous le poids de la grandeur et du néant des choses humaines. Un sentiment de vague tristesse s'abaissait invinciblement sur moi. Cette ville ruinée, dont on ne connaît pas même à demi l'origine et l'histoire, cette solitude et ce silence, ces arbres éphémères, ces oiseaux fugitifs et inconstants autour de cette immobilité vingt fois séculaire, ce perpétuel sourire de la nature et du soleil sur cet immense tombeau, tout cela me subjuguait et me captivait, comme si j'eusse découvert en moi des facultés nouvelles.

Je ne crois pas qu'il existe de plus belles ruines que celles de Balbek. Les ruines de l'Egypte sont colossales, mais lourdes et disgracieuses ; celles de Palmyre couvrent le sol sur une vaste étendue, mais aucun monument de l'ancienne Tadmor n'a été bien conservé. L'antique Athènes est trop près de la ville moderne : le silence convient aux ruines comme aux cimetières et les clameurs européennes se heurtent au pied de l'Acropole et troublent les échos de la vallée de l'Ilissus.

A Balbek, tout est complet : le cadre, le contraste, l'harmonie, le silence, le désert (1), rien ne manque à cette nécropole merveilleuse. A elle seule, elle réunit tous les charmes, toutes les splendeurs que Victor Hugo rêve pour l'Arc de Triomphe de l'Etoile et appelle sur lui dans un avenir de trente siècles ; Balbek a tout ce qu'il lui prophétise :

...... le sombre amas d'années
Qui pendent pêle-mêle et toutes ruinées
Aux brèches de son front ;

et

Le bruit mystérieux qui se mêle au silence,
Le sourd chuchotement des murmures confus ;

et les vieux murs sonores,

Où la bise et la nuit pleurent comme des veuves ;

et les brèches que le temps fait aux corniches,

Comme un avide oiseau qui dévore un fruit mûr ;

et les esprits rêveurs qui cherchent l'histoire de cette cité antique,

Tout pensifs à ses pieds.

Après avoir ainsi longtemps contemplé dans une sorte de stupeur ce tableau, l'un des plus beaux que l'on puisse rêver, je me mis à parcourir la terrasse pour examiner en détail ce que je n'embrassais alors que dans un coup-d'œil

(1) Il semble contradictoire de parler du désert de Balbek et des villages situés dans la vallée. Cette contradiction n'est qu'apparente : les villages sont si peu élevés et si peu étendus qu'ils émergent à peine et qu'ils semblent perdus au milieu de cette vaste plaine dont les habitants ne parviennent pas à troubler la solitude. On pourrait doubler la population de cette contrée sans en changer la physionomie : une fois que le soleil est sous l'horizon, il n'y a plus de jour et les flambeaux qu'on allume n'empêchent pas que ce ne soit la nuit.

d'ensemble. Ce qui m'avait d'abord émerveillé dans cette première vue des ruines de l'ancienne Héliopolis, c'était l'élégance, la hardiesse et l'harmonie des lignes et des différentes parties de ses édifices. Jamais, en effet, le style corinthien ne se déploya avec plus de grâce et de richesse, sinon avec plus de pureté, qu'à Balbek.

Mais quand je m'approchai; quand je touchai du doigt ces restes fameux, je ne pus retenir une exclamation. Je m'avançai vers un de ces fûts de colonne étendus sur le sol, avec l'intention de me placer debout sur sa masse, pour en mieux apprécier les proportions et la forme; je vis que le diamètre était de plus de ma hauteur. J'élevai la main pour atteindre le bord supérieur du bloc en face duquel je me trouvais; ma main n'atteignit pas le point où elle voulait arriver. Je fis alors le tour et, marchant de fragment en fragment et, faisant de chacun un degré, j'arrivai enfin sur le haut de la colonne renversée. Là il me fut facile de juger de sa longueur et de son diamètre.

Les colonnes du Temple du Soleil ont 24 mètres de hauteur, en y comprenant leur entablement; elles ont 7^{m},15 de circonférence. Les fûts de toutes celles qui existent encore sont en trois morceaux seulement, dont chacun a, par conséquent, plus de 6 mètres de longueur. Elles étaient primitivement au nombre de 45. La longueur totale du temple était de 93 mètres, sa largeur de 49 mètres. La pierre est un calcaire blanc, beaucoup moins beau et moins poli, mais sans doute plus dur que le marbre. Il n'y a pas trace de ciment ni de mortier entre les différentes parties dont se compose la colonne. Comme à Athènes, elles sont simplement reliées au centre par une tige de fer; elles s'adaptent si hermétiquement l'une sur l'autre, qu'on ne passerait pas la lame d'un canif dans le joint qui les sépare. Nos travaux de menuiserie et d'ébénisterie

peuvent seuls donner une idée de cette perfection du travail chez les anciens.

Je voulus examiner aussi de près les chapiteaux. Rien ne m'était plus facile ; j'en apercevais un à quelques pas de moi ; il était incliné et à demi enfoncé dans le sol. Maintenant que je raconte seulement de souvenir, j'ai peine à me croire moi-même ; mais chaque côté devait avoir une largeur de 3 à 4 mètres.

Je reportais souvent mon regard de ce chapiteau, que j'avais auprès de moi, à ceux que je voyais posés à 30 mètres de hauteur. Je comparais ces mêmes feuilles d'acanthe, ici énormes, là-haut gracieuses et légères, partout d'une harmonie parfaite, avec leurs nervures dentelées profondément creusées dans la pierre et tracées aussi correctement que si elles eussent été sculptées dans l'ivoire.

J'errai longtemps au milieu des frises et des chapiteaux brisés. A chaque pas, je sentais grandir mon étonnement, tant ce que je voyais me semblait prodigieux. Je m'avançai vers les blocs à peine cintrés qui avaient fait partie de la voûte du péristyle du Temple de Jupiter, voûte dont une moitié au moins s'est écroulée. Chacune des pierres dont elle était formée, ainsi qu'on peut en juger par celles qui sont à terre, avait une longueur de plusieurs mètres et était assez large pour prendre, à elle seule, toute la largeur du plafond, et reposer d'un côté sur l'entablement des colonnes, de l'autre sur le mur du temple proprement dit.

Là encore on ne peut se lasser d'admirer ces dessins et ces détails d'ornementation gravés dans la pierre qui en est pour ainsi dire surchargée, et au milieu desquels apparaissent des figures en relief hardiment sculptées et dignes des belles époques artistiques de la Grèce. Seulement, ces sculptures, qui représentent des empereurs ou des dieux, ont été mutilées sans doute par la brutalité et

le fanatisme de quelque peuplade guerrière ennemie de l'art et de ses chefs-d'œuvre.

Du côté du nord, les colonnes et la voûte du péristyle sont presque intactes et plusieurs personnes peuvent circuler de front dans cette galerie somptueuse.

Après avoir parcouru le péristyle dans toute sa longueur en admirant la richesse des dessins qui décorent la voûte, j'arrivai à cette partie du temple appelée le πρὸναον, large portique soutenu par trois rangs de colonnes cannelées, d'une élégance parfaite. L'une d'elles présente cette particularité que le fût, qui a au moins 17 mètres de hauteur, est formé de deux morceaux seulement.

L'entrée du temple proprement dite a la forme d'un trapèze. Elle est large et haute de 6 à 7 mètres ; les montants sont monolithes. La pierre qui forme clef de voûte au milieu, a glissé de sa place normale, et sa chute inévitable aurait sans doute entraîné l'écroulement de cette partie du mur, si on n'avait pris soin d'élever au milieu même de l'entrée un pilier en maçonnerie, nécessaire à la vérité, mais de l'effet le plus disgracieux.

Le Temple de Jupiter avait extérieurement 39 mètres de long et 22 mètres de large. Les colonnes, au nombre de 38 (dont 20 sont encore en place), étaient un peu moins volumineuses et de quelques mètres moins élevées que celles du Temple du Soleil, dont la base se trouvait à 10 mètres environ au-dessus du sol de la terrasse. Malgré cela, le Temple de Jupiter reste sans contredit une des merveilles de l'architecture. Comme proportions, le Parthénon d'Athènes et le Temple de Thésée ne sauraient lui être comparés ; et il est bien conservé, si on le met en parallèle avec le Temple du Soleil, à Balbek, et avec le Temple de Jupiter Olympien, à Athènes, monuments dont on ne retrouve plus guère la forme qu'au moyen du calcul.

L'intérieur du temple ou cella est jonché de débris qui annoncent qu'elle fut la splendeur de la voûte qui le recouvrait et des merveilles qu'il renfermait. On y voit encore sept colonnes cannelées engagées dans la muraille et trois pilastres corinthiens dans la partie qui avoisine l'entrée [1]. L'historien Macrobius nous apprend que ce temple renfermait une statue en or représentant le soleil sous les traits d'un jeune homme tenant dans la main droite un fouet à la manière d'un conducteur de char, et dans la main gauche, un foudre et des épis. Ce sont là les attributs de la puissance réunie de Jupiter et du Soleil que les Syriens semblent avoir confondus et adorés sous le même nom.

Quoi qu'il en soit de la beauté de ces monuments considérés comme ruines et bien que, comme le dit Victor Hugo, le temps jette un charme puissant sur les édifices et que lui seul complète l'œuvre humaine en lui apportant ses rides grandioses et son voile de mystères, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il ait porté une main aussi destructrice sur de si beaux ouvrages.

Aussi bien, n'est-ce pas le temps qui a le plus exercé ses ravages au milieu des merveilles d'Héliopolis. Ce sont les hommes surtout qui se sont acharnés à les détruire : *tempus edax, homo edacior.* Sans parler des monuments entiers qui ont dû être renversés lors

[1] Ces pilastres ont intrigué les savants. Les sculptures dont ils sont ornés à la partie supérieure ressemblent à des feuilles d'acanthe d'un travail rudimentaire, et n'ont point l'élégance du style corinthien proprement dit, si manifestement accusé à l'extérieur. Partant de là, quelques archéologues ont prétendu que les temples de Balbek avaient été bâtis ou, du moins, commencés par les Egyptiens ou les Phéniciens. D'autres soutiennent, avec plus de raison à notre avis, que ces sculptures sont contemporaines de toutes les autres, mais que ce sont des sculptures inachevées.

des invasions de Tamerlan et des Turcs, ou disparaître dans la construction de la partie supérieure de l'enceinte qui a si longtemps été un mur de fortification, combien y a-t il de siècles que les habitants de la contrée pillent les temples des dieux et viennent y chercher des matériaux pour bâtir leurs obscurs réduits ? Il n'y a pas encore trente ou quarante ans, qu'on faisait sauter au moyen de la poudre toutes les colonnes qui étaient encore debout, et cela afin de retirer des barres de fer qui en reliaient les fragments. Or, chaque morceau de fer valait environ 30 sous et il y en avait trois par colonne. Aucune d'elles n'a échappé à cette tentative barbare. Celles que l'on voit encore à leur place ont, comme les autres, subi l'épreuve. Toutes portent à leur base une large excavation qui va jusqu'à l'axe du fût ; l'explosion a eu lieu, mais elle n'a pas suffi pour faire éclater la colonne, qui se soutient encore par l'autre moitié de sa base. Les ravages auraient sans doute continué, si le gouvernement turc n'avait pris quelque soin de protéger ce qui reste de Balbek.

En sortant du Temple de Jupiter, que je me promettais bien de visiter une seconde fois, je traversai en diagonale la grande cour fermée de tous côtés par l'enceinte dont j'ai déjà parlé. C'est là que le peuple s'assemblait aux jours des sacrifices. Il ne reste aucune colonne debout à l'endroit où étaient les propylées ; mais partout le sol est couvert de débris de monuments et même de fragments de pierres étrangères à la contrée. Ici, c'est un fût en granit rouge d'Egypte ; là, un débris de frise ou de corniche en marbre blanc. Plus loin, le sol et le gazon laissent voir à demi enfouis, des blocs taillés et des sculptures d'un travail achevé.

Bref, tout cet espace fut sans doute autrefois occupé par des temples comme l'Acropole d'Athènes. Les deux temples

dont une partie existe encore n'étaient que les plus importants et les plus solidement construits ; et il est probable que nombre d'autres édifices ont été entièrement détruits. Pendant des siècles, les temples principaux eux-mêmes ont dû être dévastés ; les statues, les colonnes en granit ou en marbre précieux, tout a été brisé ou emporté au loin. Témoins, ces fûts magnifiques en granit rouge qui composent ce monument de forme hexagonale et sans art, qu'on rencontre en arrivant à Balbek. Les musulmans y ont pris des colonnes pour leurs mosquées, les chrétiens des colonnes pour leurs églises. Il y avait à Héliopolis de quoi enrichir plusieurs cités. L'église de Sainte-Sophie à Constantinople et quelques mosquées renferment des colonnes de porphyre qui paraissent bien avoir été apportées de Balbek. A Balbek même, dans cette église qui fut bâtie par Théodose, on trouve plusieurs colonnes de ce genre. Cette église, ainsi que la petite mosquée qui existe au sud-est de la citadelle, a, du reste, été bâtie avec des débris de Balbek.

Cependant, il faut bien l'avouer, les tremblements de terre ont largement prêté leur concours au temps et aux hommes pour accomplir leur œuvre de destruction. Le plus récent qui a eu lieu dans le courant du siècle dernier, renversa un grand nombre des colonnes du Temple de Jupiter et sans doute aussi il porta un coup terrible au Temple du Soleil (1).

Sans ces agents redoutables, nous contemplerions encore, avec tous leurs détails, ces admirables travaux d'un grand

(1) On parle cependant d'un autre tremblement de terre qui aurait eu lieu vers l'année 1837 et aurait causé de nouveaux ravages à ce qui restait alors des deux monuments. Ce tremblement de terre se serait aussi fait sentir sur le littoral, notamment à Sidon et à Tyr.

peuple qui ne nous a pas transmis le nom de ses artistes, pas plus que sa propre histoire; peuple bien peu soucieux de la gloire et des louanges de la postérité, s'il en fut; à moins qu'il ne s'en soit remis à ses ouvrages eux-mêmes du soin de faire connaître, de siècle en siècle, sa puissance et son génie aux générations à venir.

Arrivé à l'angle de la grande plate-forme opposé à celui par lequel j'étais entré, je jetai un coup-d'œil sur la plaine. Le mur d'enceinte dominait de 20 mètres au plus le sol environnant. Là comme sur l'autre face, les peupliers frémissaient sous le souffle du vent du soir. A droite, j'entrevoyais la moderne Balbek aplatie sur la pente qui descend par une courbe insensible des contre-forts de l'Anti-Liban. A gauche, un autre bras de la petite rivière s'enfuyait au milieu des jardins à peine cultivés. Quelques habitations m'apparaissaient à une faible distance au-delà des arbres et bien en-deçà du Liban, toujours dépouillé de végétation, mais à demi couvert de son manteau de neige et teinté de ces nuances violettes tant de fois décrites et particulières aux montagnes d'Orient.

Je me détournai pour voir l'autre côté du tableau. Les ruines avaient cette couleur indéterminée variant du jaune foncé au brun clair et métallique. Lamartine a vu dans cette coloration une teinte dorée; l'expression ne peut être admise que si on la considère comme une image. Châteaubriand est plus près de la vérité quand il compare cette couleur des monuments de l'Orient et de la Grèce à celle des feuilles mortes à la saison d'automne.

Quoi qu'il en soit, l'effet m'en parut admirable. Le soleil prêt à disparaître derrière les cimes neigeuses, frappait obliquement la colonnade et la frise du Temple de Jupiter; mais il semblait surtout prodiguer ses rayons, comme de suprêmes baisers d'adieu, aux six colonnes solitaires, seuls

débris de son temple à lui, qui dominait de bien haut et l'enceinte et les monuments autrefois groupés à ses pieds.

Au loin, vers le couchant, vers Chtora, l'horizon était fermé par une ceinture de crêtes presque diaphanes et déjà noyées dans les vapeurs du soir. Le Grand Hermon, la plus haute montagne des deux Libans, dressait à gauche sa vaste croupe arrondie au-dessus des deux chaînes qui paraissent se réunir à cet endroit et rapprocher leurs sommets comme pour lui former cortège.

Je serais volontiers resté longtemps à cette place ; mais la brise fraîchissait rapidement. Malgré son air transparent et limpide, la plaine de Balbek a des exhalaisons malsaines à certaines heures de la journée ; je sentais un léger frisson, suite de la fatigue de notre course précipitée et du refroidissement. Je repris donc le chemin de l'hôtel, en me promettant de revenir dès le soir.

Mon repas ne fut pas triste, quoique je fusse seul à table. Des cinq personnes qui semblaient s'occuper du service de la maison (les bras ne manquent pas en Orient), une seule parlait français ; c'était le jeune guide qui m'avait accompagné dans le voyage. Les autres remplaçaient par beaucoup de bonne volonté, beaucoup de bonne humeur et une grande vivacité d'intelligence, la connaissance des langues qui leur manquait aussi bien qu'à moi. Toutes montraient de l'empressement et semblaient heureuses de voir des étrangers à Balbek. Le repas était suffisamment recherché pour un estomac bien disposé ; il n'avait qu'un défaut, c'était d'être trop européen. Une fois, au moins, j'aurais été enchanté de dîner à l'orientale ; et où pouvais-je espérer me procurer cette satisfaction, si ce n'est à Balbek.

Après le dîner, on m'offrit de fumer le narghillé. Je remerciai pour cette raison que le narghillé ressemble

beaucoup à une pipe et que quand on a la faiblesse de fumer la pipe, il me semble de rigueur que chacun ait la sienne. En Orient, on fraternise facilement sur ce point.

Pendant le temps que j'avais passé à table, le soleil était descendu derrière le Liban et s'était plongé dans la mer. Comme on sait, le crépuscule est de courte durée sous ces latitudes. Je jetai un regard par la fenêtre. La lune s'était levée et l'ancienne Balbek, tout-à-l'heure si radieuse, m'apparaissait maintenant à travers un voile fantastique et mystérieux. Je manifestai le désir de voir les ruines sous ce nouvel aspect. Je serais volontiers retourné seul ; le chemin était facile et je n'avais rien vu d'effrayant dans ma première excursion. Néanmoins, on me conseilla de ne pas aller sans guide. Un domestique de l'hôtel s'étant offert pour m'accompagner, j'acceptai et nous partîmes. Quelques instants après, nous étions dans la grande cour.

Je ne lui demandais point d'explications, mais il m'en donna sans que j'eusse besoin de l'en prier. Au reste, je dois dire à son honneur qu'il en fut très sobre, par cette bonne raison que son vocabulaire français ne comptait guère qu'une dizaine de mots ; encore les prononçait-il avec un tel accent arabe et une telle hésitation, que j'y reconnaissais à peine les mots de Temple de Jupiter et de propylées.

D'ailleurs, là encore je me serais sans regret passé de cicerone et d'interlocuteur. Que m'importaient les détails ? Ce que je voulais, c'était rêver en paix dans ce silence, dans cette nuit qui n'était pas les ténèbres, comme dit Châteaubriand, mais qui était seulement l'absence du jour ; c'était contempler à l'aise ces débris prodigieux, écouter « le bruit mystérieux qui se mêle au silence, » voir ces colonnes tressaillir et se profiler dans l'azur, au

milieu des étoiles, faire revivre ce peuple étonnant de force et de génie, cette fourmilière humaine et me figurer la voir se presser et s'agiter encore sous les portiques et sous la voûte des propylées.

Comme j'aurais voulu prier mon brave guide de ne pas troubler cette paix et cette solitude, de prêter l'oreille « aux rumeurs indécises » qui semblaient s'élever de cette ville morte, éclatante comme le mausolée d'un triomphateur !

Les ruines et les cimetières n'ont point en Orient cette physionomie sombre, particulière aux monuments funèbres et aux vieux édifices de nos contrées ; ils ne vous apparaissent point enveloppés de voiles lugubres, ni peuplés de sinistres fantômes. Là, tout semble respirer je ne sais quelle joie éternelle ; la nature et ce qui ne vit plus, comme ce qui est animé, tout semble conserver son sourire jusque dans la mort et auprès du cercueil.

Mais pour avoir quelque chose de moins austère et de moins terrible que ceux de nos pays, les tableaux et les paysages du Midi et de l'Orient, contemplés à la clarté de la lune, n'en sont pas pour cela d'un effet moins grandiose. Vues ainsi, les ruines de Balbek me semblaient avoir grandi encore et la lumière de l'astre des nuits était tellement puissante, le ton de la pierre était d'une nuance si claire que l'on pouvait distinguer jusqu'aux détails mêmes des sculptures qui ornent les chapiteaux et les corniches.

Ajoutez à cela l'effet des ombres des colonnes sur les murs massifs, les proportions fantastiques que l'œil donne aux objets ainsi éclairés, l'immensité de la plaine et l'éloignement des hauteurs qui formaient une barrière confuse à l'horizon, vous aurez une idée du

tableau majestueux et féerique qui se déroulait devant mes yeux (1).

Ce ne fut qu'à regret et après m'être détourné souvent en arrière, que je sortis de la grande cour. J'écoutai une dernière fois le murmure insensible du Léontès mêlé à celui de la brise dans le feuillage des peupliers ; et puis, je regagnai ma chambre, mais je ne cherchai point le sommeil. Quoique les rideaux fussent bien blancs et la chambre bien propre, je me retirai sur le divan, auprès de la fenêtre, et là, le front collé aux vitres, je regardai longtemps les six colonnes du Temple du Soleil, projetant toujours leurs chapiteaux vaguement éclairés, sur le Liban et sur le ciel bleu. J'écrivis une ou deux lettres pour la France. Enfin, je m'endormis en rêvant, je crois, à ce qu'avait pu être Balbek aux jours de sa splendeur.

Le lendemain matin, malgré des traces de fièvre que j'avais ressenties pendant la nuit, je fus prompt à quitter mon gîte. Je dirigeai mes pas vers les plans inclinés sur lesquels s'élève la nouvelle Balbek, et qui forment les premiers degrés de l'Anti-Liban. Je fus bientôt arrivé à une hauteur suffisante pour embrasser d'un coup-d'œil les deux villes assises dans la plaine. Quoiqu'elles portent

(1) Je me souviens d'avoir visité pour la première fois le Colisée dans de pareilles circonstances, c'est-à-dire à dix heures du soir et au clair de lune. C'était à peu près le même silence, le même recueillement, sauf le murmure lointain de la Rome moderne qui arrivait jusqu'à moi. Je me trouvais seul avec un ami dans l'arène où avait coulé le sang des martyrs ; une petite fille anglaise échangeait, dans sa langue, quelques mots avec sa gouvernante ; deux enfants italiens jouaient à deux pas de nous dans la poussière ; rien autre chose ne troublait la majesté du lieu et de la solitude. J'étais fortement ému. Je crois pourtant que Balbek, au milieu de son désert et des ténèbres de son histoire, peut donner des impressions plus particulières encore que le colossal monument d'Adrien, d'autant plus qu'Héliopolis a eu aussi ses martyrs chrétiens.

le même nom, elles diffèrent entre elles plus que la parodie d'une épopée ne diffère du chef-d'œuvre lui-même. Une seule colonne des vieux temples convenablement brisée pourrait, je crois, fournir les matériaux nécessaires à la construction de chacune des maisons dont se compose la ville actuelle.

Pourtant, il faut être juste. Considérée dans son ensemble et du point où j'étais placé, comme toutes les villes orientales, comme les villages mêmes, elle avait sa beauté ; elle prenait un cachet de propreté et de blancheur et cadrait assez bien au pied des montagnes grises et des peupliers, avec son petit minaret et son clocher grec ou arménien.

Malgré cela, ce que je considérais surtout, c'était Héliopolis, c'étaient ces murs jaunis, cet amas de ruines éclatantes à demi-ensevelies sous la verdure des arbres, c'étaient les altières colonnes toujours radieuses, toujours inondées de la lumière du même astre qui leur souriait la veille, du côté opposé de la plaine et des montagnes. Tant qu'il est sur l'horizon, à quelque point qu'il se trouve placé, il les éclaire de ses feux, joue avec leurs ombres fugitives et rieuses, et ne les quitte que quand il a voilé son dernier rayon derrière les monts qui ont le pied dans la mer. Ce que je regardais, c'était cette ville encadrée entre les deux Libans et assez grandiose pour ne pas être écrasée par un tel cadre et un tel contraste. Qu'était-ce donc quand mille habitations se groupaient autour de cette acropole couronnée d'une forêt de colonnes et couvraient cet espace maintenant converti en jardins et occupé par de chétives cabanes !

Ce que je regardais au-delà des ruines, au-delà de la plaine et s'élevant plus haut qu'elles, c'était le Liban chanté par les prophètes ; c'était la place où croissent les

Cèdres bibliques, sur le versant qui s'incline vers la mer. C'est là que cinq ou six d'entre eux survivent encore, pareils aussi à des monuments ruinés, mais fiers et majestueux au milieu des jeunes générations qui s'élèvent à leurs pieds et que peut-être ils verront mourir.

Ainsi, dans ce pays à la fois privilégié et frappé de malédiction, l'âme est saisie par tous les côtés à la fois. Le sacré et le profane, la mythologie et la Bible y confondent souvent leurs traditions et leurs souvenirs. Les chrétiens élevèrent des autels à la Vierge trois fois sainte, au même lieu où la déesse de la beauté et des plaisirs coupables reçut peut-être d'impudiques hommages ; le sang d'un martyr coula à l'endroit où avait fleuri le culte de Baal et de tant d'autres idoles, dont parle un des prophètes (1).

Je redescendis lentement le flanc de la colline en me dirigeant obliquement vers de vastes carrières situées à un kilomètre au bord de la route de Chtora. C'est de là, suivant toute apparence, qu'ont été extraits les matériaux et les pierres qui servirent à la construction de l'ancienne Balbek ; c'est de là que sont sorties les grandes colonnes des temples et surtout les pierres effrayantes qui font partie des *Murailles Cyclopéennes* dont je n'ai pas encore parlé. Tout le fait croire, puisque la nature de la pierre est la même ; c'est le même calcaire (2) compacte, plus grossier que le marbre blanc, mais aussi plus difficile à rayer, plus dur et presque cassant comme le silex. Ce qui le prouve encore, c'est qu'on rencontre là quelques pierres taillées sur place, non détachées de la roche dont elles

(1) Le prophète Samos.

(2) Cependant, je n'ose me prononcer absolument sur la nature de la pierre, parce que je n'ai prêté qu'une attention insuffisante à cette question.

font partie et toujours adhérentes par leur côté inférieur ; deux sont debout et juxtaposées à 40 centimètres l'une de l'autre, une troisième est couchée.

Il est vrai qu'à les voir si énormes, on ne les croit guère destinées à être enlevées de la place qu'elles occupent, ni susceptibles d'être employées à quelque construction plus ou moins éloignée. Celle qui est couchée surtout semble tellement défier par son poids toutes les forces humaines et toutes celles que les hommes ont à leur disposition, même en ce moment, qu'on serait tenté de la considérer comme une énigme ou comme un jeu imaginé par une génération à l'humeur badine dans un jour de caprice et de désœuvrement. Jamais on ne croirait que cette pierre a pu être taillée dans un but réellement utile ni pour figurer dans une construction, si l'on ne visitait avec quelque soin le mur d'enceinte de la citadelle de Balbek. Mais il faut bien reconnaître la vérité et avouer peut-être notre faiblesse, quand on se trouve en face des Murs Cyclopéens et qu'on voit dans le corps même de la muraille des pierres placées à une certaine hauteur et ayant à peu près les dimensions de celle qui est restée dans la carrière.

Cette dernière est appelée par les Arabes, *Pierre du Midi*. Aujourd'hui encore, ces hommes déchus, comme s'ils étaient poussés par un secret instinct à rendre hommage à leurs devanciers, se tournent vers elle pour prier. Elle forme un bloc régulier taillé sur cinq de ses faces. On a commencé aussi à la détacher sur l'autre face, c'est-à-dire, à la partie inférieure, en creusant latéralement le roc auquel elle tient encore. Sa longueur est de $20^{m},80$; sa largeur de $5^{m},07$; sa hauteur de $7^{m},30$ (suivant Mgr Mislin). Le rocher sur lequel elle a été taillée présente, autour d'elle, une surface plane et libre d'une assez grande étendue. Comme toutes les montagnes de la Syrie, il présente l'aspect d'une roche

stratifiée dont les couches d'une grande épaisseur ont à peine été dérangées de leur position parallèle à la surface des eaux ; ces couches toutes sensiblement égales en épaisseur, sont visiblement séparées par une fissure horizontale qui se prolonge indéfiniment et aussi loin que l'œil peut les suivre dans la masse de la montagne.

Tout porte à croire que les anciens qui ont toujours montré un esprit à la fois si artistique et si pratique, ont très habilement su utiliser cette disposition de la pierre que la nature leur offrait partout, pour se procurer ces blocs énormes, en taillant la pierre sur place, puis en la détachant du roc fondamental par un procédé inconnu aujourd'hui, mais qui consistait sans doute à faire usage de coins et de leviers.

Pour tailler les pierres, comment procédaient-ils ? Il est vraisemblable qu'ils savaient les scier ; car, dans les carrières de Balbek, les deux pierres verticales qui sont adhérentes au sol sont trop rapprochées pour qu'un homme ait pu se placer entre elles et y manier un instrument.

Sur la question du moyen auquel ils avaient recours pour transporter ces masses une fois taillées, on peut se livrer à toutes les conjectures. Il a été fait déjà cent hypothèses pour arriver à une explication, on peut en faire cent encore; je ne crois pas qu'on en apporte une seule qui soit bien satisfaisante. Quant à moi, après y avoir réfléchi assez longtemps, j'ai abandonné la question et je me contente d'avouer que je professe un profond respect pour le génie des anciens et de confesser que s'ils n'avaient pas le trésor des découvertes et des inventions que les générations se sont transmises de siècle en siècle jusqu'à nos jours, ils avaient une puissance de conception et une force d'exécution qui méritent tous nos éloges.

Il est vrai qu'on a soutenu devant moi que le transport

des pierres de Balbek ne serait qu'un jeu pour nos machines et nos ingénieurs actuels. Je n'ai point fait d'études spéciales sur la matière ; cependant, jusqu'à démonstration de la possibilité du fait, je me permettrai de réserver mon opinion.

Dans tous les cas, cela n'expliquerait rien pour l'antiquité, car les anciens n'avaient à leur disposition aucun des moyens mécaniques (1) auxquels nous avons recours. Qu'on me dise donc comment les hommes oubliés aujourd'hui, qui ont bâti Héliopolis, procédaient pour enlever et transporter ces blocs ? Un savant, M. de Saulcy, je crois, a mesuré le volume et la densité du calcaire qui compose la *Pierre du Midi*. Il a conclu qu'il faudrait la force réunie de 40,000 hommes pour traîner cette pierre sans parler de la détacher du roc. Suivant le même auteur, dix de nos machines de transatlantiques agissant ensemble ne l'ébranleraient pas (2). Elle pèse dix fois plus que la plupart des pierres formant ce qu'on a appelé les monuments mégalithiques. Quelles roues, quels

(1) En effet, les anciens ne connaissaient pas ces appareils modernes, connus sous le nom de grues, dans lesquels on a si savamment utilisé la puissance du levier et qui sont aujourd'hui d'un usage quotidien. La construction de ces machines nécessite l'emploi du fer ou d'un autre métal, cela est d'évidence. Or, je ne crois pas que l'archéologie ait découvert un seul débris, ni une seule pièce ayant fait partie de semblables machines.

(2) M. de Saulcy dit en effet qu'il faudrait une force de 20,000 chevaux-vapeur pour la mettre en mouvement. Or, les machines des navires de guerre, principalement des navires cuirassés, atteignent seules et dépassent la force de 2,000 chevaux ; quant aux machines de transatlantiques, elles n'ont qu'une force bien inférieure (800 chevaux environ).

J'avoue que je ne comprends guère l'assertion de M. de Saulcy. Je ne comprends guère plus comment ce savant compare la force de 20,000 chevaux à celle de 40,000 hommes ; il me semble qu'il n'y a aucune proportion entre ces deux forces, tant la première est supérieure à la seconde.

rouleaux pouvaient supporter une masse pareille sans en être écrasés ? Quels leviers pouvaient la soulever sans être rompus ? La distance de la carrière aux murs de Balbek est de près d'un kilomètre et la pente du terrain n'est pas sensible. Bref, l'explication satisfaisante, raisonnable, est encore à trouver, et la Pierre du Midi, comme un défi jeté aux générations successives, attend, depuis trente ou quarante siècles, qu'on vienne l'arracher de sa base pour la réunir à ses compagnes, à peu près aussi énormes qu'elle.

Je ne revenais pas de mon étonnement, et ce ne fut qu'après avoir fait plusieurs fois le tour de cette nouvelle merveille, après avoir marché en long et en large sur sa surface horizontale où l'on arrive facilement grâce à un éboulement de terre accumulée vers le nord, après avoir mesuré du haut son épaisseur, que je repris le chemin de Balbek.

A chaque pas j'étais arrêté par mille objets disséminés dans la poussière et dignes d'attirer l'attention des archéologues. Ici, nous recueillons avidement le moindre fragment de poterie gallo-romaine, le moindre clou ayant un caractère antique ; nous sommes des pauvres relégués sur un sol ingrat. A Balbek, dans la terre cultivée, dans les décombres, dans le talus des fossés, on rencontre des débris dont chacun mériterait d'être étudié. Tantôt ce sont des morceaux de marbre blanc portant des traces de moulures, tantôt des morceaux de vases aux formes bizarres, des pièces de monnaie frappées à l'effigie de divers empereurs romains, tantôt des vases en bronze déformés, méconnaissables et profondément oxydés, tantôt enfin des fragments de verres fortement irisés, sous l'influence de causes particulières (1).

(1) C'est même là un phénomène digne de remarque, car en France et sous nos latitudes, le verre conserve presque indéfiniment son aspect et sa

En approchant de Balbek, les amas de décombres augmentent encore. Tout fait croire que si ces débris étaient fouillés avec soin, on y trouverait des choses fort curieuses et même d'une grande valeur au point de vue archéologique et historique ; mais tout cela est aux mains d'une population apathique qui croupit dans la cendre du peuple fameux auquel elle a succédé et qui jette au vent ses œuvres mises en poussière.

Si j'avais eu plusieurs jours à passer à Balbek, je n'aurais pas manqué d'en employer une partie à remuer cette poussière et ces mille objets épars ; car, quand l'imagination s'est rassasiée, le raisonnement et la froide réflexion entrent en jeu à leur tour, et l'on fait de l'histoire et de l'archéologie malgré soi et, pour ainsi dire, à son insu ; hélas ! mes instants étaient comptés et déjà j'étais obligé de penser au départ.

En rentrant à l'hôtel, je trouvai quatre de mes compagnons de voyage de la Palestine, qui devaient, comme moi, aller visiter Damas. Je fus très heureux, cette fois,

transparence. Il est reconnu qu'un seul acide l'attaque d'une façon appréciable, c'est l'acide fluorhydrique ; tout au plus les vases en verre de l'époque gallo-romaine ont-ils pris, dans certaines conditions de milieu, une teinte légèrement irisée. Tandis qu'à Balbek et dans l'Orient, en général, le verre non-seulement a revêtu cette teinte extraordinaire, mais il n'est plus ni transparent, ni translucide ; il semble avoir subi une altération profonde et se divise en lamelles sur ses deux faces, un peu comme le mica. Il ne reste plus alors qu'une feuille mince, excoriée, à l'aspect métallique qui ne laisse plus passer la lumière. Faut-il attribuer à l'action de la chaleur cette désorganisation relativement rapide ? Faut-il admettre que le verre n'avait pas, chez les anciens, la même composition chimique que chez nous, et que la soude y dominait, ainsi que l'ont prétendu la plupart des savants, ou que le sol renferme des principes capables de le décomposer ? Je n'oserais trancher cette question, et je la livre volontiers à ceux qui l'auraient spécialement étudiée.

de parler et de parler ma langue maternelle avec des compatriotes. Si la solitude a son charme et si elle est parfois nécessaire, elle devient bien vite un fardeau, et le plus misanthrope est obligé d'avouer que l'homme est fait pour vivre en société.

Le dessein des nouveaux venus était de visiter les ruines dès l'après-midi. Aussitôt après le déjeuner, nous nous dirigeâmes ensemble vers les temples. Je revis avec une nouvelle satisfaction tout ce que j'avais vu la veille. Maintenant que la réflexion était venue rectifier chez moi les premières impressions, tout me paraissait plus beau, plus harmonieux et plus imposant encore que le jour précédent. Si j'éprouvais moins de surprise et d'étonnement, mon admiration était plus consciente et plus profonde. Je comparai de nouveau entre eux tous ces blocs employés aussi bien à la construction des murs qu'à celle des entablements et des colonnes ; aussi bien les pierres composant les murs de la citadelle que les pierres formant les soubassements du temple ; tout était proportionné et harmonisé, et les détails étaient dignes de l'ensemble. Chaque pierre était énorme, et c'était la première fois que je m'en rendais compte. Je remarquai dans la frise du Temple de Jupiter des pierres qui, considérées attentivement, ne semblaient pas avoir moins de 7 à 8 mètres de longueur sur une largeur proportionnelle ; la veille, au premier coup-d'œil, je n'avais pas eu une idée même approximative de leurs dimensions.

Je remarquai aussi, blotti dans une des excavations creusées par l'explosion de la poudre, à la base d'une des colonnes, un enfant arabe qui nous regardait passer. Pareil à un lézard caché dans une crevasse, il était là accroupi dans cette niche surbaissée et souriait niaisement comme en se félicitant d'avoir trouvé ce trou pour s'en faire un gîte.

Je n'ai jamais vu une image plus frappante de la faiblesse morale et physique mise en opposition avec le génie, la puissance et la grandeur du passé.

Après avoir visité rapidement la petite mosquée située vers l'angle de la grande cour qui regarde le sud-est, et qui paraît bien être l'œuvre d'un peuple dégénéré, nous descendîmes dans un vaste souterrain qui s'ouvre dans la campagne du côté de la nouvelle Balbek. Ce souterrain est digne des temples auxquels il sert de vestibule. La voûte en est large et cintrée. Il me semble qu'un escadron de cavalerie en marche pourrait y défiler presque aussi bien que sur une grande route. La plupart des pierres dont les parois sont formées ont un volume de plusieurs mètres cubes.

L'entrée du souterrain regarde le levant. Du côté opposé, il en existe un autre semblable qui est relié à celui-ci par une galerie dirigée du nord au sud.

Nous fîmes le tour en dehors de l'enceinte et nous revînmes du côté du couchant. Nous étions enfin arrivés à cette partie du mur de la forteresse qu'on a appelée *Muraille Cyclopéenne*. Quoique je fusse préparé à la surprise, je ne pus encore dissimuler mon étonnement. Cette fois, il fallait bien croire à la puissance des moyens de transport dont les anciens disposaient ; cette fois, je ne pouvais nier, je ne pouvais douter. Je les avais là sous les yeux, occupant leur rang dans le rempart formidable, placées à plus de 12 mètres au-dessus du sol, et, sur d'autres assises moins considérables, ces pierres gigantesques posées là depuis des siècles, ces pierres peut-être plus vieilles que les Pyramides, dix fois plus volumineuses que la plupart des gros blocs appartenant à l'époque druidique.

M. Wilson en a mesuré une et lui a trouvé les

dimensions suivantes : longueur, 23 mètres ; hauteur, $4^m,35$; largeur, 6 mètres [1]. Trois d'entre elles forment à elles seules une longueur de 63 mètres ; on peut mesurer très approximativement en marchant au pied du rempart. Et elles sont placées là tout naturellement ; les arêtes et les angles n'en sont ni entamés, ni ébréchés ; leur angle supérieur est seulement abattu d'un bout à l'autre et forme ce qu'on appelle chanfrein. Comme la *Pierre du Midi*, elles portent sur leur face extérieure, chacune une dizaine de trous carrés, assez profonds, parfaitement réguliers, d'un décimètre de côté au plus, destinés sans doute à fournir un point d'attache aux engins, quand il fallut transporter ces masses et les élever à cette hauteur.

Au-dessus de ces trois grandes pierres, on en aperçoit une ou deux autres qui semblent plus considérables encore ; mais il est difficile d'être affirmatif sur ce point, parce que la pierre est presque noircie et les joints sont si parfaits, qu'ils sont pour ainsi dire indiscernables. On ne peut, du reste, s'approcher jusqu'au pied du rempart, dont on est séparé par un fossé très large et assez profond, qui a dû être en partie comblé par le temps.

Si l'on ne peut dire comment les hommes d'autrefois ont transporté des masses aussi considérables, peut-on dire au moins dans quel but et à quelle fin ils les ont

[1] Cependant, cette pierre n'est pas le plus gros bloc qui ait été déplacé. Le bloc le plus considérable qu'on ait transporté est celui qui forme la base de la statue de Pierre-le-Grand à Saint-Pétersbourg ; c'est une roche de granit apportée de Finlande, d'une distance de 20 kilomètres et ayant $13^m,75$ de long, $8^m,75$ de large et $6^m,80$ de hauteur ; elle pèse près de 2 millions de kilogrammes. Mais il faut avouer que ce bloc, à peu près égal en volume à la *Pierre du Midi*, n'est pas placé à une hauteur de 12 mètres, comme la pierre mesurée par M. Wilson, et qu'il est peut-être d'un poids moins considérable, à cause de la différence de densité des deux roches.

placées à cette hauteur dans un mur d'enceinte ? Etait-ce pour jeter un défi aux siècles futurs ? Etait-ce le caprice d'un architecte ou d'un peuple fier de sa force? Etait-ce une énigme ? Je ne le crois pas. Les travaux qu'on a désignés sous le nom de Murs Cyclopéens, ne sont pas rares, notamment en Grèce ; on les attribue aux anciens Pélasges (1). Généralement ces murs sont construits en blocs considérables, mais bruts et non symétriques. Ils ont, paraît-il, toujours été un moyen de défense. On peut croire que les travaux construits ailleurs et avec plus d'art et appelés peut-être improprement Murs Cyclopéens, avaient la même destination. La hauteur même à laquelle ces blocs sont placés, leur volume viennent confirmer cette opinion. Quels étaient, en effet, les moyens d'attaque des assiégeants dans l'antiquité ? C'étaient le bélier et les autres machines du même genre. Comment le bélier agissait-il ? En séparant les unes des autres et en désagrégeant les pierres des fortifications. Tout l'art de la défense consista donc à opposer aux coups des machines de guerre des masses considérables placées aux endroits les plus vulnérables et les plus attaqués des murs d'enceinte. Voilà sans doute comment on fut amené à placer dans les travaux de défense, des masses qui nous paraissent étonnantes et à peine utiles aujourd'hui.

Au reste, il faut le dire, ces quelques pierres sur lesquelles j'insiste tant ne sont pas si disproportionnées qu'on pourrait le croire, au milieu des murailles dont elles font partie. Tout ce mur d'enceinte est composé de pierres

(1) J'ai entendu dire à un habitant de Beyrouth, qu'il avait vu des constructions analogues et colossales du côté des Montagnes de Moab ou Montagnes d'Arabie; mais j'ignore absolument quelle peut être la valeur de son assertion.

qui n'ont absolument rien de commun avec celles que nous employons de nos jours.

Les anciens paraissent s'être joués de ces difficultés de travail et de transport, et ceci est général et vrai aussi bien des monuments de l'Egypte que de ceux d'Athènes, aussi bien des pierres du Temple de Jérusalem, près desquelles les Juifs vont pleurer, que de celles des premières assises de la citadelle de Balbek. Toutes les construtions, pour ainsi dire, qui datent d'avant Jésus-Christ ont ce cachet de puissance et de grandeur. Les Romains eux-mêmes, sous ce rapport, ont manqué aux traditions de leurs prédécesseurs et ont commencé à employer des blocs de moindres dimensions, sinon à Balbek, du moins dans plusieurs villes de la Gaule et de l'Italie.

A Balbek, ce fait se présente dans toute son évidence : les pierres employées aux exhaussements de la grande muraille d'enceinte, exécutés sans doute par les Arabes et par les Turcs, contrastent singulièrement avec les assises de la base. Et pourtant, ce travail même qui est relativement récent, est grandiose à côté des constructions du moyen âge, à plus forte raison à côté de celles qui sont l'ouvrage des Turcs des temps modernes.

Il suffit de faire le tour de cette muraille d'enceinte pour se rendre compte de sa forme et de sa destination. Cette enceinte n'est autre chose que la citadelle d'Héliopolis, assez analogue à la citadelle d'Athènes ; avec cette différence importante, toutefois, qu'Athènes avait pour sa citadelle un amphithéâtre naturel que ses premiers habitants donnèrent pour base et pour piédestal à leurs temples. Ils n'eurent qu'à élever de faibles murs de défense et l'acropole (ἀκρόπολις, arx) fut créée ; tandis qu'à Balbek, il n'existait aucune élévation de terrain. Là, il a fallu pour ainsi dire bâtir l'acropole par le pied.

Ses fondateurs furent sans doute d'origine phénicienne; il résulte aussi d'un passage de la Bible (1), que Salomon agrandit Balbek et Tadmor dans le désert. C'est aux Phéniciens qu'on attribue également les Murailles Cyclopéennes (2) et toute la partie inférieure des murs d'enceinte, c'est-à-dire la plus intéressante et celle qui présente le plus grand travail. L'espace renfermé est considérable. Il serait difficile de dire combien de fois et par combien de peuples cette muraille a été exhaussée, modifiée et remaniée. Tant de races se sont succédé autour d'elle, depuis les Phéniciens jusqu'aux Arabes! tant de conquérants l'ont prise d'assaut, depuis les Romains jusqu'à Tamerlan!

Dès la plus haute antiquité, ce lieu fut consacré aux temples. Celui de Baal y fut sans doute construit le premier; le culte du Soleil ne fut apporté que plus tard par les Egyptiens. Malgré l'argument tiré des feuilles d'acanthe ébauchées, il est vraisemblable que le Temple de Jupiter et le Temple du Soleil, furent commencés et achevés depuis l'ère chrétienne. On les attribue assez communément aujourd'hui à Antonin le Pieux, ou du moins, on les rattache à son règne; or, il est hors de doute que cet empereur, quoiqu'il ait régné vingt-cinq ans, n'a pas eu le temps de construire même le plus petit des deux temples (3).

(1) Balbek est mentionnée dans la Bible sous le nom de *Baal-Gad* (Josue, XI), et sous le nom de *Baalath* (Rois, III). Baal veut dire *Seigneur*. Le mot *Bek*, ville, vient de l'égyptien.

(2) L'abbé Darras, dans son *Histoire de l'Eglise*, attribue aux races de géants dont parle la Genèse les monuments appartenant à l'époque préhistorique, sans doute en y comprenant les murs cyclopéens. Ce nom significatif que le langage populaire a donné à ces derniers vient à l'appui de son opinion.

(3) Il est plus probable qu'ils ne furent achevés que sous le règne de Caracalla. C'est l'avis de Mgr Mislin.

Quoi qu'il en soit, par le style, l'un et l'autre appartiennent à l'époque corinthienne très ornée et voisine de la décadence. Sous ce rapport, ils ne diffèrent pas notablement du Temple de Jupiter à Athènes, mais ils sont d'un goût moins irréprochable, et les colonnes en général n'en sont pas cannelées.

Maintenant, pourquoi tant d'obscurité et de silence autour de ces monuments grandioses et des peuples étonnants qui ont dû les élever? Voici l'explication qui me paraît la plus admissible : c'est que Balbek, comme Palmyre, n'a point joué de rôle politique, n'a point été habitée par des peuples belliqueux et avides de la gloire des armes. Ces deux villes bâties au milieu de territoires alors fertiles, sur le passage des caravanes qui transportaient les marchandises de l'Inde à Tyr (1) et en Europe, devinrent de vastes entrepôts et virent leurs richesses s'accroître rapidement ; leur prospérité dut atteindre son apogée sous le règne des successeurs d'Alexandre. Sans doute, elles devinrent des villes de luxe et de plaisir. Les artistes de la Grèce, et plus tard, ceux de Rome, y affluèrent et elles vécurent et fleurirent ainsi heureuses de leurs trésors acquis et peu soucieuses d'étendre leur empire.

Et voici comment peut-être les annales n'ont pas relaté les événements qui les concernent, ni le nom des grands hommes dont elles furent la patrie. « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire ! » a-t-on dit avec beaucoup de philosophie. Et, en effet, il en est des nations comme des hommes ; les plus célèbres sont celles

(1) Il existait alors dans cette contrée plusieurs autres villes commerçantes, parmi lesquelles il faut citer Orfa, Hiérapolis, Elvath, Gaza, etc. Balbek ne fut peut-être point une capitale : on voit, plus au sud, sur les bords du Litany, les ruines d'une ville qui, quoique moins considérable, a occupé une place plus marquante dans l'histoire.

qui ont eu de grandes vicissitudes, celles qui ont offert le tableau des invasions et des guerres sanglantes. Les plus ignorées sont celles qui ont su vivre paisibles et contentes de leurs frontières. C'est ainsi que l'histoire de Balbek est restée à peu près inconnue jusqu'au jour où elle est tombée sous la domination romaine.

Bien plus, il était dans la destinée de cette grande cité de rester toujours à demi voilée. Même à partir de la domination romaine, elle n'a point attiré l'attention des historiens autant que l'eussent mérité son importance et sa richesse. Tout ce que nous savons, c'est que le calife Omar y entra en 636 ; qu'à l'époque des Seldjoucides et des Ommiades, sa citadelle et ses temples furent transformés en une place forte. Vers le même temps, elle dut avoir encore une période de véritable splendeur : les historiens arabes parlent de son château et de ses palais magnifiques qui étaient portés sur des colonnes de marbre. Elle fut saccagée par les Perses et les Mongols en 1260. Tamerlan y entra en 1400, à la tête de 30,000 cavaliers. Dès le dernier siècle, elle n'était plus qu'une ville ruinée et à peu près déserte.

Il existe encore à Balbek un autre petit temple en dehors de la citadelle. Il est circulaire et présente des particularités fort remarquables, des sculptures en relief d'une grande originalité et d'une grande richesse, entre autres un génie ailé, d'un très beau travail. Malheureusement, ces sculptures sont presque effacées et je n'eus point le temps d'y prêter toute l'attention dont elles sont dignes.

On voit aussi à quelque distance dans l'intérieur de la nouvelle ville une statue de femme assise, en marbre blanc ; la tête a été brisée sans doute dans une invasion. Il y a des peuples destructeurs par instinct. En Grèce, par exemple, à certaines époques, les conquérants ont fait de véritables

hécatombes de chefs-d'œuvre. La statue de Balbek a peut-être un peu de raideur dans l'attitude, mais elle offre une grande perfection d'exécution et serait sans nul doute digne de figurer dans les musées de Florence et de Rome.

Nous visitâmes aussi les restes de l'église catholique, bâtie par Théodose, si l'on en croit la tradition ; elle est en ruines, mais elle a dû être réparée ou modifiée au temps des Croisades, car par son style, elle appartient surtout au gothique, comme presque toutes les églises bâties par les libérateurs de la Terre-Sainte. C'est là ce qui fait qu'on se demande toujours si les Croisés ont porté le gothique en Orient ou s'ils l'y ont trouvé déjà existant et nous l'ont rapporté de ces lointaines régions. Dans l'église élégante dont je parle, on remarque encore des tronçons de colonnes de porphyre venus sans doute des temples de Balbek.

Notre excursion était terminée. Je serais volontiers resté plus longtemps à Balbek ; cette vie indépendante et nouvelle au fond d'un désert et à côté de tant de souvenirs me semblait avoir un charme particulier ; je l'aurais volontiers continuée pendant quelques jours. Mais le temps me pressait ; je voulais visiter Damas ; mes compagnons de voyage étaient prêts à se mettre en route. Je partis avec eux le lendemain par une chaleur accablante. Je fis mes adieux aux personnes qui gardaient le petit hôtel où j'avais trouvé un gîte et je m'éloignai avec quelques regrets.

Je marchais lentement et sans mot dire. Je me détournais souvent pour jeter un dernier regard d'adieu à ces ruines superbes dont j'aurais voulu me graver nettement et pour jamais l'image dans la mémoire et dans les yeux. Elles se cachèrent, puis reparurent successivement plusieurs fois à l'horizon, parce que la plaine, bien qu'assez uniforme, présente certaines ondulations de terrain qui modifient à chaque instant la perspective et le tableau.

Enfin, j'avais franchi plus de quatre lieues ; je croyais que Balbek avait disparu pour toujours au fond de sa large vallée, lorsque je la vis de nouveau surgir comme dans un effort suprême au-dessus des champs verts. Oh ! cette fois, le paysage était confus, les objets indistincts ; cependant, je reconnaissais encore les six colonnes dont j'ai tant parlé. Qu'on me le pardonne, quand on les a vues, on ne les oublie jamais.

Cinq minutes plus tard, nous descendions sur une pente longue et insensible. Balbek n'était déjà plus et ne sera plus désormais pour moi qu'un souvenir ; et ce souvenir, hélas ! comme tant d'autres, va en s'effaçant.

Je suivais lentement la route que j'avais parcourue avec tant de gaieté deux jours auparavant. Mon cheval marchait à son gré et au petit pas. Je ne regardais plus qu'avec une sorte d'indifférence les deux murailles couleur de cendre entre lesquelles s'encaisse la plaine de la Cœlé-Syrie. La puissance que nous avons d'admirer se fatigue comme les autres facultés de l'âme.

Je laissai mon regard errer vaguement au loin sur l'arc immense que forme le Grand Hermon et sur les crêtes neigeuses qui se prolongent vers Saïda. Bientôt le soleil disparut derrière ces derniers sommets ; les nappes de neige se teignirent de nuances rosées ; un voile de gaze transparente et bleuâtre s'étendit sur la vallée et la base des monts ; les objets devinrent confus et flottants ; l'œil ne savait déjà plus dire s'ils étaient des réalités ou des ombres.

Et puis, la nuit fut complète, l'air devint humide et presque glacé. Je pressai mon cheval et je me hâtai de gagner Chtora pour annoncer l'arrivée de la petite caravane. Nous avions été plus de six heures en route.

DAMAS.

—

> Cepit Josue... partem montis quæ ascendit Seïr usque Baalgad, per planitiem Libani, subter montem Hermon.
>
> *Deut.*
>
> Et felix, sic fama, Ninos, ventosa Damascus.
>
> LUC.

C'était la nuit que j'étais arrivé à Chtora. Je quittai ce village en plein midi et par une journée aussi belle que la précédente. Assez commodément assis sur le devant de la diligence, je pouvais contempler et admirer à loisir la campagne et le paysage environnants. Les chevaux étaient pleins d'ardeur et, après l'excursion un peu fatigante de Balbek, j'appréciais d'autant mieux le plaisir de voyager en voiture à travers la plaine de la Cœlé-Syrie, sur une route bordée de haies de saule et de hauts peupliers au feuillage tendre, à la tige élancée.

Je me serais cru en Europe sous l'ombrage de ces arbres parfaitement alignés, si je n'avais reconnu à gauche la plaine de Balbek et l'Anti-Liban, à droite les ondulations qui se succèdent, s'éloignent et s'élèvent graduellement à mesure qu'elles se rapprochent des points culminants de la chaîne à laquelle elles se rattachent.

Au-dessus des autres sommets se dresse la vaste courbe

du Grand-Hermon (1) dont j'ai déjà parlé et dont on est peut-être excusable de parler souvent parce qu'on le découvre de partout. Non-seulement on le voit de Balbek et du côté du nord, mais je l'avais déjà aperçu très distinctement un mois et demi auparavant, de la plaine de Jéricho et des bords de la mer Morte qui en sont éloignés de plus de 50 lieues.

Chose bizarre ! c'est à peine s'il change d'aspect quand on s'en rapproche de 30 ou 40 lieues. Il a pour ainsi dire toujours la même physionomie. Le manteau de neige qui le couvre paraît s'être déchiré en plusieurs endroits ; il est sillonné de larges bandes noires ou grises qui lui donnent un caractère de ressemblance avec l'écaille d'une tortue ou avec la fourrure d'un tigre. Ces colorations différentes n'ont sans doute d'autres causes que des plis de terrain ou des coupures profondes dans la masse de la montagne. On pourrait compter ces sinuosités aussi bien de la plaine Jéricho que des bords du lac de Tibériade et d'autres points beaucoup plus rapprochés de la base du mont.

C'est évidemment grâce à la limpidité de l'air dans l'Orient que les objets peuvent être aperçus à une aussi grande distance. Il est incontestable qu'on ne distingue point aussi nettement les montagnes de France et d'Italie quand on en est aussi éloigné. Nous devons le regretter, car nos montagnes dépassent certainement en majesté les plus belles cimes du Taurus et du Liban.

Quand on a traversé la plaine qui sépare les deux Libans, la route se redresse, se courbe et se replie plusieurs fois

(1) Le Grand-Hermon ou Djebel-el-Scheik est la cime la plus élevée des deux Libans ; il atteint 3,000 mètres de hauteur. Il est sans doute fertile, ou du moins il le fut autrefois, car la Bible parle souvent des roses de l'Hermon.

sur elle-même avant de disparaître au sein de la chaîne à travers laquelle elle s'engage. On la voit alors se dessiner comme un ruban sur la surface courbe et cendrée qui fait le fond du tableau. La végétation finit assez brusquement ; quelques hauteurs, quelques dépressions de terrain à traverser et déjà l'on est perdu au milieu des sommets aux mille formes capricieuses et grandioses. Là, aucune trace de neige ; d'un autre côté, pas un lambeau de verdure ; c'est l'aridité dans sa nudité froide et impassible. C'est la roche terne, incolore et friable comme la terre desséchée par le feu. En un mot, c'est cette muraille austère et désolée qui borde la plaine de la Cœlé-Syrie, c'est cette barrière en apparence infranchissable vue de près et touchée du doigt.

Mais si la coloration de ces rochers est monotone et désagréable à la vue, leurs formes fantastiques et bizarres donnent à la scène un caractère particulier. Tantôt creusés et rongés par la pluie ou par les autres éléments, ils offrent une surface en quelque sorte spongieuse et percée d'excavations irrégulières et confuses ; tantôt, ils s'allongent, s'élèvent et se recourbent et leurs pointes extrêmes groupées ou éparses, ressemblent vaguement aux débris d'une forêt dont les troncs vermoulus et gigantesques auraient seuls subsisté, ou aux nuages immobiles et sans éclat qui se tordent et se transforment lentement, le soir, à l'horizon. Quelquefois, derrière ces premiers pics d'autres sommets plus élevés se dressent en se reculant au loin sur leurs bases cachées, et portent si haut leurs fronts puissamment éclairés, qu'ils ont aussi leur splendeur, et que l'œil les admire déjà comme tous les objets qui brillent dans l'éloignement et que l'homme ne peut plus atteindre.

Ce voyage à travers l'Anti-Liban est moins varié que

celui du Liban proprement dit. La route y passe à une altitude moins considérable, ainsi que l'indique suffisamment l'absence de neige ; la végétation y fait presque entièrement défaut, si ce n'est dans quelques endroits abrités et pour ainsi dire cachés à la base des grands pics. Mais toute cette nature nue et tourmentée a un aspect imposant et sauvage qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. Aussi, malgré la longueur du parcours, qui dure au moins six heures, on ne se lasse pas d'admirer ni de reporter ses regards d'un côté à l'autre, tant on voudrait voir des deux côtés à la fois, tant on voudrait suivre des yeux chacun de ces sommets innombrables qui s'agitent, se croisent, glissent et disparaissent les uns derrière les autres pour se montrer de nouveau sous un autre point de vue plus imprévu ou plus saisissant.

D'ailleurs, on est quelquefois distrait par des tableaux plus animés et plus vivants que la vue des montagnes. Tantôt, c'est une longue file de charriots traînés par des mulets qui gravissent patiemment les côtes abruptes et interminables et transportent les marchandises de Damas vers la mer, ou ramènent les produits européens de Beyrouth vers l'Asie. Tantôt, c'est toute une troupe d'Arabes conduisant, par les sentiers impraticables qui bordent la route, leurs chameaux placides, infatigables et chargés à outrance. La Compagnie ottomane qui a construit la route, en a le monopole et exige un droit de passage pour tous les transports qui se font par la voie elle-même; et ces malheureux indigènes, pour ne pas payer ce droit, font ainsi le trajet en marchant au milieu des rochers et en suivant la route à la base des monts.

On comprendrait à peine comment on peut tenter une pareille entreprise si l'on ne se souvenait que les chemins n'existent pas en Syrie, et que les transports les plus

difficiles et les plus considérables s'effectuent ainsi à l'aide des mulets et des chameaux dans des parages où nous autres Européens aurions peine à marcher à pied malgré beaucoup de précautions. Il faut donc se garder de prendre à la lettre tout ce qu'on dit de la paresse et de l'inertie des Orientaux ; ils montrent souvent une énergie, une sobriété, une patience et une faculté de résistance qui étonnent les habitants des climats plus tempérés et des pays arrivés à la vraie civilisation.

Les personnages qui occupent avec vous la voiture de Damas ne sont pas non plus, d'ordinaire, sans attirer votre attention. Le jour que je faisais le trajet, au nombre de mes compagnons de voyage se trouvait un personnage turc d'un rang assez élevé (on me dit même un pacha) se rendant de Constantinople à Damas avec sa famille.

La famille se composait, autant que je puis rappeler mes souvenirs, de la femme du pacha, de ses deux fils, jeunes garçons âgés de 15 à 18 ans, et de deux servantes. Les hommes portaient cet affreux costume demi-européen, demi-asiatique composé du pantalon noir, du fez et d'une sorte de paletot court d'indienne rouge et chargée de dessins du plus mauvais goût, rappelant les rideaux de lit autrefois en usage à la campagne ; ledit paletot doublé, ouaté et piqué à l'aiguille à la manière des couvre-pieds des plus modestes ménages. Les femmes étaient, comme toutes les femmes de ces contrées, vêtues de ce grand *peplum* ou manteau en tissu mince et léger les enveloppant tout entières depuis le sommet de la tête jusqu'aux pieds.

Cette sorte de manteau est en usage dans tout l'Orient, aussi bien à Damas qu'à Jérusalem et au Caire. On le trouve plus rarement à Beyrouth et à Nazareth. Vraisemblablement, il ne se porte que pour sortir de la

maison; l'effet en est peu grâcieux, mais il encadre assez bien le visage, lorsque la femme ne prend pas soin de se voiler par différents procédés, tous plus déplaisants les uns que les autres. Ainsi vêtues, si les femmes restaient le visage découvert, elles ressembleraient imparfaitement aux statues représentant sainte Anne ou la sainte Vierge ou encore aux femmes de Venise, quand elles placent leur châle jusque sur leur tête et le laissent tomber de toute sa longueur autour des épaules, ou le ramènent négligemment autour de la taille. Mais, comme on le sait, le voile est de rigueur en Orient pour toute musulmane adulte qui se respecte. Les chrétiennes elles-mêmes sont très souvent voilées (1).

Les femmes qui voyageaient avec nous dans la voiture de Damas n'enfreignirent point le précepte du Coran. La plus jeune, cependant, ne portait pas de voile ; pendant presque toute la route, elle tint avec la main les deux pans de son *peplum* joints sur son visage.

Vers le milieu de la route, toutes deux firent un frugal repas composé d'oranges et de pain de maïs. Pour cela, elles se cachèrent entièrement sous le manteau de l'une d'elles ; elles seraient demeurées ainsi jusqu'à la fin de leur collation, si le conduc-

(1) Le voile consiste ordinairement en un vulgaire foulard aux couleurs passées et à demi transparent, sur lequel sont imprimés des dessins informes de fleurs ou de feuillage de nuance violette, un peu encore dans le genre des dessins qui caractérisent nos indiennes les plus communes. Quelquefois, cependant, le voile fait défaut ; surtout lorsque la femme est très jeune ou d'une condition très inférieure, ou encore lorsqu'elle travaille dans les champs. Mais même dans ces différents cas, elle trouve moyen de se cacher le bas du visage en ramenant avec la main un côté ou les deux côtés du peplum et en se couvrant la figure presque jusqu'aux yeux. Les musulmanes prennent cette précaution toutes les fois qu'elles se trouvent en présence d'un homme, surtout d'un chrétien.

teur, un maronite du Liban, ne les eût un peu rudement dérangées en les poussant l'une contre l'autre, pour élargir sa place. Il paraissait, du reste, assez peu soucieux des susceptibilités sincères ou feintes des deux voyageuses. Elles interrompirent en riant leur modeste repas, remirent les paniers et les oranges à leur place et reprirent leur attitude antérieure. Du reste, à part leur fidélité aux principes du voile, elles ne paraissaient ni plus timides ni plus austères que les européennes de la même condition. Beaucoup de pratiques, surtout de pratiques religieuses, sont purement extérieures dans les pays des disciples de Phocius et de Mahomet.

Quant à cette obligation imposée aux femmes musulmanes, elle paraît surtout avoir été inspirée par la jalousie du mari, qui est, dit-on, poussée jusqu'à la défiance et à la cruauté chez ces nations parmi lesquelles la religion a, pour ainsi dire, sanctionné ce que les peuples chrétiens considèrent comme une faiblesse de l'humanité. Je ne sais si j'ai lieu de le regretter ; mais, grâce à la rigidité avec laquelle nos voyageuses se conformèrent aux préceptes du Prophète de la Mecque, je ne fus pas une seule fois à même de distinguer leurs traits.

Vers le milieu de la chaîne de l'Anti-Liban, les montagnes qui bordent la route prennent un aspect particulièrement sauvage et escarpé ; elles se dressent presque perpendiculairement au-dessus de la voie. Il n'y a pas, dans tous ces parages, un endroit d'apparence plus sinistre et plus solitaire. Çà et là, dans le flanc des cônes majestueux et nus ou dans leurs replis, on découvre des cavernes, les unes naturelles, les autres creusées ou agrandies, à dessein, par une main humaine. Ces cavernes, vides aujourd'hui, grâce à Dieu, étaient, il n'y a pas

encore 7 ou 8 ans, le repaire de brigands qui n'avaient d'autre profession que d'attaquer et de dévaliser les voyageurs allant de Beyrouth à Damas. Les agressions étaient fréquentes, les meurtres aussi ; et, pour affronter ce passage difficile, on faisait bien de s'armer et, auparavant, de faire son testament. Fort heureusement, depuis l'établissement de la route par la Compagnie française, le gouvernement turc a fait faire quelques battues qui ont amené la dispersion ou la disparition des Fra Diavolo de l'Anti-Liban. Je crois que, depuis plusieurs années, on n'a eu à déplorer aucun malheur important.

Quand on a dépassé les points les plus élevés de la chaîne, la route descend par une pente insensible dans la plaine qui environne Damas. Aussi, cette partie du voyage est-elle la moins intéressante et la moins variée. Les montagnes ont déjà perdu leur attitude superbe et l'horizon est toujours borné. La végétation commence à reparaître et communique aux alentours la fraîcheur et la vie ; cependant, l'œil cherche en vain à découvrir cette ville, qu'on a appelée la *Perle de l'Orient*. Rien ne fait pressentir le voisinage d'une grande cité.

Mais tout-à-coup la scène change. Les massifs de peupliers, de citronniers, de noyers et d'une foule d'autres arbres particuliers à l'Orient se peuplent de villas toutes construites dans le style oriental, un peu altéré toutefois par l'influence du contact avec les Européens. On sent qu'on approche des jardins où la *Reine du Désert* étale ses magnificences ; pourtant, on ne l'aperçoit point encore.

Enfin, la route s'enfonce dans une véritable forêt d'arbres verts au feuillage tendre, qui projettent leur ombrage sur une terre arrosée à flots et cultivée presque comme les plaines de la Touraine. Ce sont les Jardins de Damas. Les abricotiers célèbres de ce pays y croissent en grand

nombre [1]. A la fin d'avril, leurs fruits atteignent déjà la grosseur qu'ils ont chez nous un mois avant la maturité. Le blé pousse activement au pied des noyers qui, par leur nombre et leur hauteur, forment de véritables futaies et ne se laissent pas dépasser par les peupliers suisses, avec lesquels ils confondent souvent leur feuillage.

Un instant avant de pénétrer dans la ville, on rencontre une des branches du Barada. C'est le fleuve qui arrive de la fameuse cascade d'Aïn-Fidjéh et qui arrose Damas. Il se divise en sept branches qui se répandent à travers la ville, dans toutes les directions, et ne se rejoignent qu'au loin, après avoir porté la fraîcheur dans toutes les habitations et la fécondité dans tous les jardins.

Tout ce qu'on a dit de Damas, de son aspect pittoresque, de ses habitants, de ses costumes, de ses minarets, de ses bazars, de ses jardins, n'est guère exagéré. Tout ce qu'on en a dit aussi ne saurait donner une idée complètement exacte de cette splendeur, de cette activité mêlée à beaucoup de malpropreté et de misère. Damas, en cela, est semblable à toutes les villes d'Orient, mais Damas est peut-être la plus orientale de toutes les villes. Aussi, considérée à quelque distance et sans s'arrêter aux détails qui offusquent toujours la vue d'un Européen, elle est vraiment magnifique et résume tout ce qui fait le charme de ces contrées et leur donne un cachet particulier.

Là, tout a son caractère local et vraiment asiatique ; là, les goûts et les usages parisiens ont à peine exercé l'influence de leur envahissement. A peine avez-vous mis le pied sur cette promenade qui longe le Barada, que vous

[1] Leur culture remonte sans doute fort loin, car un poète latin disait déjà :

Prunaque conveniunt quæ mittit clara Damascus.

êtes surpris par cette première vue de Damas. Ses vingt ou trente minarets se projettent à l'horizon au-dessus de la ville bâtie au pied des montagnes grises, et plongent de toute la hauteur de leurs silhouettes dans l'azur du ciel. Les costumes aux mille couleurs des habitants oisifs et opulents se croisent et glissent ou s'arrêtent au bord de la rivière bouillonnante. Cette fois, ce ne sont plus les haillons de la misère, les vêtements en toile bleue ou noire rayée de rouge ou de blanc, les vêtements délabrés et souillés de Naplouse, de Jérusalem ou de Jaffa ; ce n'est même plus l'habillement plus sombre, mais plus propre du Caire. Ce sont les costumes flottants en tissu de soie aux mille couleurs, le pantalon bleu ciel bouffant, les bas blancs sans tache et les babouches rouges ; c'est le fez orné d'un turban léger et élégamment porté.

Parmi ces paisibles Damasquins riches et désœuvrés circule quelquefois, à cheval ou à pied, un drogman ou un cavalier du désert avec ses guêtres bleues, son dolman noir orné de broderies, le keffié flottant sur la nuque, les pistolets et le poignard à la ceinture, la figure expressive, le teint hâlé, l'œil doux et la bouche cruelle.

C'est à peu près ainsi que vous apparaît le bédouin civilisé. Il n'est point déplacé dans les rues de Damas. Mais combien il est plus superbe encore, quand son coursier l'emporte, au milieu d'un nuage de poussière, dans les plaines de Palmyre ou de la mer Morte. A le voir ainsi perdu dans les plis de son léger manteau qui ondoie derrière lui et cloué sur son cheval couvert lui-même de draperies flottantes et argentées, on le prendrait pour le génie du désert plutôt que pour un être humain.

Cependant, à Damas, comme dans tout l'Orient en général, le luxe semble réservé pour les hommes. Les femmes, du moins les musulmanes, ne semblent jamais rechercher

la parure. (Je fais pourtant une exception pour les juives qui se parent toujours à l'occasion du sabbat.) Les femmes ne sortent guère et quand elles se produisent en public, elles sont généralement voilées et enveloppées du peplum dont j'ai déjà fait mention [1].

Cette promenade qui longe le Barada est peut-être le quartier où l'influence européenne se fait le plus sentir. C'est là que se trouve le bureau de la diligence ; là qu'on rencontre le plus d'étrangers ; là que les quelques voitures publiques, qui viennent de faire leur apparition à Damas, circulent quelquefois. C'est là aussi que la situation offre le plus de gaieté et que la foule des promeneurs afflue en

[1] Ce vêtement est en tissu très léger, de laine, de soie ou de coton ; à Damas, il est souvent de couleur bleue rayée de blanc, comme au Caire. Dans cette dernière ville, le voile consiste dans une sorte de sac de lustrine noire, en forme de cône très allongé et renversé, placé au-dessus des yeux et tombant jusqu'aux pieds. Il paraît s'adapter à une série de gros anneaux superposés sans éclat placés verticalement au milieu du front. C'est le plus disgracieux de tous.

A Constantinople, le voile consiste dans un morceau de mousseline replié plusieurs fois sur la bouche et la partie inférieure du visage ; le peplum est de soie violette au moins pour les femmes qui paraissent appartenir à la classe aisée.

Souvent cependant, dans toute la Syrie, le peplum est en cotonnade blanche, surtout dans la belle saison et principalement les jours de fête. Les chrétiennes et même les juives le portent aussi bien que les musulmanes, mais il paraît qu'elles ont une façon un peu différente de s'y draper. C'est assurément la couleur blanche qui convient à cette sorte de vêtement. Dans les rues de Jérusalem surtout l'effet en est particulier. Je me rappelle avoir assisté à une messe à l'autel du Crucifiement au Saint-Sépulcre. Dans la chapelle, à peine éclairée, une douzaine de femmes priaient demi-assises, demi-agenouillées sur les tapis qui recouvraient le sol. Leur costume et leur attitude, absolument en harmonie avec la situation, les eussent fait prendre pour les saintes femmes qui priaient à la même place, 1800 ans auparavant, et que les peintres nous représentent à genoux au pied du Calvaire.

plus grand nombre. Les belles juives y viennent prendre l'air et le soleil le jour du sabbat, les chrétiennes y viennent le dimanche ; les musulmans qui forment la plus grande partie de la population, s'y rencontrent tous les jours.

Le long des bords de la rivière, des cafés d'apparence presque européenne s'échelonnent de distance en distance. A la porte, les damasquins fument d'un air insouciant leur éternel narghillé ; les femmes elles-mêmes se permettent cette satisfaction sans s'inquiéter des remarques que peuvent faire nos compatriotes à ce sujet ou sans même y prendre garde.

On entre, de ce côté de la ville, par une porte d'aspect peu monumental. La ville, du reste, vue du bord de la rivière, ne se distingue que par ses minarets. A peine avez-vous pénétré dans l'intérieur que vous constatez avec peine que la *Perle de l'Orient* ressemble beaucoup à ses compagnes parées d'un moins beau nom qu'elle ; c'est toujours le même manque de propreté, ce sont les mêmes rues trop étroites, les mêmes habitations aux entrées basses et obscures ; il faut généralement se baisser pour franchir le seuil. Çà et là ou plutôt de tous côtés s'étalent les modestes marchands de fruits, de dates, de comestibles de toute sorte, pain du pays, galette, fromage, toutes choses qui n'exercent aucun effet apéritif sur un estomac français, quelque vide qu'il soit. Seuls les citrons et les oranges vous attirent par leur fraîcheur et leur parfum. Ces fruits abondent du reste et se vendent à vil prix.

La population est active et remuante. Les soldats turcs, les officiers vêtus d'un costume de drap bleu foncé, assez peu différent de celui des soldats français, tous indifféremment coiffés du fez, apparaissent à tous les coins de rue de ce quartier.

Il était six heures et le soleil allait se coucher, quand la diligence s'arrêta à l'entrée de la ville, à quelques pas de la porte dont je viens de parler.

Il n'existe, à proprement parler, qu'un hôtel à Damas ; c'est l'hôtel Dimitri. Les musulmans couchent si facilement à la belle étoile, ou pratiquent l'hospitalité sur une si grande échelle, qu'ils n'ont, pour ainsi dire, pas l'idée de ce que nous appelons la vie d'hôtel. Je n'avais pas le choix ; je me laissai conduire à l'hôtel Dimitri, par une sorte de guide qui cachait beaucoup d'esprit sous un extérieur un peu lourd et un peu naïf à la fois et qui parlait suffisamment le français pour se faire comprendre.

L'hôtel, tenu je crois par une chrétienne, veuve d'un français qui était venu se fixer à Damas, était établi dans une ancienne maison arabe. Cour pavée en marbre, bassin au milieu, citronniers et sièges rangés à l'entour : rien n'y manquait de ce qui caractérise toute maison confortable à Damas.

On me conduisit à ma chambre où j'arrivai en traversant une petite terrasse. Les fenêtres en étaient grillées au moyen de treillis en bois assez semblable aux espaliers de nos jardins, mais à mailles beaucoup plus étroites (3 à 4 centimètres environ) et, de plus, disposées en carré et non pas en losange. C'est ainsi que sont grillées toutes les fenêtres des maisons musulmanes, mesure qui a sans doute pour but de protéger le foyer conjugal et de permettre aux femmes de satisfaire leur curiosité sans être exposées aux regards. Telle est du moins l'explication qui m'en a été donnée.

Le dîner fut servi à la française par des garçons parlant passablement notre langue. Dieu merci, notre langue est encore la langue universelle des gens lettrés à quelque nation qu'ils appartiennent ; nous avons lieu d'en être fiers,

et grâce aux Jésuites, aux Lazaristes, aux religieuses de Sion et aux sœurs de charité, je crois même que la première place lui est assurée pour longtemps encore en Orient.

Pour moi, c'est avec un véritable sentiment d'amour-propre national que je vois nos superbes voisins d'outre-Manche et d'outre-Rhin, obligés d'apprendre la langue des vaincus d'hier, pour se faire comprendre à Naples, au Caire ou à Damas.

Dans la capitale de la Syrie comme dans la plupart des villes étrangères qu'il m'est arrivé de visiter le plus grand nombre de mes commensaux étaient des Anglais. Partout, ils sont certainement, à eux seuls, plus nombreux que les voyageurs de toutes les autres contrées réunis ; et l'on ne peut s'empêcher, en les voyant, de penser que, pour aimer autant à passer leur vie chez les autres, les habitants d'Albion doivent beaucoup s'ennuyer chez eux. Au reste, je n'ai point de reproche à leur en faire, car j'ai toujours un peu partagé leurs goûts cosmopolites, et je m'empresse de reconnaître que s'ils n'ont pas toute l'aménité de certains peuples, ils savent respecter le droit d'autrui et ne jamais être désagréables.

En outre, ils sont loin de montrer de l'antipathie pour les Français. J'étais à peine arrivé à l'hôtel, que l'un de ceux qui y étaient descendus, me proposa de l'accompagner à Palmyre. Je déclinai l'invitation, par la raison que la distance de Damas à Palmyre est de plus de 50 lieues, que le voyage entier se fait en plein désert et que la chaleur commençait à devenir excessive. Depuis, j'ai bien des fois regretté d'avoir pris aussi facilement cette détermination.

Le dîner terminé, j'aurais volontiers fait une promenade au dehors, pour avoir dès ce jour-là une idée de la ville ; mais là comme à Jérusalem, on considère toujours comme

téméraire, pour les étrangers, particulièrement pour les chrétiens, de circuler le soir dans les rues. Je fis donc comme la plupart des personnes de l'hôtel ; je me rendis au salon ou au divan, comme l'on dit.

Le salon était modeste ; mais il était, lui-même, tout-à-fait oriental ; il avait son bassin, ses tapis, ses divans ou sièges rangés alentour. De plus, il était envahi par des marchands des principaux produits qui font la célébrité de Damas. On y voyait les armes, les tapis, keffiés en soie, vases en bronze, les parures en argent, colliers, bracelets, etc., tous objets de fabrication damasquine ou syrienne, portant l'empreinte de leur provenance et de leur origine.

N'étaient la distance et la difficulté d'emporter ces objets chez soi, on se laisserait facilement tenter et éblouir et l'on finirait bien par céder aux sollicitations des marchands infatigables qui vous obsèdent. Du reste, pourvu qu'on parvienne à les faire rabattre de la moitié ou des deux tiers du prix qu'ils vous demandent, ce qu'on obtient à peu près toujours, on peut faire des marchés avantageux et se procurer ainsi à de bonnes conditions des objets qui ne sont point sans doute des chefs-d'œuvre, mais qui ont un véritable mérite d'originalité, une fois arrivés en Europe. Il faut dire que si l'on s'embarrassait ainsi à toute occasion de ce qui peut flatter la vue, on finirait bientôt par être obligé d'en laisser une partie en route.

On parle beaucoup encore des armes de Damas qui furent, autrefois, si célèbres, et dont la trempe était obtenue par un procédé spécial et étrange. On raconte, en effet, que cette opération se faisait de la manière suivante : la lame, portée à une température suffisante, était remise à un cavalier qui partait à l'instant, de toute la vitesse de son cheval, tenant en l'air le métal incandescent. La lame,

refroidie par degrés dans son contact avec l'air ambiant, se trouvait ainsi trempée d'une façon toute particulière et avait des qualités qu'on n'obtient pas par les moyens ordinaires.

Hélas ! il faut bien le dire, les armes de Damas ne vivent plus que de leur ancienne réputation ; il y a plusieurs centaines d'années qu'on n'en fabrique plus, du moins d'aussi remarquables (1). Celles qu'on vend encore sous ce nom sont des armes conservées presque comme des objets appartenant déjà à l'archéologie, ou sont des armes modernes qui viennent du Khorassan. Je crois pourtant qu'on y fabrique encore des armes communes qui sont achetées journellement par les Bédouins.

Anciennes ou non, les armes qui étaient étalées dans le salon de l'hôtel Dimitri ne manquaient pas d'attirer l'attention. Quelques-unes étaient fort jolies avec leurs manches en ivoire, leurs garnitures en argent, leurs lames aux mille formes, tantôt larges, tantôt aiguës, tantôt polies et luisantes comme un miroir, tantôt oxydées artificiellement et présentant une surface couverte de stries sinueuses de même forme et emboîtées les unes dans les autres.

Je remarquai, entre autres objets, une lame très courte et très large, assez semblable aux anciennes épées grecques, mais beaucoup plus mince ; elle était enfermée dans une gaîne de laine verte et tellement flexible qu'on pouvait la porter en guise de ceinture, grâce aux agrafes dont elle était munie aux extrémités. Le marchand, qui se disait descendant d'Abou antique, célèbre marchand d'armes de Damas, la présentait à tout le monde et la montrait comme sa pièce la plus curieuse ; il avait

(1) On raconte que Tamerlan emmena à sa suite, tous les ouvriers de Damas qui se distinguaient dans cette sorte d'industrie.

même coutume de dire avec un sang-froid particulier aux Arabes quand ils veulent vous convaincre ou vous tromper, qu'elle coupait le fer. Je me hâte d'ajouter que je ne l'ai jamais vu faire l'expérience.

Les objets en bronze, presque toujours des vases destinés à l'ornementation, sont invariablement ciselés à la main. Ils ne manquent ni d'élégance, ni d'originalité. Il faut en dire autant des pendeloques, des colliers et autres objets destinés à la parure des femmes et qui, bien qu'ils semblent un peu appartenir à la pacotille, sont d'un très joli effet.

Les tapis sont en laine très fine, faits d'une quantité infinie de morceaux et cousus et brodés à la main. Le bleu et le noir y dominent; les dessins sont généralement en soie rouge ou jaune.

Les tissus en soie sont d'une solidité que l'on chercherait vainement dans les soies de France et d'Italie. Les dessins consistent généralement en bandes longitudinales, de différentes couleurs, larges comme le doigt, et n'offrent guère plus de variété que ceux des coutils de nos contrées.

Après avoir jeté un coup d'œil à ces différents produits de Damas, je revins dans la cour regarder les étoiles et respirer le parfum des citronniers. Je me sentais isolé. Cependant, je causai quelques instants avec un jeune homme que j'avais vu en Palestine et qui devait, comme moi, séjourner quelques jours à Damas.

Ce soir-là, je reconnus aussi à l'hôtel Dimitri des françaises qui s'étaient rencontrées avec nous au Chemin de Croix à Jérusalem, puis à la fontaine d'Elisée, dans la plaine de Jéricho. J'échangeai quelques mots avec elles le lendemain. J'ignorais alors que nous les retrouverions de nouveau à Beyrouth, puis à bord du *Niémen,* et que nous ferions avec elles plusieurs excursions intéressantes dans

l'Anatolie; j'ignorais aussi que nous nous quitterions à Constantinople sans doute pour ne jamais nous revoir.

Que d'âmes on rencontre ainsi le long du chemin de la vie ! Pendant quelques jours, on échange avec elles des réflexions et des pensées, quelquefois même on partage leurs joies et leurs tristesses, puis on les quitte brusquement et c'est à peine si l'on se souvient d'elles.

Dans le nombre, il en est pourtant que l'on n'oublie jamais.

Je dormis assez bien dans ma chambre grillée suivant les usages musulmans. Cependant, à une heure que je ne saurais préciser, mais qui ne devait pas être bien éloignée de celle de minuit, je fus éveillé subitement par une voix forte et presque menaçante. Je prêtai l'oreille; la voix répéta trois fois ce cri : « Allah ! » puis je crus l'entendre s'éloigner en prononçant des paroles que je ne distinguai plus nettement. L'accent était sonore et avait quelque chose de terrible. Je compris immédiatement que c'était la voix du muezzin exhortant les fidèles du Coran à la prière. De l'hôtel, on apercevait en effet, à moins de 30 mètres de distance, un petit minaret qui dominait les maisons environnantes.

Je mets la religion catholique bien au-dessus de toutes les autres religions; ce n'est même point une comparaison que je veux établir; mais je n'oublierai jamais ce cri : Allah ! Dieu ! jeté dans la nuit et venant arracher l'homme au sommeil pour lui dire d'élever sa pensée vers le ciel; si ce n'est pas là du sublime, c'est quelque chose qui doit en être bien près.

Le lendemain matin, j'aurais pu m'aventurer au milieu des rues tortueuses de Damas; mais je n'avais pas de guide; je me serais infailliblement égaré et j'aurais été d'autant plus incapable de me diriger que je ne savais pas un mot d'arabe.

Je repris donc instinctivement le chemin de la promenade par laquelle j'étais arrivé la veille. Le temps était magnifique, ce qui est habituel, à cette époque, dans toute la Syrie.

On était au vendredi, jour de fête hebdomadaire des musulmans. Les bords du Barada étaient animés comme la veille. Je suivis assez loin le cours de la rivière. De petits pêcheurs prenaient leurs ébats dans les nombreux canaux qui sont alimentés par elle et cherchaient à saisir avec les mains des poissons semblables à la truite des montagnes qui se cachaient sous l'herbe et sous les pierres de la rive.

Plus loin, des indigènes armés de longues pelles creuses, en bois, arrosaient des cotonnades rayées de différentes couleurs, simplement étendues sur le gazon et exposées au soleil qui était déjà dans toute sa force. Je remarquai que ces dessins prenaient rapidement une coloration différente sous l'action de la chaleur solaire, et grâce à l'arrosage constant auxquels ils étaient soumis. D'abord d'un jaune terne et presque sale, ils acquéraient bientôt une teinte presque rouge. C'est sans doute là le moyen employé par les teinturiers de Damas pour obtenir la couleur garance.

De loin en loin, quelques fidèles de Mahomet se baignaient dans le courant rapide de l'eau vive. Ils remplissaient peut-être un devoir religieux, car ils semblaient mettre beaucoup de gravité dans cette sorte d'ablution.

Souvent aussi, on voyait apparaître sur la route des files de chameaux ou des groupes de mulets apportant à Damas les divers produits du Liban ou des environs de la ville même.

Quelques tentes occupées sans doute par des touristes d'Occident se dressaient à quelque distance, sur le gazon de la plaine; mais, en somme, tout avait un cachet

absolument local. C'est à peine si quelques Européens faisaient contraste avec l'ensemble du tableau.

J'apercevais à quelque distance, sur la rive droite du Barada, et dans une situation un peu élevée, un bâtiment d'une certaine importance attenant à un jardin qui me paraissait digne d'être visité. Un factionnaire gardait l'entrée. Je me dirigeai vers le jardin pour y jeter un coup d'œil, lorsque le soldat turc me fit comprendre d'un geste et d'un ton brutal que ce lieu n'était pas ouvert à tout le monde, du moins pas aux chrétiens. Je n'insistai pas, c'eût été inutile ; je savais d'ailleurs que, sans parler de la consigne, le fanatisme rend quelquefois le turc dangereux (1).

Il était environ onze heures quand je revins sur mes pas pour regagner l'hôtel. Deux mosquées entièrement neuves et très élégantes s'élèvent à quelque distance l'une de l'autre sur le bord de la route.

Les mosquées modernes, aussi bien à Constantinople qu'à Damas, n'ont presque aucun caractère de ressemblance avec la mosquée d'Omar et avec l'église Sainte-Sophie. Elles se composent presque uniformément d'un bâtiment carré, plus haut que large, surmonté d'un dôme qui le couvre à peu près dans toute sa largeur. Les pierres taillées qui forment les angles, les arêtes et l'encadrement des ouvertures sont d'une blan-

(1) A Jérusalem, il est fort imprudent de stationner devant l'entrée de la cour où la mosquée d'Omar s'élève à la place de l'ancien temple de Salomon. A Constantinople, il est impossible de s'arrêter pendant quelques instants à admirer les portes de marbre monumentales et richement décorées du sérail sans qu'un soldat ne vous fasse signe de passer outre ; je crois même qu'il serait téméraire de ne pas obéir à la première injonction. Et dire que c'est là le peuple qui vient en première ligne parmi les nations civilisées, après les peuples chrétiens. Quel argument en faveur du Christianisme !

cheur irréprochable ; le fond des murs est de couleur jaune clair. Au-dessus s'élèvent les tiges sveltes et cylindriques des minarets, terminées par leurs pointes en forme de poivrières très allongées, et ornées, au milieu, d'une ou deux galeries circulaires destinées aux muezzins. Les minarets sont au nombre de quatre, quand la mosquée est importante. Chacun de ces édifices peut, sans doute, être critiqué au point de vue du goût, mais, considérés dans leur ensemble, quand ils sont vivement éclairés et qu'on les voit se projeter sur le ciel, ils produisent un effet dont les tableaux sombres de nos pays ne peuvent donner aucune idée.

Au moment où j'arrivai au pied de la mosquée la plus avancée dans la campagne en dehors de Damas, le muezzin venait de monter à l'un des minarets et il commençait sa psalmodie pour célébrer le jour consacré à Allah. Il débuta par des notes confuses assez graves, puis il alla en élevant la voix et en donnant aux sons le plus d'intensité et le plus d'acuité possible. Les notes sont généralement très élevées ; à cette hauteur, la voix paraît toujours grêle, nasillarde et manque de volume. Je ne sais comment qualifier ce chant, mais je n'ai jamais rien entendu d'aussi désagréable. Le commencement de la phrase musicale est une sorte de miaulement, la suite ressemble à une série de cris déchirants qui ont quelque analogie avec le vagissement d'un enfant. Les Levantins, comme on sait, procèdent toujours par demi-tons ; de plus, les sons se produisent, chez eux, dans le haut du larynx et même dans les fosses nasales, et n'ont jamais la sonorité ni l'ampleur de ceux que donnent même nos ténors dans les notes graves.

Les chants des Grecs schismatiques, au Saint-Sépulcre, ont aussi ce ton plaintif et déchirant qui nous semble si bizarre. Les Orientaux aiment beaucoup à chanter ; ils

fredonnent sans cesse en marchant ou en travaillant ; mais, outre que j'ai constamment remarqué dans leurs chants la répétition des mêmes paroles, je n'y puis trouver la moindre mélodie. Je vais jusqu'à dire que je n'ai jamais entendu un seul d'entre eux chanter, à proprement parler, ni donner un son à pleine voix et en ouvrant suffisamment la bouche. Et cette particularité existe aussi bien à Damas qu'à Jérusalem, à Constantinople et à Athènes. On la retrouve même à Messine. Les habitants de ces pays, non-seulement ne paraissent pas comprendre notre chant, mais ils semblent même incapables de l'imiter. Peut-être le trouvent-ils disgracieux comme nous trouvons leur prétendue mélodie.

Comment s'expliquer cette singularité ? Ce chant est peut-être plus près de la musique antique que le nôtre. Cependant, je ne puis croire que les Grecs, qui ont montré dans tous les autres arts une supériorité écrasante, n'aient pas connu d'autre musique que celle des Hellènes de nos jours. Ce chant moderne ne peut être qu'une altération et une corruption des airs sur lesquels devaient se chanter les chœurs de Sophocle, comme la langue grecque moderne n'est qu'un patois informe de la langue d'Homère et de Démosthènes.

Cependant, quand les muezzins des autres mosquées se mirent aussi à psalmodier ou à prier, quand quinze minarets eurent ainsi leurs voix perçantes, la scène prit un caractère de grandeur véritable ; on eût dit qu'ils se répondaient les uns aux autres. J'écoutais attentivement ces sons dont l'ensemble formait une véritable cacophonie ; les muezzins faisaient le tour des galeries ou entraient dans les minarets, puis sortaient de nouveau pour recommencer cette sorte d'antienne. Je ne sais comment définir l'impression que me produisirent ce concert et ce tableau. Par instant, j'étais presque touché ; dans d'autres moments,

j'étais vivement choqué, et je me demandais : « Est-ce comique ? Est-ce sublime ? » — On dit que le comique et le sublime se touchent quelquefois ; là, je crois qu'ils sont absolument confondus. La pensée est belle, mais elle est rendue d'une façon burlesque.

J'aime mieux la voix venant crier : « Allah ! » dans le silence de la nuit.

Ces chants discordants continuèrent pendant tout le temps que je mis à revenir à la porte de Damas. J'étais heureux d'avoir assisté à cette cérémonie religieuse toute particulière au mahométisme. Cette religion, qui consacre tant d'absurdités et même d'immoralités, renferme pourtant des pensées d'une grandeur et d'une beauté dignes de la Bible et de l'Evangile. Il ne faut pas s'en étonner, car c'est dans l'Ecriture que Mahomet a puisé ce qu'il y a de plus respectable dans ses doctrines.

Dans l'après-midi, je fis avec le jeune homme que j'avais rencontré la veille une assez longue excursion dans le quartier des bazars. Les bazars occupent une place si importante dans une ville d'Orient, qu'on ne se la représente pas sans eux. Il est assez difficile de les définir et de les dépeindre.

Et d'abord, ils ne ressemblent en rien aux magasins d'Europe, qu'on n'a pu décorer de ce nom que par une altération ou une extension forcée du mot. Ce sont, à proprement parler, des rues assez étroites, couvertes, voûtées [1], le long desquelles sont alignés les magasins, les boutiques, les étalages de toute sorte et même les ateliers. Les bazars ressemblent un peu aux rues de Venise

[1] Dans les villes pauvres et peu importantes les rues formant les bazars sont simplement couvertes de mauvaises nattes posées sur des traverses en bois.

ou à ce que nous appelons les *passages* dans nos villes principales. Mais en Orient, ils forment pour ainsi dire tout un quartier ; c'est ordinairement le plus animé et le plus central. On y trouve tout réuni et aggloméré : les objets de luxe et les objets de nécessité ; ce qui sert à l'alimentation et ce qui sert à l'habillement ; les instruments, les outils, les armes, les chaussures, l'orfévrerie, la sellerie, la joaillerie, etc.

Les plus beaux sont ceux de Constantinople ; la régularité y est plus frappante, l'aération plus complète, les voûtes y sont plus élevées. Après viennent peut-être ceux de Smyrne, pour l'élégance de la construction. Mais ceux de Damas sont de beaucoup les plus intéressants, à mon avis. Nulle part plus que là vous ne trouvez accumulés les produits de toute sorte de l'industrie orientale. Vous pouvez errer à loisir sous les voûtes sombres et vous perdre dans ce dédale de rues couvertes ; vous passerez des heures à regarder et à observer, et toujours des objets nouveaux attireront votre attention. Ici, ce sont les étalages de soieries de toutes nuances ; là, les comestibles et les fruits ; plus loin, les tapis d'Orient, les vases en bronze ciselés que vous voyez travailler sous vos yeux ; les babouches de toute couleur, mais rouges principalement, et presque toujours de forme pointue et presque chinoise ; les brides, les selles, avec leurs surfaix en drap bleu, garnies, chargées de broderies de soie, d'argent et d'or.

Çà et là, il faut le dire aussi, les objets de pacotille de nos bazars parisiens : les tissus de coton à bon marché, les peignes à barbe, les miroirs à 6 sous, les couteaux à 13, les savonnettes et les souliers vernis et vissés à la machine font leur apparition et nuisent à l'effet d'ensemble. D'ailleurs, il faut en prendre son parti ; dans 10 ou 20 ans, le costume arabe sera presque abandonné dans les villes.

C'est une vaine tentative que d'essayer de décrire un bazar arabe, surtout un bazar de Damas. Il faut avoir vu de ses yeux, pour se représenter cette foule en costumes bizarres, flottants et disparates, s'agitant dans cette demi-obscurité ; ces ouvriers travaillant assis à la turque au milieu de l'étalage même de leur marchandise ; les cavaliers, les mulets, les chameaux arrivant du désert et traversant, sans regarder et sans broncher, cette fourmilière humaine (1).

Il ne faut pourtant rien exagérer ou plutôt il faut dire toute la vérité. L'air, la lumière, la propreté manquent dans ces bazars si intéressants ; nous autres Européens nous pouvons y passer deux heures ; mais s'il nous fallait y vivre ! Il y fait certainement plus frais qu'au soleil ; cela a même dû être un des motifs de leur création, mais on y respire un air malsain. La foule est turbulente, brutale et malpropre. Aussi on a hâte d'en sortir au bout d'une demi-journée, et généralement les hommes n'y retournent pas. Je dis les hommes, car j'ai remarqué que les femmes qui faisaient partie de la caravane y retournaient volontiers et ne se lassaient pas d'admirer les mille riens de la coquetterie orientale, de déplier, de dérouler les tapis et les pièces de soie, etc. Bref, en voyage, elles restent elles-mêmes et je me garderai bien de leur en faire un reproche.

(1) Les chameaux surtout ont un sang-froid remarquable. On leur met sur le dos à peu près ce que l'on transporte dans une charrette de moyenne grandeur, et ils traversent ainsi les rues et les bazars souvent à peine suffisants pour leur donner passage. Lamartine a appelé le chameau le *vaisseau du désert ;* le fait est qu'une fois en marche, il ne paraît s'arrêter devant aucun obstacle ; il passe sans hésiter et sans se détourner, et il emporterait la devanture d'un magasin ou écraserait un passant le long d'un mur sans paraître s'en apercevoir.

Pour moi, je me suis fait un devoir de parcourir les bazars de toutes les principales villes où nous avons passé, de même que je tâche toujours de visiter toutes les galeries de nos expositions parisiennes qui ont du reste un caractère de ressemblance frappant avec les bazars d'Orient, comme les opéras ou les tragédies ont quelque analogie avec les drames de la vie réelle. Mais après cette visite rapide, je ne cherchais qu'une chose, un point culminant quelconque, une cime d'où l'on pût dominer la ville, et l'embrasser dans son ensemble.

C'est vues ainsi d'une certaine distance et d'en haut que ces villes d'Orient ont une beauté incomparable; c'est vues ainsi qu'elles l'emportent sur toutes les villes opulentes et populeuses de nos contrées. On m'a bien raillé quelquefois quand j'étais ainsi à la recherche de « mon point de vue ; » mais je n'en prenais nul souci et même il m'est arrivé de trouver des partisans de mon opinion et de faire école sans le vouloir.

Après cette visite aux bazars, je me mis à parcourir la ville en tous sens ; je m'aventurai au risque de m'égarer dans les quartiers moins animés et plus solitaires ; j'errai longtemps à travers ces ruelles informes et tristes au milieu de ces maisons, sans façades, sans aspect, qui paraissent tourner le dos à la rue et aux passants.

Les maisons de Damas sont toutes construites en briques et en terre et couvertes d'une terrasse en terre battue. Aussi rien de plus monotone, de plus pauvre en apparence que ces habitations. Les rues sont tortueuses et n'ont pas de nom ; il est impossible de s'y diriger. Quelques-unes seulement sont pavées et plus spacieuses ; encore les plus larges sont-elles mal entretenues. Cette disposition n'a qu'un avantage, c'est de garantir les habitants contre les ardeurs du soleil ; mais l'aération en est si

défectueuse que nous ne pouvons nous accommoder de cette ombre obtenue par le sacrifice pénible d'un élément indispensable.

Aussi j'éprouvai bientôt le besoin de retourner sur les bords du Barada et dans les quartiers où l'air et le soleil donnent à chaque chose l'éclat et la vie. Par malheur, en errant dans ce labyrinthe, j'avais complètement perdu mon orientation et du reste la moitié du temps, je marchais sans apercevoir le soleil. D'un autre côté, pas un européen, pas même un arabe ayant l'air d'avoir communiqué suffisamment avec nos compatriotes pour savoir trois mots de français et m'indiquer mon chemin. Il était deux ou trois heures de l'après-midi et les rues étaient presque désertes comme en Italie à ce moment de la journée.

Je commençais à m'impatienter lorsqu'au détour d'une ruelle, j'aperçus trois sœurs de charité dont l'allure et la physionomie me parurent toutes françaises. Je me disposais à les rejoindre et à leur adresser la parole pour leur demander quelle direction suivre, lorsque je les vis frapper à la porte d'un bâtiment plus important et de plus belle apparence que les habitations environnantes. C'était leur couvent établi depuis longtemps déjà à Damas. J'arrivai presqu'en même temps qu'elles. Elles m'indiquèrent très complaisamment ma route et envoyèrent chercher un Arabe qui vint m'accompagner jusqu'à l'hôtel Dimitri (1).

(1) Je raconte tout ceci sans reflexions ni commentaires ; mais ce ne fut pas sans émotion que je reconnus ces pauvres filles de mon pays venues de si loin cacher leur vie, à l'entrée de ce désert, dans une ville inhospitalière et sous un climat meurtrier pour soigner, vêtir et élever des enfants qui étaient destinés à grandir et à croupir sous le joug du Coran. Elles sont là comme elles sont à Beyrouth, à Tripoli, etc. Elles se dévouent indifférem-

Le lendemain matin, après une nuit sans incidents autres que deux ou trois interruptions de sommeil toujours occasionnées par les cris du muezzin auxquels je commençais à m'habituer, je rencontrai mes compagnons de voyage de Balbek et de Chtora. Nous organisâmes, séance tenante, une promenade à âne à travers les rues de Damas; comme c'était le samedi, nous voulions visiter l'intérieur de plusieurs maisons, mais surtout l'intérieur d'une maison juive, parce que les maisons juives offrent ce jour-là un intérêt tout particulier.

A huit heures, nous étions en selle, conduits par le guide que j'avais rencontré à l'arrivée de la voiture, et à qui je n'ai qu'un reproche à faire : celui de m'avoir pris, pour cette première excursion, l'âne qui m'était destiné, sous prétexte que marchant plus vite, il tiendrait mieux la tête de la caravane, mais en réalité parce qu'il était mieux harnaché et mieux paré que le sien.

L'âne est un animal cosmopolite, et, par suite, tout-à-fait à sa place dans le Levant. Il est fort désagréable là comme ailleurs ; il se fatigue et vous laisse dans l'embarras pour les longues courses ; en outre, il est capricieux

ment pour les familles arabes et pour les familles chrétiennes ; à tel point que celles-ci se plaignent quelquefois de leur impartialité. Elles contribuent à faire connaître et à faire aimer la France, en instruisant les enfants dans la religion catholique et en leur enseignant notre langue. Comme les religieuses de Sion et les frères de la Doctrine chrétienne, elles sont les plus sûres protectrices de notre influence en Orient. On ne saurait croire avec quelle effusion elles parlent de la patrie, avec quelle confiance et quelle affabilité chrétiennes elles accueillent leurs compatriotes qui viennent frapper à la porte de leur couvent.

La France pourra tomber aussi bas qu'elle voudra ; sous le rapport de la générosité, du dévouement et de la grandeur d'âme, elle restera toujours la première nation du globe. Où sont les peuples qui ont autant de missionnaires et de sœurs de charité que notre cher et généreux pays ?

et, s'il n'est pas dangereux, c'est qu'il n'en a peut-être pas la force. Cependant, on ne va point au Caire, à Damas et à Smyrne sans faire une ou plusieurs excursions à âne. Dans ces trois villes, du reste, ils sont en assez bon état et richement équipés avec leur bride et leur selle brodées ; en outre, ils ne sont peut-être pas tout-à-fait si rétifs qu'ailleurs.

Nous étions donc quatre cavaliers, cinq en comptant le guide qui précédait la caravane et montrait une complaisance et une égalité de caractère dont nous n'eûmes qu'à nous féliciter. Je regrette d'avoir oublié son nom ; il était intéressant avec son air à la fois placide et joyeux, son vêtement tombant presque jusqu'à terre, son langage naïf ou pittoresque comme celui d'un enfant.

Notre première visite fut pour une maison chrétienne. Elle appartenait à un riche habitant de Damas, qui séjournait à ce moment à Beyrouth. Les maisons de Damas sont une des curiosités, j'allais dire une des merveilles de cette ville. Je crois du reste qu'elles sont dignes de leur réputation. A l'inverse des villes elles-mêmes qui ne sont belles que vues du dehors et à distance, les maisons ne sont belles qu'à l'intérieur.

En effet, quand on arrive en face de cette entrée basse et écrasée, de ces murs qui paraissent faits uniquement de terre battue, quand on pénètre dans ces couloirs irréguliers, aussi sombres et aussi ternes que les allées de nos plus modestes habitations, on est obligé de s'en rapporter aux exhortations du guide pour oser avancer plus loin. Mais dès qu'on a dépassé ces vestibules étroits, on est frappé d'étonnement.

On arrive en effet dans une vaste cour pavée en marbre de différentes couleurs et continuellement arrosée; un large bassin se dresse au milieu avec ses bords élevés de plus

d'un mètre, ses jets d'eau qui le maintiennent toujours plein. Cette cour est entourée de salons, de chambres à coucher, de pièces de toute grandeur éclairées à flots par le soleil d'Orient, grâce aux larges vitres encadrées dans les châssis élégants qui en forment les parois et les font ressembler à de petits palais de cristal.

A l'intérieur, les arabesques, les peintures de toute sorte, les tapis, les divans, les vases aux formes élégantes et capricieuses s'étalent de tous côtés, et tout cela est en général absolument dans le style du Levant ; c'est tout au plus si l'influence des arts européens s'y fait parfois sentir ; tout cela est d'une fraîcheur et d'une propreté éclatantes. Un autre bassin décore le milieu du salon. Là, tout respire la paix et la tranquillité. Malgré la température extérieure, l'air y reste frais et vif. Les yeux se reposent sur les peintures murales et sur les mille dessins variés qui ornent le plafond cintré et élevé de 5 ou 6 mètres. Cette seule vue vous réconcilie avec Damas, vous donne une idée de ce qu'a pu être autrefois le luxe arabe, et vous fait considérer comme une réalité les récits éblouissants des *Mille et une nuits*.

Toutes les maisons sont à peu près construites sur le même modèle. Tous les riches propriétaires de Damas ont une habitation de ce genre ; ils en font le plus grand cas et sont très fiers de la faire visiter aux étrangers, du moins les juifs et les chrétiens, car les musulmans n'ouvrent presque jamais leur porte aux disciples du Christ, quels qu'ils soient et à quelque confession qu'ils appartiennent.

Ces magnifiques maisons sont spéciales à Damas ; on ne manque jamais de les visiter ; elles ne contribuent pas peu à donner à cette ville sa physionomie propre, ni à lui mériter son nom significatif de *Perle de l'Orient.*

On a peu exagéré quand on l'a tant vantée et qu'on l'a placée au-dessus de ses rivales du Levant ; le Caire même, quoique plus important, ne saurait lui être comparé sous ce point de vue comme sous beaucoup d'autres, et c'est avec raison que l'on dit : *Qui n'a pas vu Damas n'a pas vu l'Orient.*

Notre seconde visite fut pour une maison juive. Malgré ce que j'ai dit de la grande ressemblance qui existe entre les maisons de Damas, celle-ci avait un cachet particulier. Si les objets et les appartements avaient moins de fraîcheur, tout y avait un caractère plus antique. Un jeune homme de la maison nous conduisit, en nous faisant traverser plusieurs terrasses, à un immense salon de forme allongée, d'où la vue s'étendait sur une partie de la ville. Les murs étaient décorés d'arabesques d'un travail achevé; les boiseries, les meubles étaient incrustés de nacre irisée où se jouait la lumière. Le plafond fort élevé était également décoré de peintures arabes. Cette profusion d'ornements ne serait pas sans doute en harmonie avec nos goûts plus châtiés et moins naïfs ; là, elle est à sa place et doit s'appeler, non la profusion, mais la richesse.

Notre jeune guide nous faisait admirer avec soin tous les détails de son habitation ; il y mettait une gravité extraordinaire. On nous apprit qu'il était sourd-muet. J'étais tout disposé à le plaindre lorsqu'il se porta à un acte de brutalité qui me fit presque le prendre en aversion.

Deux jeunes filles, probablement ses sœurs, nous suivaient en riant à demi-voix et avec une curiosité très naturelle à leur âge, lorsqu'il se détourna brusquement et frappa l'une d'elles d'un grand coup de pied, au moment où elle se détournait pour fuir. Elle se retira en pleurant et lui, continua de marcher devant nous avec le même calme qu'auparavant. Je ne sais si ce mouvement brutal

devait être mis sur le compte de l'infirmité dont il était atteint; mais le mépris que l'on fait en général de la femme en Orient et la cruauté avec laquelle l'homme traite ce qui est plus faible que lui, seraient une explication suffisante de cet acte qui nous paraît inqualifiable.

C'était le jour du sabbat que nous avions choisi pour faire cette excursion ; nous l'avions fait à dessein. Ce jour-là, les maisons juives sont tenues dans un état de propreté parfaite et les femmes israélites sont parées de tous leurs atours et vêtues à peu près comme des mariées. Elles sont vraiment belles ainsi perdues dans les plis d'une longue robe blanche sur laquelle flottent des écharpes et et des banderolles rouges, la tête couronnée de fleurs naturelles aux couleurs éclatantes ; elles ont généralement les traits réguliers et animés et le teint d'une fraîcheur remarquable , ce qui n'est pas rare dans le Levant, principalement dans les villes.

Quand nous traversâmes la cour pour regagner la rue, plusieurs dames de la maison que nous visitions se trouvèrent sur notre passage. Notre présence paraissait piquer vivement leur curiosité ; elles riaient avec une gaîté et une naïveté presque enfantines ; elles s'étonnaient surtout de nous voir saluer en ôtant nos chapeaux et nous répondaient gracieusement en saluant à l'orientale, c'est-à-dire en portant à leur front la main droite à demi-fermée.

La prohibition du travail pour les juifs le jour du sabbat est beaucoup plus rigoureuse que la prohibition du travail du dimanche pour les chrétiens. Aussi, pour les hommes comme pour les femmes , le désœuvrement est-il complet ce jour-là. En sortant de la maison que nous venions de visiter, nous étions en plein quartier juif. Çà et là apparaissaient les descendantes des filles d'Israël et de Juda,

tantôt debout sur le seuil de leurs portes, tantôt montrant leurs têtes gracieuses par dessus les murs des cours et des jardins, tantôt assises immobiles sur les terrasses les moins élevées ou dans l'intérieur de leurs appartements. Rien de pittoresque comme leur costume et leur attitude; toutes ont l'air de reines attendant les hommages d'une cour empressée ; cependant, elles n'ont ni sceptre ni éventail, car leurs mains, ce jour-là, ne doivent rien toucher.

Cette coutume est suivie dans tout l'Orient, non-seulement dans les grandes villes, mais dans les plus petites bourgades. La première fois que je fus témoin de cette fidélité des juifs à observer ce précepte, ce fut à Tibériade. Tout s'y passait comme à Damas, avec cette différence que tout y était plus simple.

Quand même cette pratique n'aurait aucun caractère religieux, elle aurait sa poésie; mais quand on se rappelle qu'elle est basée sur une auguste et sainte pensée, elle prend un nouveau caractère de gravité et de grandeur.

Nous arrivâmes bientôt à la maison d'un riche banquier juif que notre guide demanda la permission de nous faire visiter. Elle était à peu près semblable à la maison chrétienne où nous étions entrés d'abord et paraissait moins ancienne que la première maison juive ; mais elle les dépassait toutes deux par la richesse de son ameublement et de son ornementation.

Nous étions à peine introduits dans le grand salon, qu'un jeune homme, le fils de la maison, arriva et nous adressa la parole en français ; il parlait même assez bien cette langue. Son père le rejoignit un instant après, et bientôt tous deux furent suivis de trois ou quatre dames jeunes et richement vêtues qui s'empressèrent aussi de venir nous faire les honneurs de la maison ; leur affabilité toujours un peu mêlée de

curiosité, nous parut d'autant plus naturelle, que nous accompagnions deux dames françaises qui venaient de faire le pèlerinage de Palestine.

Les belles juives ne savaient pas un mot de français; nous pas un mot d'arabe. Leur père et leur frère servaient d'interprètes. Leurs visages épanouis, leurs robes tombant à longs plis, leur haute taille nous donnaient une idée de la beauté majestueuse des filles de Sion dont la Bible a plusieurs fois parlé. Les chaussures qu'elles portaient ne contribuaient pas peu à les faire paraître plus grandes et à donner à leur allure quelque chose de noble et de mesuré. Elles étaient, en effet, chaussées de semelles de bois noir et verni, fixées sur le pied par une lanière de cuir et montées sur deux planchettes assez larges et hautes de dix centimètres placées en travers; le tout incrusté de nacre sur tous les côtés. Elles marchaient ainsi d'un pied très sûr et avec beaucoup de dignité et sans crainte de mouiller leurs longues robes au milieu de la grande cour de marbre continuellement arrosée par le jet d'eau.

Ces gracieuses filles du Liban étaient accompagnées par une toute jeune fille, presque une enfant, au visage mélancolique dont la longue chevelure blonde et les yeux bleus contrastaient singulièrement avec leurs cheveux d'ébène et leurs yeux vifs et noirs comme le jais. Nous ne pouvions dissimuler notre étonnement; on eût dit une marguerite d'or perdue au milieu des anémones de la montagne. Notre guide nous apprit que cette enfant était la fille d'une des dames juives mariée à un Anglais que ses affaires avaient appelé pour quelque temps dans son pays. Nous fîmes dire à l'enfant, par son oncle, que nous étions presque « ses voisins. » A la distance où nous étions de la grande et de la petite Bretagne, on pouvait peut-être dire

cela. Sa mère et ses tantes rirent aux éclats; elle seule parut conserver toute sa gravité.

Sur ces entrefaites un nouveau visiteur s'étant présenté, nous prîmes congé de nos aimables hôtes qui échangèrent avec nous des adieux aussi gracieux qu'empressés.

Nous partîmes, voyageant toujours à âne et dirigeant nos pas vers les jardins de Damas que nous avions jusqu'alors à peine entrevus. Après une marche assez longue au milieu des rues étroites, tortueuses et monotones, nous arrivâmes au milieu de ces bois immenses composés d'arbres de toute sorte qui étaient en pleine végétation. On était au mois d'avril et nous nous serions crus au mois de juin. Les sentiers sont bordés de murs formés de blocs de terre battue et séchée au soleil, ayant à peu près la forme de tuffeaux bruts des environs de Saumur. Le gazon, le froment, d'autres plantes particulières au pays, mais n'ayant rien de bien intéressant, couvraient le sol et croissaient en liberté et sans paraître souffrir de l'ombrage épais que les noyers en futaie, les abricotiers et les autres arbres étendaient autour d'eux. Les différents canaux auxquels le Barada donne naissance s'enfonçaient et disparaissaient au milieu de cette verdure et de cette végétation ; l'eau y coulait à pleins bords et le sol ainsi arrosé semblait se rire des âpres ardeurs du soleil et redoubler de fertilité sous sa chaude influence.

Les jardins de Damas ne sont appelés ainsi qu'improprement, de même qu'on appelle la Touraine le *Jardin de la France*. Ce ne sont pas, en effet, des jardins, ce sont plutôt de grands bois ou une forêt toute peuplée, il est vrai, toute sillonnée de sentiers larges et battus, cultivée, mais cultivée comme terre arable et non comme un jardin. On n'y remarque rien, du reste, qui attire fortement et spécialement l'attention; une partie ressemble à l'autre,

l'horizon y est borné et l'on sent qu'on marche dans une plaine (1).

En continuant notre route, nous arrivâmes sur un terrain un peu plus élevé et beaucoup plus aride, situé en dehors des jardins. Une grande voie, attribuée, je crois, aux Romains, traverse ce lieu ; un cimetière grec y est établi à quelques pas de la route. Ce fut là, nous dit notre guide, que saint Paul fut renversé et qu'il entendit une voix qui lui disait : « Saul ! pourquoi me persécutes-tu ? » Toutefois, les historiens ne sont pas unanimes sur ce point, et une autre tradition place à deux lieues de Damas, sur la même route, l'endroit où eut lieu le miracle. On montre aussi, dans l'intérieur de Damas, la maison d'Ananie où Paul fut conduit et recouvra la vue.

Notre après-midi fut peut-être encore mieux employée que la matinée. Sitôt après le déjeuner, nous reprîmes nos petites montures alertes et dociles, et nous commençâmes une course plus longue et, pour moi du moins, plus intéressante. Plusieurs fois déjà, des environs de Damas, j'avais aperçu la montagne cendrée au pied de laquelle la ville s'étend avec tant de nonchalance et d'éclat; (*clara Damascus*). A chaque fois, j'avais soupiré après le moment où je pourrais m'élever de quelques centaines de mètres sur la pente de cette montagne nue et fière, pour contempler Damas et la plaine environnante. Cette fois, c'était vers la montagne que nous nous dirigions.

Il fallut traverser encore les immenses et uniformes

(1) Ici, je raconte simplement ce que j'ai vu ; mais je suis porté à croire qu'un examen plus complet des jardins de Damas m'eût fait y découvrir beaucoup de produits intéressants. On parle, en effet, d'une quantité de fruits variés qui y sont récoltés, notamment de raisins, de citrons, d'oranges, etc.

jardins ; puis, nous dépassâmes les dernières habitations qui s'étagent si coquettement en amphithéâtre sur la courbe mourante de ce dernier rameau de l'Anti-Liban. Déjà, nous étions entre la montagne et la ville ; déjà, nous étions plus haut que les minarets les plus élevés. La chaleur était horrible, malgré la brise et l'air vif qui nous arrivait de la plaine. Nous montions toujours. La lumière était tellement vive, que notre vue en était fatiguée ; c'est là une gêne et presque une souffrance pour tous les Européens qui voyagent dans le Levant.

Nous traversions un vaste cimetière arabe dont les tombes innombrables, blanches comme la neige, s'étendent au loin sur la pente molle et découverte qui descend vers Damas. Les Orientaux semblent mettre de la coquetterie surtout dans leurs tombeaux. Chacun de ces monuments, depuis le plus modeste jusqu'au plus somptueux, est entretenu avec soin et brille au soleil comme s'il était là d'hier. Les cimetières ne sont généralement ni entourés de murs, ni séparés des places publiques ; on y marche, on y circule, on y campe, on s'y repose comme dans un jardin ouvert à tous. Rien n'y indique la tristesse que les gémissements des pleureurs, le jeudi ; tous les autres jours de la semaine, on y semble peu regretter les morts, et les vivants errent au milieu d'eux comme s'ils étaient encore leurs compagnons ici-bas. Est-ce indifférence, ou n'est-ce point plutôt résignation passive, conséquence du fatalisme musulman ?

Nous avions traversé ce champ de la mort aride et désolé, sans un brin d'herbe ni un arbrisseau, et pourtant revêtu d'une véritable magnificence ; cependant, nous n'avions point atteint le but de notre excursion. Nous voulions arriver jusqu'à un petit monument funéraire élevé à la mémoire d'un musulman célèbre, qu'on aperçoit sur le

sommet d'une haute colline. La montagne se rapprochait graduellement ; la plaine s'élargissait à gauche, et Damas se dessinait de plus en plus nettement dans la vallée. Enfin, après une heure et demie de marche, nous parvînmes au sommet que nous voulions atteindre.

Cette fois, nous étions au terme ; cette fois, je l'avais encore trouvé, mon point de vue, et j'étais au comble de mes vœux. Quelle satisfaction vous apportent ces vues d'ensemble et combien les souvenirs qu'elles vous laissent sont plus larges et restent plus profondément gravés que les souvenirs des détails et des particularités ! Que de peine je me suis donnée pour contempler ainsi, d'un point élevé, Damas, Smyrne, Jérusalem, Athènes, Syra, Messine, Palerme, Naples, Rome, Constantinople, le Caire, etc., et combien je me suis félicité d'être arrivé à les embrasser ainsi d'un seul coup-d'œil, pour m'en graver à jamais la physionomie et les traits principaux dans la mémoire !

Damas n'est certes pas la moins belle des villes que je viens d'énumérer et elle a son caractère spécial qui la distingue de toutes les autres. Aucune ville n'étale avec plus de grâce et de richesse ses terrasses sans nombre, blanches comme le marbre de Paros, au milieu d'une nappe de verdure dont l'œil n'aperçoit pas le terme. Aucune n'a plus d'élégance et d'éclat qu'elle, quand ses innombrables minarets brillent au soleil et qu'elle vous apparaît ainsi immense et à demi cachée sous les massifs d'arbres, à travers lesquels elle se prolonge. On dirait une guirlande de fleurs tombée sur un tapis couleur d'émeraude.

Au milieu des constructions toutes modernes, trois monuments anciens attirent l'attention du spectateur : la citadelle bâtie au temps des Croisades, un arc de

triomphe élevé par les Romains et, enfin, la mosquée des Ommiades, vaste et ancienne église construite par Héraclius en l'honneur de saint Jean-Baptiste, dont le chef y fut longtemps conservé. Un historien arabe, Ibn-Batuta, la compare à un aigle ayant les ailes déployées.

A droite et à gauche et devant vous, vers le Levant, au-delà des jardins verts, voici le désert sinistre et morne ; la poussière soulevée par le vent d'Asie, poussière foulée par tant de générations, arrive jusqu'à vous. Plus loin, voici, perdues dans le vague des horizons, deux montagnes bleues, presque invisibles ou transparentes ; à cette distance, elles ne paraissent guère plus hautes que les Pyramides. C'est non loin de là que dort la superbe Palmyre, dans sa mémoire mystérieuse ; Palmyre, peut-être plus belle que Balbek, aussi enveloppée de ténèbres et de souvenirs confus ; Palmyre, que je regretterai peut-être toute ma vie de n'avoir pas visitée.

Enfin, au delà des montagnes bleues et de l'ancienne Tadmor, s'étendent les plaines à jamais désolées où demeurent, à peu près inconnus et oubliés, les restes de Ninive et de Babylone, dont l'origine, comme celle de Damas, se perd dans la nuit du passé; puis viennent les vallées du Tigre et de l'Euphrate et ces champs fameux qui furent le berceau du genre humain....

Le lieu où nous nous trouvions placés serait admirablement choisi pour suivre, l'histoire et la Bible à la main, les différentes phases de la vie de l'humanité, pour suivre la marche de ces conquérants qui, tour-à-tour, subjuguèrent le monde, et les succès et les revers, et les décadences et les grandeurs de ces peuples qui occupent chronologiquement la première place dans les annales du monde. C'est là que passèrent Darius et Alexandre, comme des torrents d'une force irrésistible; c'est là que naquirent,

se développèrent et moururent ces races puissantes des Mèdes et des Perses, dont nous admirons encore les exploits.

Quand votre regard est fatigué de plonger dans l'espace vers le désert infini, quand votre intelligence est lasse de chercher à pénétrer les secrets des siècles écoulés, vous reportez involontairement votre pensée et vos yeux vers Damas, qui se déroule si vivante et si joyeuse à vos pieds. Malgré vous, vous lui demandez aussi le récit de son passé, vous lui demandez son âge et le résumé de ses gloires et de ses vicissitudes.

Damas est aussi vieille que Ninive et que Babylone; elle est, pour ainsi dire, aussi vieille que le monde: elle fut bâtie par un fils de Sem. La Bible en fait plusieurs fois mention. Eliézer, le serviteur d'Abraham, était de Damas.

Ninive et Babylone ont disparu et elle, subsiste et fleurit toujours. Frappée plusieurs fois des châtiments de Dieu, elle s'est relevée de sa poussière et de ses cendres; elle a appartenu successivement aux Perses, aux Grecs et aux Romains, sous lesquels elle acquit une véritable splendeur. Prise par les Arabes en 622, elle devint la capitale des califes Ommiades. Les croisés l'assiégèrent en 1148. Tamerlan s'en empara en 1401 et les Turcs en 1516. En 1832, elle tomba aux mains d'Ibrahim-Pacha, qui la rendit à la Turquie en 1841.

Damas compte près de 200,000 habitants et n'a point de rivale dans toutes ces contrées. Au milieu de sa nappe de verdure qui l'environne, la nourrit et la protège, elle forme une véritable oasis à l'entrée du désert, dont on pourrait l'appeler la reine. Grâce à son caractère si particulier, elle est, sous certains rapports, plus intéressante que le Caire et Constantinople, et qui l'a vue pourrait,

en quelque sorte, se passer de visiter les autres villes de l'Orient.

Nous aurions voulu rester plus longtemps à contempler ce panorama admirable, mais le vent du désert nous glaçait déjà à la hauteur où nous nous trouvions. Rien de fréquent dans ces contrées comme ces passages brusques d'une température à une autre. Longue était, du reste, la distance que nous avions à parcourir pour rentrer dans la capitale de la Syrie; nous revînmes au petit pas par les quais du Barada et la route qui va à Beyrouth.

A notre retour, nous rencontrâmes une dizaine de nos compagnons de voyage de Palestine qui venaient de traverser le Liban par les Cèdres. Au moment où notre caravane était arrivée à Beyrouth, on affirmait qu'il était impossible d'arriver jusqu'aux arbres fameux chantés par les prophètes; aussi, peu d'entre nous se décidèrent à tenter l'entreprise.

Les dix touristes plus braves que les autres avaient eu beaucoup de peine à mettre leur projet à exécution; il leur avait fallu marcher environ huit heures dans la neige et quelquefois exposer leur vie; ils revenaient le visage brûlé par les coups de soleil et, après avoir campé deux nuits dans la région des neiges; mais enfin, ils avaient vu les Cèdres et s'en montraient fort heureux.

Le lendemain, la plus grande partie du groupe que nous formions visita encore quelques maisons dans l'intérieur de la ville.

Le soir, nous devions faire visite à Abdel-Kader, qui a sa résidence à Damas et accueille volontiers les Français. Hélas! ma place était arrêtée, l'heure de mon départ fixée. Je quittai Damas sans avoir vu le dernier champion de l'indépendance africaine. On me dit que je n'avais guère

lieu de le regretter, tant l'Abdel-Kader d'aujourd'hui n'est plus que l'ombre du héros. C'est pourtant, dit-on, un vieillard encore fier, qui fait des efforts considérables pour se rajeunir, mais le vaincu a perdu son prestige en acceptant les gratifications du gouvernement français. On amollit, dit-on, le lion du désert et on modère ses instincts en lui faisant boire du lait (1).

Je partis de Damas vers six heures du soir. Je fis commodément la première moitié de mon voyage. Mais trois personnes, qui avaient arrêté leurs places avant moi, devant prendre la diligence au relai de Chtora, je fus obligé de chercher une place sur l'impériale. J'aurais pu peut-être obtenir de mes compagnons de me loger avec eux dans l'intérieur, mais j'y mis de l'amour-propre : je pris mon parti et j'affrontai ainsi le passage du Liban à minuit, et en plein air. Le haut de la montagne était couvert de nuages : il y tombait une pluie fine et glaciale que le vent nous lançait au visage, et nous marchions au pas. Cela dura au moins quatre heures. J'ai tort de parler ici de souffrances dont je me souviens à peine et dont je fus si tôt consolé. Au point du jour, en effet, la voiture sortit des nuages et la vue de la mer et de Beyrouth du haut des montagnes vint me faire oublier le froid, la neige et la pluie.

En arrivant à Beyrouth, je n'eus que le temps de faire mes préparatifs de départ. Le *Niémen* arriva dans la nuit; le mardi 27, il était en rade. Nous nous embarquâmes le soir vers cinq heures. Nous partîmes après avoir vu le soleil jeter ses derniers feux sur la longue arête du Liban, ornée d'une frange de nuages dorés, au moment où mille

(1) Il y a environ un an, on avait fait courir le bruit de la mort d'Abdel-Kader.

flambeaux s'allumaient à la fois sur tous les points de la ville de Beyrouth.

Une demi-heure après, nous perdions déjà de vue les rivages de Syrie. C'était le commencement de notre voyage le long des côtes de l'Asie Mineure, celui qui me rappelle peut-être le plus d'agréables souvenirs.

A quoi bon, hélas ! les jours heureux qui finissent ne sont-ils pas ceux qui laissent le plus de regrets?...

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DES SCIENCES NATURELLES

PENDANT L'ANNÉE 1879-1880

PAR M. LÉON RAUTURAU, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Me conformant à l'usage de la Société Académique, qui veut que chaque secrétaire fasse un rapport sur les travaux de l'année, je vais essayer de vous donner, en quelques mots, une idée des différentes questions qui ont été traitées dans les séances de la Section des Sciences naturelles.

Mon travail ne sera pas long pour deux raisons : les séances n'ont pas été nombreuses : six réunions seulement, et les sujets traités ne comportent pas de longs développements.

Il y a cependant, la chose est même certaine, de bons et intelligents travailleurs parmi nos collègues ; mais ils ont porté leurs investigations sur des sujets étrangers à votre programme ou bien ils gardent pour une époque plus éloignée les communications qu'ils ont l'intention de nous faire.

Dans les comptes-rendus des séances que j'ai sous les yeux, je ne trouve, Messieurs, aucun travail de longue haleine. Toutes nos réunions ont été remplies par des communications verbales, de simples causeries qui ont toujours eu pour nous beaucoup d'intérêt, mais qui ne peuvent qu'être amoindries dans un résumé comme celui-ci. Mais citons des noms et des faits.

Notre première réunion a été en partie remplie par les élections qui ont donné la constitution suivante au bureau :

Président, M. Thomas; vice-président, M. Ménier; bibliothécaire, M. Delamare; trésorier, M. Dufour ; secrétaire, M. Rauturau. Dans la réunion suivante, M. Dufour nous a entretenus de l'*Eopteris andegavensis*. Pour notre savant confrère, cette fougère primordiale comme la nomment plusieurs paléontologistes distingués, cette fougère n'a de la plante qu'une vague ressemblance. Ces incrustations des ardoisières d'Angers, dit M. Dufour, sont dues à du sulfure de fer qui, en cristallisant entre les lames de l'ardoise, a tout-à-fait pris l'aspect d'une plante fossile.

Deux fois, dans le courant de cette année, M. le docteur Rouxeau a fait passer sous vos yeux une nombreuse série de dessins de champignons, dessins exécutés avec un art véritable sur des types récoltés par lui dans le département. Du reste, ce n'est pas la première fois que le docteur Rouxeau communique à ses collègues de semblables collections.

En sa qualité de bibliothécaire, M. le docteur Delamare ne travaille pas seulement à enrichir notre bibliothèque, il lit beaucoup et veut bien faire profiter ses collègues du fruit de ses recherches. Aussi, devons-nous dire ici que nous avons toujours entendu avec beaucoup de plaisir

sa revue bibliographique sur les travaux des Sociétés correspondantes.

M. Thomas, notre honorable président, ne se laisse pas devancer par ses collègues. Dans une de nos séances, il nous a fortement intéressés à un travail de M. le comte Le Couteulx, sur les chevaux du Dongola, et chaque fois, du reste, qu'il en a trouvé l'occasion, il nous a fait part des observations qu'il avait pu recueillir sur les sujets qui nous occupaient.

M. Renou nous a entretenus plusieurs fois de ses herborisations récentes ou anciennes. Il nous a montré, par exemple, un champignon gigantesque (un *polyporus*) de vingt-cinq centimètres de diamètre.

De son côté, M. Gadeceau ne garde pas pour lui seul les plantes rares qu'il récolte dans le département, et plusieurs fois, dans le courant de l'année, il a fait don à l'herbier de la Société de spécimens préparés par lui avec beaucoup de soins.

Enfin, je dois citer aussi M. Ménier et M. Baret qui, tous les deux, nous ont fait part de leurs recherches : M. Baret dans deux notes sur la minéralogie et M. Ménier sur des herborisations et sur la culture de la rhubarbe officinale dans le jardin de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Nantes.

Qu'il me soit permis de souhaiter en finissant, Messieurs, que mon successeur ait à vous énumérer des travaux sinon plus intéressants, du moins plus nombreux et laissez-moi vous remercier de votre bienveillante attention.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

PENDANT L'ANNÉE 1880

Par M. le Dr SIMONEAU.

Messieurs,

Chargé de vous retracer les travaux de la Section de Médecine pendant l'année 1880, je dois vous faire connaître les changements apportés dans son administration par les élections du mois de décembre dernier.

Dans sa séance du 5 décembre 1879, la Section de Médecine constituait ainsi son bureau :

MM. A. Malherbe était élu président.
Teillais — vice-président.
Simoneau — secrétaire.
Dupas — secrétaire adjoint.

M. Lefeuvre, trésorier, et M. Delamare, bibliothécaire, étaient maintenus par acclamation. Dans le comité de rédaction, M. Legrand de la Liraye est élu en remplacement de M. Malherbe, nommé président, les autres membres sont maintenus à l'unanimité.

A notre première réunion, M. A. Malherbe invitait tous

ses collègues à l'assiduité et au travail; malheureusement, ses conseils n'ont pas toujours été suivis, et j'ai ici le regret de constater que nos séances ont été, à certains jours, délaissées par des membres dont la présence eût été bien utile pour trancher certaines difficultés qui naissent pendant des discussions quelquefois très délicates.

Ce n'est pas à dire pour cela que la Section de Médecine n'ait rien produit pendant l'année 1880 ; vous allez pouvoir vous convaincre du contraire par l'importance des travaux que je vais avoir à analyser. J'espère que, l'année prochaine, mon successeur ne sera pas forcé, comme moi, de constater de si nombreuses absences.

Abordant maintenant l'analyse des travaux, nous y trouverons des lectures fort remarquables ; mais pour éviter que des sujets très divers soient entremêlés, je vais être obligé de classer ensemble toutes les questions relatives à la pathologie et à la clinique. Dans un autre groupe, je réunirai les travaux thérapeutiques et chimiques.

Dans un travail essentiellement pratique intitulé : *De la dilatation passive de l'S iliaque et de ses conséquences au point de vue clinique,* M. Trastour complète une note publiée l'année dernière et s'efforce de prouver que la dilatation passive et latente de l'S iliaque a été bien des fois la cause d'erreurs dans le diagnostic, le pronostic et le traitement chez certains malades, qui sont toujours souffrants quoique vaquant à leurs occupations. Par un diagnostic prompt et exact de cette affection, dit M. Trastour, on arrivera à débarrasser rapidement de leurs idées noires et de leurs gastralgies les malheureux atteints de cette indisposition, qui ne se manifeste souvent que par ces symptômes. Le traitement, très simple, basé sur les purgatifs et les toniques, trouvera un utile adjuvant dans le régime et l'exercice.

M. Malherbe père, que nous ne saurions trop remercier de son zèle infatigable, grâce auquel plusieurs de nos séances ont été si bien remplies, nous a lu un fort intéressant travail intitulé : *De l'utilité du tartre stibié à dose vomitive dans certains cas de chorée.*

M. Malherbe soutient dans ce travail que, malgré les résultats obtenus par certains remèdes de la chorée, le tartre stibié doit conserver une place importante dans la thérapeutique de cette maladie, et que les doses vomitives sont tout-à-fait suffisantes.

M. Malherbe père nous a encore lu un travail fort intéressant ayant pour titre : *De la persistance du canal artériel au point de vue clinique.*

Dans cette lecture, M. Malherbe nous met au courant des signes stéthoscopiques qui permettent de soupçonner cette anomalie qui peut exister sans symptômes très caractéristiques et permettre le développement complet du corps et la continuation de la vie jusqu'à la vieillesse.

M. Rouxeau lit une *note sur la revaccination;* cette lecture, accompagnée d'une statistique très scrupuleusement établie sur un nombre très considérable de cas, puisque l'auteur a pu expérimenter en dehors de sa clientèle sur les détenus, donne naissance à une discussion fort sérieuse sur ce sujet important, en raison de l'épidémie de variole que nous avons traversée.

MM. Petit, Raingeard, Malherbe prennent part à cette discussion et apportent des cas qu'ils ont pu provoquer et observer.

Nous devons encore à M. Malherbe père une observation clinique, accompagnée de la description des lésions trouvées à l'autopsie chez un homme victime de l'inexpérience d'une sage-femme qui, pour arrêter une épistaxis, injecta imprudemment du perchlorure de fer pur dans les fosses na-

sales. Cette observation a pour titre : *Empoisonnement par le perchlorure de fer.*

Dans une autre séance, M. Malherbe père nous a communiqué deux observations relatives aux localisations cérébrales. Nous remercions M. Malherbe de ses recherches qui ont pour but de servir à éclairer un sujet aussi ardu et aussi controversé que celui des localisations cérébrales.

Ces deux observations sont relatives aux centres moteurs corticaux ou psycho-moteurs, dont la découverte est due, comme on sait, aux expériences de Ferrier, de Fritsch et de Hitzig sur le cerveau des singes et des chiens.

Malgré quelques faits en apparence contradictoires, les rapports des lésions de la 3e circonvolution frontale avec l'aphasie, ceux des monoplégies du membre supérieur et du membre inférieur avec les altérations ayant pour siège la partie supérieure des circonvolutions frontales ascendante et pariétale descendante, ne sauraient être réfutés.

M. Teillais nous a lu de très remarquables observations traitant d'ophthalmologie :

1° *Cancroïde de la paupière inférieure gauche. — Autoplastie.* — Ce cancroïde, observé chez un homme de 68 ans, progressa peu à peu, au point de détruire complètement la vision, par suite de la prolifération de bourgeons fongueux et saignants.

M. Teillais décrit le procédé opératoire dont il s'est servi et qui amena une guérison par première intention.

2° *Quatre cas de luxation du cristallin, par suite de contusions de l'œil.* — Dans trois de ces cas, le cristallin qui occupait la chambre antérieure de l'œil avait conservé sa transparence ; dans le quatrième, le cristallin, opacifié, a dû être extrait, et le malade a recouvré la vue après l'opération.

3° Ce sont des tumeurs de la conjonctive que, cette fois, M. Teillais a observées et enlevées en cautérisant leur base. La malade, une fois débarrassée de ses deux tumeurs, est partie et n'a jamais donné de ses nouvelles, et comme, en cas de récidive, elle devait revenir, M. Teillais pense, avec beaucoup de raison, que les tumeurs ne se sont pas reproduites. Ces tumeurs étaient des mélano-sarcômes.

4° Sous ce titre : *Tumeur éburnée de la région frontale,* M. Teillais nous retrace un cas fort intéressant de tumeur éburnée de la région frontale, sans pédicule, avec large base d'implantation dans le sinus, chez un jeune homme de 19 ans. Suite d'un coup violent, cette tumeur s'est développée d'abord assez rapidement, puis est restée stationnaire jusqu'au moment où l'on décida l'opération, qui présenta de grandes difficultés, parce que le pédicule manquait et que les couches éburnées s'étendaient sans cesse, sans laisser voir la table interne de l'os. Le malade succomba quelques jours après avec tous les symptômes de l'inflammation cérébrale, bien que dans l'opération on n'ait pas atteint cet organe.

5° *Rupture de la choroïde, suites d'une contusion de l'œil par un piquet.* — Le malade qui fournit cette observation guérit assez vite et voit presque comme avant son accident.

6° Des deux cas de *phlegmons de l'orbite* qu'il nous expose, M. Teillais tire les conclusions suivantes :

1° Au point de vue du pronostic, le danger d'un phlegmon de l'orbite tient surtout à ce que le pus ne trouve pas un libre accès au dehors ;

2° Au point de vue du traitement, la première indication qui s'impose est d'ouvrir une large voie au pus accumulé derrière l'œil.

M. Malherbe père donne lecture d'une intéressante

observation intitulée : *Examen anatomique du cœur d'un enfant de* 8 *ans :*

Hypertrophie et dilatation des cavités droites ;

Communication interventriculaire par défaut de développements ;

Persistance du trou de Botal sous forme d'un canal rétréci ;

Oblitération complète de l'artère pulmonaire ;

Crosse aortique normale, absence du canal artériel ;

Artères bronchiques très volumineuses.

Dans une lecture très sommaire, M. Herbelin nous fait connaître un procédé simple et facile à appliquer pour vérifier la pureté de l'*iodure de potassium.*

Ce procédé, qui consiste à avoir une liqueur titrée d'avance et toujours la même, est d'une simplicité et d'une exactitude telle qu'il devra certainement être employé par les Commissions d'inspection des pharmacies, surtout à la campagne, où les réactifs manquent quelquefois aux membres de ces Commissions.

M. Andouard, dans une communication relative à l'emploi médicinal du *phosphate monocalcique à l'état gélatineux,* cherche à démontrer que les deux objections que l'on a faites à ce médicament ne sont pas fondées. D'abord, dit M. Andouard, le phosphate monocalcique est d'une administration très facile ; il suffit de le faire prendre dans du lait. Dans tous les liquides, le phosphate monocalcique donne lieu à du phosphate acide ; dans le lait, cette acidité est neutralisée par la caséine. Quant à la deuxième objection, qui consiste à dire que cette préparation est difficile à conserver, parce qu'elle présente un terrain favorable à la production des moisissures, notre confrère s'occupe en ce moment de la réfuter.

Dans un autre ordre de choses, M. Richelot, membre

correspondant et médecin-inspecteur en chef de l'établissement thermal du Mont-Dore, nous a lu des extraits de son rapport adressé à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce pour l'exercice 1877, et auquel l'Académie de Médecine a décerné la médaille d'or.

C'est la seconde partie ou partie clinique de son rapport que M. Richelot nous a lue, la première étant consacrée aux questions administratives.

De ce rapport, il résulte que la médication thermale du Mont-Dore est anti-catarrhale, respiratoire, anti-nerveuse ou anti-névropathique dans une proportion de 77 °/₀, ainsi que l'établit la statistique de M. Richelot.

Cette action anti-nerveuse a permis à notre savant confrère de constater des guérisons nombreuses d'affections nerveuses des voies digestives.

Certains malades atteints soit de mal de gorge ou de quelque autre maladie locale des voies respiratoires, qui venaient pour y chercher la guérison de ces maladies et qui se plaignaient en même temps de troubles digestifs, sont partis du Mont-Dore sans modification aucune dans l'affection qui les avaient amenés suivre un traitement thermal et guéris radicalement de leurs troubles digestifs.

Les eaux du Mont-Dore ont encore une propriété sédative, quand elles sont appliquées d'une façon bien raisonnée, elles n'ont produit d'effet irritant que lorsqu'on les a administrées intempestivement.

Indépendamment de ces propriétés, il en est d'autres qu'il ne faut pas oublier, c'est l'action reconstituante et anti-hémoptysique qui donne à la médication montdorienne sa réelle valeur.

Dans une lecture très intéressante sur le mode d'actions des bains sulfureux, M. Andouard, après un historique

très détaillé de la question, déclare que ses expériences personnelles l'ont amené aux mêmes conclusions que Becquerel.

Les monosulfures donnent lieu à un dégagement plus considérable de force électro-motrice que les autres sels.

M. Andouard réserve la question de savoir si le dégagement d'hydrogène sulfuré qui se produit alors, peut exercer une action thérapeutique.

M. Laënnec nous a entretenu sur des recherches fort importantes faites sur des os de fœtus à terme trouvés enfouis, pour savoir si ces os étaient assez récents pour être ceux d'un fœtus dont on n'a pu trouver les traces, la femme inculpée venant d'accoucher depuis une quinzaine de jours.

Tel est, Messieurs, le résumé bien sommaire des travaux de la Section de Médecine, pendant l'année 1880.

Beaucoup de ces importantes communications eussent mérité une analyse plus détaillée, mais qui ne pouvait se concilier avec le cadre restreint qui m'est assigné.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

PENDANT L'ANNÉE 1879-1880

Par M. Ch. MOREL, secrétaire.

Messieurs,

Je viens, suivant l'usage, vous présenter le rapport annuel des travaux de la Section des Lettres, Sciences et Arts de la Société Académique.

Pour cette année, vous avez élu président M. Manchon ; vice-président, M. Rousse, lors de votre première réunion. Plus tard, vous m'avez fait l'honneur de me nommer secrétaire. Je regrette que votre ancien secrétaire, M. Leroux, n'ait pas cru devoir continuer des fonctions dont il s'acquittait si bien, et que M. Merland fils, désigné pour son successeur, ait refusé une tâche qu'il eût remplie à votre commune satisfaction. J'ai dû l'accepter, malgré mon insuffisance, moi nouveau venu, encore étranger à vos habitudes, fatigué d'une longue et pénible administration. L'honneur que vous veniez de me faire en prononçant mon admission, la reconnaissance dont j'en ai été, et dont j'en reste pénétré, votre bienveillance dont il

ne m'était pas permis de douter, rendaient mon refus impossible.

Me serait-il permis de dire que les membres assidus de la Section regrettent vivement l'absence trop fréquente de leurs collègues, et cela, malgré la bonté naturelle avec laquelle ils sont toujours portés à excuser ceux que leurs voyages, leurs affaires, leurs fonctions, leur santé éloignent de nos réunions. Les absences sont, sans doute, généralement motivées ; parfois même, elles ne le sont que trop, comme celles de nos très honorables collègues, MM. Gautret et Pinson, que l'âge et la maladie épuisent malgré les soins de la science et de l'amitié.

M. Labruyère, agent de change, a donné sa démission.

M. Lair, proviseur du Lycée, a quitté Nantes. Il en est de même de M. Bibart, professeur au Lycée et à l'Ecole des Sciences.

M. Goupilleau, ancien consul du Hanovre, a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses amis. Membre titulaire de la Section de Commerce et d'Agriculture, il était affilié à la vôtre qui s'en honorait.

Dans votre séance du 18 mai, vous avez admis, à ce titre, M. Frédéric Caillard, membre titulaire de la Section qui a perdu M. Goupilleau.

Les travaux de la Section des Lettres, Sciences et Arts ont été malheureusement des moins nombreux. Ils se bornent à la *biographie de Pierre Brissot,* œuvre de M. Merland père, et à un rapport du même sur un poème adressé à la Société par M. du Doré.

Il est juste de dire que quelques membres de votre Section ont communiqué directement leurs œuvres à la réunion générale. M. le Secrétaire, l'honorable M. Linyer, ne manquera pas de les signaler et de les apprécier avec le talent que nous lui connaissons.

Je crois pouvoir dire cependant que ceux de vous qui étaient présents ont entendu avec plaisir des poésies de M. Robinot-Bertrand et de M. Rousse, ainsi qu'un rapport de M. Prevel.

Cette pénurie de lectures dans la Section des Lettres, Sciences et Arts, je crois, Messieurs, d'accord avec vous, devoir l'attribuer à des circonstances qui vous sont parfaitement connues et sur lesquelles je n'insisterai pas. C'est partout qu'elles exercent leur influence indéniable sur les travaux des Sociétés savantes, particulièrement sur les travaux littéraires.

Les affaires, les besoins, les nécessités du temps, et par dessus tout, il faut bien le dire, la politique, absorbent les esprits plus que jamais. Malheureuse politique ! on en veut mettre partout ; mais nous qui n'en voulons pas mourir, nous n'en mettrons pas dans notre Société Académique.

Toutefois, si nous n'avons pas à y combattre, non plus qu'à y favoriser les révolutions politiques qui se succèdent, peut-être nous appartient-il de lutter contre la révolution littéraire, du moins contre certaines tendances qui en sont les conséquences, tendances qui, chaque jour, de plus en plus, s'accusent de façon à répugner à des cœurs honnêtes. Les mots *réalisme*, *naturalisme,* ont semblé ne plus suffire à la critique aux abois ; elle a demandé aux racines grecques un mot nouveau dont le sens est suffisamment explicite. La *pornographie* exprime le comble, ou plutôt l'abîme de l'immoralité non plus seulement réelle, mais encore idéale.

Pictoribus atque poëtis
Quidlibet audendi semper fuit œqua potestas
Sed non, etc.....

Vous connaissez, Messieurs, les restrictions du poète latin et vous admettez que le faux, l'incohérent, l'emphatique, le burlesque et surtout l'immoral, ne produiront jamais le beau ; que le poète, le peintre et le sculpteur ne doivent point exposer aux yeux du public des réalités laides, ridicules, horribles, sans motifs valables, et jamais ces réalites monstrueuses, immondes, que la spéculation du pornographe recherche aujourd'hui si effrontément. Que nos honorables collègues, pour qui Phébus n'est pas sourd, ni Pégase rétif, qui ont su vous émouvoir, cette année et les années précédentes, et obtenir votre approbation, continuent de lutter en faveur du beau moral et physique. Ils peuvent compter sur les suffrages précieux des esprits délicats.

Vous les avez accordés ces suffrages, Messieurs, à l'un de vos compatriotes ; vous avez exprimé le regret de le voir jusqu'à ce jour se tenir éloigné de la Société Académique. Il vous a du moins fait l'honneur de vous adresser une œuvre poétique où votre bon goût a discerné et loué cette beauté morale et physique dont je vous parlais tout à l'heure. Il s'agit de M. du Doré et de son poème intitulé *Sœur Denise.*

M. Merland père nous en a rendu compte. Son analyse est une étude sérieuse ; elle dénote un jugement qui ne s'est point gâté à la lecture d'œuvres réalistes. Il remarque que M. du Doré excelle dans le genre descriptif ; il apporte à l'appui de son opinion des citations bien choisies, par exemple, les descriptions des diverses saisons. Il signale le souffle poétique, le sentiment religieux, l'accent vrai et touchant de la prière d'une jeune fille. Yvette, c'est le nom de cette enfant de la Bretagne, Yvette demande au ciel de voir mourir en chrétien, celui qui l'a aimée à son insu, le fils de la comtesse de Ferval, sa noble bien-

faitrice, un jeune homme jeté aux portes du tombeau par un accident de chasse. Pour une telle faveur, elle offre à Dieu même le sacrifice de sa vie. Son vœu est exaucé. Quelques années plus tard, Yvette est devenue sœur Denise ; elle part pour Baltimore ; elle y succombe bientôt, victime admirée, dans une des plus terribles épidémies.

Si, au point de vue de la poésie et même de la rime, dit M. Merland, on peut adresser à l'auteur quelques reproches, si le portrait d'Agénor semble trop pompeux, le récit de sa catastrophe un peu long, il n'en est pas moins vrai que l'œuvre de M. du Doré a un mérite réel. Je prends la liberté d'ajouter que l'auteur, en s'attachant, dans un sujet assez délicat, à la beauté idéale de quelques scènes de la nature morale et de la nature physique, nous donne une nouvelle preuve du succès réservé à ceux qui suivront son exemple. Qu'ils abandonnent à d'autres plumes le naturalisme outré et ses honteuses spéculations, les suffrages des esprits honnêtes, ceux des membres de la Société Académique leur sont assurés.

Nous devons aussi à M. Merland père une notice biographique d'un de ses compatriotes, Pierre Brissot, né à Fontenay-le-Comte (Vendée), vers la fin du XVe siècle, successivement professeur de philosophie à la Sorbonne, et de médecine à la Faculté de Paris. Il me souvient que les notions qu'il vous a données sur l'ancienne Université et sur ses disputes restées célèbres, vous ont particulièrement intéressés.

Le jeune Brissot, arrivé dans la capitale pour y continuer ses études, se tient de suite à l'écart de la jeunesse tapageuse. Aussi est-il distingué promptement par son professeur dont il devient l'ami et, plus tard, le successeur dans la chaire de philosophie. Malgré le succès de son ensei-

gnement et les sympathies de son auditoire, malgré un savoir littéraire fort remarquable pour l'époque, puisqu'il lui permet de découvrir le peu d'exactitude de certains auteurs arabes, traducteurs des médecins de l'antiquité, il abandonne la philosophie pour la médecine. Bientôt la médecine elle-même ne suffit plus à sa passion pour l'étude. On vient de découvrir l'Amérique; cette découverte fait grand bruit. Pierre Brissot veut voir le Nouveau-Monde, y étudier le règne végétal et le règne minéral au point de vue de la médecine. Il se rend en Portugal pour s'y embarquer; malheureusement, tandis qu'il s'efforce d'y secourir des malades, il succombe soudain à une dyssenterie, à l'âge de 41 ans. Vous avez su gré à M. Merland de sa lecture; vous l'avez prié de vous en faire encore d'aussi intéressantes que celle-ci.

Messieurs, j'aurai rempli ma tâche, si j'ajoute que M. Leroux nous a donné de vive voix quelques détails sur son voyage en Egypte et en Palestine, particulièrement sur Alexandrie, les Pyramides, Jérusalem, etc. Nous désirons le voir se décider à nous communiquer une relation écrite, puisque le talent et les loisirs ne lui font pas défaut.

Je termine en faisant des vœux pour que des temps plus favorables aux études littéraires, aux productions poétiques, permettent aux plus laborieux et aux plus intelligents de nos collègues de s'occuper davantage de ces travaux de l'esprit qu'ils n'ont pas cessé d'aimer et qu'ils aimeront toujours.

16 octobre 1880.

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS LA SÉANCE SOLENNELLE DU 19 DÉCEMBRE 1880

PAR M. MALHERBE,

PRÉSIDENT

de la Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure,

Professeur à l'Ecole de Médecine, Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, Vice-Président du Conseil central d'Hygiène publique du département de la Loire-Inférieure.

MESSIEURS,

De tout temps, l'esprit humain a été avide de nouveauté, aussi, dans la circonstance présente, c'eût été pour votre Président une chance heureuse de pouvoir traiter un sujet à la fois neuf et attrayant; mais annoncer qu'on va dire du nouveau n'est pas chose prudente, car, à moins d'une érudition sans limites, on risque de rencontrer un critique qui vous prouve que votre découverte a été déjà faite une ou plusieurs fois. En présence de ce danger, mieux vaut se décider pour quelque question qui, nonobstant son âge respectable, offre toujours un nouvel intérêt. L'éducation est un thème qui m'a semblé posséder ce caractère; il me suffira, j'espère, pour fixer pendant quelques instants votre attention.

M'occuper de l'éducation, c'est songer à l'enfance, à la jeunesse, cette partie si intéressante de la société qui porte en elle les espérances de l'avenir; c'est donc la certitude de trouver un écho dans l'esprit de tous les

pères, dans le cœur de toutes les mères qui m'écouteront. Ce sujet embrasse pour ainsi dire dans une seule pensée, tous les intérêts humains, toutes les questions sur lesquelles s'exerce votre activité ; mais il est si vaste et en même temps si grave, qu'il serait téméraire de prétendre en aborder tous les points de vue, mes forces n'y suffiraient pas. Je me bornerai donc à vous présenter quelques réflexions capables de mettre en évidence le but supérieur que doit se proposer l'éducation.

Elever et instruire la jeunesse, la préparer aux luttes de la vie en développant son corps par les exercices physiques et surtout en fournissant à son intelligence et à son cœur une nourriture saine et forte, c'est pour la société un devoir dont tous les peuples civilisés ont compris à la fois l'importance et les difficultés. Tous les esprits supérieurs ont proclamé la nécessité de la diffusion des lumières, tous se sont plus ou moins appliqués à dissiper l'erreur et à établir le règne de la vérité. Ce mouvement, tantôt plus lent, tantôt plus rapide, n'a cessé de se produire ; il s'affirme de nos jours par des efforts pour rendre l'instruction de plus en plus générale, par les réformes, depuis longtemps reconnues nécessaires, qu'on s'occupe d'introduire dans les méthodes d'enseignement.

Les méthodes nouvelles qui ont principalement en vue l'emploi judicieux du temps de l'enfance et de la jeunesse pour l'acquisition des connaissances littéraires, scientifiques, artistiques qui répondent aux divers instincts, aux diverses facultés de l'homme, doivent s'harmoniser avec les besoins de l'éducation physique, dont l'application rigoureuse peut seule retarder l'abaissement du type de la race qui se manifeste si fatalement sous nos yeux. Les réformes, pour être complètes, ne peuvent s'arrêter là ; il faut qu'elles embrassent l'éducation professionnelle, les

questions d'apprentissage, afin de supprimer dans tous les métiers, les pratiques nuisibles à la santé et de les remplacer partout où ce sera possible, par des procédés plus rationnels.

Tout l'ensemble sera dominé par un sévère enseignement moral ; car si l'éducation modifie l'homme qu'elle prend enfant, alors qu'il est plus apte à recevoir et garder son empreinte, elle ne transforme pas sa nature ; il faut donc qu'en lui inculquant la notion du devoir, elle lui fournisse des armes pour diriger et dominer ses passions, qu'elle le détourne du mal et le conduise au bien.

Mais, dira-t-on, ce que vous demandez est-il possible? Depuis que les sages s'occupent de l'éducation, depuis que les moralistes formulent des préceptes admirables de conduite, a-t-on vu disparaître le mal de la surface de la terre; a-t-on vu seulement diminuer ses funestes effets?

L'homme, sans contredit, est encore très loin de la perfection ; mais osera-t-on soutenir que par des efforts persévérants, il ne puisse s'en rapprocher ? Il faut assurément reconnaître que depuis l'origine du monde, il se laisse facilement dominer par ses mauvais penchants ; à toutes les époques de son histoire, il montre assez peu d'ardeur pour la pratique du bien, surtout s'il faut qu'il renonce à satisfaire ses désirs, qu'il sacrifie ses intérêts, et trop souvent ses passions se déchaînent avec la violence d'un torrent dévastateur qui ne laisse que des ruines partout où il a passé. Eh bien, ce sont là le plus souvent les effets de l'ignorance, et le remède de l'ignorance, c'est l'instruction et l'éducation.

Chaque jour, on a occasion de se rappeler le personnage de Molière qui faisait de la prose sans le savoir, en entendant les gens prononcer de grands mots dont ils sont loin de comprendre le véritable sens. Le mot liberté,

par exemple, semble signifier pour quelques-uns le droit d'appliquer toutes les idées qui leur traversent le cerveau, de donner satisfaction à tous leurs caprices; ils ne songent pas le moins du monde qu'à côté des droits naturels qu'on ne saurait lui contester, l'homme a des devoirs que son aptitude à vivre en société lui impose ; que s'il est libre, son voisin l'est aussi lui, et que la vraie liberté repose sur un juste équilibre entre le droit et le devoir.

Tout le mal qui se produit sur la terre découle de la rupture de cet équilibre : l'exagération de la notion du droit conduit à l'égoïsme, à l'injustice, à la déloyauté. C'est elle qui fait dire à cet Américain : Mon fils, gagne de l'argent, honnêtement si tu peux, mais avant tout, gagne de l'argent. C'est elle qui entraîne dans cette course effrénée après la fortune tant de gens honnêtes au point de départ, mais que la rapidité du mouvement étourdit de telle sorte, qu'ils ne prennent plus garde à la moralité des moyens qui pourront les enrichir.

Cette opposition entre le droit et le devoir n'est-elle qu'une des formes de l'antagonisme qui domine l'univers tout entier, qui règle les mouvements des corps célestes, comme les transformations moléculaires qui se produisent sans cesse dans les corps inorganiques, aussi bien que dans les êtres vivants? N'est-elle enfin que la répétition dans l'ordre moral de la loi supérieure qui régit l'ordre matériel? Cette conception tant soit peu fataliste, quoique séduisante comme généralisation, pourrait, si l'on n'y prenait garde, conduire à considérer comme indifférentes les actions bonnes ou mauvaises, et partant à décharger l'homme de toute responsabilité. N'est-ce pas en suivant cette pente qu'on en est venu à justifier la guerre, ce dernier terme de l'antagonisme, cette triste et cruelle expression de la violence et de la méchanceté humaine?

« Qu'une nation, a-t-on dit, soit en possession d'une
» grande idée, elle tendra nécessairement à la développer,
» non-seulement au dedans, mais au dehors d'elle ; qu'elle
» rencontre alors de la résistance chez les nations voisines,
» elle recourra aux moyens violents et la guerre éclatera.
» La guerre est donc légitime, c'est un moyen providentiel
» nécessaire pour changer l'état de la civilisation et assurer
» la marche progressive de l'humanité; plus d'une idée fé-
» conde et destinée à contribuer au bonheur des hommes,
» n'aurait pu se faire jour et se propager sans tracer son
» sillon dans le sang. »

Devons-nous donc accepter cette manière d'envisager la guerre, ou bien ne faut-il voir dans cette formule que l'illusion d'un philosophe raisonnant après coup sur les événements accomplis; s'élevant par la méditation vers une sphère où n'arrive plus le cri des souffrances humaines, il regarde d'un œil indifférent les conséquences de la guerre : des milliers d'hommes ont perdu la vie sur les champs de bataille; des cités florissantes ont été détruites; les vainqueurs ont massacré les vieillards, les femmes, les enfants; les contrées les plus fertiles ont été transformées en d'arides déserts; qu'importe tout cela; la conscience du philosophe est satisfaite, une idée lumineuse a surgi!

L'histoire, il faut l'avouer, semble donner raison au philosophe; elle nous montre à chaque pas la guerre, sinon comme un fait providentiel, au moins comme un mal terrible, inhérent à la nature de l'homme et auquel il ne saurait échapper. Et pourtant il n'est pas un être doué de raison qui ne réprouve la guerre et ses horreurs, qui ne déplore les malheurs qu'elle engendre; et si les femmes de Sparte disaient à leurs fils, en leur donnant leurs boucliers : « avec ou dessus, » c'est là une exception contre nature,

et toutes les mères continueront à dire avec le poète que la guerre fait leur désespoir.

A ceux qui soutiennent que la guerre a été favorable aux progrès de la civilisation, à la diffusion des idées grandes et utiles, ne pourrait-on répondre, les faits en main, que plus d'une fois aussi elle a suspendu le mouvement intellectuel, retardé l'éclosion de précieuses découvertes, détruit les monuments de la science et des arts, détourné les esprits de l'étude en les entraînant dans son mouvement désordonné. Ne pourrait-on justement ajouter que l'habitude des procédés impitoyables de la guerre, l'appel incessant à la force, endurcit les caractères, éveille les instincts de brutalité, en faisant taire les sentiments tendres et généreux.

Et même alors qu'après ces perturbations désastreuses, un progrès semble s'être réalisé, sera-t-on fondé à dire que ce progrès était dans les prévisions de l'agresseur, que ses intentions étaient pures, qu'il n'était pas mu par des passions basses ou mesquines ; s'il a fait de grandes choses, n'est-ce pas le plus souvent sans le vouloir et sans s'en douter ? Aussi, quoi qu'en puissent dire les philosophes, nous voulons espérer que, dans l'avenir, ces crises violentes disparaîtront de la vie des peuples, et que, pour féconder la terre, ils l'arroseront de leurs sueurs et non plus de leur sang.

Qu'on ne nous accuse pas, cependant, de méconnaître le mérite et la gloire militaires. Il est encore loin, hélas ! le jour où le fer des épées devra servir à forger des socs de charrues ; les passions effervescentes agiteront encore longtemps l'humanité ; le pur métal ne se débarrassera pas de sitôt des scories qui l'altèrent ; aussi, tant que subsisteront les motifs de guerre, tant que l'idée de conquête germera dans certains esprits, honneur, devrons-nous dire,

aux hommes toujours prêts à faire le sacrifice de leur vie pour défendre le sol de la patrie contre les envahisseurs.

Assez, Messieurs, de ces tristes et désolantes images ; reposant maintenant nos regards sur des tableaux plus consolants et plus tranquilles, recherchons ce que la juste notion du devoir peut produire de bien dans la société.

Cette notion, c'est à l'éducation, avons-nous dit, qu'il appartient de la faire pénétrer dans les esprits. Le domaine de l'éducation embrasse tous les principes du beau, du bien et du vrai ; ce sont là les moyens dont elle dispose pour développer chez les enfants et les jeunes gens les qualités de l'intelligence et du cœur. Au sortir de ses mains, il faut qu'ils deviennent des citoyens utiles, et, à la façon dont ils rempliront leur tâche, on verra si la pensée du devoir les anime, s'ils comprennent ce que la patrie attend d'eux.

La société a le droit d'exiger de celui à qui elle a fourni tous les moyens de s'instruire, qu'il apporte dans la vie active des sentiments honnêtes et l'amour du travail : l'amour du travail, sauvegarde de l'honnêteté, en même temps que levier puissant au moyen duquel l'esprit humain surmonte tous les obstacles, triomphe de toutes les difficultés. La loi du travail pèse sur tous les hommes, nul n'a le droit de s'y soustraire, dans quelque situation brillante que le sort l'ait placé ; l'accès du champ commun est ouvert à tous, chacun doit en défricher sa part, et c'est le cas de répéter avec le laboureur de Lafontaine :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

Tous évidemment ne sont pas appelés aux grandes œuvres, mais ne méprisons pas les humbles tâches, le travail est honorable sous toutes ses formes, à tous ses degrés.

Aux esprits supérieurs le soin de faire progresser la science, de perfectionner les procédés de l'industrie et de l'agriculture, de diminuer le fardeau du labeur humain en lui substituant les moyens mécaniques, d'augmenter le bien-être général en développant les moyens de production.

A ceux que la fortune a comblé de ses faveurs, le lot de soulager les misères que l'imperfection de l'homme rend inévitables et qui font un appel incessant aux natures sympathiques et généreuses.

C'est dans cette voie que se manifestent d'une manière éclatante les trésors de bienveillance dont l'égoïsme contemporain n'a pu tarir la source, et que nous voyons chaque jour la pensée du devoir opérer des prodiges de dévouement et d'abnégation.

S'il fallait un trait nouveau pour montrer jusqu'où peut s'élever l'amour du travail et le dévouement aux intérêts de l'humanité, nous parlerions de ces courageux voyageurs qui, emportés par un irrésistible désir de savoir, par une ardente volonté d'être utiles, sans souci de la récompense future, sans crainte pour leur vie, que menacent à chaque pas les plus grands dangers, s'en vont, soit sous les glaces du pôle, soit à travers les sables brûlants de l'Afrique, explorer les régions inconnues du globe. Les plus grandes difficultés ne sauraient les arrêter ; ils comptent pour rien leurs souffrances, s'ils ont ouvert à la science de nouveaux horizons, de nouvelles voies aux relations internationales, s'ils ont enfin pu répandre chez des peuples, jusque-là sauvages, les lumières et les bienfaits de la civilisation. Quel hommage égalerait jamais le mérite de ces hommes parmi lesquels on compte tant de martyrs !

L'homme doit, par le travail, se procurer les moyens d'entretenir son existence ; l'utile est donc son premier but ; mais il n'aurait pas satisfaction complète, si l'agréable

lui manquait. C'est à la science qu'il doit demander l'utile, l'agréable lui viendra de la culture des arts.

Ici encore la loi du travail apparaît dans toute sa gloire, et nous pourrions dire dans toute sa majesté : sans le travail, en effet, point de grands artistes, de grands poètes, de grands littérateurs. Les arts et la littérature mettent en action les facultés les plus élevées de l'esprit humain ; l'artiste digne de ce nom n'a rien à envier au savant ; la science et l'art se donnent la main, les Muses sont sœurs.

Un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire nous montre que les arts ont tenu une place importante dans la vie de tous les peuples civilisés. Chez les anciens, les artistes de mérite étaient en grande vénération ; le Moyen-Age et les siècles modernes, suivant l'exemple de l'antiquité, n'ont pas mesuré l'admiration à leurs statuaires, à leurs peintres, qui, sans perdre de vue l'élégance et la pureté des formes portées dans les œuvres des Grecs à un si haut degré de perfection, ont voulu faire prédominer l'esprit sur la matière, en imprimant à leurs figures le sceau de la pensée, les caractères du sentiment et de la passion.

L'étude des arts fait pénétrer dans la société le goût et l'intelligence du beau : à force de contempler la nature, que nous cherchons à imiter, nous lui dérobons le secret de merveilles que sans cela elle ne nous eût jamais révélées.

La musique, à son tour, nous attire par d'incomparables attraits ; née avec la poésie, elle lui prête ses accents divins ; capable d'exprimer tous les sentiments, elle pénètre les sens d'un charme qui lui est propre, et contribue pour sa part à l'adoucissement des mœurs.

Bien au-dessus des arts plastiques, bien au-dessus de la musique, et pourtant accessible à tous, apparaît la littérature, la plus haute, la plus sublime expression de l'art. On ne saurait trop glorifier les grands écrivains qui ont

fixé dans leurs pages immortelles les monuments de la pensée humaine, les traditions des siècles passés. Philosophes, moralistes, historiens, poètes, romanciers, ont doté le monde de précieux écrits dont la variété infinie répond aux tendances diverses des caractères, s'adapte à tous les goûts. Par eux, la lumière pénètre tous les esprits, les principes du beau et du bien éclatent à tous les yeux. Pour ceux qui aiment à penser et à réfléchir, le commerce habituel avec ces grandes intelligences qui ont déposé dans leurs ouvrages ce qu'elles avaient de meilleur, est une source de jouissances inépuisable ; il agrandit le cercle des idées, épure le sentiment et refoule bien loin ce que chacun de nous conserve de mauvais levain. Pour les hommes entraînés dans le tourbillon des affaires, forcés d'affronter les aspérités de la route, pour ceux qu'atteint l'adversité, la culture des lettres, remplit les instants de loisir, abrège les heures de solitude, tempère l'amertume du chagrin. Pourquoi faut-il donc qu'une si brillante médaille ait un triste revers ? et qu'à côté du travail si intéressant et si profitable des écrivains honnêtes et sérieux, nous voyions chaque jour monter plus menaçant le flot impur de la littérature malsaine ? Pourquoi se trouve-t-il des auteurs qui ne craignent pas d'abaisser leur talent jusqu'à exalter le vice et le crime, ou tout au moins à les entourer de couleurs séduisantes, qui engagent le lecteur surpris à s'arrêter devant des images que réprouve le moindre sentiment de moralité. Ces auteurs sont-ils donc dépourvus du sens de la dignité personnelle, sont-ils en proie à une fâcheuse aberration mentale, ou bien n'ont-ils d'autre mobile qu'une misérable spéculation, sachant bien que les mauvaises tendances de la nature humaine leur assurent des complices, comme au caricaturiste qui réussit à faire rire en publiant un dessin scandaleux ?

Ce dévergondage, qui s'étale si audacieusement à nos regards, n'est malheureusement pas né d'hier: il se retrouve aux diverses époques de notre histoire littéraire et suivant Saint-Marc Girardin, un de nos plus éminents critiques, « il a sa source dans la tendance au doute, au scepti-
» cisme, à l'indépendance qui fait partie de l'esprit
» français ; esprit admirable, tant qu'il est contenu par
» la règle, tant qu'il reconnaît un frein, et d'autant plus
» puissant qu'il se modère et que sa force éclate dans sa
» soumission même. Mais quand il a brisé les rênes salu-
» taires qui le retenaient, quand il se livre à toutes ses
» fantaisies, quand il s'abandonne à toute la témérité de
» ses pensées, alors il aboutit à l'anéantissement de tous
» les sentiments moraux et religieux, à la destruction de
» tout ce qui est beauté, grâce, décence et bon goût (1). »

Et qu'on ne vienne pas dire, pour excuser de semblables écarts, que chacun a le droit d'exprimer et de publier sa pensée : la liberté, il est vrai, laisse à l'homme le choix entre le bien et le mal ; honte alors à celui qui choisit le dernier. Si dégagé qu'il soit de préjugés, un écrivain ne gagnera jamais à tremper ses pinceaux dans la boue, il ne fera qu'enlaidir ses tableaux. Quoiqu'on puisse donc alléguer en faveur du droit et de la liberté, il est un point où ils doivent trouver des limites ; aussi, nous ne craignons pas qu'on ose nous contredire, quand nous soutiendrons que faire un mauvais livre est une mauvaise action.

Quelle est donc la grandeur du rôle de l'éducation, puisqu'elle a tant de mal à combattre, tant de bien à réaliser. Pour accomplir sa noble tâche, il faut qu'elle s'applique avant tout à développer les sentiments de bienveillance, seuls capables d'assurer la paix si nécessaire à

(1) Saint-Marc Girardin, *Souvenirs de voyages et d'études*, t. II, p. 274.

la marche régulière de la civilisation ; qu'elle s'efforce de rendre les mœurs de plus en plus douces ; n'oubliant pas que jusqu'ici le peuple le plus policé n'est qu'un tigre apprivoisé, toujours prêt à déchirer la main qui le flatte ; son calme est celui d'un volcan éteint en apparence, mais sur les flancs duquel il est dangereux de s'établir, car il peut à chaque instant engloutir le téméraire qui s'y fie, sous les flots de la lave ardente qu'il recèle dans son sein.

Frappé de ces derniers traits, devons-nous conclure que la guerre sera perpétuelle, qu'elle durera autant que l'humanité ? Nous répondrons en citant les paroles d'un vieillard devant qui on soutenait cette thèse pessimiste :

« Vous voyez souvent, disait-il, deux enfants qui se » battent. En vain vous les séparez, ils recommencent le » lendemain et les jours suivants. Cependant, direz-vous » que ces enfants se battront pendant toute leur vie.

» Non, sans doute ; arrivés à l'âge d'homme, ils se com- » porteront autrement.

» Eh bien ! il en est de l'humanité comme de ces » enfants. Quelques milliers d'années qu'elle a derrière » elle ne comptent pas plus dans sa vie que quelques mois » dans la leur. L'humanité est encore enfant. Un jour, » l'âge de la raison viendra, et l'âge de la raison sera l'âge » de la paix. »

Quelle justesse dans la pensée de ce vieillard ! Comme il avait bien apprécié la faiblesse réelle de l'homme, qui, avec d'éminentes qualités, possède si peu d'empire sur ses passions.

L'éducation de l'enfance et de la jeunesse n'est donc que le commencement d'une action moralisatrice qui doit s'exercer sur l'homme pendant toute sa vie : jusqu'à son dernier jour il lui faut travailler à devenir plus instruit et

meilleur, et toutes les forces de la société doivent tendre à lui en fournir les moyens.

Ce n'est que par un effort constant pour se rapprocher de la perfection que chaque époque accomplira la tâche qui lui incombe dans le mouvement de progrès indéfini qui est la loi des nations. La dette de reconnaissance que chaque génération a contractée envers celles qui l'ont précédée pour les biens qu'elle en a reçus, elle ne peut l'acquitter qu'en transmettant des trésors plus grands encore à celles qui la suivront ; et le plus bel héritage qu'elle puisse leur léguer, c'est un régime solide et durable de paix.

Mettons-nous donc courageusement à l'œuvre ; que toutes les associations littéraires, scientifiques, artistiques, que toutes les intelligences vouées à la recherche du vrai, du beau et du bien, unies dans un concert harmonique, travaillent avec persévérance au perfectionnement de l'homme : que tout en lui faisant connaître les droits que la nature lui a départis, elles lui enseignent par-dessus tout la pratique du devoir envers lui-même et envers ses semblables ; qu'elles lui fassent comprendre que c'est dans cette voie féconde qu'il trouvera la véritable liberté. Puisse l'humanité tout entière s'abandonner à cette noble impulsion, se pénétrer des grands principes de solidarité mutuelle, que résume si bien le mot de *charité ;* alors, peut-être, les mauvaises passions s'éteindront ou tout au moins seront dominées par les élans généreux ; la guerre disparaîtra de la surface de la terre, et l'on verra se réaliser le rêve brillant des anciens, le véritable âge d'or.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PENDANT L'ANNÉE 1879-1880

PAR M. LOUIS LINYER

Secrétaire général.

MESSIEURS,

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire !

Si quelqu'un peut invoquer le bénéfice de cette parole connue, c'est bien le petit peuple que vous formez, et que sa constitution et sa nature mettent à l'abri des révolutions. Mais si cette absence d'événements nouveaux est un précieux avantage pour votre Compagnie, dont elle fait la sécurité et la force, elle n'est pas sans danger pour celui que, chaque année, vous chargez du soin de résumer votre histoire. Rien ne se ressemble plus, en effet, que deux années d'une Société savante ; ce sont les mêmes évènements qui se succèdent au milieu des mêmes circonstances. De là, pour vos Secrétaires généraux, l'obligation de passer par le même chemin ; de là, conséquemment,

entre les comptes rendus qu'ils vous doivent, une analogie dont il serait injuste de leur faire un reproche, puisqu'elle est amenée par la nature même des choses.

Il y a un an, vous teniez votre séance publique dans la salle des Beaux-Arts, mise gracieusement à votre disposition, comme les années précédentes. Les principales autorités du département et les notabilités de la ville avaient bien voulu honorer de leur présence cette solennité, dont l'éclat était encore rehaussé par le concours de l'Orphéon Nantais et des amateurs les plus distingués. Votre Président prenait la parole et prononçait un discours dont les traits principaux n'ont pu, j'en suis certain, s'effacer de vos souvenirs. — De l'*Influence et de l'Utilité des Lettres:* sujet éminemment académique, mais bien vaste, que tout autre que M. Biou n'eut pas abordé sans péril. Vous savez, Messieurs, avec quelle ampleur il sut tracer une esquisse de la marche de l'esprit humain à travers les âges; vous vous rappelez ces tableaux dans lesquels il vous peignait, avec tant d'éclat, la littérature de chaque époque célèbre; vous avez encore présent à l'esprit ce style toujours élevé et soutenu, mettant l'abondance des images et la précision de la langue au service d'une pensée toujours juste et des aperçus les plus ingénieux.

Vous étiez encore sous le charme de cet éloquent discours, et M. Guillemet, votre Secrétaire général, vous lisait son rapport sur les travaux de la Société; en l'écoutant, vous preniez plaisir à constater, une fois de plus, que les graves occupations de la médecine sont loin d'être incompatibles avec le goût de la meilleure littérature.

Enfin, moi-même, je prenais la parole, et j'avais l'honneur de vous lire un rapport sur les travaux présentés au concours que vous organisez tous les ans.

Puis, le lendemain, suivant l'usage, vous vous réunissiez

au siège de la Société, pour procéder au renouvellement de votre bureau.

Vous nommiez président M. Malherbe père, lui accordant ainsi l'honneur si rare de diriger pour la seconde fois, à vingt ans d'intervalle, les travaux de la Société académique ; vous nommiez M. Colombel, vice-président. Vous me faisiez l'honneur de me choisir pour votre Secrétaire général, et vous chargiez M. Leroux de remplir les fonctions de secrétaire adjoint. MM. Doucin, Delamare et Prevel étaient maintenus, par acclamation, dans les fonctions de trésorier, bibliothécaire et bibliothécaire adjoint, dans l'exercice desquelles, depuis si longtemps, ils rendent à votre Compagnie des services inappréciables.

Puis, vous procédiez également au renouvellement du Comité central.

Vous nommiez, dans la Section d'Agriculture, Commerce, Industrie et Sciences économiques :

MM. Lechat, Bobierre, Frédéric Caillard.

Dans la Section de Médecine :

MM. Raingeard, Lefeuvre, Guillemet.

Dans la Section des Lettres, Sciences et Arts :

MM. Robinot-Bertrand, Rousse, Maître.

Dans la Section des Sciences naturelles :

MM. Renou, Rauturau, Gadeceau.

Hélas ! Messieurs, un an à peine s'est écoulé depuis ce jour, et la mort a déjà accompli son œuvre ; parmi les noms les plus chers à la Société académique, il en est un qu'on ne doit plus prononcer qu'avec le mélancolique regret qui s'attache au nom d'un homme de bien qui a disparu : c'est celui de M. Goupilleau, dont vous avez vivement ressenti la perte. Vous garderez longtemps le souvenir des qualités exceptionnelles qui l'avaient placé si haut dans l'estime de ses collègues, et notamment de son

assiduité à nos séances, auxquelles il apportait le précieux concours d'une intelligence d'élite, servie par une vaste expérience.

Des évènements moins douloureux ont causé à votre Société des pertes difficiles à réparer ; c'est ainsi que vous avez eu à enregistrer la démission de MM. Labruyère, Boulay, Marcé et de la Gournerie. Hâtons-nous de dire que ces pertes ont été compensées, en partie, par des adjonctions nouvelles. Vous avez admis, au titre de membre résidant, M. Morel, ancien membre de l'Université ; M. Frédéric Caillard est revenu parmi nous, après une absence de quelques années ; enfin, M. Charrier a été admis en qualité de membre correspondant.

Je ne puis terminer ce compte rendu sommaire des faits qui ont marqué cette année, sans vous signaler les distinctions honorifiques dont les membres de votre Société ont été l'objet. Aussi bien, l'énumération n'en sera pas longue : il n'y en a qu'une; mais elle a du moins l'inappréciable avantage d'avoir été méritée, et tous, sans exception, vous avez applaudi à la mesure qui accordait à M. le Maire de Nantes les palmes d'Officier d'Académie.

Je puis maintenant aborder l'examen des travaux qui ont rempli vos séances et fourni une preuve nouvelle de votre vitalité.

S'il est vrai qu'on puisse juger les arbres par leurs fruits, et les Sociétés savantes par leurs œuvres, vous n'avez rien à redouter d'un jugement qui ne saurait manquer de vous être favorable. Effectivement, vos travaux ont été nombreux, bien qu'inégalement répartis ; et, au moment d'en rendre compte, je n'éprouve qu'un embarras : trouver un classement méthodique qui me permette de les distribuer par groupes et d'en faire ainsi une analyse plus courte et plus raisonnée. Le meilleur moyen, ce me semble,

consiste à rattacher chacun de vos travaux à la Section qui peut en être considéré comme la source ; et, procédant ainsi, j'attaque de front la difficulté, en essayant d'analyser, malgré mon incompétence absolue, les travaux de votre Section de Médecine.

Continuant une étude déjà commencée l'année dernière, M. le docteur Trastour a donné lecture d'un travail particulièrement intéressant sur *la dilatation de l'S iliaque et ses conséquences au point de vue clinique.* Cette dilatation, passive et latente, a été bien des fois la cause d'erreurs dans le diagnostic, le pronostic et le traitement des malades. On en a vu qui, toujours souffrants, vaquaient cependant à leurs occupations, n'accusant leur état maladif que par des gastralgies, inévitablement suivies de ces idées noires, cent fois plus pénibles que les douleurs physiques les plus cruelles. M. Trastour estime qu'un médecin clairvoyant dissipera promptement tous ces malaises, en faisant suivre au malade un traitement qui, commençant par les purgatifs, reconstituera le tempérament à l'aide des toniques et de l'exercice.

M. Malherbe père n'a pas pensé que ses fonctions de Président lui permissent d'être moins laborieux qu'à l'ordinaire; et, personne, plus que lui, n'a fourni à votre Section de Médecine des communications importantes et nombreuses. Ce fut d'abord une étude sur *l'utilité du tartre stibié, à dose vomitive, dans certains cas de chorée.* Avec l'autorité que lui prêtent sa réputation et sa longue expérience, M. Malherbe soutient que, malgré les résultats obtenus par certains remèdes de la chorée, le tartre stibié doit conserver une place importante dans le traitement de cette maladie, où il suffit de l'appliquer à dose vomitive.

A M. Malherbe, vous devez encore une étude sur *la persistance du canal artériel au point de vue clinique ;* une

communication relative à *l'examen anatomique du cœur d'un enfant de* 8 *ans ;* un travail ayant pour titre : *Empoisonnement par le perchlorure de fer,* dans lequel il vous a fait la description des lésions trouvées à l'autopsie, chez un homme victime de l'inexpérience d'une sage-femme, qui, pour arrêter une épistaxis, lui avait injecté du perchlorure de fer pur dans les fosses nasales.

Enfin, dans une autre séance, M. Malherbe vous a communiqué le résultat de deux observations relatives aux *localisations cérébrales ;* et l'on doit remercier notre confrère d'avoir contribué, par ses études, à éclairer un sujet aussi ardu et aussi controversé.

M. Teillais a mis, cette année, le même empressement à vous faire part des cas curieux que lui fournit sa nombreuse clientèle de spécialiste. C'est ainsi qu'il vous a décrit le procédé opératoire dont il s'est servi pour enlever un cancroïde qui s'était attaché à la paupière gauche de l'œil d'un de ses clients, et qui menaçait, par son développement progressif, de détruire complètement la vision.

Il vous a aussi communiqué l'examen de quatre cas de luxation du cristallin, par suite de contusions de l'œil ; puis, l'observation de tumeurs de la conjonctive, qu'il a su faire disparaître par des cautérisations pratiquées à leur base. Il serait impossible d'entrer dans l'examen de toutes les communications que vous a faites M. Teillais ; et je me borne à rappeler que vous lui devez encore l'observation d'un cas de rupture de la choroïde, de deux cas de phlegmons de l'orbite, et d'un cas de tumeur éburnée de la région frontale, suivi d'une opération difficile et compliquée.

Bien d'autres membres de la Section de Médecine ont tenu

à lui apporter le fruit de leurs expériences et de leurs observations.

M. Herbelin s'est préoccupé de la difficulté qu'on éprouve parfois à vérifier la pureté de l'iodure de potassium. Il arrive souvent, surtout à la campagne, que l'on n'a pas sous la main les réactifs qui servent à cette vérification. Pour y remédier, M. Herbelin a imaginé d'employer une liqueur titrée d'avance, et toujours la même ; ce moyen est d'une simplicité et d'une efficacité qui en recommandent l'emploi à tous, et notamment aux Commissions d'inspection des pharmacies.

Avec la compétence exceptionnelle que lui ont acquise ses savantes recherches, M. Laënnec vous a fait part d'un cas fort intéressant de médecine légale.

M. Rouxeau vous a donné lecture d'un travail sur la *revaccination ;* ayant pu expérimenter sur un nombre considérable de cas, grâce à sa grande clientèle et à ses fonctions de médecin des prisons, M. le docteur Rouxeau avait joint à son travail une statistique très scrupuleusement établie. Cette communication, d'autant plus intéressante qu'une épidémie de variole sévissait au moment où elle avait lieu, motiva une discussion à laquelle prirent part successivement MM. Petit, Raingeard et Malherbe.

Vous avez écouté avec intérêt la lecture d'un travail dans lequel M. Richelot, médecin inspecteur en chef de l'établissement thermal du Mont-Dore, vous a entretenu des propriétés curatives qui caractérisent les eaux minérales de cet établissement.

Enfin, vous devez à M. Andouard la lecture de deux études éminemment instructives ; dans la première, M. Andouard vous a parlé de l'emploi médicinal *du phosphate monocalcique à l'état gélatineux,* et il vous a démontré que, malgré le préjugé contraire, cette substance est

facile à conserver et à administrer ; dans la seconde, M. Andouard vous a fait part de ses observations sur le mode d'action des bains sulfureux ; après un exposé historique très complet, il vous a soumis le résultat de ses expériences personnelles, et il a été amené à adopter les conclusions qu'avait déjà adoptées Becquerel, à savoir que les monosulfures donnent lieu à un dégagement plus considérable de force électro-motrice que tous les autres sels.

Votre Section des Sciences naturelles est moins riche cette année que les années précédentes ; non-seulement ses réunions ont été peu nombreuses, mais encore elles n'ont point été marquées par la lecture de travaux de longue haleine ; tout s'y est borné à des communications verbales, fort intéressantes, sans doute, mais dont l'importance ne saurait être comparée à celle des travaux dont cette Section enrichit habituellement nos Annales. Ces communications sont cependant dignes d'attirer votre attention, et vous me reprocheriez avec raison de ne pas vous en faire une analyse rapide.

M. Dufour a signalé une erreur qui démontre que les plus savants sont sujets à se tromper. Il s'agit d'une prétendue fougère primordiale, trouvée dans les ardoisières d'Angers, et à laquelle on a donné le nom d'*Eopteris andegavensis*. D'après M. Dufour, cette fougère n'existerait que dans l'imagination de ceux qui ont cru en faire la découverte et, ce qu'ils auraient pris pour elle, seraient des traces dues au sulfure de fer, qui, en se cristallisant entre les lames de l'ardoise, aurait simulé l'aspect d'une plante fossile.

Continuant ses études sur les champignons, M. Rouxeau a fait passer, sous les yeux des membres de la Section, de nombreux dessins exécutés avec une merveilleuse habileté.

M. Delamare n'a pas voulu conserver pour lui seul le fruit de ses lectures ; et, plusieurs fois, il en a présenté un résumé qui a été fort apprécié, notamment en ce qui concerne les travaux des Sociétés correspondantes.

M. Thomas a su rendre instructif un compte rendu de l'ouvrage de M. le comte Le Coulteux, sur les chevaux du Dongolah. Enfin, MM. Renou, Gadeceau, Baret et Ménier, ont vivement intéressé leurs collègues, à plusieurs reprises, en leur faisant part du résultat de leurs herborisations ou de leurs recherches minéralogiques.

Si j'ai dû exprimer un regret au sujet des rares réunions de la Section des Sciences naturelles, que devrais-je dire de la Section d'Agriculture, Commerce, Industrie et Sciences économiques ? Vous le savez, Messieurs, et c'est un fait dont vous ne vous dissimulez pas les fâcheuses conséquences, cette Section ne se réunit jamais ; le petit nombre des membres qui la composent ne permet même pas qu'elle se constitue ; et, en somme, elle n'existe que nominalement. Cependant elle n'a pas été sans apporter son contingent à l'œuvre générale, et, dans vos séances mensuelles, plusieurs de ses membres vous ont fait des communications que vous avez favorablement accueillies.

M. Abadie vous a donné lecture d'un travail relatif à l'*importance qu'il y aurait à supprimer la loi de* 1838 *et l'article* 1641 *du Code civil, en ce qui concerne le commerce des animaux domestiques.* — Personne, plus que M. Abadie, n'était à même de traiter à fond un sujet que l'exercice de sa profession lui a rendu si familier. Il a voulu être complet ; et ses réflexions personnelles sont précédées par des considérations historiques. Après avoir trouvé, dans les lois romaines, l'origine des vices rédhibitoires, il en a suivi la trace et étudié les transformations dans les législations postérieures : au Moyen-Age, dans les

coutumes ; au commencement de ce siècle, dans le Code civil, et, de nos jours, dans la loi du 20 mai 1838. Cette loi, que l'expérience a permis de juger, depuis quarante ans qu'elle existe, a été l'objet de critiques justement méritées ; les plus indulgents reconnaissent qu'elle doit être soumise à des modifications importantes ; et, s'inspirant du vœu général, les rédacteurs du projet de Code rural, déposé sur le bureau du Sénat, ont inséré dans leur œuvre des dispositions qui transformeront la loi de 1838. Si le principe en est conservé, les applications ne demeurent plus les mêmes ; certains vices, actuellement admis, sont écartés, tandis qu'on en admet d'autres que la loi actuelle ne comporte pas.

Ce sont ces modifications qui ont conduit notre collègue à donner son opinion sur la loi de 1838 ; et cette opinion a du moins le mérite d'être nette et catégorique. Suivant M. Abadie, il ne serait pas suffisant de modifier la loi de 1838, il faut la supprimer radicalement. A l'appui de son opinion, il présente des considérations dont personne ne contestera la gravité. Il montre la loi paralysant l'essor du commerce, par l'inquiétude qu'elle jette dans les transactions, en multipliant les procès ruineux ; il rappelle que l'éloignement habituel des parties et les frais qu'entraîne la procédure nécessaire, ont généralement pour résultat d'absorber, et au-delà, la valeur de l'animal en litige ; il fait remarquer que ce qui rend ces inconvénients plus graves encore, c'est la difficulté, parfois même l'impossibilité de déterminer avec certitude la nature de certains vices rédhibitoires, tels que la fluction périodique, les boîteries et les affections de poitrine. Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que la fraude se pratique sur une vaste échelle, et que les marchands de chevaux peu scrupuleux ont imaginé une ruse dont l'expérience si longue de

M. Abadie lui a fourni de nombreux exemples: quand ils ont acheté un animal, qu'ils l'ont conduit au loin et qu'ils n'ont pas trouvé à s'en défaire, ils écrivent à l'acheteur pour lui dire que son animal est atteint d'un vice rédhibitoire et qu'il ait à venir le chercher. Sans doute, certains éleveurs forts de leur conscience, et sûrs de l'état de leurs animaux, résistent, et alors le marchand en est pour ses frais de correspondance; mais, presque toujours, émus à l'idée d'un procès coûteux et dont l'issue est incertaine, étant donné la divergence d'opinions des experts, en matière de vices rédhibitoires, les vendeurs cèdent, et reprennent à grands frais l'animal ou consentent à payer une indemnité. Cette pratique est devenue si commune, que, pour en éviter les inconvénients scandaleux, les éleveurs de certains pays ont pris l'habitude d'exiger de leurs acheteurs qu'ils renoncent au bénéfice de la loi de 1838; c'est ainsi qu'en Bretagne les éleveurs ne vont jamais en foire sans un imprimé qu'ils font signer aux acheteurs, pour leur décharge; la même coutume s'est introduite dans la Mayenne, dans l'arrondissement de Châteaubriant; et M. Abadie pense, non sans raison, qu'il n'y aurait aucun inconvénient à supprimer une loi qui, dans la pratique, est avantageusement supprimée par l'initiative des parties contractantes. M. Abadie ne se fait pas illusion cependant; il sait bien que nos législateurs n'auront pas le courage de faire une réforme complète et qu'ils n'oseront pas supprimer purement et simplement la loi de 1838; du moins il espère qu'ils sauront la modifier avantageusement, et, notamment, qu'ils en diminueront les inconvénients en supprimant certaines classes de vices rédhibitoires dont la constatation est difficile.

C'est à la détermination de ces vices que M. Abadie

a consacré la dernière partie de son travail; je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y a fait preuve d'une compétence exceptionnelle, et que son expérience lui a fourni les arguments les plus propres à convaincre nos législateurs.

Tous les ans, M. Bobierre prend la peine d'enrichir nos Annales du fruit de ses savantes recherches. Il n'y a pas manqué cette année, et, dans votre dernière séance, vous écoutiez, avec un vif intérêt, la note qu'il vous lisait au sujet des pulpes de diffusion de Châtelaudren.

La betterave est, vous le savez, un auxiliaire puissant pour le développement de l'agriculture; non-seulement cette plante constitue l'aliment principal des raffineries françaises, mais encore, par les résidus de sa fabrication, elle fournit au bétail une nourriture exceptionnellement riche. Jusqu'ici, les départements du Nord avaient eu le monopole de cette précieuse ressource; une puissante Compagnie, dont les principaux fondateurs appartiennent à notre ville, a essayé de doter notre contrée de cette culture éminemment progressive. Plusieurs sucreries vont être incessamment livrées à la fabrication, et, dans les Côtes-du-Nord, celle de Chatelaudren est déjà en pleine activité. Que les betteraves, cultivées en Bretagne, fussent riches au point de vue de l'industrie sucrière, c'est ce dont il n'était plus permis de douter, après les nombreuses analyses qu'en avaient faites les chimistes les plus distingués. En était-il de même au point de vue de l'alimentation du bétail, surtout avec le procédé de diffusion, substitué pour l'extraction des jus, au système de la presse? C'est ce qu'a voulu savoir M. Bobierre, et le résultat de ses recherches ne permet plus la discussion. Effectivement il a constaté que dans 100 parties de pulpes de diffusion,

ramenées, par le calcul, à l'état sec, les matières azotées sont :

Pour les betteraves du département de la Somme 8,01

Pour les betteraves de Belgique . . . 10,70

Pour les betteraves d'Allemagne. . . . 8,33 à 10,07

Tandis que la moyenne des matières azotées rencontrées dans les betteraves de Chatelaudren, traitées par le même procédé, ne monte pas à moins de 9,92.

Ces résultats sont de nature à donner aux agriculteurs de nos contrées les plus légitimes espérances. Il ne conviendrait pas, cependant, qu'ils se méprissent sur leur valeur, et qu'ils considérassent comme mathématiquement vrai, au point de vue de la pratique, ce qui est mathématiquement prouvé au point de vue de la théorie ; les résultats obtenus sur place ont souvent dérouté les plus solides prévisions, et les agriculteurs ne sauraient trop méditer les paroles par lesquelles M. Bobierre termine son intéressant travail : « Il en est de ces problèmes » de la nutrition animale comme de ceux qui se rap- » portent au rôle des engrais. Certes, les analyses four- » nissent de très utiles renseignements, mais ce serait » une grande illusion que de supposer qu'elles dispensent » de l'étude dans le grand laboratoire de la nature. Au » début d'une existence consacrée aux recherches scien- » tifiques, on doute peu; on subordonne la physiologie à » des formules simples ; mais quelques années d'obser- » vation et un peu de modestie vous ramènent bientôt à » la vérité, qui n'est pas le dogmatisme, mais l'agriculture » raisonnée. »

Enfin, pour clore l'examen des travaux produits par votre Section d'Agriculture, Commerce, Industrie et Sciences économiques, il faut que je mentionne, et c'est l'obliga-

tion d'être exact qui est ma seule excuse, un travail que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, et qui, continuant des études que vous aviez daigné accueillir favorablement, traitait des *idées économiques dans les temps modernes*.

Votre Section des Lettres, Sciences et Arts, est généralement celle qui produit le plus grand nombre de travaux. Il n'en saurait être autrement : non-seulement son domaine est plus vaste que celui des autres Sections, mais encore, il semble que, par sa nature, elle puisse être considérée comme une oasis, dans laquelle, de temps à autre, viennent se reposer les spécialistes.

Cette année, la production n'a pas été moindre qu'à l'ordinaire et elle a eu l'avantage d'être plus variée; histoire, littérature, voyages, poésie : sur toutes ces matières, nos collègues ont produit des travaux dont vous regretterez de ne rencontrer qu'un pâle reflet dans le compte rendu que j'en vais faire.

Un de vos membres correspondants, M. Maillard, vous a fait hommage d'un volume intitulé : *Ancenis pendant la Révolution*. C'est un extrait de son *Histoire d'Ancenis*, dont il prépare, en ce moment, une seconde édition. Vous avez retrouvé, dans ce volume, les qualités qui distinguent les nombreux ouvrages de M. Maillard : la sincérité, l'exactitude et l'impartialité; sa lecture n'inspire qu'un regret : c'est que, dans chacune des localités importantes de la France, il ne se rencontre pas un homme comme M. Maillard ; l'histoire de la France locale serait complète, au lieu d'être à peine commencée.

M. Pellerin, le savant professeur de l'Ecole de Médecine, vous a rendu compte d'un ouvrage présenté à la Société académique, par son auteur, M. Achille Thomas, sous ce titre : *Projet d'horloge astronomique*. Je ne vous dirai rien de l'ouvrage lui-même qui, pour être compris, exi-

gerait des développements que ne comportent pas les limites de ce rapport ; mais, ce que vous ne pardonneriez pas de taire, c'est la tournure humoristique et spirituelle que M. Pellerin a su donner à l'analyse d'un travail assez aride par sa nature ; il vous a été permis d'entrevoir, derrière le grave professeur, un lettré délicat et un critique élevé à l'école de Courrier.

C'est également un rapport qui a fourni à M. Prevel l'occasion de donner une nouvelle preuve de son activité et de son aptitude littéraire. En 1879, M. de Couffon de Kerdellech fit hommage à la Société académique de son ouvrage : *Recherches sur la Chevalerie du duché de Bretagne*. M. Prevel voulut bien se charger de rendre compte de ce volume ; il vous a vivement intéressé par la lecture de son rapport qui constitue une œuvre véritablement personnelle et qui vous a démontré que M. Prevel connaissait à fond, non-seulement l'histoire, nous le savions déjà, mais aussi toutes les sciences qui en découlent et notamment la science héraldique.

Vous eussiez été bien surpris, Messieurs, si le nom de M. Merland n'avait pas figuré dans ce compte rendu de vos travaux ; M. Merland est, en effet, un des plus actifs pourvoyeurs de vos Annales, auxquelles il fournit, chaque année, des études historiques d'une nature toute particulière. Il y a dans l'histoire, indépendamment des grands hommes, un grand nombre de personnages qui brillèrent à leur époque du plus vif éclat, et qui, après leur mort, ont disparu dans une obscurité complète. C'est à nous faire connaître ces demi-grands hommes que s'est appliqué M. Merland, et son infatigable ardeur nous a valu déjà une série de notices biographiques, telles que celles de Philippe Chabot, Jacques Du Fouillou, Pierre Bersuire, le comte d'Hector et tant d'autres qui nous ont vivement intéressés,

non-seulement par les faits particuliers au personnage dont elles nous retracent l'existence, mais encore par la peinture des mœurs et des coutumes de l'époque.

C'est dans le même filon qu'a fouillé M. Merland, quand il a entrepris de faire une étude sur *Pierre Brissot, professeur de philosophie à la Sorbonne et professeur à la Faculté de Médecine de Paris.*

Pierre Brissot naquit en Vendée, à Fontenay-le-Comte, dans l'année 1478, et mourut au Portugal, en 1518, entouré, par ses contemporains, d'une admiration dont il semble que nous ayons perdu le secret. Pour en donner une idée, il n'y a d'autre moyen que de rappeler en quels termes un de ses panégyriques les plus modérés, Denys Guérin, s'exprimait à son endroit : « Splendeur de la » médecine ; véritable Apollon ; honneur et gloire de la » Faculté..... il n'y a pas d'astre qui puisse t'être com- » paré ; tu brilles sur la médecine, comme la constellation » de la Petite-Ourse brille sur la mer. »

Si la postérité n'a pas pensé que Pierre Brissot méritât ces éloges hyperboliques, du moins elle ne peut nier qu'il ne fût un savant de premier ordre ; et, si l'on en doutait, il suffirait d'écouter M. Merland. Il nous montre Brissot quittant sa ville natale et venant à Paris suivre les cours de l'Université, si puissante à cette époque. Sous le célèbre professeur Villemor, il étudia d'abord la philosophie, et ses succès furent tels, qu'à l'âge de 26 ans il prenait la place de son premier maître. L'étude de la philosophie ne put calmer les ardeurs de son intelligence ; il étudia en même temps la médecine, et, en 1514, muni du bonnet de docteur, il désertait, pour cet enseignement, l'enseignement qui l'avait captivé jusque-là. Il était destiné à opérer une véritable révolution médicale. C'était l'époque où l'Ecole arabe venait de substituer ses procédés

aux procédés de l'ancienne école ; tout en prétendant continuer les traditions de Galien et d'Hippocrate, les grands médecins arabes Avicenne, Rhazès, Mézui, en avaient complètement altéré le sens dans leurs écrits. Du haut de la chaire, Brissot essaya de démontrer la gravité de ces altérations ; et la lutte devint d'autant plus intéressante, qu'elle finit par se concentrer sur un terrain restreint et limité. Sous le patronage, audacieusement usurpé de l'Ecole classique, les médecins de l'Ecole arabe avaient l'habitude, en cas de pleurésie, de saigner toujours du côté opposé au siège de la maladie : à gauche, si l'inflammation était à droite ; à droite, si l'inflammation était à gauche. Brissot essaya de démontrer que, sur ce point, comme sur tant d'autres, ils avaient mal interprété la doctrine classique ; et il soutint qu'il fallait toujours pratiquer la saignée du côté même de l'inflammation. Ses raisonnements étaient concluants ; ses arguments péremptoires ; mais tel est l'empire de la routine, que tout en reconnaissant qu'ils avaient tort, ses confrères continuaient à suivre les anciens errements ; et, pour les en éloigner, il fallut une épidémie de pleurésie qui, pendant plusieurs mois, ravagea Paris, et au cours de laquelle, le hasard venant, je le soupçonne, au secours de la science, on vit guérir rapidement tous les malades soignés par Brissot, tandis que périssaient, sans exception, tous ceux qui furent soignés par la méthode contraire.

Cet événement mit le comble à la réputation de Brissot ; et il aurait pu jouir tranquillement du rang auquel l'avait porté son incontestable mérite ; mais son ardeur ne lui permettait pas le repos, et, pour lui fournir des aliments, il ne recula pas devant l'idée de quitter la France.

L'Amérique venait d'être découverte et les aventuriers de toutes les contrées se dirigeaient avec enthousiasme

vers le pays de l'or. Brissot se décida à faire ce lointain voyage. Non pas que l'intérêt eût dicté sa résolution : il se disait seulement que, sur ces rives inexplorées, les recherches de l'herboriste seraient fructueuses et amèneraient la découverte d'un grand nombre de plantes utiles à l'humanité. Le Portugal était alors le seul point d'embarquement pour le Nouveau-Monde; il s'y rendit; mais, à peine arrivé, il dut céder aux vœux des habitants et prodiguer ses soins aux malades que décimait une épidémie de pleurésie. Il s'apprêtait à continuer sa route, quand il fut frappé par la maladie et enlevé presque subitement, à l'âge de 44 ans.

Telle est l'existence si courte, mais si bien remplie, dont M. Merland vous a fait l'intéressante histoire. Ajoutons que la biographie est suivie d'une étude très consciencieuse, dans laquelle il apprécie Pierre Brissot sous son triple caractère d'écrivain, de médecin et de philosophe.

Après vous avoir montré dans M. Merland l'historien érudit, que ne puis-je vous faire apprécier le critique judicieux et le littérateur distingué ! Vous regretterez avec moi que les limites de ce compte rendu ne me permettent pas d'analyser le rapport qu'il voulut bien faire sur le remarquable poème de M. Du Doré : *Sœur Denise,* et vous n'oublierez pas avec quel discernement il sut en extraire les plus merveilleux morceaux et les entourer d'observations du meilleur goût, exprimées dans le meilleur style.

Votre Compagnie marche décidément sur les traces des plus grandes Sociétés savantes ; elle a comme elles ses voyageurs qui visitent les pays les plus lointains, elle a même cet avantage qu'elle ne les subventionne pas, qu'ils voyagent à leurs frais, et qu'ils ne s'en font pas moins une obligation de lui offrir, à leur retour, les récits les plus pittoresques.

C'est ainsi que M. Leroux, profitant des loisirs qu'on ne rencontre plus dans l'âge mûr, a eu l'heureuse idée de visiter un pays peu fréquenté quoique célèbre, et dont le mystérieux éloignement et les constructions colossales captivent étrangement l'imagination. Parti de France pour les côtes de Syrie, il débarqua à Beyrouth, et, après y être demeuré quelques jours, il dirigea ses pas à travers les cîmes neigeuses de l'antique Liban, vers la plaine solitaire où s'élèvent encore les ruines énormes de Balbek, l'ancienne Héliopolis, la cité du soleil. Je n'essaierai pas de dépeindre, après lui, ce merveilleux spectacle ; ces pierres cyclopéennes, dont l'une n'a pas moins de 25 mètres de longueur ; ce gigantesque temple de Jupiter, dont l'enceinte mesure 300 mètres de long sur 150 mètres de large ; et surtout, les six colonnes qui attestent seules aujourd'hui la splendeur disparue du temple du Soleil, et dressent, dans l'azur du ciel, leurs fûts hauts de 25 mètres.

Les voyages en Orient sont devenus bien difficiles à écrire, après Châteaubriand et tant d'autres illustres voyageurs ; M. Leroux a fort adroitement évité l'écueil, grâce à la note éminemment personnelle qui domine dans son récit ; grâce aussi, il faut bien le dire, au prestige de son imagination de poète, qui lui a permis de jeter sur la peinture de ses impressions un coloris incomparable. Pour en juger, écoutez la description des émotions qui l'agitèrent, quand, pour la première fois, il entra dans la solitaire enceinte du temple immense de Jupiter : « A ce moment, je sentis je » ne sais quel frisson passer en moi ; j'étais envahi par une » émotion puissante et nouvelle ; j'étais comme écrasé sous » le poids des souvenirs et sous le poids de la grandeur et » du néant des choses humaines ; un sentiment de vague » tristesse s'abaissait invinciblement sur moi. Cette ville » ruinée dont on ne connaît pas même à demi l'origine et

» l'histoire, cette solitude et ce silence, ces arbres éphé-
» mères, ces oiseaux fugitifs et inconstants autour de cette
» immobilité, ce perpétuel sourire de la nature et du soleil
» sur cet immense tombeau, tout cela me subjuguait et me
» captivait, comme si j'eusse découvert en moi des facultés
» nouvelles. Je ne crois pas qu'il existe des ruines plus
» belles que celles de Balbek. Les ruines de l'Egypte sont
» colossales, mais lourdes et disgracieuses ; celles de Pal-
» myre se développent, dit-on, sur une vaste étendue,
» mais aucun monument n'y a été bien conservé ; l'antique
» Athènes est trop près de la ville moderne ; le silence
» convient aux ruines, comme aux cimetières, et les cla-
» meurs européennes se heurtent au pied de l'acropole et
» troublent les échos de la vallée de l'Ylissus. A Balbek,
» tout est complet : le cadre, le contraste, le silence, le
» désert ; rien ne manque à cette nécropole merveilleuse.
» A elle seule, elle réunit toutes les splendeurs que Victor
» Hugo rêve pour l'arc de triomphe de l'Etoile et qu'il
» appelle sur lui dans un avenir de trente siècles. »

Si c'est là de la prose, il faut avouer que c'est de la prose bien poétique, et elle me fournit une transition toute naturelle pour aborder l'examen des œuvres que j'ai réservées à la fin de ce trop long travail.

La Société académique était destinée à avoir, cette année, toutes les bonnes fortunes ; deux de nos poètes les plus chers, MM. Robinot-Bertrand et Rousse, ont bien voulu charmer nos séances par la lecture de leurs beaux vers.

Certes, il a fallu une circonstance particulière pour décider M. Robinot-Bertrand à rompre le silence qui désole les admirateurs de son talent. Une société littéraire qui a pris le nom singulier de *La Pomme,* et qui compte, parmi ses membres, notre compatriote Monselet, avait annoncé

qu'elle se réunirait à Nantes, au commencement de l'année dernière. *La Pomme* nous était assez inconnue ; mais il suffit d'être confrères, pour qu'on se tende la main ; et M. Robinot-Bertrand eut l'heureuse inspiration de lui souhaiter la bienvenue. *La Pomme* a renoncé à son projet ; j'ignore pour quels motifs et je crois que nous devons le regretter ; mais, ce dont je suis certain, c'est qu'elle le regrettera plus que nous encore, quand elle connaîtra les beaux vers destinés à la fêter.

A DES POÈTES AMIS.

O poètes, amis, ô frères qui portez
Dans l'âme l'étincelle ardente qui fait naître
Les hardis dévouements et les belles fiertés
Et toutes les splendeurs dont s'ennoblit notre être,
O poètes, amis, ô chercheurs de clartés.

Penseurs joyeux et vous, penseurs au front austère,
Vous le rire divin et vous les divins pleurs,
Vous qui savez la vie humaine et son mystère,
Et dans les cœurs blessés, comme un parfum des fleurs,
Versez de vos chansons le baume salutaire.

Vous qui venez de loin tendant les mains vers nous,
Et qui nous appelant et nous disant — Courage !
Cheminez sans vertige et parlez sans courroux,
O pionniers pour qui le ciel n'a pas d'orage ;
Soyez les bienvenus, lutteurs vaillants et doux.

Après ce début magistral, M. Robinot-Bertrand continuant à s'adresser à nos confrères, leur rappelle que, nulle part, plus qu'en Bretagne, ils n'étaient destinés à être compris et à recevoir un chaleureux accueil ; la Bretagne a toujours aimé ce qui est grand et ce qui est beau ; elle n'a pas changé ; elle est toujours la même :

La Bretagne est toujours le pays des poètes :
Ecoutez ! les chansons s'élèvent de ses bois ;
Elle a ses mœurs, ses jeux, ses costumes, ses fêtes ;
Et les tendres récits font entendre leurs voix
Près des sombres écueils où grondent les tempêtes.

C'est là que de René le front pâle d'ennui
Se penchait écoutant la mer harmonieuse ;
Là que Lamennais vit se dresser devant lui
En songes éclatants sa pensée anxieuse,
Songes que notre histoire accomplit aujourd'hui.

C'est là qu'errait Brizeux, le poète de l'âme,
Là que Boulay-Paty murmurait en rêvant
Ses vers mélodieux comme un soupir de femme,
Là qu'un poète vaste et superbe, Péhant
Sculpta les actions de sa *Jeanne la Flamme*.

Le nom de Péhant devait nécessairement arrêter un instant M. Robinot-Bertrand ; qui, plus que lui, sut l'aimer et l'apprécier ? Aussi, n'est-ce qu'après lui avoir payé un juste tribut d'hommages et de regrets, que notre poète reprend sa marche.

Il n'est plus. C'est à moi de vous parler. Amis,
Allez, persévérez dans l'œuvre commencée ;
Vous, les forts, soutenez les pas mal affermis
De vos frères souffrants, élus de la pensée
Et que les cruautés du sort n'ont point soumis.

Au-dessus des douleurs, que votre voix s'élève ;
Qu'elle aille jusqu'à ceux qui, lassés de l'effort,
Ont au combat vaillant substitué le rêve,
Et dorment un sommeil plus triste que la mort
Dans l'ombre où leur destin inutile s'achève.

Eveillez, appelez à vous de toutes parts
Ces âmes autrefois brûlantes d'héroïsme,
Groupez autour de vous les poètes épars,
Et contre la mollesse et le lâche égoïsme,
De vos cœurs aguerris faites-leur des remparts.

Afin qu'après l'épreuve amère et la souffrance,
Dans la féconde paix, dans l'art, dans la clarté,
Libre et pure, abritant des fils pleins d'espérance,
Parmi les nations qu'éblouit sa beauté,
Comme un cèdre immortel croisse toujours la France !

Il vous semblera, comme à nous, que M. Robinot-Bertrand ne fut jamais mieux inspiré, et que nous retrouvons dans ces beaux vers toutes les qualités qui font le charme de ses œuvres : le respect de la forme et ce merveilleux talent de ciseleur qu'il nous a été donné d'apprécier dans tant de pièces différentes, et notamment dans une pièce qui nous en paraît l'expression achevée, et que vous retrouverez dans vos Annales, sous ce titre : *l'Auberge ;* la vigueur et l'éclat de la pensée que nous avons admirés déjà dans *Au bord du Fleuve* et dans la *Légende rustique ;* et, par dessus tout, ce sentiment puissant de l'art et cette sérénité qui, par moments, feraient imaginer qu'il a emprunté quelques-uns de ses procédés à Gœthe, le grand poète aux allures olympiennes.

Quel contraste avec M. Rousse, et comme on peut arriver au même résultat, tout en employant des moyens différents ! Sans doute, M. Rousse a, lui aussi, le respect de la forme ; sans doute, la rime et la prosodie n'ont plus de secrets pour lui ; cependant, il faut reconnaître qu'il n'en prend pas le même souci que M. Robinot-Bertrand ; peut-être aussi ne trouverions-nous, chez lui, ni la même vigueur dans la pensée, ni le même éclat dans les expressions. Mais ce qu'il a, plus que personne, c'est ce don communicatif de l'émotion, qui fait briller une larme aux yeux de ceux qui vous écoutent.

Qu'un paysage charmant vienne ravir sa vue ; qu'une scène mélancolique trouble doucement son âme ; qu'un souvenir de jeunesse vienne dorer un instant les horizons

plus sévères de l'âge mûr : et, immédiatement, il se laisse aller au souffle de l'inspiration, n'empruntant rien aux procédés et se bornant à laisser parler son cœur. Ce n'est pas ailleurs qu'il faut chercher le secret du charme pénétrant répandu dans toutes ces œuvres qui vous ont si souvent ravis.

Cette fois encore, M. Rousse n'a pas été inférieur à lui-même ; et il me suffira de vous rappeler le titre des poésies qu'il vous a lues, pour vous rappeler, du même coup, le murmure flatteur avec lequel vous les avez accueillies.

Le Cimetière du Croisic. — A Properce. — Solitude. — L'Atelier d'un sculpteur. — L'Oiseau Bleu. — Lettre à ma mère. — Autant de pièces détachées qui défient l'analyse ; et, au lieu d'en donner des extraits, je crois préférable de vous lire en entier la dernière, qui me semble plus particulièrement exprimée dans le ton habituel à notre poète :

LETTRE A MA MÈRE.

Sous le ciel du Midi par l'hiver exilée,
Tu presses de tes vœux le retour du printemps.
Les Alpes aux sommets de neige immaculée,
Les monts de l'Estérel et leurs pins murmurants,
Cannes et ses palmiers, son beau golfe et ses îles,
Sa grève où les canots restent couchés tranquilles
Dès que le vent ternit l'air pur et les flots bleus,
Rien ne fait oublier à ton cœur et tes yeux
Ta petite maison dans ton bourg de Bretagne,
Pornic et son château de lierre tout vêtu,
Son môle de granit par l'Océan battu,
Les blés verts, les ajoncs qui couvrent sa campagne.
Notre âme est ainsi faite. En nous sentant vieillir,
Nous n'aimons plus quitter le toit où nous vécûmes,
Où notre cœur a pris ses goûts et ses coutumes,
Où nous avons souffert, où nous voulons mourir.

Quand, aux jours pluvieux et sombres de l'automne,
Nous te vîmes partir avec ta pauvre enfant,
Fuyant les vents glacés de la côte Bretonne,
Nous étions agités d'espoir et de tourment.
Enfin, voici vos champs de roses qui fleurissent;
L'anémone s'entr'ouvre aux pentes des coteaux;
Parmi vos oliviers les amandiers verdissent,
Semant de blancs débris le sol rouge et les eaux.
Vous allez revenir. Ici la terre est grise;
La gelée a flétri tous les gazons des prés;
Point d'hirondelle encor sur la tour de l'église;
Mais le saule a déjà ses beaux chatons dorés,
Et des souffles si doux arrivent sur nos plages
Qu'on les dirait venus de vos tièdes rivages.

Ce sont là de beaux vers, et nous devons remercier M. Rousse, de nous avoir fourni l'occasion de les entendre. Nous en avions besoin; il faut en effet des temps troublés pour qu'on apprécie, à sa juste valeur, l'influence bienfaisante de la poésie. Même au milieu des discordes civiles, sa puissance est si grande, qu'elle devient un refuge et un soulagement pour le poète aussi bien que pour ceux qui l'écoutent.

Quand, en ses vers immortels, Virgile pleurait la perte de son modeste domaine, ce n'était pas lui seul qu'il consolait par ses chants, mais encore les Romains de son époque, expulsés, comme lui, de leurs demeures, par la main brutale des Centurions d'Auguste; et ce qui, bien des siècles après, fit le succès du génie du Christianisme, ce fut moins peut-être le prestige incomparable de cette prose merveilleuse, que la nécessité pour les contemporains d'y chercher la fraîcheur et le repos, au milieu du bruit des armes, et du deüil des libertés disparues.

Il semble en effet, que lorsque le poète prend son vol, il

emporte avec lui dans l'espace tous ceux qui respirent le parfum de ses vers ; leur esprit s'élève avec le sien ; ensemble, ils planent au-dessus des misères humaines ; et, tout là haut, dans les régions de l'Idéal, bercés des plus doux songes et caressés par les plus riantes illusions, ils se prennent à rêver d'une époque où la force ne primera plus le droit, où la liberté ne sera plus un mot, et où tous les éléments honnêtes du pays, mis au service de la vérité et de la justice, s'uniront, afin, comme le disent les beaux vers que je répète en terminant :

Afin qu'après l'épreuve amère et la souffrance,
Dans la féconde paix, dans l'art, dans la clarté,
Libre et pure, abritant des fils pleins d'espérance,
Parmi les nations qu'éblouit sa beauté,
Comme un cèdre immortel croisse toujours la France !

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES PRIX

SUR LE

CONCOURS DE L'ANNÉE 1880

PAR M. ALCIDE LEROUX,

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

MESSIEURS,

Jamais peut-être la tâche de votre Secrétaire adjoint ne se trouva plus simplifiée, j'allais dire, plus réduite qu'aujourd'hui. Un seul mémoire a, en effet, été présenté à votre Commission des prix pour le concours de l'année qui s'achève. Et nous ne sommes pas seuls, paraît-il, à déplorer cette disette de productions scientifiques et littéraires. Plusieurs Sociétés savantes se plaignent en ce moment même du petit nombre de travaux que cette année a vus paraître. Nous ne nous arrêterons pas à rechercher ici la cause de cette sorte de stagnation dans le mouvement intellectuel. S'il nous fallait en indiquer une, nous la trouverions peut-être dans cette agitation fiévreuse des esprits et dans cette période d'inquiétude et

d'insomnie douloureuse que nous traversons ; mais tel n'est pas ici notre rôle. Nous nous bornerons donc à exprimer nos regrets et à engager tous ceux que la passion du travail et de l'étude entraîne encore à réagir, autant que le devoir le permet, contre cet état et cette tendance, et à tourner quand même leurs aspirations et leurs forces vers les choses de la pensée et vers les régions calmes et élevées où n'arrive point la voix des discordes humaines.

Le mémoire qui nous a été adressé est un mémoire en vers intitulé : *Etude poétique sur Michel Columb.* C'est là un sujet intéressant pour nous, s'il en fut, et intéressant plus que tout autre ; car, peut-on parler de Michel Columb sans parler de son œuvre principale, de celle dont la garde nous a été confiée et qui nous est si chère à nous autres Nantais. Michel Columb, quand ce mot arrive à notre oreille, ne nous rappelle-t-il pas immédiatement le Tombeau des Carmes ? N'évoque-t-il pas pour nous le souvenir de ces figures graves et douces, éclatantes de blancheur et prêtes à s'animer sous les reflets tremblants qui tombent des grands vitraux ? Le Tombeau des Carmes, dans cette ville où les belles statues se comptent, ce souvenir ne se lie-t-il pas à nos souvenirs d'enfance, aux souvenirs des premiers chants religieux et des premiers soupirs de l'orgue que nous avons entendus ? Aussi l'auteur n'a-t-il pas manqué de parler avant tout et surtout de cette œuvre qu'il appelle une merveille et un prodige de l'art. Il nous fait part des sentiments nobles et élevés, des impressions profondes qu'a fait naître en lui la vue de ce monument, et souvent tout cela est dit dans un très beau langage :

Prodige des beaux arts, ô vieux Tombeau des Carmes,
Vous conservez pour moi d'invincibles attraits ;

Je contemple, ravi, ces splendides portraits
Dont le marteau du temps a respecté les charmes.

Quand mes yeux desséchés ne trouvent plus de larmes,
A l'heure où les chagrins me percent de leurs traits,
Quand je maudis du sort les horribles décrets,
Contre le désespoir vous me donnez des armes.

Mais ce n'est pas tout, l'auteur a trouvé moyen de faire rentrer dans son poème toutes ces pensées qui en sont le plus bel ornement sans perdre de vue le titre qu'il avait pris pour sujet. La biographie du statuaire breton est esquissée à grands traits ; son noble caractère y est exalté ; çà et là, il nous apparaît avec cette vieillesse si verte et si féconde ou plutôt avec cette jeunesse perpétuelle qui, à soixante-quinze ans, lui permettait d'entreprendre et d'achever cette œuvre qui est son plus beau titre à l'immortalité. Certes, on ne fut jamais tenté de dire de Michel Columb ce qu'on a dit de Pompée et de tant d'autres grands hommes, que leur plus grand malheur était d'avoir vécu trop longtemps.

En outre, le poète, au sujet du Tombeau des Carmes, nous donne un aperçu de l'art à la fin du Moyen-Age ; il fait un rapprochement entre les merveilles de l'art antique et les sites de l'Orient qu'il a visité et les sites et les monuments de l'art qui existent en Bretagne.

Il fait aussi allusion aux autres œuvres que Michel Columb aurait laissées et qui ont, dit-il, été détruites par la Révolution. Enfin, il termine par une protestation pleine de vivacité et d'indignation contre les tendances réalistes de l'art contemporain.

C'est assurément un mérite d'avoir su faire rentrer dans une étude en vers, et en vers dont la rime est très riche, autant d'éléments différents. Il a fallu, outre un grand travail, beaucoup de talent et une véritable habi-

tude de la versification pour mener à fin une telle entreprise, vous le reconnaîtrez avec moi ! Mais que sera-ce si vous considérez que cette production est non-seulement en vers, mais en sonnets. Il n'y en a pas moins de quinze dans ce petit poème. C'était là une difficulté de plus et une difficulté sérieuse à vaincre ; il faut rendre cette justice à l'auteur.

Nous le félicitons donc de son travail et de son talent. Vous avez été unanimes sur ce point, et vous ne vous êtes pas contentés de le féliciter ; vous avez jugé son œuvre digne d'une récompense et vous lui avez accordé une *médaille de bronze*. Vous n'avez pas cru devoir lui accorder une récompense d'un degré plus élevé, parce que cette pièce en vers, malgré sa valeur, ne laisse pas d'avoir des points faibles et prête à la critique dans une partie de son ensemble et de ses détails. Je suis obligé de me faire l'écho de votre opinion à ce sujet. C'est ici que ma tâche commence à devenir moins agréable et plus difficile. L'auteur n'en doutera pas et il saura bien que si nous signalons les défauts de son ouvrage, nous le faisons avec la même impartialité qui nous a guidés quand nous en avons fait ressortir les qualités.

Nous ne nous arrêterons point à discuter, avec l'auteur, si la statue de Memnon était en granit ou en bronze, bien qu'il semble avéré qu'elle était en bronze, ni si Michel Columb eut pour berceau la Touraine ou la Bretagne, bien qu'il soit généralement admis qu'il naquit en Bretagne, à Saint-Pol-de-Léon. Nous ne combattrons pas non plus son opinion, quand il prétend que l'histoire a constaté le nombre des ouvrages du grand statuaire, et qu'il affirme en avoir reconnu des fragments dans les musées du Louvre. Quant à nous, nous savons qu'il existe encore de lui, dans l'église de Saint-Sauveur, à La Rochelle, un monument représen-

tant le sépulcre du Christ, monument grandiose où l'on voit groupés sept personnages d'une attitude saisissante et qui pourrait le disputer au tombeau de François II, pour le fini des détails et le mérite de l'exécution. Des documents certains nous apprennent qu'il avait encore laissé un bas-relief en marbre représentant la mort de la Vierge, une statue de saint Maur et le tombeau de Guillaume Guéguen, évêque de Nantes, qui est placé dans la chapelle de la Madeleine, actuellement la chapelle de Saint-Clair, dans la Cathédrale, où il existe encore. Il résulte aussi de plusieurs lettres de Jean Perréal, dit Jean de Paris, architecte de l'église de Brou, près Bourg en Bresse, que notre statuaire coopéra avec les frères Conrad Meyt aux magnifiques travaux de sculpture qui font l'ornement de ce dernier bijou que nous a laissé le Moyen-Age et dont les principaux sont le tombeau de Marguerite de Bourbon, celui de Philibert le Beau et celui de Marguerite d'Autriche. Il est vraisemblable que ce génie, si plein de vigueur à 80 ans, a dû produire beaucoup d'autres travaux dignes d'admiration, mais nous ne connaissons aucun document qui en fasse mention ; nous ignorons absolument à quelle époque ils ont été détruits ou mutilés.

Mais ce n'est point sur des erreurs de détail ni sur des confusions historiques que nous avons à nous appesantir. C'est une pièce en vers que nous critiquons ; c'est donc au point de vue de la poésie, de ses traditions et de ses principes, que nous devons nous placer.

Tout d'abord, nous avons félicité l'auteur du talent et de la patience qu'il lui avait fallu déployer pour composer en sonnets un morceau d'aussi longue haleine que celui qu'il nous a présenté. Mais est-ce à dire que nous l'approuvons d'avoir choisi cette forme du sonnet, pour traduire sa pensée ? Loin de là. Le sonnet est un cadre spécial et

restreint dans lequel il ne faut pas prétendre tout renfermer. Il doit être réservé aux sujets que l'on ne veut pas traiter dans tous leurs développements. Le sonnet veut être seul ; il se suffit à lui-même ; il faut que la même pensée le remplisse tout entier, sans déborder; encore faut-il et faut-il surtout qu'il se termine par un trait lumineux qui éclate comme la dernière et la plus belle pièce d'un feu d'artifice, mais après lequel toute addition serait une superfétation et un hors d'œuvre.

Mais entreprendre, en quinze sonnets, une étude poétique assez complète sur un homme célèbre, c'est méconnaître l'essence et la destination du sonnet. C'est se créer inutilement des difficultés et peut-être des obstacles insurmontables. On ne le sait que trop : notre belle langue française ne se prête pas merveilleusement à la poésie ; notre prosodie a des règles d'une aspérité que l'on n'apprécie bien que lorsqu'on a tenté de les appliquer. Pourquoi, comme Alfred de Musset l'a dit quelque part, en augmenter le nombre et la rigueur ? Cela peut être une gymnastique excellente pour l'esprit, mais ne suppléera jamais l'inspiration. Nous tenons plus compte au musicien du plaisir qu'il nous a causé que des difficultés qu'il a vaincues. De notre temps, d'ailleurs, on est peut-être porté à abuser du sonnet et de la miniature. Il ne faut pas tomber dans l'excès ; et, s'il existe, (question dans laquelle nous ne voudrions pas absolument nous faire juge), il faut réagir contre la tendance générale.

Et, pour en revenir au travail que nous analysons, si du moins chacun de ces sonnets exprimait une pensée bien nette, bien détachée ! si on y trouvait toujours ce trait final sans lequel le sonnet n'existe pas ou ferait mieux de ne pas exister ! mais il semble, au contraire, que la pensée va en s'affaiblissant ; d'ordinaire saisissante

dans les deux premières strophes, elle se traîne et languit dans les deux dernières.

Aussi, nous ne doutons pas que ce genre de forme que l'auteur a cru devoir choisir n'ait contribué à donner à son œuvre cette marche pesante et lourde qui se fait sentir en une foule d'endroits. On y sent le travail, j'allais dire la fatigue. Il semble que Pégase a été obligé de se reposer plusieurs fois. L'enchaînement des idées est pénible ou n'existe pas ; la transition fait défaut non-seulement d'un sonnet à l'autre, mais d'une stance à l'autre ou même d'un vers à l'autre. Il y a des longueurs, des répétitions fréquentes et trop d'exclamations. A côté de passages qui respirent l'emphase, on trouve des strophes entières qui manquent totalement de poésie dans l'expression. C'est ainsi qu'après avoir parlé du groupe du Tombeau des Carmes, dans lequel il a vu « tout un peuple de pierre, » image quelque peu usée et prétentieuse dans la circonstance, il ajoute :

En revenant de voir ton ouvrage en détail,
J'ai d'un monde meilleur la consolante idée ;
La mort n'est plus pour moi qu'un vain épouvantail.

Et plus loin, on trouve cette strophe :

Là, parmi les fragments de l'art monumental,
Et dans un bas-relief que mon regard découvre,
Colomb, je reconnais ton talent magistral.

Et maintenant, si l'on jette sur cette production littéraire un coup d'œil d'ensemble, on verra que la pensée générale ne va point en grandissant progressivement. Elle ne s'élargit point comme ces beaux fleuves qui vont étendant de plus en plus leurs nappes argentées à mesure qu'ils se répandent dans les plaines. Non ; quelquefois obscure ou rétrécie, elle manque de force et de profondeur

et semble plutôt se détourner pour aller chercher la rime et se plier aux capricieuses exigences du sonnet, que jaillir d'une véritable inspiration pour s'élancer vers le but. Aussi, l'auteur aurait pu retrancher plusieurs digressions inutiles et bien des épithètes plus sonores que nécessaires. Trop préoccupé de l'idée d'être complet sur tous les points, il a négligé l'objet principal et ce qui devait faire le plus beau joyau de son écrin, comme l'on dit. Au lieu de nous parler de la Minerve de Phidias, de la statue de Memnon et de Praxitèle ; au lieu de s'étendre trop longuement sur les pensées pieuses et les émotions personnelles qu'a excitées en lui la vue du Tombeau de François II, il eût mieux fait de nous décrire plus complètement le mausolée et les personnages qui forment cet admirable groupe. Après avoir nommé « François II et sa noble compagne, » il nous indique que parmi

> Des types gracieux à l'histoire empruntés,
> Non loin de Saint-Louis apparaît Charlemagne.

Et il ajoute :

> Un lion héraldique et qui vous suit des yeux
> Montre sous sa crinière un front tout soucieux.
> Et quel beau lévrier aux pieds de la Duchesse !

Et c'est là toute la description.

C'est là tout ce qu'il a vu dans le Tombeau des Carmes ! Il n'a point cherché à scruter la pensée qui voltige depuis des siècles sur ces visages de pierre du dernier duc de Bretagne et de son épouse ! Il n'a point frémi en croyant saisir leurs impressions et leurs songes, à travers leur royal sommeil empreint d'une éternelle sérénité ! N'était-ce pas de semblables visages que Bossuet voyait passer devant le regard de son génie quand il s'écriait : « Dormez

» votre sommeil, grands de la terre ! » ou Victor Hugo, quand il disait, il y a quarante ans, sur le bord d'un cercueil qu'on allait fermer :

> Repose, fils de France en ta tombe exilée !
> Dormez, sire !....

Et ces austères et douces figures qui gardent les quatre angles du monument ; ces figures toutes voilées de pudeur, le front chargé de pensées et les mains pleines d'emblêmes, il ne les a donc pas vues s'animer dans l'ombre du crépuscule ? Ces bouches prêtes à s'ouvrir ne lui ont rien dit ? Le soir, dans ces jours où l'on prie à haute voix dans la grande nef, il ne les a pas entendues murmurer les mots de prudence, de vérité et de justice ?...

C'était là, ce nous semble, qu'il fallait chercher à pénétrer dans le caractère de son héros, à plonger un regard dans les profondeurs de son génie et à en surprendre les éclairs. Ces pâles et vivantes images, elles planaient, il y a quatre cents ans, dans l'imagination du statuaire pendant que sa main et son ciseau les copiaient péniblement sur le marbre. Ce sont à proprement parler ses pensées. Elles avaient flotté ainsi pendant des années, avant de s'incarner dans la pierre avec ce rayon céleste qu'elles portent au front, que l'artiste leur a communiqué et qui lui venait du ciel. Puissance merveilleuse de l'art, qui nous transmet ainsi les visions du génie ! L'homme est un prisme, comme on l'a dit ; le rayon divin le frappe, se brise et rejaillit en œuvres sublimes et par lui ses semblables entrevoient ainsi des splendeurs que leurs faibles regards n'auraient jamais pu atteindre.

Nous terminerons cette analyse par une dernière remarque. Le poète que nous avons à critiquer établit une comparaison entre les pays de l'Orient et ceux que nous

habitons, entre l'art antique et l'art chrétien, et il semble mettre la Bretagne sur la même ligne que l'Egypte et la Grèce et placer Michel Columb à la même hauteur que Phidias et Praxitèle. Nous citons ces paroles :

J'ai, dans la Grèce antique, admiré la merveille
Dont le grand Phidias orna le Parthénon ;
Ma voix interrogea les granits de Memnon
Qui ne répondent plus à l'aurore vermeille.
. . . .
Ces prodiges de l'art, ces sites enchanteurs
Qui fascinent les yeux d'avides spectateurs
Je les ai recherchés sur la rive lointaine.

Mais je pouvais, sans prendre un périlleux essor,
Comme l'un des pigeons de ce bon Lafontaine
Je pouvais les trouver au doux pays d'Arvor.

J'ai promené partout mes longues rêveries
Jusque sur les débris du palais des Césars ;
Tout un peuple de marbre, éblouit mes regards
Quand Naples et Florence ouvrent leurs galeries.
. . . .
O Nantes, je reviens au pied de tes remparts
M'enivrer du parfun de tes vastes prairies.

Enfin il arrive à parler du Tombeau des Carmes qu'il appelle un monument

Qu'aux beaux jours de la Grèce eût signé Praxitèle.

Et plus loin, parlant de Michel Columb, il dit :

Et tu n'es à mes yeux qu'un Phidias chrétien.

Eh bien ! nous sommes obligés de le dire : il ne faut pas abuser de la comparaison, pas plus que du sonnet. Il y a des choses que l'on ne peut comparer sous peine de voir l'une écrasée par l'autre. Non, l'Egypte et la Grèce n'ont

rien de commun avec la Bretagne. Comment voulez-vous comparer notre pays parsemé de clochers, de dolmens et de castels en ruines, entrecoupé de vallées profondes, de collines somptueusement boisées, de champs de genêts et de champs de blé-noir en fleurs, avec ces plaines qu'arrose le Nil et d'où émergent à peine les palmiers solitaires et les minarets lointains ? Notre pays varié comme une mosaïque avec cette immense écharpe verte tombée sur les déserts sans bornes et qu'on appelle l'Egypte ? Comment voulez-vous comparer notre Océan aux bords sauvages, aux majestueuses colères, au flux et au reflux incessants, comme le souffle d'une poitrine humaine, avec les mers bleues comme le ciel, toutes peuplées de gracieux et héroïques souvenirs, d'où s'élancent les Cyclades toutes joyeuses aux premiers feux du matin, toutes baignées de tendres vapeurs bleuâtres au coucher du soleil ? Ni les ouvrages de la nature, ni les ouvrages des hommes de ces diverses contrées ne peuvent être mis en parallèle. Non ! à l'Egypte pleine d'énigmes, son sphynx monstrueux couché depuis 4000 ans au pied des pyramides, plongeant éternellement son regard impassible dans les espaces sans fin, et gardant entre ses griffes, je ne sais quel mystérieux autel ! A la Grèce, son Acropole, amphithéâtre naturel fait pour porter des temples, dominant les vallées où coulent le Céphise et l'Ilyssus, où Cérès planta l'olivier et pleura Proserpine ; son Parthénon que l'on aperçoit de plus de huit lieues en mer, entre les hauteurs de Salamine et l'Hymette, projetant sur le Pentélique l'inflexible harmonie de ses lignes ! A la Grèce, demi-vêtue sous son soleil impitoyable et toujours souriante à travers son linceul, les ruines éclatantes d'Eleusis, éparses au bord du golfe de Mégare, et les colonnes radieuses du temple de Minerve contemplant l'archipel du haut du cap Sunium ! A la

Bretagne, les sombres forêts que nos pères choisissaient pour temples et qui, plus tard, inspirèrent l'ogive ! A la Bretagne, les murmures du vent dans les bruyères des montagnes d'Arrez, que les vieux Gaulois prenaient pour les soupirs des âmes ! A nous, les cathédrales gothiques, aux voûtes innombrables dont les clartés du jour ou les lampes du soir percent à peine les ombres mystérieuses ! A nous les cloîtres silencieux abritant tout un peuple d'hommes aux vêtements de bure, au cœur dévoré de charité, à l'âme fière, que Montalembert appelait des héros ! A nous, le mont Saint-Michel, battu par le flux et la tempête, défiant l'Océan, qui tour à tour le laisse libre ou l'enchaîne, jetant dans les airs son monastère, ses cryptes et ses églises superposées, avec leurs dentelles et leurs clochetons de granit impatients de s'élever plus haut encore !

C'est donc de la témérité peut-être de comparer nos contrées et nos monuments à ceux de l'Orient et de la Grèce. Mais que sera-ce, si nous voulons établir un rapprochement entre les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque et les chefs-d'œuvre de la sculpture bretonne, mettre Michel Columb sur le même piédestal que Phidias et Praxitèle ! Nous croyons qu'il y a un abîme entre ces œuvres et ces hommes. Les époques, les caractères, les milieux étaient différents ; non-seulement l'antiquité nous écrase par le nombre de ses œuvres d'art, mais les artistes ne puisaient pas à la même source. La forme, la beauté physique, le naturel et la simplicité des attitudes et des situations furent toujours le but vers lequel l'artiste grec dirigea ses efforts. Et l'on peut dire que, pour lui, les efforts étaient superflus tant il semble avoir atteint ce but, pour ainsi dire, en se jouant. Que vous erriez dans les vastes galeries de Florence et de Rome, ou dans le cimetière de Périclès,

à Athènes, et dans ces musées que l'on forme avec les débris des fouilles de Mycènes, au milieu de ces légions innombrables de statues, vous ne pouvez vous lasser d'admirer cette perfection de la forme et des détails, cette beauté si irréprochable et en même temps si simple et si reposée ; où plutôt on pourrait dire que l'admiration se fatigue tant la perfection est grande. C'est toujours le même fini dans l'exécution, le même modelé et la même harmonie des contours ; c'est toujours la même souplesse et la même pureté de lignes dans les boucles d'une chevelure soyeuse, ou dans le tissu léger d'une robe à demi-flottante ou tombant à longs plis. Sous ces différents rapports, les anciens ne semblaient pas soupçonner la difficulté ; ils semblent avoir fait des statues comme la nature fait des fleurs. Parmi ces œuvres d'art qui se comptaient par milliers, il n'y en avait pas de médiocres, ou s'il en existait, elles devaient tomber sous les coups du marteau, avant de sortir de l'atelier.

Ce qui fait, au contraire, le mérite des œuvres des artistes chrétiens, spécialement de Michel Columb, c'est surtout l'expression, c'est surtout la pensée que l'artiste cherche à imprimer sur le marbre et à faire passer dans toute l'attitude du personnage qu'il représente. C'est ce reflet particulier qui semble un reflet de l'âme et qui va droit à l'âme du spectateur. Nous ne voulons pas dire que l'antiquité n'ait jamais su exprimer les différentes passions du cœur, comme la tristesse, la joie, le désespoir ou la souffrance. Comment un peuple aussi éminemment artiste, un peuple qui allait pleurer aux tragédies de Sophocle et d'Euripide, eût-il ignoré un pareil secret? Le groupe de Laocoon au Vatican, le Gladiateur mourant au Capitole, tels visages de jeunes filles, exprimant une tristesse si profonde et si vraie, qu'on découvrait naguère et qu'on voit sans doute

encore dans le cimetière de Périclès, suffiraient pour donner un démenti à l'assertion contraire; mais tout cela est humain et tient à la terre; tout cela n'a rien de commun avec cette expression de recueillement et de prière que l'on voit écrite sur le visage et dans l'attitude des personnages sortis de la main de Michel Columb. Ce sentiment qui prend directement sa source dans l'idéal, l'antiquité l'ignorait-elle? Tout nous porte à le croire; il est même vraisemblable que les Grecs eussent vu sans les admirer et sans les comprendre les figures graves et recueillies du Tombeau des Carmes. Ce peuple était trop près de trouver son bonheur sur la terre, au milieu de cette nature qui semblait dans un perpétuel sourire pour chercher les joies du ciel. Il est vraisemblable que les Athéniens eussent mis Phidias bien au-dessus de Michel Columb et que, contrairement à ce que dit notre poète, Praxitèle n'eût point signé l'œuvre de ce dernier; il eût même trouvé dans cette œuvre une certaine raideur dans les attitudes, une irrégularité frappante des traits du visage et peut-être une certaine pesanteur du coup de ciseau qui n'eussent pas obtenu son approbation.

L'auteur de « l'Etude poétique sur Michel Columb » n'a donc pas été complètement impartial; il a trop grandi la Bretagne et le statuaire breton; nous nous croyons obligé de lui signaler cette sorte d'exagération dans laquelle il est tombé. Mais irons-nous jusqu'à lui en faire un reproche? A vrai dire, nous n'en avons guère le courage, tant nous nous sentons enclin à partager la même faiblesse. La raison et le cœur se contredisent ainsi. L'auteur est coupable d'avoir trop aimé son pays, ce qui en fait la beauté et la gloire; mais quel cœur bien fait pourrait être tout-à-fait impartial quand il parle de sa mère? Il a trop aimé nos collines et nos vallées couvertes de leur épais manteau de verdure

sombre, nos statues graves et pensives, trop aimé les sons de l'Angelus du soir, le parfum de la bruyère et les longs sanglots de l'orgue et les nuages d'encens sous la voûte des vieilles églises; il a trop aimé notre château de Nantes et ses vieux remparts, notre grand fleuve et les prairies qu'il arrose, trop aimé la Bretagne et il l'a trouvée aussi belle que l'Egypte et la Grèce. Qui de nous n'eût été tenté de faire comme lui! Ah! la Grèce, l'Orient! On y court, on y vole le cœur encore tout embaumé des souvenirs de l'histoire et de la poésie qui ont bercé notre enfance; on y promène un long et avide regard; puis on s'en éloigne à regret, les yeux pleins d'un éblouissement splendide, comme dit Victor Hugo, et quelquefois, l'aile blessée. On parle d'y retourner et même d'y finir ses jours; mais comme Brizeux, on revient murmurer son dernier chant et mourir sur ce sol tant aimé de l'Armorique, ou comme Châteaubriand, on y vient du moins dormir son dernier sommeil. Les enfants de la Bretagne peuvent vouer à d'autres contrées les élans impétueux de leur jeunesse; mais ils gardent pour elle les affections plus calmes et plus profondes de l'âge mûr. C'est là, sans doute, ce qu'a fait notre poète. Il aime notre pays et ses gloires; voilà pourquoi il les chante. Aimons-les comme lui. L'amour du pays est un des plus beaux sentiments du cœur. Comme celui de la famille et de la patrie, comme celui du ciel, il est la source des nobles inspirations et peut faire naître des chefs-d'œuvre.

CONCOURS DE 1880.

RÉCOMPENSE ACCORDÉE AU LAURÉAT

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Médaille de bronze,

à M. P. Maurîès, bibliothécaire de la ville de Brest, pour une pièce de vers, en quinze sonnets, sur *Michel Columb.*

PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

POUR L'ANNÉE 1881.

1re Question. — Etude biographique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2e Question. — Etudes archéologiques sur les départements de l'Ouest.

(Bretagne et Poitou.)

Les monuments antiques et particulièrement les vestiges de nos premiers âges tendent à disparaître. L'Académie accueillerait avec empressement les mémoires destinés à en conserver le souvenir.

3e Question. — Etudes historiques sur l'une des institutions de Nantes.

4e Question. — Etudes complémentaires sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

Nous possédons déjà les catalogues des oiseaux, des mollusques et des coléoptères de notre région, ainsi que

la flore phanérogamique, un catalogue des cryptogames et un catalogue des minéraux.

5e Question. — Des pansements antiseptiques.

6e Question. — De la vaccine.

7e Question. — De l'emploi de l'acide salicylique comme moyen de conservation des denrées alimentaires ; avantages et inconvénients au point de vue de la santé publique.

La Société académique, ne voulant pas limiter son concours à des questions purement spéciales, décernera une récompense au meilleur ouvrage :

De morale,
De littérature,
D'histoire,
D'économie politique,
De législation,
De sciences.

Les mémoires manuscrits devront être adressés, avant le 20 août 1881, à M. le Secrétaire général, rue Suffren, 1. Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur.

Tout candidat qui se sera fait connaître sera de plein droit hors de concours.

Néanmoins une récompense pourra être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés, traitant de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement le département de la Loire-Inférieure, et dont la publication ne remontera pas à plus de deux années.

Les prix consisteront en médailles de bronze, d'argent

et d'or, s'il y a lieu. Ils seront décernés dans la séance publique de novembre 1881.

La Société académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus ; mais les auteurs peuvent en prendre copie, sur leur demande.

Nantes, novembre 1880.

Le Président,

Dr MALHERBE père.

Le Secrétaire général,

LINYER.

BULLETINS

DES

SÉANCES PUBLIQUES ET GÉNÉRALES

de l'année 1879-1880.

Séance du 3 *décembre* 1879.

Allocution de M. Biou, président sortant.

Allocution de M. Malherbe, président nouveau.

Démission de M. Labruyère.

Lecture, par M. Merland, de son rapport sur la candidature, au titre de membre correspondant, de M. Charrier, juge de paix à Noirmoutier. — M. Charrier est admis.

Lecture du rapport de M. Biou, sur la candidature, au titre de membre résidant, de M. Morel, ancien fonctionnaire de l'Université. — M. Morel est admis.

M. Prevel commence la lecture d'un compte-rendu du livre de M. de Couffon : *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne.*

Séance du 7 *janvier* 1880.

M. Boulay donne sa démission.

Lecture du rapport de M. Biou, sur la candidature de

M. Frédéric Caillard au titre de membre résidant. — M. Caillard est admis.

M. Robinot-Bertrand donne lecture d'une pièce de vers adressée aux membres de la Société *La Pomme.*

M. Doucin fait connaître qu'il a pu réussir à former une seconde collection des Annales de la Société.

Lecture, par M. Abadie, de son travail sur *l'importance qu'il y aurait à supprimer la loi du* 20 *mars* 1838 *et l'art.* 1641 *du code Civil en ce qui concerne le commerce des animuax domestiques.*

Séance du 4 *février* 1880.

Démission de M. Marcé.

Lecture du compte-rendu de M. Prevel sur le livre de M. de Couffon : *Recherches sur la chevalerie du duché de Bretagne.*

Séance du 3 *mars* 1880.

M. le Président fait connaître que M. le Maire de Nantes, membre de la Société académique, vient d'être nommé officier d'académie.

Lecture par M. Delamarre d'une note sur l'état et la composition de la bibliothèque de la Société.

M. Merland commence la lecture de son travail sur *Pierre Brissot.*

Séance du 5 *avril* 1880.

M. Merland continue la lecture de son travail sur *Pierre Brissot.*

Séance du 5 *mai* 1880.

M. le Président fait connaître que M. le docteur Bureau vient d'être nommé officier d'académie.

M. Linyer rend compte d'une pièce de vers inédite communiquée à la Société académique.

M. Delamarre continue la lecture de sa note sur l'état de la bibliothèque.

Séance du 2 *juin* 1880.

Lecture de plusieurs pièces de vers par M. Rousse.

Lecture d'un rapport de M. Merland sur le poème de M. du Doré : *Sœur Denise.*

M. Linyer lit un travail sur *les idées économiques dans les temps modernes.*

Coutinuation de la note de M. Delamarre sur l'état et la composition de la bibliothèque.

Séance du 7 *juillet* 1880.

Continuation de la lecture des notes de M. Delamarre sur l'état et la composition de la bibliothèque.

Séance du 5 *octobre* 1880.

Lecture du rapport de M. Simonneau sur les travaux de la Section de médecine.

Lecture du rapport de M. Roturau sur les travaux de la Section des sciences naturelles.

Séance du 4 novembre 1880.

Démission de M. de la Gournerie.

Lecture du rapport de M. Morel, sur les travaux de la Section des lettres, sciences et arts.

M. Pellerin donne lecture d'un rapport sur le *projet d'horloge astronomique,* communiqué à la Société par M. Achille Thomas.

M. Leroux commence la lecture de son *étude sur Balbeck et Damas.*

Séance du 1er *décembre* 1880.

M. Bobierre donne lecture d'une note sur *les pulpes de diffusion de Châtelaudren.*

Continuation de l'étude de M. Leroux sur *Balbeck et Damas.*

Séance publique du 19 *décembre* 1880.

La séance publique de la Société académique a eu lieu dans la grande salle de la Mairie.

M. Malherbe, président de la Société, a ouvert la séance par la lecture d'un discours sur *l'éducation.*

M. Linyer, secrétaire général, a lu son rapport sur les travaux de la Société, pendant l'année 1880.

M. Leroux, secrétaire adjoint, a rendu compte du concours ; une médaille de bronze a été décernée à M. Mauriès, bibliothécaire de la ville de Brest, pour son poème sur *Michel Colomb.*

Plusieurs morceaux de musique ont été exécutés par

MM^mes^ Sbolgi et Lyonnel, et MM. Séran, Boyer, Piédeleu et Henri Weingaertner.

Séance du 20 décembre 1880.

Le 20 décembre 1880, la Société académique a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. Colombel.
Vice-Président : M. Herbelin.
Secrétaire général : M. Leroux.
Secrétaire adjoint : M. Simoneau.

MM. Doucin, Delamarre et Prevel ont été maintenus dans les fonctions de trésorier, bibliothécaire et bibliothécaire adjoint.

M. Herbelin n'ayant pas cru devoir accepter les fonctions de vice-président, M. Linyer a été élu à sa place.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS D'AUTEURS

AVEC INDICATION

DU VOLUME [1] ET DES PAGES [2].

ABADIE (B.), méd.-vétérinaire, m. résid............	1880	44- 63
BIOU (O.), juge de paix, m. résid..................	—	33- 35
BOBIERRE (Adolphe), dr de l'Ec. des Sciences, m. résid.	—	64- 70
LEROUX (Alcide), avocat, m. résid................	—	201-299
	—	XL-LIV
LINYER (Louis), avocat, m. résid..................	—	149-200
	—	XIV-XXXIX
MALHERBE (J.-B.-L.), père, dr-médecin, m. résid....	—	36- 37
	—	38- 41
	—	42- 43
	—	I-XIII
MERLAND (Contant), père, dr-médecin, m. résid.....	—	88-127
	—	128-137
MOREL (Charles), ancien principal de collège, m. résid.	—	311-315
PELLERIN (Arthur), prof. à l'Ecole de Méd., m. résid.	—	71- 74
PREVEL (Louis), fils, architecte, m. résid...........	—	75- 87
RAUTURAU, pharmacien, m. résid..................	—	300-302
ROBINOT-BERTRAND (Charles), avocat, m. résid.....	—	138-140
ROUSSE (Joseph), littérateur, m. résid...............	—	141-148
SIMONEAU, dr-médecin, m. résid...................	—	303-310

[1] Le volume est indiqué par la date des années.

[2] Les pages sont indiquées par deux nombres : le premier pour le commencement, le second pour la fin de chaque morceau.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

	Volumes.	Pages.
Allocution de Bion, président sortant..................	1880	33- 35
— de Malherbe père, président entrant..........	—	36- 37
Astronomie (l') à la portée de toutes les intelligences, ouvrage de A. Thomas ; rapport par *Pellerin*..........................	—	71- 74
Bulletins des séances publiques et générales...........	—	LIX-LXIII
Bureau de la Société (composition du)................	—	XVI
— de la Section des Lettres, Sciences et Arts......	—	311
— de la Section de Médecine et Pharmacie.........	—	303
— de la Section des Sciences naturelles...........	—	301
Chevalerie du duché de Bretagne (recherches sur la), par Couffon de Kerdellech ; rapport par *Prevel.*	—	75- 87
Comité central (composition du)......................	—	XVI
Commerce des animaux domestiques (importance de la suppression de la loi du 20 mai et de l'article 1641 du Code civil relatif au), par *Abadie*.........................	—	44- 63
Concours des prix (rapport sur le), par *Leroux*........	—	XL-LIV
Discours sur l'éducation et le but supérieur qu'elle doit se proposer, par *Malherbe,* père, président.	—	I-XIII
Idées (les) économiques dans les temps modernes, par *Linyer*............................	—	149-200
Lauréat du concours de 1880.......................	—	LV
Liban (le) *et la mer — Beyrouth — Balbek — Damas,* par *Leroux*.........................	—	201-299
Liste des membres résidants faisant actuellement partie de la Société, classés par ordre de réception.	—	21- 24
— des membres résidants qui, reçus pendant la 5e série, sont décédés, ou démissionnaires, ou devenus correspondants.....	—	25- 26

	Volumes.	Pages.
Liste des membres correspondants reçus pendant cette 5e série	—	27- 28
Membres de la Société (admissions de nouveaux)	1880	XVII
Notice sur Goupilleau, ancien consul de Hanovre, m. résid., par *Malherbe,* père	—	38- 41
— sur Pinson, ancien agent-voyer, m. résid., par *Malherbe,* père	—	42- 43
Pierre Brissot, professeur de philosophie à la Sorbonne, puis à la Faculté de Médecine de Paris, au XVIe siècle (biographie de), par *Merland,* père	—	88-127
Poésies : à des poètes amis, par *Robinot-Bertrand*	—	138-140
— à Properce ; le Cimetière du Croisic ; l'Atelier d'un Sculpteur ; l'Oiseau bleu ; Solitude ; Lettre à ma mère ; par *Rousse*	—	141-148
Programme des prix à décerner en 1881	—	LVI-LVIII
Pulpes de diffusion de la Sucrerie des Côtes-du-Nord (communication sur les), par *Bobierre*	—	64- 70
Rapport sur les travaux de la Société académique, en 1880, par *Linyer,* secrét. général	—	XIV-XXXIX
Sociétés correspondantes (liste des)	—	29- 32
Sœur Denise, poème de Raymond du Doré ; rapport par *Merland,* père	—	128-137
Statuts et règlement intérieur de la Société	—	6- 20
Tables des noms d'auteurs et des matières	—	LXV-LXVIII
Travaux de la Section des Lettres, etc. (compte-rendu des), par *Morel*	—	311-315
— de la Section de Médecine (compte-rendu des), par *Simoneau*	—	303-310
— de la Section des Sciences naturelles (compte-rendu des), par *Rauturau*	—	300-302

NANTES, Mme Ve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR, PLACE DU PILORI, 5.

JOURNAL DE MÉDECINE DE L'OUEST,

publié par la Section de Médecine de la Société Académique de Nantes.

Le *Journal de Médecine de l'Ouest* paraît par trimestre.

Le prix de l'abonnement est fixé à 8 fr. pour toute la France.

Les demandes et réclamations relatives à ce journal, les différents ouvrages, lettres, observations et mémoires imprimés ou manuscrits, doivent être adressés francs de port, au Secrétaire de la rédaction, rue Suffren, 1, à Nantes.

Le Secrétaire de la rédaction se charge, si on lui en fait la demande affranchie, de faire tirer à part des exemplaires des mémoires insérés et de les expédier à leurs auteurs, le tout aux frais de ces derniers.

Tout ouvrage dont on enverra à la Société un exemplaire sera analysé dans le journal.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure.* Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;
7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à Mme ve Mellinet, éditeur et imprimeur des *Annales,* place du Pilori, 5.
